TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 111 DERNIÈRE ÉDITION 3 MARDI 21 OCTOBRE 1980

**Les conservateurs demeurent au pouvoir en Australie**

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Le nouveau cabinet italien

L'Italie devra tirer les conséquences de la semaine dernière : un drame sanglant a sans doute été évité à Turin à propos de la crise de Fiat. Mais, s'il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus, dix ans de stratégie syndicale ont été remis en cause, autant que l'orientation constante imprimée à la ligne communiste par M. Enrico Berlinguer. Des réflexions à long terme vont s'ensuivre pour tous les partenaires.

Le nouveau cabinet se présentera au Parlement le 22 octobre sous d'assez bons auspices. En acceptant d'équilibrer leur poids (treize ministres) avec des alliés « laïcs » (socialistes, sociaux-démocrates et républicains), les démocrates-chrétiens s'assurent une majorité stable, d'autant plus qu'ils ont refait leur propre unité et que M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste, a repris, par un coup de main à la hussarde, le contrôle de ses propres forces.

L'unité démocrate-chrétienne, dont la rupture avait contribué à la chute du gouvernement Cossiga, se reforme non seulement sur une minutieuse répartition des portefeuilles entre les différents courants du parti (qui a amené à sacrifier un homme de grand mérite tel que M. Filipo Maria Pandolfi, ministre du Trésor), mais aussi sur une ligne de relative ouverture aux communistes. Le caractère inévitable d'une reprise de contact avec M. Enrico Berlinguer est de nouveau admis par la D.C., ce qui explique sans doute que le P.C.I. tempère ses réactions négatives. « L'Unita » souligne le renforcement de la gauche démocrate-chrétienne, qui conserve notamment le ministère de l'Intérieur. La très probable élection de M. Giulio Andreotti à la présidence du parti viendra marquer ce renversement de tendance.

La gauche socialiste de M. Claudio Signorile se trouve en revanche évincée, n'ayant pas obtenu le portefeuille important qu'elle demandait (sans préciser lequel). La polémique se durcit entre son leader et M. Bettino Craxi et se développera jusqu'au congrès, en mars prochain, non sans avoir des effets sur la cohésion de la majorité parlementaire. Cette gauche socialiste ne redoute pas les crises dans la mesure où elles se répercutent à l'intérieur du parti, le contraignant à se prononcer une fois de plus sur la vieille question du choix entre l'appartenance à une opposition des gauches, avec les communistes, ou à une représentation de la gauche dans une alliance de gouvernement.

Comme en 1964-1965, lorsque la formule fut lancée dans un climat d'espoir par Aldo Moro, la formation de centre gauche, élaborée par M. Forlani, a une double visée : se présenter au P.C.I. comme un interlocuteur homogène, crédible, capable de négocier des points d'accord sur les problèmes essentiels de l'économie, de l'ordre public, de la réforme de l'Etat ; mais aussi constituer un rempart contre un développement de la participation communiste à la gestion du pays.

Les commentaires ne portent plus trace de la ferveur qui avait entouré, voilà quinze ans, la première tentative d'Aldo Moro. C'est qu'en fait aucune solution parlementaire n'a jamais conclu la bataille fondamentale qui dure depuis la naissance de la République, entre deux conceptions de la coopération avec les communistes. Les idéologies qui l'inspirent n'ont jamais été découragées par leurs échecs tactiques.

D'une part, communistes et démocrates-chrétiens savent qu'il existe un terrain d'idées où ils peuvent se rencontrer pour gérer le pays de la façon la plus pragmatique ; c'est ce qu'on appelle le « cathocommunisme », où les représentants des deux grands partis de masse se rejoignent autour d'inspirations populistes. D'autre part, les socialistes se déchirent entre les partisans de la participation au pouvoir avec les démocrates-chrétiens et ceux de la revendication de l'héritage doctrinal qu'ils ont en commun avec les communistes.

(Lire nos informations page 3.)

# La guerre irano-irakienne

## • Washington n'est pas parvenu à amorcer un dialogue avec Téhéran
## • Les forces de Bagdad accentuent leur avantage

**La bataille pour Khorramchahr et Abadan se poursuit avec acharnement, et les dirigeants iraniens n'excluent plus, en privé, la chute de ces deux villes-clés du Khouzistan. Cependant, l'aggravation de la situation militaire, écrit notre envoyé spécial, ne semble pas favoriser l'aile « modérée » de la révolution islamique, mais au contraire renforce l'influence des adversaires d'une normalisation avec les Etats-Unis. Ceux-ci ne sont pas parvenus, en dépit de leurs avances, à nouer un dialogue avec Téhéran sur le problème des otages (lire page 6 l'article d'Eric Rouleau).**

**En effet, dimanche, avant de quitter New-York, le premier ministre iranien, M. Radjai, sans rappeler expressément les conditions précédemment mises par l'Iran à la libération des otages et dont rien n'indique qu'elles ont changé — restitution des biens du chah, abandon des demandes américaines contre l'Iran, garanties de non-ingérences politique et militaire, libération des avoirs iraniens gelés aux Etats-Unis — a semblé poser de nouvelles exigences impliquant le démantèlement du dispositif militaire américain dans la région du Golfe.**

**Le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, a opposé un net refus à ces suggestions, au demeurant imprécises dans leur formulation.**

De notre correspondant

*Washington.* — *M. Jimmy* Carter est prêt à beaucoup de concessions pour obtenir une libération des otages avant les élections présidentielles du 4 novembre. Au point de faire craindre à certains commentateurs que les Etats-Unis n'abandonnent *leur neutralité dans le conflit irano-irakien*, et de fil en aiguille n'en arrivent à ruiner leurs positions dans le monde arabe. *« Cette administration ferait n'importe quoi pour gagner les élections »*, a affirmé, dimanche 19 octobre, l'ancien président Gerald *Ford. Mais son inquiétude elle-même* semblait très électorale.

Les dirigeants américains ont fait jusqu'à présent trois entorses à la *« stricte neutralité »* qu'ils s'étaient promis d'observer dans la guerre en cours. Ils ont livré du matériel *défensif à l'Arabie Saoudite*, ainsi que des techniciens et des soldats *pour le faire fonctionner.* Ils ont affirmé leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Iran, et même réclamé — comme l'a fait le président Carter le 18 octobre — *« un retrait de toute force d'invasion »*.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

# La candidature de M. Rocard

## M. François Mitterrand souhaite que le débat démocratique se développe au sein du P.S.

**M. Michel Rocard, « s'adressant au pays » dimanche soir 19 octobre depuis l'hôtel de ville de Conflans-Sainte-Honorine, ville dont il est le maire, a proposé aux socialistes « d'être leur candidat à la présidence de la République ».**

**Peu de temps avant cette déclaration, M. François Mitterrand avait fait savoir, depuis Mulhouse, qu'il se prononcerait lui-même « avant la fin de la semaine ».**

**Prononcée sur un ton solennel contrastant avec le débit rapide qui est, d'ordinaire, le sien, l'intervention du député des Yvelines a suscité des réactions critiques dans l'entourage du premier secrétaire du P.S.**

**On s'attend que ce dernier prenne la parole dimanche prochain 26 octobre : il doit, en effet, présider les Fêtes de la rose des fédérations de la Charente et des Bouches-du-Rhône.**

La première réaction de M. Mitterrand à l'annonce que M. Rocard *« s'adressait au pays »* a été d'irritation. Le premier secrétaire du P.S., qui avait été tenu informé de la décision du député des Yvelines avant que celle-ci ne fût rendue publique, a paru reprocher à M. Rocard la procédure utilisée ; ce sont les fédérations qui doivent proposer officiellement les candidatures au comité directeur.

Si une telle querelle paraît tout à fait subalterne, il convient d'en retenir l'argument de fond : en l'état actuel de la procédure de désignation du candidat socialiste, qui doit s'achever par un congrès extraordinaire les 24 et 25 janvier 1981, M. Rocard est un candidat déclaré, mais il n'est pas encore le candidat des socialistes.

M. Mitterrand sera-t-il ce candidat ? Il semble que, s'il a été déçu par la prestation de M. Rocard, M. Mitterrand ne devrait pas se départir dans les jours qui viennent de la ligne de conduite qu'il observe depuis plusieurs mois.

Le premier secrétaire du P.S. estime que, aussi longtemps que le P.C. interdit, par son comportement, tout espoir de victoire pour le candidat de la gauche en 1981, l'essentiel de son rôle est *de rassembler les socialistes, de « garder la maison »* en quelque sorte. Il ne saurait donc, pour le moment, être candidat. En ce sens, M. Defferre rejoint ses préoccupations en affirmant qu'*« il n'y a pas urgence »*.

*Pourtant*, des commissions exécutives fédérales favorables à M. Mitterrand se sont réunies (avant le 19 octobre) pour décider d'appeler à la candidature du premier secrétaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

POINT

## Insécurité policière

*Le jeune homme tué samedi à Marseille ne « compense » évidemment pas le policier tué quelques jours auparavant à Saint-Ouen, à l'occasion d'un autre contrôle d'identité. Les deux événements vont au contraire dans le même sens, et conduisent à s'interroger sur ces contrôles, sur les conditions dans lesquelles ils ont lieu, sur l'état d'esprit qui anime ceux qui les pratiquent.*

*Au moment où une loi va être votée, qui contraindra tous les citoyens à se regarder comme suspects, dès lors qu'un policier voudra savoir qui ils sont, en l'absence même de toute infraction, il devient nécessaire que les forces de l'ordre apparaissent comme un élément de la sécurité et non pas l'inverse.*

*Pourtant, de lacunes en bavures, d'affaires demeurées sans solution en pistolets qui tirent tout seuls, d'enquêtes sans résultats en policiers inquiets des missions qui leur sont confiées, c'est, en fin de compte, le citoyen qui est la dupe d'un corps de fonctionnaires que le ministre de l'Intérieur s'évertue à présenter comme rassurant.*

*Ces successions de bavures inclinent à penser que l'insécurité promise aux malfaiteurs par l'action préventive de la police risque de gagner le camp des honnêtes gens, désormais tous visés par ces contrôles d'identité. A moins, ce que l'on n'oserait penser, que l'on s'en tienne à la « jurisprudence-Peyrefitte », selon laquelle seront seuls interpellés ceux qui n'ont pas une « bonne figure », comme l'adolescent de Marseille, par exemple.*

*L'inquiétude que l'on est donc en droit d'éprouver est d'autant plus vive que, à l'insécurité policière, s'ajoute son impunité. Dresserait-on un état des morts par erreurs imputables à la police que l'on serait bien en peine d'y faire correspondre la moindre sanction pénale. Ou bien les procédures s'achèvent en non-lieu, ou bien elles se muent en course d'obstacles que les victimes, ou leurs héritiers, ont bien du mal à franchir jusqu'à leur terme.*

*Avoir peur de sa police est déjà beaucoup. Savoir qu'elle bénéficie de l'impunité quoi qu'elle fasse, c'est trop.*

(Lire page 15.)

# TANZANIE : le socialisme en pointillé

**Candidat du parti révolutionnaire (parti unique de Tanzanie), M. Julius Nyerere sollicite, dimanche 26 octobre, son cinquième mandat présidentiel. M. Aboud Jumbe, président du conseil révolutionnaire de Zanzibar, sera, de son côté, candidat unique à la vice-présidence. La Tanzanie a donc opté pour la continuité à la tête de l'Etat au moment où elle affronte de graves problèmes économiques, dus en particulier à la sécheresse, et diplomatiques, notamment dans ses relations avec le Kenya et l'Ouganda. Dar-Es-Salaam maintient, en effet, un contingent de dix mille soldats en Ouganda depuis la chute du maréchal Idi Amin et la frontière avec le Kenya demeure fermée, à l'initiative du président Nyerere, depuis février 1977.**

## I. — « Le but n'est même pas en vue »

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

Dar-Es-Salaam. — Chaque dimanche, peu avant 14 heures, les rues de la capitale tanzanienne se vident soudainement, comme à l'approche d'un péril invisible. Echoppes et restaurants ferment leurs portes derrière l'ultime client. *Sur le marché, on brade* le poisson frais. Dare-dare, chacun rentre chez soi avant l'échéance fatidique. Au creux du week-end, la ville se pelotonne, devient piétonne et silencieuse. Jusqu'au lundi matin, toute circulation automobile y est proscrite.

A cette mesure « antigaspi » échappent quelques véhicules, privilégiés pour cause d'utilité publique — taxis, autobus — ou *tirant avantage de leur immunité* diplomatique. Des policiers vêtus de blanc ont surgi aux principaux carrefours. Gare aux resquilleurs ! La sanction est lourde : *forte* amende et voiture confisquée. Cette interdiction, ajoutée à d'autres mesures — fermeture des pompes à essence trois jours sur sept, usage du jerrycan prohibé, — s'est révélée moyennement efficace. La consommation de carburant, en un an, a diminué de 11 %.

Traduite en liasses de devises, *l'épargne dégagée justifie* pourtant ces quelques pointes d'autorité qui n'importunent qu'une poignée de favorisés. Le président Nyerere enfourcha même un jour une bicyclette, face aux photographes dûment convoqués. Le geste se voulait exemplaire, mais n'eut *guère, semble-t-il, de succès.* Restait sa portée symbolique. La Tanzanie engloutit chaque année dans la facture pétrolière (brut et produits raffinés) la moitié environ de ses recettes d'exportation. Charge formidable, écrasante, décuplée en sept ans. Alors, en ces *temps d'austérité, pour le plus* frugal des socialismes africains, il n'est pas de petites économies.

Le socialisme ? A Dar-Es-Salaam, on le conjugue au futur, lointain *de préférence.* Dix ans après la célèbre déclaration d'Arusha (5 février 1967), acte de baptême de l'expérience tanzanienne, M. Nyerere jetait déjà sur l'œuvre accomplie un regard sans complaisance. Constat lucide, courageux, ponctué d'aveux désenchantés. *« Nous n'avons pas atteint notre but,* observait-il. *Il n'est même pas en vue. Je croyais que trente ans suffiraient pour construire le socialisme. Je me trompais. Il faudra beaucoup plus (...) Vous voyez, je suis un bien mauvais prophète. »*

(Lire la suite page 5.)

### AU JOUR LE JOUR

## Le bréviaire du candidat

*Si tu veux être président, il te faudra, sache-le bien, te soumettre à de nombreuses règles. Ainsi :*

*Pour les idées, il te faudra éviter d'en proposer de nouvelles, car cela dérange toujours, et puis tu risquerais alors de prêter le flanc à la critique.*

*Pour le ton, tu devras oublier ta foi et ta fougue, ton humour et ta gaieté, afin d'apparaître sérieux, voire un peu ennuyeux.*

*Pour l'apparence, fige sur tes lèvres un sourire un rien paternel et, pour compenser, glisse quelque chose d'enfantin dans le fond de ton regard.*

*Et puis, surtout, songe bien que tu dois être toi-même, te sentir tout à fait à l'aise face aux caméras et ne jamais donner la sensation que tu as avalé un parapluie.*

MICHEL CASTE.



**L'égalité des chances à l'école**

**M. RENÉ HABY RÉPOND AUX ATTAQUES CONTRE LE COLLÈGE UNIQUE**

(Lire page 14.)

PETER STEIN ET LA SCHAUBUHNE A PARIS

## Le goût de l'essentiel

*Gross und Klein*, de Botho Strauss, à l'Odéon du 21 au 26 octobre. L'*Orestie*, à la Maison de la culture de Bobigny du *28 octobre au 4 novembre* pour le Festival d'automne, deux spectacles de Peter Stein : la Schaubühne est à Paris avec une histoire éternelle. Avec une histoire contemporaine, celle d'une femme qui cherche à rassembler son identité.

Edith Clever est la femme. Peter Stein dit que la mise en scène de *Gross und Klein* s'est construite autour d'elle, de sa personnalité, qu'il s'est borné à offrir un espace à son imagination et qu'il l'a regardée faire. Il l'a suivie comme il a suivi intégralement le texte de Botho Strauss et de ses indications. L'indépendance des acteurs fait partie de son ambition. Dans un cadre très précis, cependant : le sien, au *niveau* de rigueur, de curiosité intellectuelle dont il a besoin pour créer. Il se montre directif avec les débutants pour les aider, parce qu'ils ne savent pas. Sinon, on doit s'insérer par soi-même dans la vision qu'il propose. Est-ce qu'il admet qu'on le contredise ? Question sans objet : se sont les autres qui doivent l'admettre. Entre son équipe et lui s'est instaurée une *sorte de contrat* implicite. Chacun apporte un maximum d'invention, mais il n'est pas question de faire cavalier seul, de *travailler* chacun pour soi, de changer de son propre chef, sans en parler, quoi que ce soit à ce qui a été décidé ensemble.

Peter Stein ne considère pas l'indulgence comme une qualité, il n'est pas homme à arrondir les angles. *Pour décrire sa manière* d'être, il plie ses mains en angle cassé, il dit : *« J'ai perdu des amis, des collaborateurs. »*

Il en a gardé. La quarantaine juvénile, universitaire et journaliste, avant de devenir dramaturge à la Schaubühne, Botho *Strauss est de ceux-là. Dans* le contrat (implicite) entre Peter Stein et lui, il est stipulé que les plus graves dissentiments n'interrompront pas leur collaboration tant qu'elle n'a pas abouti.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 17.)

## TENSIONS

Les nuages s'accumulent à l'horizon, inquiétant jusqu'aux plus optimistes. C'est que les crises ne se succèdent pas, elles s'additionnent, comme le relève René Foch, Pour Jacques de Montalais, les raisons de l'aggravation des tensions sont simples : les échecs économiques du système soviétique, l'aspiration à plus de liberté. Et d'appeler de ses vœux une croisade pacifique contre le totalitarisme, puisque aussi bien, comme le montre Christian Schmidt, le recours aux armes dites économiques est d'un maniement difficile.

# Pour une croisade pacifique

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

CHACUN le perçoit : les démocraties libres doivent faire face à un sérieux danger. Le président de la République française, aussi satisfait de sa personne que de ses perplexités, commence tout juste à s'en apercevoir.

Et pourtant l'U.R.S.S. n'est nullement menacée, comme la France révolutionnaire le fut à ses débuts, par quelque puissance que ce soit. Alors, pour quel motif tant de nouveaux missiles braqués sur l'Europe de l'Ouest et ces chars par dizaines de mille toujours stationnés à ses portes ? C'est simple : le Kremlin, le parti, bref le système doutent de leur avenir.

L'Occident se ruine en armements — pendant que le tiers-monde se meurt — parce qu'un régime politique se surarme par précaution. Dès lors, les craintes soviétiques paraissent inhérentes au système, la logique voudrait que, sans viser en rien la nation, ou plutôt les nations, que le Kremlin gouverne, l'on n'en proclame pas moins obstinément et partout les droits de l'homme, qu'il est si difficile de contester, et que l'on cesse de conforter, comme nous le faisons de bien des manières, la cause même de notre haut mal. Car la force du droit et des aspirations vaut à la longue les mégatones.

La situation actuelle, née des échecs économiques de Moscou et de l'opposition ouverte ou sourde au totalitarisme, était prévisible depuis longtemps. En grand politique, de Gaulle avait tendu une perche au Kremlin. Ce fut « la détente, puis l'entente et la coopération », dans l'espoir, probablement, que par un effet d'osmose qui n'était pas impossible, l'U.R.S.S. rejoindrait un jour la communauté des démocraties libres. Il en avait fait autant, à la Libération, avec Thorez et les communistes français. Les deux perches auront été brisées par l'obstination qui caractérise toujours l'esprit de système.

### La volonté de durer

Mais le régime soviétique, lui, s'appuie sur une armée, une police, des fonctionnaires innombrables et les intérêts de tous ceux qui sont dans la place. Plus il se sentira menacé, par conséquent, à l'intérieur, sur ses pourtours ou par ses échecs, plus tous ceux qui en vivent, les chefs en tête, feront le nécessaire pour perdurer. Et rien n'exclut qu'après l'expansionnisme actuel et l'invasion de l'Afghanistan ils aillent, s'il le fallait, jusqu'à la guerre — préventive, naturellement, — à quoi tout indique qu'ils se préparent.

En ce qui concerne la France, il serait fou qu'elle cesse d'accorder la priorité absolue à la force de dissuasion autonome qui lui confère une réelle indépendance de décision. Il ne serait pas moins déplorable qu'elle s'obstine à vouloir amadouer l'ours en lui offrant du miel, avec pour seul résultat qu'il croit avoir déjà séduit deux de ses principaux adversaires potentiels.

Mais les pays libres, dans leur ensemble, suffit-il qu'ils répondent aux armes par les armes ? Elles sont, hélas, indispensables face à une idéologie qui, pour se répandre, profite patiemment des petites ou criantes misères et injustices dont le monde regorge et qu'une doctrine prétendument égalitaire abuse. Aux armes conjuguées de la crainte et du messianisme, il faut donc opposer, comme on ne l'a point fait suffisamment jusqu'ici, l'exemple de réformes exemplaires, de progrès sociaux rapides, et, tous les jours, les droits de l'homme. L'U.R.S.S. n'a pas pâti de la propagande incessante qu'elle organise partout. En revanche, elle profite des insuffisances sociales du capitalisme, à l'époque des masses, et des terribles abus commis par maints régimes, aussi dictatoriaux que le sien, dans le monde non communiste.

Dans de telles circonstances pouvons-nous nous concentrer sur nos seuls petits inconforts, inégalités excessives et même sur notre redoutable chômage ? Il est désormais indispensable, comme nous y convient en vain quelques héroïques contestataires russes, de faire savoir un peu plus que nous ne sommes pas seulement dans l'aisance, après tout, mais libres de parler, de nous réunir, d'imprimer, de circuler.

Pourquoi les ouvriers de Gdansk demandaient-ils aux correspondants des journaux étrangers de bien expliquer ce qui se passait, sinon pour qu'ils contribuent à ce que soit modifié le régime dont ils souffrent ? Les dirigeants des pays libres ne font leur devoir ni vis-à-vis d'eux-mêmes ni vis-à-vis de millions d'hommes qui n'ont pas droit à une vie d'homme en traitant d'égal à égal avec les responsables de ce crime. « *La seule querelle qui vaille, celle de l'homme* », disait de Gaulle. Et d'ailleurs, pourquoi cette sévérité compréhensible à l'égard de Franco et cette indulgence incompréhensible à l'égard de Brejnev ? Parce que celui-là était faible et que celui-ci est dangereux ? Quel aveuglement, pour ne pas dire plus ! Et jusqu'à quand cette surdité devant le cri des contestataires et le silence forcé des foules, que l'on entend parfois, malgré tout, à Budapest, à Prague ou à Gdansk, mais que l'on écoute volontiers en Afrique du Sud ?

Des hommes d'Etat chétifs, et ne discernant aucune stratégie possible, vont-ils qualifier de « rebelles » les ouvriers polonais comme le *fit* l'Elysée pour les résistants afghans ? Va-t-on continuer de confondre la légitime non-intervention dans les affaires intérieures d'un pays étranger avec la non moins légitime défense des droits fondamentaux ?

Il est urgent d'opposer le droit à l'abus, la résistance pacifique à la force menaçante. C'est-à-dire, pour parler clair, de réduire, par exemple, tels crédits, telles exportations d'usines clefs en main ou de technologies avancées au lieu de renforcer par ces avantages un système inhumain. Et quel rôle la radio ne peut-elle pas jouer !

« *Le mal vient de la peur*, objectera-t-on, *et vous proposez de l'accentuer. Vous voulez donc la guerre ?* » Evidemment, non. C'est un surarmement ruineux qu'il s'agit d'arrêter en amenant peu à peu les dirigeants soviétiques à se demander s'ils ne jouent pas, avec la force, la mauvaise carte, et s'il ne vaudrait pas mieux qu'ils jouent celle de la réforme et de l'humanisation.

Dès lors, directement menacés par le communisme totalitaire et indirectement par les dictatures d'Amérique du Sud et autres lieux, pourquoi les pays libres ne lanceraient-ils pas une croisade pacifique ? C'est ce que les opprimés attendent, ce que la lucidité exige, ce que le respect de soi et des autres impose.

Après la prochaine élection présidentielle, la France, si elle est débarrassée de son conservatisme timoré, pourrait en prendre l'initiative.

Certes, il ne viendrait pas à l'esprit du responsable actuel de se référer, comme un Malraux, à la grande Révolution qui rêvait d'apporter au monde liberté, égalité et fraternité. Mais ne devrait-on pas se moquer un peu moins des déficiences intellectuelles, hélas ! flagrantes, d'un Carter ou d'un Reagan et prêter un peu plus d'attention aux nôtres ? Peut-être pourrions-nous aussi relire la Déclaration d'indépendance. Elle proclama, treize ans avant 1789, les « droits inaliénables » de « tous les hommes » qui sont « *la vie, la liberté et la recherche du bonheur* ». Enfin elle ajoutait ceci : « *Toutes les fois qu'une forme de gouvernement quelconque devient destructrice de ces fins pour lesquelles elle a été fondée, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir.* »

Si l'on poussait un peu plus à la roue, un peu partout ?

(*) Journaliste.

# L'addition des crises

par RENÉ FOCH (*)

AFGHANISTAN, Pologne, guerre dans le Golfe : ces crises accaparent tour à tour l'attention des médias mais dans la réalité elles ne se succèdent pas, elles s'additionnent et la façon dont elles se combinent n'est pas indifférente.

La première de ces crises a conduit certains à mettre en doute la politique de détente, mot piège fondé sur l'équilibre des armements et qui a entraîné leur déséquilibre : l'Occident n'a-t-il pas baissé sa garde cependant que l'U.R.S.S. accroissait imperturbablement son effort militaire ?

Dans le même temps Américains, Européens, Japonais, continuent de rivaliser sur les marchés de l'Est à coup de crédits à long terme. « *Les capitalistes nous vendront la corde pour les pendre* », avait prédit Lénine. A crédit aurait-il dû ajouter. Ces prêts ne libèrent-ils pas des sommes équivalentes consacrées par le Kremlin à son effort militaire ?

En somme tout se passe comme si, en fournissant aux soviets les armes de la paix chères à Samuel Pisar, nous les aidions indirectement à accumuler les armes de la guerre.

Une situation de ce genre ne se modifie pas du jour au lendemain. L'Occident a pris des mesures pour rétablir l'équilibre militaire mais son effort ne portera ses fruits que dans cinq à dix ans, ce qui crée, d'ici là, ce que l'on a appelé une « fenêtre d'opportunité », un créneau pendant lequel il est tentant pour l'U.R.S.S. d'utiliser, à des fins politiques, sa supériorité militaire actuelle.

Face à ce péril il importe plus que jamais de suivre les conseils de Théodore Roosevelt sur la nécessité d'avoir un gros bâton et de parler doucement. A la différence de certains gouvernements européens, c'est la politique que le gouvernement français semble avoir adoptée : renforcer notre appareil militaire mais en même temps maintenir le contact avec Moscou dans tous les domaines, politique, sportif, économique.

Ce n'est pas une politique veule ou contradictoire, mais elle gagnerait à être expliquée.

L'affaire polonaise révèle avec éclat un autre versant de cette politique. Elle a quelque peu détendu les volontés à l'Ouest mais elle a détendu aussi le contrôle communiste sur la population polonaise,

La réalité, c'est que l'avenir du système communiste en Pologne est entre les mains des gouvernements et des banquiers occidentaux... Certes, il n'est pas dans leurs manières de mettre à leurs prêts des conditions politiques mais il est douteux que leur aide continue si le gouvernement polonais — ou russe — employait la manière forte. Le gouvernement soviétique semble y avoir renoncé au moins pour le moment, estimant qu'une opération à la hongroise au lendemain de l'Afghanistan risquait d'entraîner des conséquences imprévisibles. Il a même été obligé d'accorder une certaine aide économique à la Pologne destinée à diminuer la dépendance de celle-ci vis-à-vis de l'Occident capitaliste. C'est là un développement des plus heureux. Les Russes doivent comprendre en effet que le maintien de leur domination militaire et idéologique en Europe centrale va entraîner désormais un coût économique croissant qui viendra s'ajouter à celui de leurs diverses interventions extérieures. Et puis, il y a les risques de contagion.

Comme si la libre circulation des idées ne suffisait pas aux soucis du Kremlin voici que la religion vient s'en mêler. Ce que les politiques n'avaient pas prévu, un visionnaire l'avait annoncé : Garaudy, lorsqu'il écrivait l'an dernier : « *Tout mouvement authentiquement révolutionnaire en Europe ne peut naître aujourd'hui que d'une rencontre inédite de la politique et de la foi* (1) »

C'est exactement ce qui s'est passé en Pologne et personne ne demanderait aujourd'hui combien de divisions a le pape.

Au lendemain de Kaboul, beaucoup à l'Ouest avaient évoqué le risque de finlandisation. C'est maintenant au tour de Moscou de s'inquiéter d'une éventuelle polonisation des sociétés communistes.

Mais voici que l'Irak, armé par les Russes, attaque l'Iran. C'est le prototype même des conflits de demain dans le tiers-monde, conflits locaux qui risquent à tout moment d'impliquer les Grands comme naguère dans les Balkans. Pour le moment, chaque superpuissance proclame bien haut sa neutralité, cependant que du côté occidental on rameute bateaux et avions et que Moscou livre des armes à la ronde comme on dépose des cartes de visite.

En attendant, les installations pétrolières flambent de part et d'autre du Chatt-el-Arab et la guerre menace de durer. Le risque suprême serait qu'elle gagne le détroit d'Ormuz, artère vitale pour l'Europe et dans une bien moindre mesure pour les Etats-Unis. Notre seule garantie c'est la présence de l'armada américaine et de notre propre flotte, sans oublier un destroyer britannique. Comme disait Lyautey : « *Il faut montrer la force pour ne pas avoir besoin de s'en servir.* »

Le paradoxe de notre temps est qu'il faut de plus en plus montrer la force mais qu'elle est de moins en moins utilisable. Telle est la leçon commune de ces trois crises.

(*) Ancien fonctionnaire européen.

(1) Roger Garaudy : *Appel aux vivants*. Le Seuil, Paris, 1979.

# Un abus de langage

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

LA transformation de la détente en tension entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'est accompagnée d'une inversion du rôle assigné aux relations économiques dans le système de communication des Deux Grands. L'économique, qui servait antérieurement de contrepoint à la politique de défense militaire, est entré maintenant directement dans la panoplie stratégique américaine. Au premier rang des armes ainsi utilisées figure l'interruption des livraisons de céréales à destination de l'U.R.S.S.

Elle pourrait — en théorie — être analysée soit comme un coup de semonce prenant place dans un éventail élargi destiné à mettre en œuvre une doctrine de dissuasion flexible et généralisée, soit comme une intervention ponctuelle touchant un élément vital de vulnérabilité. Force est de constater qu'elle n'a fait qu'affaiblir la crédibilité du pouvoir « vert » américain, en révélant par le jeu de détournements de trafic, les limites du contrôle des Etats-Unis sur le marché céréalier mondial.

L'exemple du boycottage céréalier met en évidence une contradiction irréductible entre l'intervention définie en termes militaires et la mise en œuvre d'une sanction économique. Dans le domaine économique, et contrairement à l'univers militaire, l'action est la règle. Toute interruption d'un flux continu d'opérations multiples et complexes, représente, par conséquent, une exception. C'est le cas aussi, mais en sens inverse, de l'intervention militaire, puisque dans ce domaine c'est l'octroi qui est l'exception.

L'intervention militaire, d'autre part, met généralement en jeu deux adversaires principaux, avec éventuellement leurs alliés respectifs, alors qu'une mesure économique fait nécessairement intervenir un grand nombre d'intermédiaires (producteurs, sociétés de commerce, etc.), qui disposent d'une marge d'indépendance variable par rapport aux décisions gouvernementales décidées par un pays.

Il ne s'ensuit pas que la spère économique échappe toujours aux manœuvres stratégiques. Si l'on considère, par exemple, les transferts de technologie des Etats-Unis vers l'Union soviétique, on observe que la majorité d'entre eux obéissent, de la part de l'offreur comme du demandeur, à des mobiles d'ordre surtout économiques (exemple : réduction de la longueur du cycle de production pour l'U.R.S.S.) et concernant principalement l'industrie lourde (chimie, mécanique). Deux secteurs cependant présentent un véritable enjeu stratégique : l'électronique-informatique et le matériel de forage pétrolier.

L'élaboration d'une politique en ces matières rencontre plusieurs inconnues : ampleur de la dépendance soviétique, degré de monopole de la technologie américaine, étendue des ressources pétrolières exploitables à court terme, liaison actuelle entre l'industrie militaire et les industries civiles en Union soviétique. Quelles que soient les réponses des experts, les options en présence révèlent avec netteté les imbrications stratégico-économiques de ce type de décisions : freiner ou même stopper les livraisons de technologies pétrolières, comme celle du trépan, est susceptible de gêner sérieusement à court terme l'économie soviétique, mais pourrait également entraîner à moyen terme des risques, plus dommageables encore, de déstabilisation internationale, en accélérant l'accès de ce pays au rang des importateurs nets de pétrole ; ne pas interrompre les ventes de procédés informatiques entretient, dans une certaine mesure, la dépendance et, par conséquent, un courant d'information et une sorte de contrôle occidental, tout en favorisant en sens inverse d'éventuelles retombées militaires.

Or, non seulement le diagnostic qui doit éclairer ces décisions est hasardeux, mais leur réalisation se révèle difficile. Elle tend, en effet, à peser sur l'environnement économique des nations visées. Un tel objectif a quelque chance, en période de basse conjoncture, de se heurter aux intérêts économiques à court terme de pays européens comme la R.F.A., très engagés sur les marchés de l'Est.

Parler aujourd'hui d'armes ou de stratégie économique constitue donc un abus de langage, bien que l'interdépendance entre les contraintes économiques et les réalités stratégiques se soit singulièrement resserrée, même si la nature exacte de ses rouages reste encore mal connue.

En ce qui concerne les théâtres d'opérations tout d'abord, la carte de l'instabilité politique internationale recoupe celle des déséquilibres économiques mondiaux : voir notamment les pays pétroliers du Moyen-Orient. Quant à l'Europe occidentale, sa dépendance énergétique entraîne une vulnérabilité qui accuse ses divisions.

En matière de moyens, l'armement joue un double rôle stratégique et économique. Dans la logique de la dissuasion, la distinction s'estompe entre la décision économique concernant les dépenses d'armement et la décision militaire relative à leur emploi, puisque le fait même de se doter d'une arme nucléaire participe déjà au processus de dissuasion. L'annonce d'une décision majeure concernant l'étude d'une arme nucléaire tactique, diffusée par les médias, constitue une opération psychologique susceptible de s'insérer dans une manœuvre stratégique d'ensemble.

Quant à l'armement conventionnel, il fait l'objet de transferts internationaux dont la croissance s'observe aujourd'hui au rythme moyen de 25 % par an. Cette accélération n'est étrangère, ni aux événements pétroliers puisqu'ils contribuent à l'allégement des balances commerciales des principaux pays industriels européens ni aux incertitudes stratégiques puisqu'ils se doublent souvent de formules de coopération pour compenser une dépendance militaire trop marquée à l'endroit de l'un ou l'autre des Super-Grands.

Ni véritable crise économique mondiale, ni affrontement militaire classique, ce qui caractérise l'état des relations internationales est plutôt une crise des modes de représentation et des méthodes de contrôle. Les grandes manœuvres prennent maintenant la forme d'arbitrages et de transactions où sont confrontées en permanence des données aussi hétérogènes que la sécurité et les biens matériels. Ni l'économique, ni le stratégique n'enseignent les lois qui président à de telles négociations. C'est pourquoi le « linkage » géopolitique préconisé il y a une dizaine d'années par le docteur Kissinger devrait aujourd'hui se trouver complété par une réflexion théorique sur les conditions de fonctionnement des inter-relations entre les divers domaines de l'action internationale.

(*) Directeur de recherche à l'Université Paris-IX Dauphine ; vice-président de l'Institut français de polémologie.

Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Pologne

# M. Lech Walesa poursuit une tournée triomphale dans le sud du pays

**Une réunion des ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie s'est ouverte dimanche 19 octobre dans la capitale polonaise, alors que M. Lech Walesa, chef de file des syndicats indépendants Solidarité, poursuivait une tournée triomphale mais bien maîtrisée dans le sud du pays.**

**Dimanche matin, *le cardinal* Wyszynski a donné audience, à Varsovie, à une vigtaine de représentants de ces syndicats. « Je suis avec vous, a dit *le primat de Pologne. Vous survivrez et vous tiendrez. Lorsque les droits de Dieu, de l'homme et de la famille seront respectés, alors* il y aura de l'ordre dans la vie de la patrie, de la nation et de l'économie nationale. »**

**A Budapest, l'organe du parti hongrois « Nepszabadsag » a publié dimanche une interview de M. Sandor Gaspar. Le secrétaire général des syndicats hongrois estime que « la grève n'est pas un moyen de *construire* le socialisme », reconnaît que « des arrêts de travail de quelques heures » *se* sont produits aussi en Hongrie, rappelle que, si « le droit de grève n'est pas inscrit dans la Constitution, la grève n'est pas non plus interdite par la loi fondamentale ». Mais il a rejeté l'idée d' « indépendance syndicale », *qui, dans une société capitaliste,* signifierait « une opposition aux intérêts de classe » des ouvriers.**

## *Une foule retenue et décidée*

De notre envoyé spécial

Cracovie. — Il y a là, sur la *grande place* du marché, en plein cœur de Cracovie, une foule innombrable — dix mille, vingt mille personnes ? Impossible de le dire. Une foule retenue qui ne scande rien, ne lève pas le poing, ondule, nerveuse et disciplinée, fière et émue, diverse et unique. Il y a là, ce dimanche 19 octobre, en milieu de matinée, une foule dont la détermination bouleverse *et fait* peur à *la fois. Une foule* qui ne veut rien prendre d'assaut, mais qui ne veut pas non plus reculer.

Au milieu, M. Lech Walesa, héros de la Pologne, très pâle, protégé par un frêle service d'ordre estudiantin. Il est debout, tête inclinée sur la plaque dédiée à Kosciuszko, héros polonais, chef de l'insurrection perdue de 1794 contre l'occupation russe — « *soviétique* », disent les étudiants sans même remarquer leur lapsus.

Une jeune femme, membre du syndicat de Gdansk, prend la parole d'une voix cassée par l'émotion. Elle abolit le temps, s'adresse, grandiloquente, à Kosciuszko pour parler aux Polonais: *« Nous, les héritiers de tes idéaux de liberté, d'égalité et de justice, nous nous tenons à la place où tu as, toi, prêté serment il y a deux siècles à toute la nation polonaise de ne pas utiliser pour toi même le pouvoir suprême qui t'était donné (...). Nous te jurons que nous ne décevrons pas la confiance que la société nous a accordée. »*

### La réunion du pacte de Varsovie

Dans quelques heures, les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie atterriront dans la capitale. Ce n'est qu'une *coïncidence*, un hasard de calendrier, mais aussi un fait. La veille, l'agence officielle PAP a annoncé que le *ministère polonais* des affaires étrangères avait « *récemment* » convoqué les ambassadeurs américain, ouest-allemand et britannique pour protester contre les « *ingérences de certains organes d'information occidentaux et de certains partis politiques dans les affaires intérieures de la Pologne* ».

Après les ingérences caractérisées de Berlin-Est, Prague et Bucarest, et de la part d'un pays qui a tant besoin de crédits, la démarche surprend. *Ce n'est peut-être* qu'un geste de bienvenue pour les ministres des pays frères, mais alors pourquoi a-t-on estimé qu'il fallait le faire ?

Plus immédiatement inquiétant, on sait depuis quarante-huit heures (*le Monde* daté 19-20 octobre) qu'il y a blocage sur l'enregistrement des statuts de Solidarité. Cela peut n'être encore que provisoire, mais ce provisoire dure depuis le 24 septembre et quelque chose semble bel et bien s'enrayer dans *l'application* des accords de Gdansk. Alors, sur cette place de la capitale royale, on voit les rangs se serrer dans l'attente, on sent l'atmosphère changer, se durcir.

C'est maintenant à « Leszek » de répondre. Il lui suffirait d'une harangue pour enflammer la foule mais il n'est pas homme à cela : « *Je jure, moi, Lech Walesa, de faire tout ce que vous me direz. Je vous promets que je ne trahirai pas (...), mais souvenons-nous quand même que pour tout bien résoudre (...) il faut un certain ordre. C'est pour cela que je vous le demande vraiment : Si vous voulez comme nous un véritable renouveau (...), nous devons montrer que nous sommes capables de nous réunir, mais que nous sommes également capables (...) de nous disperser dans le calme et la dignité (...).* » Personne ou presque n'a rien entendu, mais on passse la consigne, on entonne l'hymne national et l'on se disperse.

Deux heures plus tôt, a eu lieu la messe pour l'avenir des syndicats indépendants. L'église du Wawel, le palais royal, est pleine, et la foule emplit le chemin qui y mène, en haut de la colline-forteresse. Il pleut à verse, mais on prie à l'abri des parapluies. Le sermon est puissant, élevé et oh ! combien temporel. C'est une méditation à haute voix sur le sens de la solidarité et le nom du syndicat libre retentit donc sans fin.

Samedi après-midi, M. Lech Walesa a tenu dans un stade de Cracovie le premier meeting de sa tournée dans le Sud. Douze mille personnes : moins que prévu, mais la réunion a été avancée *in extremis* d'un jour et se tient sous la pluie. Dimanche, à midi, deuxième meeting dans les montagnes, à Nowy-Targ. On refuse *du monde* à *l'entrée* de la patinoire. En milieu d'après-midi, à Nowy-Sacz, troisième meeting. On attend depuis *une heure*, dans un parc boueux, sous la pluie de plus en plus violente, et toujours l'orchestre montagnard, les bouquets, les ovations, l'hymne national. Dans la soirée, Tarnow, douze mille personnes encore sous la pluie, maintenant diluvienne.

### Quatre grands thèmes

Partout le même scénario. M. Lech Walesa présente ses camarades de Gdansk présents, explique que chacun doit prendre ses responsabilités et demande *qu'on* lui pose des questions. Elles affluent (1 232 à Cracovie), mais il ne répond en fait que sur quatre grands *thèmes visiblement* retenus d'avance. D'abord les liens avec le KOR. Nous avons, explique-t-il, trois groupes d'experts qui nous conseillent : ceux du cardinal Wyszynski, ceux qu'à regroupés M. Mazowiecki (1) et ceux du KOR. Et là, il insiste sur l'aide apportée par le KOR (comité d'autodéfense sociale) avant août, les conseils précieux *et suivis*, sur le fait surtout que ce n'est pas un groupe en tant que tel qui est écouté, mais certains de ses membres.

Puis les déclarations des capitales socialistes : « *Nous ne menaçons aucun pays, aucune alliance, nous ne sapons pas les bases du socialisme dans ce pays. Nous ne sommes pas contre le socialisme, mais pour le socialisme à la polonaise. Nous faisons de l'ordre chez nous, et nous supposons qu'ailleurs on devrait également en faire avec ses propres moyens. Si quelqu'un veut intervenir, qu'il le fasse, mais on ne le lui conseille pas.* »

Enfin la grève. M. Lech Walesa dit que c'est là une arme ultime, néfaste pour l'économie. Il y a d'autres moyens : commencez immédiatement à élire les dirigeants du syndicat sans attendre l'enregistrement des statuts ou à *boycotter* la *presse* et la redevance de radiotélévision puisqu'on refuse à Solidarité l'accès aux *mass média*.

Plus il est pointu, plus on l'applaudit. La curiosité admirative pour « cet homme qui a osé commencer » domine de loi chez tous ces nouveaux militants. Mais on est beaucoup plus prêt dans le même temps à taper du poing sur la table que l'homme auquel on crie : « *Merci ! Merci !* »

La réunion hebdomadaire de la *commission nationale de Solidarité* devait se tenir ce lundi à Jastrzebie, chez les mineurs de Silésie. *Préparée conjointement* par les syndicats de Gdansk et de Varsovie, la résolution donnant jusqu'au 30 octobre aux autorités pour enregistrer les statuts et éviter une grève générale le 4 novembre est prête. La base, c'est clair, dans tout le pays, est prête à *l'action. En haut lieu, on* voudrait pousser les syndicats à la grève qu'on ne s'y prendrait pas *autrement*.

BERNARD GUETTA.

(1) M. Mazowiecki, rédacteur en chef de la revue catholique de gauche *Wiez*, présidait le groupe *d'experts des ouvriers de Gdansk* pendant les négociations avec le gouvernement.

### *Italie*

## LE GOUVERNEMENT FORLANI VA SE PRÉSENTER DEVANT LE PARLEMENT

Le nouveau gouvernement italien, présidé par M. Arnaldo Forlani, a prêté serment dans l'après-midi du 18 octobre, devant le président de la République. Il se présentera le 22 octobre devant le Parlement et les débats sur la confiance se concluront en fin de semaine. Ce cabinet comprend treize ministres démocrates-chrétiens, sept socialistes, trois sociaux-démocrates, trois républicains. Quatorze ministres du gouvernement *précédent ont été* confirmés dans leurs fonctions ; cinq ont changé de poste ; sept sont nouveaux.

*Président du Conseil* : M. Arnaldo Forlani (D.C.).
*Affaires étrangères* : M. Emilio Colombo (D.C.). *
*Intérieur* : M. Virginio Rognoni (D.C.). *
*Justice* : M. Adolfo Sarti (D.C.). **
*Budget* : M. Giorgio La Malfa (P.R.I.). *
*Finances* : M. Franco Reviglio (P.S.I.). *
*Trésor* : M. Nino Andreatta (D.C.). **
*Défense* : M. Lelio Lagorio (P.S.I.). *
*Instruction publique* : M. Guido Bodrato (D.C.). ***
*Travaux publics* : M. Franco Nicolazzi (P.S.D.I.). ***
*Agriculture* : M. Giuseppe Bartolomei (D.C.). ***
*Transports* : M. Rino Formica (P.S.I.). *
*Postes* : M. Michele Di Giesi (P.S.D.I.). ***
*Industrie* : M. Antonio Bisaglia (D.C.). *
*Travail* : M. Franco Foschi (D.C.). *
*Commerce extérieur* : M. Enrico Manca (P.S.I.). *
*Marine marchande* : M. Francesco Compagna (P.R.I.). **
*Participation d'Etat* : M. Gianni De Michelis (P.S.I.). *
*Santé* : M. Aldo Aniasi (P.S.I.).*
*Tourisme* : M. Nicola Signorello (D.C.). **
*Biens culturels* : M. Oddo Biasini (P.R.I.). *
*Régions* : M. Roberto Mazotta (D.C.). ***
*Affaires européennes* : M. Vincenzo Scotti (D.C.). *
*Caisse du midi* : M. Nicola Capria (P.S.I.). *
*Recherche scientifique* : M. Pierluigi Romita (P.S.D.I.). ***
*Rapports avec le Parlement* : M. Antonio Gava (D.C.). ***
*Fonction publique* : M. Clelio Darida (D.C.). **

[D. C. : démocratie-chrétienne ; P.S.I. : parti socialiste italien ; P.S.D.I. : parti social-démocrate italien ; P.R.I. : parti républicain italien.]

* Confirmés à leur poste.
** Ont changé de portefeuille.
*** Nouveaux ministres.

Le Monde

*publiera demain*

- DÉBAT : Les politiques sociales des années 80, par Pierre Drouin.
- IDÉES : Droits de l'homme : de Buenos-Aires à Prague et à Paris.
- ENQUÊTES : La politique et l'argent : l'exemple américain, par M. Aurillac ; Tanzanie : un visionnaire harcelé par l'intendance, par J.-P. Langellier.
- MÉDECINE : Les implants dentaires ne devraient être qu'un traitement d'exception.

### Union soviétique

## A LA VEILLE DES SESSIONS DU COMITÉ CENTRAL ET DU SOVIET SUPRÊME

# Des dirigeants estiment que l'économie nationale est devenue trop dépendante de la technologie occidentale

**A la veille de la réunion du Soviet suprême prévue pour le mercredi 22 octobre, le comité central du parti communiste soviétique devrait se réunir en session plénière. Traditionnellement consacré aux problèmes économiques, ce plénum pourrait examiner *les grandes lignes* du prochain plan quinquennal qui prévoirait une croissance modérée de la production industrielle. Certains dirigeants *estiment à ce propos* que l'économie nationale est devenue trop dépendante de la technologie occidentale.**

De notre correspondant

Moscou. — Une *sorte* de malédiction semble peser sur les membres les plus jeunes de la *direction soviétique. Depuis* une dizaine d'annees, neuf ont disparu du bureau politique ou du secrétariat du comité central avant d'atteindre l'âge de soixante-cinq ans. Deux sont morts et sept ont été éliminés politiquement, laissant le champ libre aux septuagénaires. *La* victime la plus récente est Piotr Macherov, premier secrétaire de Biélorussie et *suppléant du bureau politique*, auquel certains observateurs prédisaient la succession de M. Kos*syguine*.

Il est mort à soixante-deux ans, au début de ce mois, dans un accident de voiture. Succédané aux informations défaillantes, les rumeurs les plus *fantaisistes* se sont immédiatement mises à courir en U.R.S.S. L'homme de la *rue, qui ne croit pas qu'un haut* dirigeant puisse avoir un accident de la circulation, a commencé à parler d'attentat, voire à évoquer l'assassinat de Kirov (1). La réalité parait plus prosaïque. Selon des sources concordantes, la voiture dans laquelle avait pris place Macherov a *percuté à vive* allure, dans la banlieue de Minsk, un camion transportant des *pommes de terre et s'est encastrée* sous la remorque. Les trois occupants du véhicule ont été tués. Tout le monde a cependant remarqué — sans pouvoir donner d'explication politique — qu'aucun de ses pairs n'a assisté aux funérailles de Piotr Macherov.

*Il n'est pas exclu que son successeur* à la tête du parti biélorusse, M. Tikhon Kisselev, soit appelé à siéger en tant que suppléant au bureau politique au cours de cette session plénière du comité central. La Biélorussie est traditionnellement représentée dans l'instance suprême du parti, mais ce n'est pas obligatoire. Le nombre des places au B.P. n'étant *pas fixé, M. Kisselev peut* aussi faire antichambre, au moins jusqu'au vingt-sixième congrès.

*Des changements plus* importants dans la direction soviétique constitueraient une surprise, car il n'est pas de règle que des décisions personnelles soient prises à la veille d'un congrès qui, lui, devrait renouveler les organes dirigeants et pour le moins amorcer le processus de succession repoussé d'année en année.

### Une équipe vieillissante et malade

L'équipe vieillissante et malade qui entoure M. Brejnev — il est maintenant de plus en plus rare que le bureau politique apparaisse publiquement au complet — doit cependant faire face à des situations exigeant des décisions *rapides et un minimum d'imagination*. La session de printemps du comité central avait été con*sacrée à la politique étrangère, et* d'habitude, le plénum d'automne s'occupe de la situation économique. *Mais il est possible* que le C.C. prenne position sur la situation en Pologne, encore que les Soviétiques aient intérêt, dans la phase actuelle, à s'en tenir publiquement à un mutisme prudent.

A l'intérieur, l'U.R.S.S. se trouve confrontée à des problèmes qui ont toujours les mêmes noms : ralentissement du rythme de la croissance économique, faible productivité du travail, gaspillage de l'énergie et des matières premières, pénurie de main-d'œuvre, désorganisation des transports et de la distribution, etc. La lecture de la presse, dont l'une des *fonctions* est de dénoncer les erreurs de gestion, les manquements à la discipline du plan, les absurdités de l'appareil bureaucratique, n'est pas très reconfortante.

C'est l'impression que l'on retire aussi des conversations avec des responsables économiques, des « technocrates » soucieux d'efficacité, ou des simples citoyens contraints à plusieurs heures de queue quotidiennes pour acheter les produits de première nécessité. *Beaucoup pensent que « cela ne peut plus continuer comme ça »*, qu'il ne faut pas se contenter de parler de réforme économique, qu'il faut au moins commencer par appliquer les décisions de l'année dernière. Mais *les réticences sont encore très fortes dans* l'appareil du parti, dans les ministères centraux, dans l'administration du plan, qui ont peur de se voir déchargés d'une partie de leurs prérogatives.

Tout en augmentant l'autonomie comptable des entreprises, la « réforme économique » de 1979 prévoyait un renforcement de la centralisation du plan. *Mais* les fonctionnaires du Gosplan savent qu'il y a une logique et une dynamique de l'autonomie. Ils comprennent que si de nouveaux indicateurs, tel celui de la production nette ou valeur ajoutée, sont utilisés pour contrôler les résultats des entreprises, les pouvoirs du plan central vont à terme s'en trouver diminués.

Dans *Kommounist*, la revue théorique du comité central, un expert du Gosplan prêche pour *le retour aux « indices en natures »*, qui n'ont d'ailleurs jamais été complètement abandonnés. Il s'élève contre le « *fétichisme* » des indices de coût de la production introduits depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis la première réforme économique de l'ère Brejnev. Combat d'arrière-garde ? Il faut attendre pour en juger de connaître le projet du XI[e] plan quinquennal (1981-1985) qui sera adopté par le prochain congrès et dont les grandes *lignes circulent déjà dans les* ministères, mais l'introduction d'une gestion plus moderne de l'économie ne se fera en tout état de cause que très progressivement.

Autre débat qui ne date pas d'hier, mais qui n'a jamais été tranché : le rôle respectif du parti, des entreprises et des organes gouvernementaux dans la ges*tion de l'économie et de la vie* publique en général. En principe, le parti devrait avoir un rôle *d'animation et de contrôle et non* un rôle d'exécution. En pratique rien ne se fait sans l'accord du secrétaire du parti, à quelque échelon que ce soit. La *Pravda* vient de publier un article du secrétaire de l'Obkom d'Irkoutsk qui, tout en se félicitant de ce que les travailleurs s'adressent au parti pour exposer leurs griefs, se plaint du « torrent de lettres et de télégrammes » qu'il reçoit à propos de la moindre affaire.

### Un taux de croissance modeste

Dans le domaine strictement économique, le vingtième plan devrait reprendre les lignes de force du quinquennat qui s'achève : efficacité et qualité du travail, développement intensif, économie d'énergie, de métal, de main-d'œuvre (avec fixation de plafonds par secteurs et par entreprises). En agriculture l'accent sera mis sur la mécanisation et la « chimisation », sur l'intégration agriculture-industrie par la *création de complexes agro-alimentaires*.

D'après des indications concordantes, la question de *l'ouverture* à l'Occident est largement discutée à la direction du gouvernement. Certains responsables, surtout dans les ministères techniques, considèrent que la politique des années 1970 a rendu l'U.R.S.S. trop dépendante de la technologie occidentale et qu'il convient de limiter, sinon les échanges, du moins leur progression, quitte à accepter une croissance plus modérée. L'embargo américain leur donne quelques arguments alors que, contrairement aux belles déclarations sur le renforcement des liens avec les pays frères, c'est avec le monde capitaliste que le commerce extérieur soviétique se développe le plus rapidement.

Les taux de croissance du prochain quinquennat seront cer*tainement modestes*. Déjà les objectifs du dixième plan n'ont pas été atteints, tant en ce qui concerne *l'augmentation de* la production industrielle (4,7 % par an en moyenne contre 6,3 % dans *l'hypothèse* basse du plan) que la hausse de la productivité. Même si le onzième plan affiche un taux supérieur, la croissance de l'industrie soviétique ne devrait pas dépasser réellement 4 % au cours des cinq prochaines années, celle du revenu national se situant autour de 2 %.

Pour l'agriculture, l'objectif de la récolte des céréales devrait être porté à *quelque 240 millions* de tonnes, alors que la moyenne de ce quinquennat tourne autour de 209. Après la récolte exceptionnelle de 1978 (237 millions de tonnes), 1979 a été médiocre (179 millions), et cette année ne devrait pas être bien meilleure.

Avec l'utilisation d'une partie des stocks et des importations en provenance d'Australie, d'Argentine, *du Canada, etc.*, l'U.R.S.S. a pu faire face pendant cette campagne à l'embargo américain. Il n'est pas sûr qu'il en *aille* de même en 1980/1981. Un déficit en céréales de 6 à 7 millions de tonnes, correspondant à 10 % des besoins pour la nourriture du bétail, aurait des conséquences immédiates sur la production de viande, déjà insuffisante avec 15 *millions* de tonnes. En 1961, Krouchtchev avait prév uune production de 30 à 32 millions de tonnes *pour 1980*.

Plus modestse, les dirigeants soviétiques actuels comptent sur 19,5 millions de tonnes en *1985*. Mais ce ne sera pas encore assez pour satisfaire les besoins d'une population dont les habitudes de consommation *ont* évolué avec le niveau de vie.

Il faut toujours faire la queue pour la viande, pour le fromage et *certains* autres *produits* laitiers, même à Moscou, pourtant privilégiée par rapport aux autres *villes*. Cette année la récolte des pommes de terre est franchement mauvaise et, même au marché kolkhozien, il faut une grande patience pour en obtenir d'une médiocre qualité. Des bruits alarmistes courent sur une prochaine pénurie de sucre à la suite d'une mauvaise récolte de betteraves.

1980 n'a pas été faste. Dans le nord du pays, les cultures ont été *détruites par des inondations*, au sud par la sécheresse. Mais la sagesse populaire a déjà trouvé *les boucs émissaires. Ce sont les* Polonais, auxquels on livre de la viande, des pomems de terre, du sucre, etc., pour qu'ils se tiennent tranquilles. L'« explication » tombe trop bien pour n'avoir pas été inspirée en haut lieu.

DANIEL VERNET.

(1) Ancien secrétaire du parti à *Léningrad. Son assassinat en 1934 fut* à l'origine de la première grande épuration des opposants au régime stalinien.

# EUROPE

## Portugal

### L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 DÉCEMBRE

## M. Mario Soares retire son soutien au général Eanes et abandonne provisoirement la direction du P.S.

De notre correspondant

**Lisbonne. — Coup de théâtre au parti socialiste portugais : M. Mario Soares a retiré son appui à la candidature du général Eanes à l'élection présidentielle du 7 décembre. Désavoué par la commission nationale de son parti, il a abandonné les fonctions de secrétaire général du P.S. « pendant la durée de la campagne ».**

Au premier étage du siège du parti, place du Rato, cette prise de position du leader socialiste a fait l'effet d'une bombe. M. Soares avait joué, ces derniers jours encore, le rôle de modérateur auprès de ceux qui, au sein du P.S., protestaient le plus vigoureusement contre les déclarations du président Eanes. Celui-ci, lors d'une conférence de presse le 14 octobre, avait pris très brutalement ses distances avec les socialistes (et plus encore avec les communistes), tout en faisant un clin d'œil appuyé à la coalition de centre-droit de l'actuel premier ministre, M. Sa Carneiro, l'Alliance démocratique (A.D.) : « *Y a-t-il des contradictions sur le plan des principes entre le président de la République et l'Alliance démocratique ? Je vous réponds que non. Nos conceptions politiques, nos modèles de société sont assez semblables. Je dirai même qu'ils sont identiques* », avait affirmé le président Eanes.

Invité à déjeuner à Belem le jeudi 16 octobre, le leader socialiste faisait part au général Eanes de son mécontentement. « *Ils ont d'abord cassé toute la vaisselle, puis ils ont essayé de recoller les morceaux* », nous disait, parlant de cette réunion, une personnalité proche de la présidence de la République. Signe d'un compromis ? Dans son édition du vendredi, l'hebdomadaire de gauche *O Jornal* publiait une interview du président de la République et un article de M. Soares. « *Je m'identifie à la social-démocratie et au socialisme démocratique* », déclarait, dans cette interview, le général Eanes. M. Soares lançait, de son côté, un appel au calme. Pourquoi M. Soares a-t-il changé si brusquement d'attitude ? Personne ne le sait. Le secrétaire général du P.S. s'est abstenu de donner des explications à ce sujet.

La réunion de la commission nationale du P.S., s'est déroulée dans un climat dramatique. Le dimanche 19 octobre, la question de l'appui au général Eanes était soumise au vote : 87 dirigeants socialistes se sont prononcés pour, 43 ont voté contre et 8 se sont abstenus. Pour la première fois dans l'histoire du P.S., M. Soares était battu. Il n'a été suivi que par un courant du parti, appelé « historique » et animé par M. Alegre, ainsi que par les amis de M. Gonelha, président de la fondation Fontana. En revanche, il a été très durement critiqué par des dirigeants très connus comme MM. Zenha, Reis, Sampaio et Constancio. Ceux-ci ont considéré que M. Soares avait déclenché la crise au sein du P.S. au moment le plus délicat. Ils l'ont accusé, d'autre part, d'avoir refusé l'appui au général Eanes sans pour autant présenter une solution de rechange.

Dimanche soir, les rumeurs les plus contradictoires circulaient dans les milieux politiques. D'après certaines personnalités, M. Soares aurait joué un coup à la « Felipe Gonzalez » du nom du leader socialiste espagnol. Estimant que le général Eanes serait inévitablement battu, il aurait pris ses distances pour revenir en force l'année prochaine, écrasant ses adversaires au sein du parti. D'autres affirment que M. Soares se retire afin de provoquer une réaction violente à la base du parti, qui viendrait en masse lui demander de se présenter lui-même à l'élection présidentielle. De façon significative, le parti socialiste révolutionnaire, une petite formation trotskiste qui a obtenu 1 % des voix aux législatives, a déjà pris l'initiative de recueillir des signatures d'appui à la candidature du secrétaire général du P.S. à la présidence de la République.

L'attitude de M. Soares est lourde de conséquences. Les divisions auront tendance à s'accentuer au P.S., tandis que la réélection du général Eanes est encore plus compromise. L'éloignement de M. Soares peut entraîner en effet un large mouvement d'abstention à gauche. Or, d'après la loi portugaise, le président de la République doit être élu à la majorité absolue des suffrages exprimés.

« *M. Soares s'est politiquement suicidé* », nous déclarait un dirigeant socialiste membre du secrétariat national du parti. « *Au cas où le général Eanes l'emporterait*, expliquait-il, *on ne voit pas très bien comment M. Soares pourrait revenir ; si le général Eanes est battu, M. Soares sera accusé d'être le premier responsable de son échec.* »

Au siège de la commission d'appui à la réélection du chef de l'Etat le climat était lourd. « *Vendredi soir encore le problème paraissait réglé* », confiait le porte-parole de la commission, qui ne cachait pas sa perplexité. Dès que la nouvelle a été connue, le général Eanes a fait appel aux bons services du lieutenant-colonel Melo Antunes auprès de M. Soares. Mais la démarche a été inutile.

JOSE REBELO.



## Belgique

### LES PARTIS DE LA MAJORITÉ AUTORISENT M. MARTENS A CONSTITUER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

*(De notre correspondant.)*

Bruxelles. — M. Wilfried Martens a obtenu, le dimanche 19 octobre, le feu vert des quatre partis de la nouvelle majorité pour la constitution d'un nouveau gouvernement. Sociaux chrétiens flamands et francophones du C.V.P. et du P.S.C. et socialistes flamands et francophones du P.S. et du S.P. ont approuvé le programme gouvernemental élaboré la semaine dernière. Les quatre congrès ont cependant mis l'accent sur la résignation : aucune des formations n'est entièrement satisfaite, aucune surtout n'est heureuse de devoir proposer l'austérité et la « modération des revenus » à ses électeurs.




# DIPLOMATIE

### PREMIER MINISTRE DU CAP-VERT

## M. Pedro Pires fait une visite officielle à Paris

**M. Pedro Pires, premier ministre du Cap-Vert, entame, ce lundi 20 octobre, une visite officielle de quarante-huit heures en France au cours de laquelle il sera reçu, mardi, par M. Barre. Il est, ce lundi, l'hôte de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.**

Victime depuis treize ans de la sécheresse, l'archipel du Cap Vert (dix îles et huit îlots situés dans l'océan Atlantique, au large du Sénégal) a « *besoin d'une aide économique importante pour faire redémarrer son développement* », ainsi que l'a déclaré M. Pires, avant de quitter Praïa pour Paris. Qualifiées de « *bonnes* » par les officiels français, les relations entre les deux capitales se sont resserrées depuis trois ans. Le Cap Vert était représenté au sommet franco-africain de Nice, en mai, et de premiers accords de coopération ont été passés en 1976.

Le Cap Vert ne se situe toutefois qu'au trentième rang parmi les clients sub-sahariens de la France et au quarante et unième parmi les fournisseurs. En 1980, l'ensemble des interventions françaises (opérations de la Caisse centrale comprises) s'est élevé à 40 millions de francs. La commission mixte franco-capverdienne se réunira mercredi et jeudi à Paris pour étudier un nouveau programme à cet archipel dénué de ressources, peuplé de 310 000 habitants et qui se classe parmi les vingt Etats les plus pauvres de la planète.

### UN ANCIEN RÉSISTANT

*Né en 1934 M. Pedro Rodrigues Pires a acquis une formation militaire au sein de l'armée portugaise avant de participer, à compter de 1963, à l'insurrection armée du PAIGC (Parti de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert) en Guinée-Bissau. Il joue un rôle assez important, pendant les dix années de guerre, pour être promu commandant et, lors de l'indépendance de la Guinée-Bissau (septembre 1973), se retrouver commissaire d'Etat adjoint aux Forces armées révolutionnaires du peuple.*

*M. Piers regagne alors l'archipel du Cap-Vert — il est originaire de l'île de Fogo — pour y préparer, sous l'égide du PAIGC, l'indépendance, qui sera proclamée le 6 juillet 1975. Il accède alors aux fonctions de premier ministre, la présidence de la République du Cap-Vert revenant à M. Aristidès Pereira, lequel avait participé, en 1956, aux côtés d'Amilcar Cabral, à la fondation du PAIGC. Le commandant Pires est demeuré depuis, le numéro quatre du parti et préside le Conseil national du Cap-Vert. Il parle le français et a séjourné à plusieurs reprises en France*

### L'OTAN INVITE LA GRÈCE A REPRENDRE SA PLACE DANS LE COMMANDEMENT MILITAIRE INTÉGRÉ

M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a annoncé, ce lundi 20 octobre, que le comité des plans de défense de l'organisation « *approuve le retour des forces grecques au sein du commandement militaire intégré* ». Il s'agit de la mise en application de la « formule » du général Rogers, commandant suprême des forces atlantiques en Europe, qui a, d'ores et déjà, été acceptée par Athènes et Ankara (*le Monde* du 18 octobre). M. Caramanlis avait retiré son pays du commandement militaire intégré en août 1974 pour protester contre l'attitude de l'OTAN lors du débarquement des forces turques à Chypre.

Par ailleurs, parlant au Club de la presse d'Europe 1 dans une émission diffusée dimanche 19 octobre (mais enregistrée vendredi), M. Luns a déclaré : « *Une invasion soviétique de la Pologne est possible. Cela dit, je n'y crois pas (...). Je ne crois pas que l'Union soviétique le fera dans les circonstances actuelles. Je crois que ce qui s'est passé en Afghanistan joue en faveur de la Pologne.* »

M. Luns a souligné pourtant que l'U.R.S.S. a « *les moyens* » d'attaquer, que « *ses intentions peuvent changer très vite* », et que les Soviétiques profiteraient « *de toutes les occasions qui, sans leur faire courir trop de risques, leur permettront de réaliser, à courte ou plus longue échéance — je crois personnellement à très longue échéance, — ce qui est le but de l'Union soviétique, à savoir : propager leur paradis sur tout le globe* ». — (*A.F.P.*)

## La visite du président Karmal à Moscou n'a fait apparaître aucune volonté nouvelle de règlement du conflit

**Un complot militaire visant à déposer le gouvernement Karmal aurait été déjoué le 14 octobre à Kaboul, selon des informations de source occidentale parvenues à New-Delhi et rapportées par l'agence Associated Press. Des chars soviétiques auraient alors encerclé la principale garnison proche de la capitale afghane et des échanges de tirs auraient eu lieu (« le Monde » du 17 octobre).**

**D'autre part, les autorités ont remis en liberté, le 19 octobre, trois cent quarante « contre-révolutionnaires repentis », a indiqué l'agence Tass.**

De notre correspondant

Moscou. — Alors que M. Babrak Karmal poursuit son séjour en U.R.S.S., la déclaration commune soviéto-afghane, signée dès le jour de l'arrivée à Moscou du président afghan, a été rendue publique le dimanche 19 octobre. Elle confirme que la position du Kremlin sur un règlement de la question afghane n'a pas changé, même si l'emploi de certaines expressions pouvait laisser penser que les Soviétiques ne sont pas totalement imperméables à l'idée d'un « calendrier » d'évacuation de leurs troupes, sous certaines conditions bien entendu.

Le terme de « calendrier » est même employé pour la première fois dans la traduction française diffusée par Tass de la déclaration commune. Le gouvernement français avait demandé à l'U.R.S.S. de présenter ce « calendrier », dès le mois de janvier, lorsque M. Kornienko, vice-ministre des affaires étrangères, était venu à Paris expliquer à M. François-Poncet la position de son gouvernement. L'idée avait été alors rejetée par Moscou.

### Les conditions posées par les Soviétiques

Il ne semble pas que son attitude se soit assouplie, car le texte soviétique reste beaucoup plus vague. Il n'y est question que « *des délais du retrait du contingent limité des troupes soviétiques se trouvant en Afghanistan* », formule qui rappelle celle employée à la fin du mois de mai par M. Brejnev, après les propositions de règlement présentées par Kaboul. Le chef de l'Etat et du parti soviétiques parlait alors « *des délais du début du retrait (...)* ».

La déclaration soviéto-afghane précise d'ailleurs que cette question des délais peut être examinée « *dans le contexte du règlement politique, et pas avant que l'agression contre l'Afghanistan n'ait complètement cessé et que des garanties aient été données contre toute reprise des activités subversives de l'étranger contre le peuple afghan et son gouvernement* ». Autrement dit, ce n'est qu'après que les conditions posées par les Soviétiques et leurs protégés auront été acceptées et satisfaites que l'on pourra commencer à parler du début du retrait de l'armée rouge. On ne saurait être plus net.

Dans une allocution à la télévision soviétique, M. Karmal a déclaré que, « *malgré leur nombre peu important, les soldats et les officiers soviétiques accomplissaient courageusement, sans réserve et avec dévouement leur devoir internationaliste* ». M. Brejnev a rappelé que « *le processus révolutionnaire en Afghanistan est irréversible* », que le temps « *travaille pour l'Afghanistan révolutionnaire* » et que l'U.R.S.S. défendra la sécurité « *des deux Etats* ».

La situation apparaît totalement bloquée. Dans aucun des textes ou discours publiés à l'occasion de la visite de M. Karmal, la moindre trace d'ouverture n'est perceptible. Les dirigeants soviétiques peuvent estimer qu'ayant réussi à « *marginaliser* » politiquement le conflit, ils ont les mains plus libres pour le régler militairement.

D. V.

# AFRIQUE

## Sénégal

### *Les rumeurs de retrait de M. Senghor*

## « Le chasseur qui guette ne tousse pas... »

De notre correspondant

Dakar. — Selon des informations de bonne source, le président Senghor pourrait renoncer prochainement à ses fonctions de président de la République, en faveur de celui qui est considéré depuis une dizaine d'années déjà comme son dauphin, le premier ministre M. Abdou Diouf.

Aux termes de la Constitution sénégalaise, modifiée dans ce but en avril 1976, le premier ministre succède automatiquement au chef de l'Etat jusqu'à la fin du mandat en cours, sans avoir à se présenter d'ici là devant les électeurs, en cas de décès, d'empêchement ou de démission de ce dernier. Or, assure-t-on depuis quelque temps dans les milieux généralement bien informés de Dakar, M. Senghor pourrait annoncer sa décision de se retirer à l'occasion de son traditionnel message de fin d'année, le 31 décembre prochain, et son remplacement à la tête de l'Etat par M. Abdou Diouf pourrait devenir effectif, au plus tard le 3 avril, veille de la célébration du vingt et unième anniversaire de l'Indépendance, soit à deux ans jour pour jour de la fin du présent quinquennat. Mais, ajoute-t-on, il est probable que, dans ce cas, tout en démissionnant de son poste de président de la République, il conservera néanmoins, pendant quelque temps encore, la haute main sur la formation gouvernementale, le parti socialiste, pour, d'une part, aider son successeur à consolider son autorité personnelle et à gagner les élections de février 1983, et, d'autre part, continuer à jouer lui-même un certain rôle sur la scène internationale, notamment par l'intermédiaire de l'Internationale socialiste, dont il est vice-président.

Au-delà des considérations tenant à son âge — il est né en 1906 — et à son souci de parachever son œuvre littéraire, le président Senghor se rendrait compte, selon plusieurs personnalités, que le crédit politique de son dauphin risque de s'user dangereusement si celui-ci doit être maintenu longtemps encore dans l'inconfortable position d'attente qui est la sienne actuellement. Celle-ci lui interdit, dans la plupart des cas, d'imprimer sa marque propre à la marche des affaires de l'Etat, même si la quasi-totalité des grands dossiers relève d'ores et déjà de sa responsabilité personnelle.

En outre, le calme social et politique qui continue à prévaloir pour le moment au Sénégal, malgré les graves difficultés économiques et financières de ces derniers mois et les rigueurs du plan de redressement mis en œuvre pour y faire face, permet d'envisager avec une relative sérénité d'éventuelles mutations.

Il reste, cependant, que, jusqu'à présent, M. Senghor n'a toujours pas fait savoir ce qu'il pense de ces spéculations, en tout cas de façon officielle. Il demeure donc tout à fait libre de les infirmer, s'il l'estime nécessaire. Il fera certainement en sorte de préserver jusqu'au dernier moment sa liberté de choix. « *Le chasseur qui guette ne tousse pas* », se plaît-il à dire.

PIERRE BIARNÈS.

# A TRAVERS LE MONDE

## Chine

- TRENTE ET UN MOINES BOUDDHISTES ONT ETE ORDONNES à Pékin, au début du mois d'octobre. Selon *le Quotidien de Pékin*, cette ordination est la première depuis la révolution culturelle. — (*A.F.P.*)

## Cuba

- LES RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS. — Le gouvernement cubain semble désireux de rétablir des relations normales avec les Etats-Unis, a déclaré dimanche 19 octobre, dans une interview au *New York Times*, le sénateur républicain du Connecticut, M. Lowell Wicker, qui est rentré aux Etats-Unis samedi, à l'issue d'une visite d'une semaine à La Havane. M. Wicker, qui a eu plusieurs longues conversations avec M. Fidel Castro, est convaincu que la récente décision cubaine de libérer tous les prisonniers américains de l'île n'est « *pas un incident isolé* », mais fait partie d'une « *tendance générale* ».
- DÉFECTION DE CINQ CUBAINS. — Cinq ressortissants cubains, quatre étudiants et la mère de l'un d'eux, qui voyageaient à bord d'un avion de l'Aeroflot effectuant la liaison La Havane - Moscou, sont descendus samedi 18 octobre à l'escale de Lisbonne et ont demandé des visas pour se rendre aux Etats-Unis. Un porte-parole de l'ambassade américaine dans la capitale portugaise a indiqué qu'ils étaient considérés comme « *réfugiés* » et que leur cas serait « *analysé individuellement* ». — (*A.F.P.*)

## Etats-Unis

- MEETING NAZI INTERROMPU PAR DES CONTRE-MANIFESTANTS. — Onze orateurs du parti nazi américain, qui tenaient une réunion autorisée à Evanston (Illinois), dimanche 19 octobre, ont été mis en fuite par plus de deux mille contre-manifestants, juifs pour la plupart. Une dizaine de ces derniers ont été appréhendés pour avoir franchi le cordon formé par deux cents policiers qui protégeaient les orateurs nazis, vêtus de chemises brunes. — (*A.F.P.*)

## Éthiopie

- OFFENSIVE SOMALIENNE EN OGADEN. — Les troupes éthiopiennes ont repoussé récemment une offensive somalienne dans la province de Dalé (sud-est du pays), faisant cinq cents morts parmi les « envahisseurs », a annoncé samedi 18 octobre la radio éthiopienne, en précisant que cette offensive a eu lieu entre le 18 septembre et le 4 octobre. — (*A.F.P.*)

## Irlande du Nord

- LES DETENUS REPUBLICAINS DECIDENT UNE GREVE DE LA FAIM. — Les militants républicains incarcérés dans les prisons de Maze et de Long-Kesh ont décidé de commencer une grève de la faim à partir du 25 octobre pour que leur soit à nouveau accordé le statut de prisonnier politique, aboli depuis 1976. — (*A.F.P.*)

## Namibie

- DELEGATION DES NATIONS UNIES EN AFRIQUE DU SUD. — M. Brian Urquhart, secrétaire général adjoint de l'ONU, est arrivé samedi 18 octobre à Johannesburg, à la tête d'une délégation chargée de tenter de dénouer le conflit namibien. M. Urquhart a confirmé qu'il prendrait contact avec l'administration mise en place par Pretoria à Windhoek, où un porte-parole militaire a annoncé, samedi, que huit partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) avaient été tués la semaine dernière, portant à mille deux cent quatre-vingt-trois les pertes du mouvement nationaliste namibien depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)

## Philippines

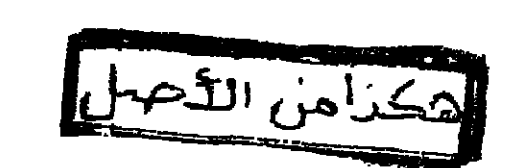
- M. FERDINAND MARCOS ECHAPPE A UN ATTENTAT. — Une bombe a explosé dimanche 19 octobre à Manille, dans une salle où M. Marcos, le président des Philippines, prononçait une allocution à l'ouverture de la conférence de la Société américaine des agents de voyages. L'attentat, qui a fait une vingtaine de blessés, a été revendiqué par le Mouvement de libération du 6 avril, groupement de guérilla urbaine qui, selon les autorités, est responsable de la vague d'attentats qui a déferlé sur les Philippines depuis la fin du mois d'août. — (*A.F.P., U.P.I., A.P.*)

## Tchad

- ECHEC DE LA CONFERENCE DE LOME. — Aucun accord n'a pu être obtenu dimanche 19 octobre à Lomé entre les protagonistes tchadiens réunis en « conférence de la paix » (*le Monde* daté 19-20 octobre). M. Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., a simplement précisé que les travaux du sous-comité *ad hoc* de l'Organisation panafricaine devaient se poursuivre au niveau des ministres des affaires étrangères. — (*A.F.P.*)

## Zimbabwe

- RETABLISSEMENT DU CONTROLE DE LA PRESSE. — Le gouvernement du Zimbabwe a annoncé, dimanche 19 octobre, que des mesures seraient prises contre les journalistes étrangers jugés « *indésirables et irresponsables* ». Les permis temporaires de travail, qui avaient été supprimés à l'occasion de l'indépendance, ont été rétablis. — (*A.F.P.*)



# TANZANIE : le socialisme en pointillé

*(Suite de la première page.)*

Les progrès réalisés, certes, légitimaient, à eux seuls, le *« bon choix »* effectué naguère à Arusha. Mais ils étaient replacés, en toute relativité, dans leur perspective historique. L'avènement du socialisme, c'était entendu, serait l'affaire *de plusieurs générations*, une entreprise pour longtemps inaboutie, un idéal en pointillé.

*Cédant à son goût de la métaphore*, le *mwalimu* (maître d'école), ajoutait, plus récemment : *« Il y a un temps pour planter et un pour récolter. J'ai peur que, pour nous, ce soit encore l'époque des semailles. »*

Confession clairvoyante d'un visionnaire dégrisé ou modestie excessive, propre à désarmer à l'avance des esprits malveillants? *Sans doute entre-t-il une part de* ruse dans ce recours salutaire à l'humilité politique. En admettant qu'il s'est attelé à une œuvre de très longue haleine, en convenant lui-même, avant tout autre, que la construction du socialisme — justification suprême pourtant de la voie empruntée — débordera largement sur le prochain siècle, ce fin stratège amadoue plus aisément les bailleurs de fonds étrangers — ils sont nombreux — que l'expérience tanzanienne intéresse ou captive. Ses efforts obstinés attirent la sympathie. L'objectif à atteindre est relégué si loin qu'il s'en *trouve mythifié, à l'abri de tout* jugement immédiat. Dresse-t-on le bilan d'une utopie? Assurément, chez M. Nyerere, l'autocritique est une thérapie à maints usages.

Il reste que le *mwalimu* a fait la part, plus clairement que d'autres dirigeants africains, entre le souhaitable et le possible. Les réussites et les actuels déboires du régime, il convient de les apprécier d'abord dans le domaine agricole. Non seulement parce que neuf Tanzaniens sur dix travaillent encore la terre, à *la houe d'ailleurs presque tou*jours. Mais surtout — et c'est justice — parce que les dirigeants ont fait eux-mêmes de l'unité villageoise le lieu privilégié de leur stratégie politique et du développement rural l'inspiration première de leur combat, le baromètre de leur expérience.

Quelle tentative tiers-mondiste a fait couler plus d'encre que *l'ujamaa* tanzanien? A mi-chemin entre les kibboutzim israéliens et les communes chinoises, mais renouant *avant tout* avec les valeurs collectives précoloniales, la doctrine *« ujamaa »* (en swahili, « famille », au sens *large), visait à créer des villages* autogérés cellules de base d'un socialisme agraire unique en Afrique. Dans l'esprit de M. Nyerere, le concept d'*ujamaa* allait de pair avec une notion sœur, *Kujitegemea* (« compter sur ses propres forces »), qu'on a souvent traduite par autosuffisance. Produit d'un double rejet, du capitalisme et du socialisme doctrinaire, *l'ujamaa*, en son modèle initial — et fort ambitieux, — prévoyait la mise en commun des terres et l'utilisation collective des services sociaux.

Le projet originel a sombré. Nourrissant quelques illusions, les dirigeants tanzaniens avaient paru croire en la multiplication quasi spontanée des unités *ujamaa*. *La vertu de l'exemple et l'effet* de persuasion, pensaient-ils, balaieraient obstacles et réticences. Sérieuse erreur d'appréciation. Au terme de la phase de regroupement volontaire des villages, le domaine de production collective regroupait tout juste 2 % des terres cultivées. C'était l'échec, indéniable. Le régime eut alors une crispation autoritaire. En 1971, la *politique de regroupement devint* obligatoire. Des cadres trop zélés l'appliquèrent parfois *manu militari*.

## Les « villages de développement »

Les abus de pouvoir commis à l'époque contre les récalcitrants — et officiellement admis depuis — ont quelque peu terni l'image du régime. Au printemps dernier, le gouvernement annonçait le *dédommagement cash* de treize mille paysans dont maisons et cultures avaient été détruites lors d'une opération *ujamaa* conduite par la force. Face aux résistances paysannes, à ces *« blocages mentaux »*, que M. Nyerere devait déplorer plus tard, le *régime réduisit ses ambitions*. Accéléré à partir de 1973, le programme de « villagisation » mit *sous l'éteignoir la collectivisation* des terres.

Qu'en est-il aujourd'hui ? L'autogestion rurale ? En désignant d'office plusieurs milliers de *« villages managers »* possédant les compétences requises, le gouvernement l'a implicitement condamné, du moins à court terme. L'autogestion, par nature, ne s'im*pose pas de l'extérieur. Le socialisme* agraire ? Si l'existence d'un champ communautaire constitue la règle, les obligations qui en découlent sont légères. Pour le paysan, une seule contrainte : consacrer trois matinées par semaine à la production villageoise. Sur le champ communautaire, le paysan s'acquitte de sa quote-part, en échange des services (eau potable, éducation, santé) que lui procure l'appartenance au « village de développement ». Tout en réservant l'essentiel de son *temps* et *de son énergie au lopin familial*.

Selon les derniers chiffres publiés en juin, 87 Tanzaniens sur 100 vivent dans près de 8 300 « villages de développement », que *la terminologie officielle continue* d'appeler *ujamaa*. En fait, les authentiques villages *ujamaa* sont une douzaine à peine (même Butiama, le village natal du président, ne mérite pas ce label). Tel est le décompte effectué par *l'agronome* René Dumont, qui, douze ans après une première enquête — et à la demande de M. Nyerere, — a sillonné l'an dernier, pendant trois mois, la Tan*zanie en tous sens*.

Dans son rapport, René Dumont, tout en exprimant sa sympathie pour la démarche politique de M. Neyrere, critique sans ménagement les programme de « villagisation » : les villages sont trop grands, trop éloignés les uns des autres (deux cent cinquante familles formeraient la population idéale) ; leur *implantation, souvent mal* préparée, a ignoré les données écologiques et leurs incidences agricoles (fertilité des sols, possibilité d'irrigation) ; la mise en jachère est mal respectée ; la femme, en charge de nombreuses tâches familiales, est la première victime de ces erreurs de planification.

D'autres reproches sont plus « politiques » ; absence de consultation préalable de la population ; prise en compte insuffisante de l'individualisme paysan ; délégations de pouvoir au profit de la base trop formelles. *« Le socialisme a été imposé d'en haut, du président vers les masses,* note l'agronome. *Celles-ci n'étaient pas du tout convaincues de sa nécessité. Les paysans préfèrent de très loin travailler leur propre parcelle que le champ communautaire (...). Les villageois n'ont toujours pas de pouvoir réel. Ils ne sont pas représentés au sein des instances suprêmes du parti, dominées par les gens de la ville. En Tanzanie, le vrai problème est celui du pouvoir paysan. »* Là réside, selon René Dumont, l'origine des revers agricoles du moment.

## Des paysans « démobilisés »

Si bien des Tanzaniens — citadins notamment — sont mal nourris, aucun ne souffre de la *famine, familière à leurs frères* d'Afrique orientale. Depuis l'indépendance, le régime a eu pour juste souci prioritaire d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la masse paysanne. En dépit des caprices atmosphériques, celle-ci *fut garantie*, bon an mal an, jusqu'en 1979. Mais il négligea, dans le même temps, les cultures d'exportation par une méprise fréquente dans le tiers-monde. Ainsi, la croissance agricole régulière — dépassant parfois 10 % — profita, pour l'essentiel, au secteur de subsistance. Les cultures industrielles, pourvoyeuses de devises, tantôt déclinent (café, sisal, cajou), tantôt végètent (coton, *tabac). Seul le thé progresse sen*siblement.

Cet étiolement a des raisons multiples, souvent dénoncées — mais trop tard — par les dirigeants eux-mêmes, et sur lesquelles on bute sans cesse, en Tanzanie, comme ailleurs en Afrique. En tête, figure le dédain du producteur, sous-payé par l'organisme étatique acheteur de la récolte. Sans profit pour lui-même et pour sa famille, aucun villageois ne produit, si ce n'est sous la contrainte. Il est donc bien vite *« démobilisé »*. Nul régime, fût-il bien intentionné, *ne peut faire fi de cette règle d'or* du comportement paysan.

Il y a d'autres facteurs aggravants. Le manque d'entrepôts limite les capacités de stockage. Grâce à un financement international, le gouvernement va mettre en place un réseau de silos céréaliers. Faute de devises, il ne peut, en revanche, importer suffisamment d'engrais. Les pièces détachées font défaut. Sur les plantations de sisal, moins de deux tracteurs sur trois fonctionnent. Sur celles de tabac, un véhicule *Land Rover sur dix* est opérationnel. Un expert agronome estime qu'on les remplacerait avantageusement par des motocyclettes, au coût seize fois moindre...

A tout cela s'ajoutent le manque de soins apporté aux cultures, la pénurie de techniciens ou leur *formation* bâclée. On ne compte qu'un agent d'exploitation du *tabac pour trois cent cinquante* fermiers. Selon des chiffres officiels, 10 % seulement des terres arables sont exploitées, 3 % étant irriguées. Les huileries *« tournent »* à 25 % de leur capacité. Le déclin des cultures d'exportation, estime un rapport américain, représente un manque à gagner annuel de 150 millions de dollars. Baisse en quantité mais aussi en qualité. *Six sacs de café sur dix sont* considérés par les acheteurs comme *« fermentés »*.

Lorsque rôde le spectre de la faim, il faut bien se montrer moins *« intégriste »*. Selon une récente étude commandée à la F.A.O. *par le ministère de l'agri*culture, la sécheresse a réduit de 40 % la prochaine récolte de maïs. Au printemps dernier, la Tanzanie avait lancé un S.O.S. aux pays occidentaux *(le Monde* du 3 avril). Les Etats-Unis ont fourni du maïs, le Japon du riz, le Canada et l'Australie du blé. Cette année, seul le sucre suffira aux besoins. Les faiblesses recensées plus haut expliquent aussi largement le déclin de la production alimentaire. Pour régler la note céréalière, le gouvernement devra puiser dans ses maigres réserves en devises. En année d'élections — elles auront *lieu le 26 octobre, — il est mal*venu de demander au paysan de manger du manioc. Alors, foin des principes ! S'adressant à un auditoire villageois, le président Nyerere lançait récemment : *« Si on me dit que nous n'avons pas de nourriture et que l'Afrique du Sud est le seul pays qui puisse nous en fournir, je la lui achèterai. »* Manière de reconnaître — en toute honnêteté — que, pour la bonne cause, la Tanzanie serait prête à traiter avec le diable.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Prochain article :
**UN VISIONNAIRE HARCELÉ PAR L'INTENDANCE**

## Zambie

### LE CORRESPONDANT DE L'A.F.P. EST ARRÊTÉ

Le correspondant de l'Agence France-Presse à Lusaka, M. François Cros, a été appréhendé le vendredi 17 octobre, à son domicile. Selon l'agence Associated Press, qui fournit des détails sur cette arestation, le commissariat central de la capitale zambienne a confirmé samedi que M. Cros avait été interpellé et était détenu en vertu de la loi sur *« le maintien de la sécurité politique »*. Le journaliste aurait été arrêté vendredi avant l'aube. Son domicile aurait été fouillé.

Le *Times of Zambia*, quotidien de Lusaka, indique ce lundi, de son côté, que M. Cros était détenu pour des « motifs non révélés ». La direction générale de l'Agence France-Presse a fait savoir, pour sa part, qu'elle avait exprimé au ministère zambien des affaires étrangères sa *« vive inquiétude »*, *« exigeant de connaître les raisons de l'arrestation de M. Cros et demandant son immédiate libération »*.

Selon l'A.F.P., trois personnalités zambiennes auraient été, par ailleurs, arrêtées jeudi au cours de perquisitions nocturnes. Le ministre zambien de l'intérieur se serait refusé à confirmer l'arrestation de M. Mubanga, ministre de l'orientation nationale, au domicile duquel de nombreux policiers se sont présentés jeudi soir.

# PROCHE-ORIENT

## LA GUERRE DU GOLFE ET LE PROBLÈME DES OTAGES AMÉRICAINS

Alors que la situation des défenseurs d'Abadan et de Khorramchahr s'est nettement aggravée depuis deux jours, l'aviation irakienne a bombardé, samedi 18 octobre, pour la quatrième fois depuis le début du conflit, le complexe pétrochimique géant irano-japonais de Bandar-Khomeiny ; à Tokyo, la firme Mitsui annonce que la Persian Gulf Shipping Co a accepté le rapatriement au Japon de techniciens japonais qu'elle avait refusé jusqu'à présent. De leur côté, les Iraniens ont coulé, samedi, un navire de guerre à l'entrée du port de Fao, sur le Chatt-el-Arab, et bombardé les villes irakiennes de Souleimaniyeh (nord) et d'El Ouzaizah (centre), ainsi que Bagdad, frappée pour la cinquième fois en une semaine. A Téhéran, l'imam Khomeiny a donné l'ordre aux volontaires civils de rejoindre le front ouest, laissant entendre que la gravité de la situation pourrait le contraindre à proclamer le djihad (guerre sainte).

L'agence libyenne Jana rapporte que, dans son discours prononcé à l'occasion de l'Aid al Adha (fête du sacrifice), le colonel Kadhafi a violemment dénoncé la présence en Arabie Saoudite des avions-radars américains AWACS qui « profanent les cieux des Lieux saints musulmans ».

Sur le plan diplomatique, les Etats islamiques multiplient les efforts de conciliation. Le secrétaire général de la Conférence islamique, M. Habib Chatti, s'est rendu samedi à Téhéran et y a rencontré le président Bani Sadr. A Beyrouth, le dirigeant palestinien Abou Iyad a révélé, dans l'hebdomadaire de langue anglaise « Monday Morning Magazine », les quatre points du « plan de paix » proposé par l'O.L.P. : cessez-le-feu, retrait irakien unilatéral sur les frontières de l'accord d'Alger de 1975 ou du traité de Constantinople de 1913, accord iranien pour des négociations dans un pays neutre, et contrôle du retrait irakien par des pays islamiques et non alignés. Le dirigeant palestinien estime que l'Europe et les Etats-Unis espèrent une prolongation du conflit pour tirer profit de la reconstruction des deux pays.

Enfin, notre correspondant nous indique que la rencontre du président Chadli avec le premier ministre iranien, M. Ali Radjaï, qui faisait escale à Alger à son retour de New-York, n'a officiellement porté que sur la solidarité de l'Iran envers l'Algérie à la suite du séisme d'El Asnam, mais que l'Algérie a ainsi pu afirmer la sympathie qu'elle éprouve pour la cause iranienne sans paraitre manquer à la neutralité proclamée.

## L'aggravation de la situation militaire ne suffit pas à inciter l'Iran à se montrer conciliant envers les États-Unis

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le siège de Khorramchahr et d'Abadan par les troupes irakiennes est entré ce lundi 20 octobre dans son onzième jour. Bombes, obus et roquettes continuent à pleuvoir jour et nuit sur ces deux villes charnières du « triangle pétrolier », tandis que l'étau se resserre autour de la troisième, Ahwaz, menacée par deux colonnes de chars qui s'approchent de la capitale du Khouzistan simultanément du sud et de l'ouest.

La résistance à Khorramchahr vit peut-être ses dernières heures. Le port, tout autant qu'Abadan ce lundi matin, est entièrement encerclé par les forces adverses. Les défenseurs — quelques centaines de partisans au maximum — tendent vainement de refouler la nuée de commandos irakiens qui s'est abattue sur la ville. Des échanges à l'arme légère, des combats corps à corps se déroulent de rue en rue, de maison en maison, sur les barricades et dans les tranchées. Les guérilleros iraniens de Khorramchahr et Abadan ont lancé des appels angoissés : ils manquent d'eau, de nourriture, de munitions, d'armes adéquates. Impuissantes à leur venir en aide, les autorités se contentent d'évoquer leur « épopée » qu'elles comparent à celle de Kerbala (1) et incitent les « combattants héroïques » à aller jusqu'à boire, la conscience tranquille, le « doux sirop de la chehada » (le martyre).

Les croyants ne sont pourtant pas les seuls à mourir à Khorramchahr ou à Abadan. Les cercueils rapatriés dans les diverses villes d'Iran où des cérémonies funèbres se déroulent quotidiennement contiennent aussi les corps de militants de gauche ou d'extrême gauche : fedayin, moudjahidin, communistes. Un événement sans précédent et significatif de l'évolution intervenue dans les esprits depuis la guerre s'est produit cette semaine : des funérailles quasi nationales ont été organisées dans la ville de Semnan — à 50 kilomètres à l'est de Téhéran — pour Shariat Panahi, responsable de l'organisation du parti Toudeh au Khouzistan, tué dans un combat de rue à Khorramchahr.

Le parti communiste Toudeh profite de la conjoncture pour relancer son projet de Front populaire qu'il n'a cessé de proposer depuis le début de la révolution. Son organe central *Mardom* publiait dimanche, sous une manchette barrant sa première page, un appel à l'« *unité de tous les patriotes sans exclusive* » qui devrait précéder la conclusion d'un accord formel entre les diverses formations marxistes et musulmanes.

### Desfoul menacée

Si le projet communiste n'a aucune chance de se réaliser — du moins *dans un avenir prévisible*, — la conjoncture militaire qui s'aggrave de jour en jour, ne favorise pas l'aile « *modérée* » de la révolution islamique, tant au sein du clergé que parmi les nationalistes laïcs. Les dirigeants n'excluent plus en privé la chute de Khorramchahr et d'Abadan. La situation à Desfoul les inquiète au plus haut point : la ville et la base aérienne toute proche — cruciale pour la défense du Khouzistan dans son ensemble — sont prises en tenaille de l'ouest et du sud, par des colonnes irakiennes qui ont atteint des points distants d'une vingtaine de kilomètres de l'agglomération. Cela explique la présence à Desfoul, depuis une semaine, du président Bani Sadr, que les photos *de presse montrent en tenue militaire*, ainsi que de plusieurs membres du conseil supérieur de la défense.

Le chef d'Etat, pourtant de tempérament résolument optimiste, a brossé dimanche un sombre tableau de la situation. Il a admis pour la première fois que, comparées aux forces irakiennes, celles de la *République islamiques étaient « modestes »* et ne disposaient pas, comme l'adversaire, des moyens de compenser les pertes subies en armements, équipements et munitions. Il n'a évoqué ni « *la grande contre-offensive* » ni la « *victoire totale dans les quinze jours* » qu'il ne cessait d'annoncer il y a une dizaine de jours. Il compte désormais, a-t-il déclaré au personnel d'une base militaire au Khousistan, sur le « *courage, l'intelligence et les initiatives* » *des combattants*.

« *Le peuple iranien est à la croisée des chemins* » a déclaré pour sa part l'imam Khomeiny dans une déclaration radiotélévisée dimanche soir. La mine grave, l'octogénaire « Guide de la révolution » a adressé un appel solennel à la population : la situation est telle, a-t-il déclaré, qu'il serait peut-être « *contraint* » sous peu de proclamer le « *djihad* » (guerre sainte). « *Soyez prêts à vous mobiliser à cet effet* », a-t-il ajouté. En attendant, il a adressé deux ordres catégoriques au Conseil supérieur de la défense et au haut commandement : des armes doivent être livrées sans tarder à tous les civils qui se battent ou qui se portent volontaires pour se rendre sur les divers fronts ; l'armée de terre doit recevoir en renfort des chars et des pièces d'artillerie lourde. Ces deux consignes paraissent répondre aux nombreuses plaintes parvenues ces derniers jours du Khouzistan.

C'est en tenant compte de ce contexte politico-militaire que l'on comprend mieux les prises de position divergentes, parfois contradictoires, des dirigeants iraniens concernant l'affaire des otages américains. Certains responsables s'inquiètent vivement des conséquences que pourrait avoir la persistance de la confrontation avec Washington. M. Bani Sadr faisait remarquer dimanche une nouvelle fois que c'est l'embargo (et accessoirement le gel des avoirs iraniens dans les banques américaines) qui empêchait Téhéran d'acquérir à l'étranger des équipements militaires. L'ayatollah Rafsandjani, le président du Parlement déclarait le même jour que la procédure engagée pour déterminer le sort des otages serait « *accéléré* » afin « *d'abréger une guerre qui n'est pas dans l'intérêt de l'Iran* ». En effet les revers militaires et l'influence grandissante des formations de gauche n'ont pas de quoi réjouir ceux qui veulent défendre l'intégrité territoriale et la « pureté idéologique » de la République islamique.

La commission *ad hoc*, chargée de fixer les conditions auxquelles les otages seraient libérés, a déclaré dimanche l'ayatollah Rafsandjani à l'envoyé spécial de la radio suédoise, présentera son rapport au Parlement d'ici à jeudi. Il a laissé entendre que, sans préjuger de la décision de l'Assemblée nationale, Téhéran pourrait renvoyer les otages dans leurs foyers avant même la mise en œuvre des engagements qu'auraient pris les Etats-Unis pour satisfaire les revendications iraniennes, en d'autres termes, avant l'élection présidentielle américaine.

De telles déclarations conciliantes, comme celles relativement encourageantes faites à New-York par le premier ministre M. Radjaï, ne devraient pas faire illusion. Les dirigeants iraniens, y compris ceux qui cherchent à « *en finir avec le fardeau des otages* », entendent faire payer cher au président Carter le « *cadeau électoral* » qu'il sollicite. Le hodjatoleslam Mohamed Montazeri, dont l'influence au Parlement et au sein du conseil supérieur de la défense va grandissant, nous expliquait dimanche : « *En demandant le retrait des Awacs d'Arabie Saoudite, M. Radjai mettait à l'épreuve la sincérité de Carter et cherchait à savoir quel prix celui-ci attache à la liberté des otages.* »

M. Montazeri ajoute cependant : « *Personne n'est dupe des manœuvres de Carter. Nous le savons déjà, nous sommes prêts à parier qu'il ne rapatriera pas les Awacs. Au-delà du souhait de M. Carter de se faire réélire, la stratégie hégémonique des Etats-Unis, mise en œuvre du Maroc au golfe Persique, nécessite l'accroissement des effectifs militaire américains dans la région, et, à terme, le renversement de notre République islamique, qui constitue une menace permanente pour les intérêts américains. C'est pourquoi nous disons et nous le répétons : Carter n'est qu'un menteur quand il affirme qu'il veut mettre un terme à l'agression irakienne qu'il a lui-même fomentée.* »

### L'« optimisme imbécile »

Fait significatif : les médias, ici, ont fait le silence sur les déclarations successives du chef de la Maison Blanche condamnant « *l'invasion* » irakienne et exprimant le souhait que Bagdad retire ses troupes d'Iran. La presse, à l'exception de deux journaux, *Mizan* et *Keyhan*, dirigés respectivement par des « libéraux », MM. Mehdi Bazargan et Ibrahim Yazdi, ainsi que *Inguilab Islami*, le quotidien appartenant au président Bani Sadr, a tourné en dérision « l'optimisme imbécile » de la presse américaine quant à la prochaine libération des otages.

Ce combat feutré que se livrent *partisans et adversaires d'une normalisation* avec les Etats-Unis, entre les « réalistes » et les « anti-impérialistes » s'intensifiera sans doute ces prochains jours. L'évolution de la situation militaire, les manœuvres politiques dans les coulisses, le climat passionnément anti-américain qui prévaut dans la population depuis le début de la guerre et, surtout, la réponse que donnera Washington aux conditions que posera le Parlement pour la restitution des otages constituent autant de facteurs qui détermineront la voie qu'empruntera l'Iran, et peut-être, à terme, le sort du Proche-Orient.

ERIC ROULEAU.

(1) Ville sainte chiite dans le sud de l'Irak où l'imam Hussein et les membres de sa famille ont été massacrés après avoir été martyrisés, à l'issue d'une bataille livrée en 680 de notre ère, entre adversaires et partisans des Ommayades.

## M. Radjaï : le Parlement iranien se prononcera « très bientôt »

De notre correspondante

New-York. — Comme il l'avait annoncé la veille — alors que personne n'y croyait beaucoup, — M. Ali Radjaï, le premier ministre iranien, a donné, samedi matin 18 octobre, une seconde conférence de presse aux Nations unies. *Il avait annoncé, vendredi, qu'il* répondrait, le lendemain, aux questions concernant les otages américains. De fait, il n'a pas donné les précisions que d'aucuns attendaient, alors que les rumeurs les plus contradictoires continuent à circuler à New-York et à Washington, mais il a ajouté quelques détails aux informations qu'il avait données la veille à la presse.

M. Radjaï a évoqué à nouveau la présence des avions AWACS américains en Arabie Saoudite, laissant peut-être entendre que leur retrait pourrait être l'une des conditions de la libération des otages. Il a déclaré que le Parlement iranien « *déterminera très bientôt les conditions dans lesquelles les otages pourraient être libérés* ». Un peu plus tard, répondant à une question, M. Radjaï a précisé : « *Lorsque le Parlement aura pris sa décision, ce qui, je pense, devrait avoir lieu très rapidement, pour mon gouvernement, la question sera une fois pour toute résolue.* »

Comme on lui demandait si la décision du Parlement serait acceptée par les militants islamiques qui détiennent les otages, M. Radjaï a répondu que cette décision, « *qui a reçu d'avance l'aval de notre leader, l'imam Khomeiny, sera intégralement appliquée* ».

A une question concernant les conditions imposées par le Parlement, et notamment les « excuses » éventuelles qu'à plusieurs reprises les dirigeants iraniens avaient déclaré vouloir obtenir de Washington, M. Radjaï a répondu : « *Le temps a passé, et ce que nous avons entendu dire par les responsables du gouvernement américain et autres officiels proches du gouvernement nous incite à penser que, dans la pratique, cette condition a déjà été remplie. Tout ce qui manque, maintenant, c'est sans doute une preuve écrite.* »

Parlant en farsi, M. Radjaï faisait traduire ses propos en anglais par M. Ali Shams Ardakani, qui est arrivé de Téhéran, *il y a une quinzaine de jours*, envoyé par M. Bani Sadr. Pour être d'une tonalité un peu plus traditionnelle que la veille, la conférence du premier ministre iranien devait malgré tout réserver quelques surprises : expliquant qu'il comprenait parfaitement les angoisses des otages et de leurs familles, car il avait été lui-même arrêté par la police du chah, et même torturé, M. Radjaï posa son pied nu sur la table de conférence pour montrer les traces des sévices qu'il avait subis.

Le premier ministre iranien reprit, enfin, un argument déjà développé à plusieurs reprises par les dirigeants iraniens, selon lequel le président Carter se servirait des otages à des fins électorales et n'a « *jamais jusqu'ici vraiment cherché à les faire libérer* ». M. Radjaï en a donné pour preuve l'opération manquée de Tabas qui, « *si elle avait réussi, aurait certainement provoqué la mort des otages dans les combats qui auraient suivi* ».

NICOLE BERNHEIM.

## Washington n'est pas parvenu à amorcer un dialogue avec Téhéran

*(Suite de la première page.)*

Enfin, ils ont clairement laissé entendre qu'une libération des otages permettrait de livrer les armes américaines achetées par Téhéran pour 400 millions de dollars et bloquées aux Etats-Unis.

Cela dit, Washington n'est pas prêt à laisser les Iraniens conduire sa politique étrangère. Un net refus a été opposé à M. Radjaï, qui réclamait un retrait des avions-radars américains d'Arabie Saoudite. Le seul bénéfice que les Etats-Unis ont tiré jusqu'à présent de la guerre irano-irakienne est une implantation militaire — modeste, mais peut-être pleine de promesses — dans la région du Golfe. Ils entendent d'autant moins la sacrifier que M. Radjaï n'en a pas fait l'unique condition pour libérer les otages.

La manière courtoise et très modérée avec laquelle le secrétaire d'Etat américain s'est exprimé dimanche au cours d'une interview télévisée est significative. Contrairement à la presse américaine, M. Edmund Muskie n'a pas voulu voir dans la demande de retrait des avions-radars une « condition » supplémentaire pour le relâchement des otages : ce n'est qu'une « inquiétude iranienne ». Inquiétude que le secrétaire d'Etat s'est empressé de calmer en rappelant le caractère « purement défensif » de ce matériel et en précisant que les informations fournies par les radars ne sauraient en aucun cas être communiquées aux Irakiens.

« *Nous ne sommes pas en contact avec l'Iran, nous ne sommes pas en train de négocier avec lui* », a affirmé le chef de la diplomatie américaine. En fait, n'attendant ni des contacts directs ni même des entrevues secrètes, Washington espérait surtout que M. Radjaï serait influencé par le climat ambiant.

Pendant deux jours, la presse américaine a consacré des titres négatifs à ses propos. Mais une autre approche en est donnée ce lundi 20 octobre dans le *Washington Post*, avec un éditorial intitulé « Un changement majeur de l'Iran ». Le quotidien souligne trois choses : Téhéran se déclare quasiment satisfait du *mea culpa* américain ; son représentant a surtout insisté sur la guerre avec l'Irak, et il a désigné à plusieurs reprises le Parlement iranien comme autorité responsable pour résoudre la question des otages. « *Depuis des mois*, écrit le quotidien de Washington, *des officiels américains avaient pensé que si le régime de Téhéran pouvait placer les otages dans le contexte des intérêts de l'Etat iranien, plutôt que de les utiliser comme pions dans les batailles internes de la révolution iranienne, les perspectives de leur libération s'amélioreraient.* » Venant d'un musulman intégriste comme M. Radjaï, c'est donc un signe encourageant.

Reste à savoir quel est le poids réel de M. Radjaï à Téhéran. On se l'est demandé tout au long de la visite à l'ONU. Quant au fait que le Parlement iranien examinerait « *très bientôt* » l'affaire des otages, personne à Washington n'en mettrait sa main au feu. « *Nous avons appris à considérer les déclarations des Iraniens avec beaucoup de prudence* », a déclaré le vice-président Mondale, dimanche, au cours d'une tournée électorale dans le Connecticut.

ROBERT SOLÉ.

● *Le gouverneur militaire de Cisjordanie*, le général Ben Eliezer, a confirmé, lundi 20 octobre, l'arrêté d'expulsion appliqué en mai contre deux maires de Cisjordanie, MM. Fahd Kawasmeh (Hebron) et Mohamed Milhem (Khalkhoul). L'avocate des deux maires, Me Felicia Langer, à qui le général avait communiqué sa décision, fera, dans les quarante-huit heures, appel devant la Cour suprême à Jérusalem. — *(A.F.P.)*.

# OCÉANIE

### Australie

## CONTRAIREMENT A TOUTES LES PRÉVISIONS
## La coalition conservatrice remporte les élections générales

De notre envoyé spécial

Canberra. — Contrairement à l'ensemble des prédictions, y compris celles de membres de la coalition gouvernementale — qui comprend les partis libéral et national agrarien, — le gouvernement de M. Malcolm Fraser a été reconduit, samedi 18 octobre, avec une confortable majorité. Un seul ministre se trouve en difficulté.

En raison de la complexité du scrutin (du type préférentiel), les résultats définitifs ne seront pas connus avant plusieurs jours, mais il semble, d'ores et déjà, que la coalition dispose d'une vingtaine de sièges d'avance, sur un total de cent vingt-cinq. Sa majorité, dans la Chambre des représentants sortante, était de quarante-huit sièges. Les travaillistes ont gagné entre douze et quinze sièges. Le petit parti démocrate n'a aucun élu. Mais, en dépit d'un recul imprévu du nombre de ses voix, il devrait jouer le rôle d'arbitre au Sénat, où le gouvernement a de fortes chances de perdre la majorité. En Australie, la Chambre haute dispose des mêmes pouvoirs que la Chambre des représentants.

Les travaillistes, dirigés par M. Bill Hayden, n'en font pas moins une percée spectaculaire, gagnant 6,1 points, alors que les libéraux en perdent 0,7 et les agrariens 1,4. Ils obtiennent 45,8 % des voix contre 46 % à la coalition. Ils ont aussi fait entrer à la Chambre trois femmes, alors qu'il n'y en avait aucune dans la précédente assemblée. Mais ce score n'a pas permis au Labor d'emporter les quelques sièges-clés qui eussent assuré son succès, et les gains enregistrés varient considérablement d'un Etat à un autre. Le Victoria, l'Etat du premier ministre, est celui qui enregistre la plus forte poussée travailliste, soit près de dix points.

En dépit de la popularité nouvelle de M. Hayden, qui a mené une campagne exemplaire et rassurante, et de la personnalité pour le moins controversée de M. Fraser, une partie des électeurs flottants sur lequel comptait le Labor lui ont fait défaut au dernier moment. Son avance s'est surtout faite aux dépens des démocrates et n'a que peu entamé la coalition. De plus, en raison d'un découpage électoral qui favorise les circonscriptions rurales, traditionnellement plus conservatrices, les travaillistes doivent obtenir sensiblement plus de voix que leurs rivaux pour espérer l'emporter. Depuis 1949, ils n'ont détenu le pouvoir que pendant trois ans, entre 1972 et 1975.

### Inflation et chômage

M. Hayden a su montrer que, trois ans après sa déroute de 1977, le parti travailliste, dont la direction est en plein renouvellement, la victoire était à nouveau possible. Cependant, face à lui, M. Fraser, qui jouait la partie la plus importante de sa carrière, est sorti renforcé du scrutin. Une défaite, et même une courte victoire, à la suite d'une campagne qui aura surtout démontré son impopularité, l'aurait forcé à abandonner la tête du parti libéral à ses rivaux. Ceux-ci, et en premier lieu le ministre sortant des affaires étrangères, M. Andrew Peacock, devront patienter. Fort de son succès et plus sûr de lui que jamais, M. Fraser entend poursuivre la politique qu'il mène depuis cinq ans et lutter avant tout contre l'inflation, qui atteint les deux chiffres, même au prix d'un accroissement du chômage.

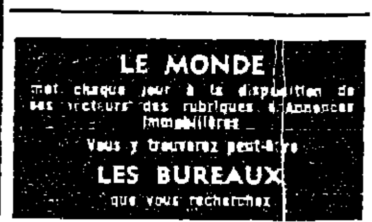
Il lui faudra malgré tout faire preuve d'un peu plus de sens social pour conforter une population frappée par une des récessions les plus sévères de son histoire.

Le maintien au pouvoir de la coalition conservatrice ne peut que satisfaire les milieux d'affaires, tant australiens qu'étrangers, ainsi que les pays qui comptent sur les ressources naturelles australiennes (et notamment l'uranium) pour leur développement. L'accord franco-australien sur la fourniture d'uranium à des fins pacifiques, qui est en cours d'examen à Canberra et à Bruxelles, aurait pu être remis en cause par un nouveau gouvernement travailliste.

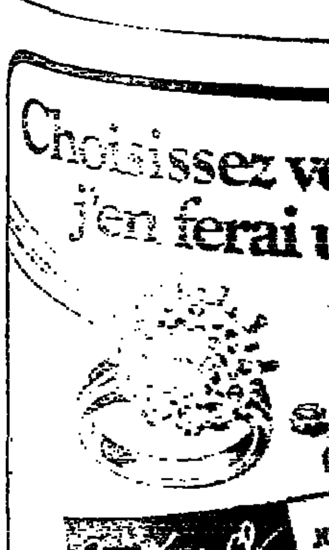
M. Fraser est aussi désireux de développer la prospection et l'exploitation des minéraux que l'on trouve en quantités considérables en Australie (fer, charbon, bauxite, uranium...), ainsi que celle du gaz naturel, en associant des compagnies étrangères, surtout japonaises et américaines, mais aussi européennes. Il ne semble toutefois pas prêt à remettre en cause la règle selon laquelle le capital australien doit toujours représenter au moins la moitié du capital des sociétés d'exploitation (les trois quarts pour l'uranium), si l'on en croit les déclarations faites à la veille du scrutin par le trésorier (ministre des finances), M. John Howard.

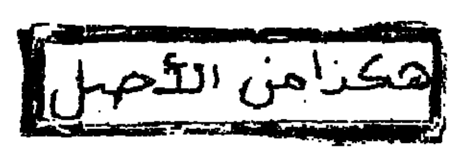
Dans le domaine de la politique étrangère, la grande absence du débat électoral, la diplomatie australienne, qui pourrait se voir donner un nouveau chef à la suite de divergences publiques sur certains points, comme celui du Cambodge — entre MM. Fraser et Peacock, — conservera son caractère pro-américain et fortement antisoviétique. La position plus favorable au Vietnam des travaillistes n'était pas sans causer quelque inquiétude parmi les pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

PATRICE DE BEER.










# ASIE

**Cambodge**

## LE LONG DE LA FRONTIÈRE KHMÉRO-THAILANDAISE

# L'opération d'assistance humanitaire sombre dans une anarchie meurtrière

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Un an après son lancement, l'opération d'assistance humanitaire au Cambodge est, à Bangkok, l'objet de révélations scandaleuses. Le long de la frontière khméro-thaïlandaise, elle sombre dans une anarchie meurtrière qu'alimentent le marché noir et le gaspillage. L'arrestation récente par le F.B.I., à Washington, d'un fonctionnaire américain de l'Agence internationale pour l'aide et le développement (A.I.A.D.) au moment où il touchait un pot-de-vin met en lumière les manipulations et pratiques de corruption dont l'aide internationale est trop souvent l'objet. M. George Warner est accusé d'avoir extorqué quelque 134 000 dollars à des sociétés locales, et notamment à la compagnie helvétique Suisindo, qui l'a dénoncé, les menaçant de passer contrat avec d'autres fournisseurs si des commissions ne lui étaient pas versées secrètement. Suisindo avait *accepté ce marché.*

Fonctionnaire de l'aide américaine, M. Warner avait été nommé l'an dernier au bureau du Programme alimentaire mondial (PAM) à Bangkok pour contrôler l'utilisation des fonds alloués par le Congrès américain à cette organisation des Nations unies. Une part substantielle de cette *« aide liée »* sert à l'achat par le PAM de fournitures qui sont remises *à des organisations confessionnelles* américaines privées opérant le long de la frontière. Ces agences travaillent *en étroite association* avec les organisations internationales de l'ONU, avec l'ambassade des Etats-Unis *à Bangkok et avec l'état-major* thaïlandais. M. Warner, qui était l'intermédiaire des Etats-Unis auprès du PAM et celui du PAM auprès des sociétés commerciales privées, aurait acheté pour quelque 5 millions de dollars des semences de riz (environ 20 000 tonnes) desninées à la relance de l'agriculture cambodgienne.

*Situation* qui montre assez bien l'influence que peuvent exercer sur la politique des organisations internationales les gouvernements qui les financent, ainsi que les groupes et sociétés avec lesquels elles soustraitent leurs achats. La compagnie Suisindo, par exemple, sert, depuis un an, d'intermédiaire privilégié entre les organisations des Nations unies et les milieux gouvernementaux et privés thaïlandais pour l'achat et la fourniture de vivres et de marchandises destinées aux Cambodgiens.

### De graves retards

L'*affaire Warner prolonge*, et risque de relancer, un autre scandale de l'aide dans lequel la F.A.O. (organi*sation sœur du PAM), ou du moins* certains de ses fonctionnaires, se trouve sur la sellette. Dans les deux *cas, des enquêtes se poursuivent et* pourraient aboutir à de nouvelles révélations, voire à des arrestations de fonctionnaires. *Au mois de juin* dernier, le gouvernement thaïlandais, tout en proclamant sa volonté d'aider à sauver le peuple cambodgien, décida de prendre la part du lion et la place des sociétés privées dans les ventes de semences de riz aux organisations internationales. Il imposa alors à la F.A.O. des tran*sactions jugées* exorbitantes, qui ont coûté à l'organisation plus de 2 millions de dollars, et qui ont occasionné de graves retards *dans* la livraison au Cambodge de 15 000 tonnes de semences supplémentaires.

Jusqu'alors, le PAM avait acheté au prix de *225 à 240 dollars la tonne* 23 000 tonnes de semences valant sur le marché local entre 150 et 175 dollars la tonne, soit, pour les divers intermédiaires, un bénéfice à partager de 65 à 75 dollars par tonne ou, pour cette seule affaire, entre 1 *million* 500 000 et 1 *million* 700 000 dollars.

Le gouvernement ne touchait sur ces transactions qu'une maigre ristourne de 3 %. *« Il y avait beaucoup d'argent à se partager, pourquoi le gouvernement se serait-il contenté de 3 % quand il pouvait gagner 100 dollars par tonne »*, expliquait dernièrement le ministre de l'agriculture, M. Banham, dans une interview à la presse locale. Sur avis du gouvernement, il fut donc décidé que la *F.A.O.* passerait désormais pour ses achats et pour leur manutention par une agence gouvernementale. Hélas ! *il devait bientôt s'avérer que cette* bureaucratie était dépourvue des moyens dont disposait le secteur privé pour mener à bien toute l'affaire dans les délais nécessaires.

### « Un vol pur et simple »

Pour résumer un processus compliqué (où sont intervenus les faux *documents*, les *trucages*, les *pressions* du secteur privé et les errements des bureaucraties des deux parties), *il suffit d'indiquer que la* F.A.O. accepta finalement de payer des taxes, bonus et royalties qui n'avaient pas été imposés auparavant et qui portèrent le prix de la tonne de semences à 370 dollars. De surcroît, le gouvernement ne donna l'autorisation d'exporter qu'après le paiement d'un rappel de 750 000 dollars sur des achats antérieurs et de 1 million 200 000 dollars pour les taxes et frais de manutention des 15 000 tonnes nouvellement requises. La F.A.O., non sans résistance, dit-on, régla donc une facture qui représentait, par rapport au prix maximal payé en avril par le PAM, une augmentation de quelque 2 millions de dollars. *« Un vol pur et simple »*, commente un haut fonctionnaire in*ternational. A cela sont venus s'ajou*ter 300 000 dollars, coût de l'immobilisation dans le port de Bangkok de *quatre péniches* qui ont attendu pendant près de deux mois de marchandages. Finalement, 7 500 tonnes *seulement ont été achetées ici.* Elles sont arrivées au Cambodge après la date prévue par la F.A.O.

Le ministre de l'agriculture, tout en se disculpant, n'a pas démenti les *allégations* de *corruption*, bien au contraire. Mais il reste dans le vague. Cela dit, que les Thaïlandais *aient cherché à tirer* le plus grand profit de leur situation de quasi-monopole dans l'*opération* d'aide, ce *qui n'étonne personne ici*, impliquait-il que la F.A.O. se prête à une opération que certains fonctionnaires *des Nations unies assimilent à une « extorsion de fonds »* ? De source proche de l'organisation, on fait va*loir que c'était l'impasse, que les* semences manquaient dans la région, que les prix, ailleurs, étaient plus élevés *et que le temps pressait.* Cependant, le PAM, soumis dernièrement aux mêmes pressions, est allé acheter 26 000 tonnes de riz en Birmanie et en Inde.

*Il ne fait* plus de doute aujourd'hui que ces deux affaires ont permis de remplir bien des poches : *celles des fonctionnaires et* intermédiaires thaïlandais et étrangers. L'arrestation de M. Warner en est *la preuve. « Ce n'est que le sommet de l'iceberg. Bien d'autres scandales risquent sous peu de monter à la surface »*, nous a déclaré un haut fonctionnaire de l'ONU. En revanche, l'opération se solde par *un désastre pour les Cambodgiens* et aussi pour les bailleurs de fonds de l'aide.

Mais, ces derniers, s'ils se montrent, à juste titre, très pointilleux *en ce qui concerne le contrôle des* aides au régime provietnamien font, pour des raisons politiques non *moins évidentes, preuve d'une grande* tolérance devant les rackets dont elle est l'objet de ce côté-ci. C'est *encourager ceux qui n'ont aucun* scrupule à tirer avantage du malheur des uns et de la charité des *autres, saper, à terme, les principes* et les motivations mêmes de l'assistance internationale. Et encore, ces *scandales pâlissent au regard de ce* qui se passe sur la frontière, transformée en un gigantesque marché *noir. On estime que les milliers de* marchands cambodgiens et thaïlandais qui s'y retrouvent, et qui disposent de toutes les *protections nécessaires, font un chiffre d'affaires* quotidien supérieur à un million de dollars.

Marchandises, or et pots-de-vin coulent à flot. Tout le monde, marchands comme officiels civils et militaires, *en profite* largement. Tout le monde, excepté les fonctionnaires internationaux de l'UNICEF et du CICR chargés de distribuer l'aide dans un secteur transformé en souk où se multiplient les actes de pillage, l'insécurité et les menaces. Il leur est aujourd'hui impossible de dire quelle est la proportion des gens qui ont encore un besoin vital d'assistance, quelle est la *proportion* des aides distribuées qui parvient réellement à ses destinataires et quelle est la part, supposée *importante*, qui revient aussitôt alimenter le marché noir. Limitée, l'*opération* doit cependant être maintenue, pour des raisons politiques, *d'une part, et, de* l'autre, dans la crainte *d'un retour prochain d'une catastrophe* alimentaire au *Cambodge.*

R.-P. PARINGAUX.



Un collaborateur préoccupé montre les dimensions du sac 55x35x25cm. Ça ne vous dit vraiment rien?

## Le propriétaire du sac de voyage ne s'est toujours pas manifesté. Où peut-il donc être pour ne pas avoir vu notre dernier appel?

Nous sollicitons la compréhension de nos lecteurs si, une fois encore, nous les ennuyons avec la même affaire. A l'échelle de l'aviation civile mondiale, il s'agit certes d'une bagatelle. Mais pas pour la personne concernée. Donc pas pour Swissair non plus.

Pour des raisons évidentes, nous aimerions éviter une troisième annonce à ce sujet.

Un troisième appel ne sera peut-être pas nécessaire si nous cherchons de façon plus sélective. Nous sommes reconnaissants à notre personnel de transit d'avoir attiré notre attention sur le fait que des sacs de voyage soient souvent oubliés par des hommes d'affaires se rendant à une conférence quelque part et souhaitant rentrer chez eux aussi vite que possible. Et que les hommes d'affaires pensent souvent moins aux bagages en soi, qu'à ce qu'ils contiennent.

Cet argument est d'autant plus valable qu'à Zurich précisément (comme à Genève d'ailleurs) les correspondances immédiates de Swissair sont à ce point excellentes qu'elles invitent littéralement à s'envoler avec Swissair, par exemple via la Suisse de Paris à Vienne, Gênes ou Stuttgart; de Nice à Dublin ou Francfort; de Marseille à Amsterdam ou Copenhague pour en revenir tout aussi confortablement.

Et nous savons aussi par expérience (la modestie devant céder un peu face aux impératifs de l'enquête) qu'il n'y a pas que les correspondances rapides entre les plus de 40 destinations européennes de Swissair qui séduisent les managers. Il y a aussi le confort, l'exactitude et la fiabilité de Swissair. (Qui donc voudrait arriver à la table de conférence épuisé ou en retard?)

Nous sommes donc presque sûrs que la personne recherchée est un homme d'affaires européen (ou une femme d'affaires?) qui, même sur les plus courts des trajets, vole en première classe parce qu'il peut entièrement s'y concentrer sur son travail. Il appréciera du reste particulièrement que les premières classes de nos nouveaux DC-9-81, plus grands et plus silencieux, soient équipées de 12 somptueux fauteuils de cuir et de toilettes particulières. (Avec un tel confort en première classe, nul ne s'étonnera qu'en classe économique il n'y ait plus que 5 fauteuils par rangée au lieu de 6.)

Cela dit, pour le moment nous sommes heureux que le sac recelant peut-être des documents importants soit au moins en sûreté dans notre bureau des objets trouvés à l'aéroport de Zurich. Mais nous ne nous sentirons vraiment à l'aise qu'une fois que son propriétaire légitime sera venu le récupérer.

Signalement du sac trouvé le 24 septembre à l'aéroport de Zurich: 55x35x25cm, cuir marron, poche extérieure avec étui adresse vide.

Après avoir évoqué pour la deuxième fois cette affaire de sac, nous tenons à attirer expressément votre attention sur le fait que Swissair ou l'agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous fournir toutes les informations détaillées sur les meilleures correspondances entre les 43 destinations européennes de Swissair.



# LA DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE M. MICHEL ROCARD

## « Seule la crainte de l'avenir maintient le pouvoir actuel »

*M. Michel Rocard a fait, dimanche soir 19 octobre, à Conflans-Sainte-Honorine, ville dont il est maire, la déclaration suivante :*

« Dans sept mois, vous élirez le nouveau président de la République. C'est un choix très important, pour chacune et chacun d'entre nous, et pour notre pays, car il nous engage pour sept ans.

» Ce sera d'ailleurs la première fois, depuis que le chef de l'Etat est élu au *suffrage universel*, que cette élection se déroulera comme dans d'autres grandes démocraties. Nous aurons le temps nécessaire pour faire le bilan du *président sortant et pour choisir* ensemble les objectifs que nous voulons pour notre pays.

» Ce sera aussi une étape importante pour la stabilité de nos institutions, *car nous verrons* si elles permettent véritablement l'alternance, c'est-à-dire la démocratie.

» Ici, à Conflans-Sainte-Honorine, et aujourd'hui, j'ai décidé de proposer aux socialistes d'être leur candidat à la présidence de la *République*.

» Pourquoi aujourd'hui ? Parce que le parti socialiste est un parti démocratique, où tous les adhérents votent pour désigner leur candidat, et que cette procédure de désignation commence aujourd'hui.

» Le temps est donc venu pour les socialistes, et en même temps *pour l'opinion tout entière*, de savoir clairement et sans équivoque à quoi s'en tenir.

» Le temps est donc venu qu'un candidat soit un candidat, car *la détermination est une condition* du succès.

» Ma fédération socialiste, celle des Yvelines, est dès lors conviée à en délibérer et à présenter ma candidature dans le respect de nos règles et de mes engagements.

» Il y a sept ans, M. Giscard *d'Estaing nous avait promis* le changement sans le risque. Et *le monde a changé*. Mais il a changé sans la France, et la France a changé. Mais elle a *changé sans les Français*.

» Là où le changement pourrait apporter davantage de bien-être, de temps libre, une meilleure communication entre les hommes, les Français *ne rencontrent que le* chômage, la réduction de leurs moyens d'existence, le dépérissement de leurs communes et de leurs régions.

» Les plus défavorisés voient se réduire leur maigres sécurités tandis que les puissants peuvent s'offrir leur médecine ou leur justice.

» Il est grave aussi que cette incapacité à prévoir et à organiser l'avenir s'accompagne du *renoncement au rôle qu'une* grande histoire trace à notre pays. La France, ce n'est pas seulement une puissance diplomatique, militaire, économique, la *France, c'est aussi un message*, vieux de deux siècles, celui de la liberté, de l'égalité, et de la fraternité.

» Ce que moi, socialiste, je *propose aux Français, c'est que* la France des années 80 redonne son sens à ce message en construisant le socialisme de la liberté, de la justice, et de la responsabilité, celui de l'autogestion. Je propose aux Français de conquérir ensemble le pouvoir pour *devenir ensemble* responsables de la France, les travailleurs dans leurs entreprises, les citoyens dans leurs communes, les régions dans l'Etat. Je *propose* d'extirper ces inégalités profondes qui rongent notre société et la déshonorent. Je propose de mobiliser les intelligences et les volontés au service de la création d'emplois, par le développement d'activités nouvelles et par une meilleure répartition du travail devenu rare. Tel doit être l'objectif majeur d'une planification contractuelle et décentralisée. Je propose aux Français d'apprendre à vivre ensemble mieux qu'aujourd'hui, et *que la négociation*, l'accord, le contrat, règlent nos revenus, nos conditions de travail et facilitent notre vie quotidienne. Je propose que *face aux deux grands blocs, face à la montée* des périls, face au drame du tiers-monde, l'action de la France, en Europe et dans le monde, soit plus claire, plus ferme, plus généreuse, plus indépendante, pour créer des solidarités et des équilibres nouveaux.

» Seule la crainte de l'avenir *maintient au pouvoir le président* actuel et les forces qu'il représente. J'appelle tous les socialistes *à se mobiliser* autour de notre premier secrétaire. Depuis neuf ans, François Mitterrand a su nous réunir Demain encore, à la tête du parti, il saura montrer *le chemin. Pour ma part*, j'assumerai dans leur intégralité toutes les responsabilités qu'implique ma volonté de demander leur confiance aux Français. J'appelle ces *générations d'hommes* et de femmes qui, depuis trente ans, ont apporté le meilleur d'eux-mêmes *sans jamais voir se réaliser* l'espérance, à donner corps au grand projet des socialistes, qu'esquisse déjà l'action du mouvement ouvrier et des forces *sociales. J'appelle chacune et* chacun d'entre vous parce que nous traversons des temps difficiles, parce qu'il nous faut préserver l'espace fragile de la *démocratie et de la liberté, à ne* pas craindre l'avenir, à ne pas s'abandonner à la fatalité de l'échec, mais au contraire à libérer les énergies et l'imagination qui, seules, pourront à la fois garantir notre sécurité et assurer le changement. Nous le ferons ensemble. J'ai confiance. »

## M. Mitterrand : je me prononcerai avant la fin de cette semaine

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a notamment déclaré, dimanche 19 octobre, à Mulhouse (Haut-Rhin), à l'occasion de la Fête de la rose de la fédération socialiste : *« On a dit que j'avais trop attendu : que je n'ai fait attendre que les plus pressés (...). Le moment est venu de parler (...). Je n'ai jamais eu l'intention, ni le désir* [d'être candidat]. *Nul ne peut porter nos couleurs dans des circonstances aussi graves qui n'ait pour première vertu d'unir les socialistes, et de défendre leur projet. Nul ne peut aspirer à conduire le pays qui n'incarne la volonté de rassembler les forces populaires pour en appeler, au-delà des luttes partisanes, à l'accomplissement d'un dessein national où chaque Français retrouvera ses raisons d'espérer. Le devoir de notre candidat est d'être l'artisan, le symbole, l'interprète d'un combat pour la liberté et pour le socialisme. Je forme des vœux pour que chacun des candidats s'inspire de ces principes (...).*

*» Nos instances ont décidé que les candidatures seraient soumises au comité directeur par une ou plusieurs fédérations. Laissons à celles-ci le temps de se concerter, de réfléchir, de proposer. Mais le moment ne saurait plus tarder où les socialistes devront connaître le nom de ceux d'entre eux qui souhaitent obtenir et l'honneur et la charge de mener la bataille. Ma tâche essentielle est de préserver, de maintenir et d'accroître avant toute chose l'unité du parti. De cette unité dépend la cohésion du rassemblement populaire. De cette cohésion dépend la victoire. C'est donc dans cet esprit que je me prononcerai avant la fin de cette semaine. »*

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté à l'adresse des militants : *« Vous pouvez proposer qui vous voulez (...), tout candidat qui dit : « je suis candidat », ne l'est pas s'il n'est pas proposé par au moins une fédération. J'estime qu'il est incorrect à l'égard du parti d'aller plus vite que la musique ».*

Interrogé, quelques heures plus tard, à Nancy, où il a présidé la Fête de la rose de la fédération de Meurthe-et-Moselle, M. Mitterrand a refusé de répondre *« afin de ne laisser aucune chance à une certaine presse qui ne nous est pas toujours favorable, d'organiser un combat de coqs au sein du parti socialiste ».*

## M. GASTON DEFFERRE : il n'y a pas urgence.

Interrogé, lundi 20 octobre, sur France-Inter, au sujet de l'intention exprimée dimanche par M. Mitterrand de se prononcer *« avant la fin de la semaine »* sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré : *« Il n'y a pas intérêt à se précipiter. Je persiste à penser qu'il n'y a pas urgence. Les candidats les plus importants de la majorité n'ont pas encore annoncé leur intention.* [...] *De plus, François Mitterrand est très connu, et ce n'est pas l'annonce d'une candidature qui le fera connaître davantage. »* M. Defferre estime que *« la bataille des présidentielles n'est pas du tout jouée »*. Selon lui, l'attitude de l'électorat communiste au second tour sera, certes, déterminante, mais *« s'il y a plus d'électeurs R.P.R. qui refusent de voter au second tour pour M. Giscard d'Estaing que de communistes qui refusent de voter socialiste, le président sortant peut parfaitement être battu. »*

## M. QUILÈS : ce n'est peut-être pas la meilleure manière...

M. Paul Quilès, député de Paris, membre du secrétariat national du parti socialiste (proche de M. François Mitterrand) : *« Cette déclaration en forme d'appel de Chamalières* (1) *n'est peut-être pas la meilleure façon de s'adresser aux socialistes et de les convaincre. Il aurait été également souhaitable que M. Michel Rocard respecte le calendrier qu'il a voté et qu'il attende qu'une fédération ait déposé sa candidature. Quoi qu'il en soit, Michel Rocard vient de confirmer ce que l'on sait depuis également dix-neuf mois, à savoir qu'il désire être candidat à l'élection présidentielle de 1981. Ce sera aux militants de se prononcer et de dire, notamment, si sa candidature va ou non dans le sens du processus de reconstruction du socialisme français entrepris avec succès depuis 1971 autour de M. François Mitterrand. »*

(1) N.D.L.R. — C'est à Chamalières, ville dont il était le maire, que M. Giscard d'Estaing avait déclaré sa candidature le 8 avril 1974.

## Le premier secrétaire souhaite que le débat démocratique se développe au sein du P.S.

*(Suite de la première page.)*

*L'initiative de tels appels revient* aux animateurs du « courant Mitterrand », dont l'objectif *reste* de convaincre leur chef de file de se présenter ; c'est ainsi que, *vendredi, les commissions* exécutives des fédérations de la Haute-Garonne et du territoire de Belfort ont accepté les motions qui leur étaient soumises, *la fédération de la Haute-Saône* s'y refusant. Dans tous les cas, les amis de M. Rocard, minoritaires dans ces fédérations, se sont battus sur la procédure. *Mais il n'y a pas eu, et il ne* devrait pas y avoir, de contre-offensive sur ce terrain.

M. Michel Rocard a en effet choisi une démarche délibérément *présidentielle, analogue à celle de* M. Valéry Giscard d'Estaing à Chamalières en avril 1974. Se gardant d'apparaître comme l'homme d'un parti — il s'est adressé directement à *l'opinion* — ou comme l'homme d'un courant de ce parti, il n'a pu cependant échapper à la difficulté que constitue la procédure choisie par le *P.S.* Son texte relevait donc de deux genres différents : le discours au pays et l'adresse aux militants.

Une phrase explique sa démarche : *« Le temps est donc venu qu'un candidat soit un candidat, car la détermination est une condition du succès. »*

### Décidé et prêt

En décidant de se porter candidat à la candidature dès l'ouverture de la procédure officielle de désignation choisie par le P.S., le député des Yvelines a d'abord voulu montrer aux socialistes, et au pays, qu'ils disposent d'un *homme* décidé et prêt. Il entend ainsi profiter de l'avantage psychologique que cela peut représenter, par rapport à l'attentisme pratiqué jusque-là par le premier secrétaire du P.S Cette *« détermination »* lui permet en outre d'échapper à un reproche encouru *jusqu'alors par les socialistes* : le reproche selon lequel ils ont d'une part tro pattendu et, d'autre part, conçu une procédure trop compliquée.

En cherchant à accélérer le processus de désignation, M. Rocard *a également montré* qu'il conteste à M. Mitterrand la possibilité de mener à sa guise une procédure étudiée de telle sorte que le premier secrétaire puisse *se déterminer tardivement*. L'entourage de M. Rocard professe en effet que, s'il est vrai que la campagne elle-même *doit* être brève, elle nécessite une préparation de longue haleine, du fait, non seulement de l'importance de l'enjeu, mais aussi de la situation interne au *P.S.*

En décidant de jouer son va-tout sans tarder, M. Rocard a enfin souligné qu'il continue de se placer sur le terrain de l'effiscité. *A cet égard, sa stratégie* est moins dirigée vers l'opinion (il peut considérer qu'il a gagné la bataille sur ce terrain) ou vers le parti socialiste (il estime que *ce dernier est désormais neutralisé*) que vers le premier secrétaire lui-même : il s'agit de convaincre celui-ci de ne pas être candidat. C'est pourquoi le député *des Yvelines fait* comme si le député de la Nièvre avait d'ores et déjà décidé de ne pas briguer une troisième *fois le mandat* présidentiel

*Cette stratégie* de dissuasion s'accompagne d'un souci d'apaisement : prenant garde de ne pas placer M. Mitterrand en insécurité, M. Rocard a appelé *les socialistes a « se mobiliser autour du premier secrétaire »*. Il suit ainsi un schéma qui n'est pas sans rappeler celui qu'avait *proposé M. Daniel Percheron*, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, repris lundi dans *le Matin* par M. Gilles Martinet : *« Rocard candidat en 1981, Mitterrand premier secrétaire au-delà du prochain congrès. »* En ce domaine, le député des Yvelines s'est donné les gants de paraître aller au-devant *des souhaits de M. Mitterrand* lui-même, puisque celui-ci a toujours affirmé qu'il place au-dessus de toute autre considération son rôle de garant de l'unité *des socialistes. M. Rocard espère* ainsi rassurer ceux qui craignent qu'à la faveur d'une campagne présidentielle il ne devienne lui-même le maître du parti.

Il est vrai que M Mitterrand a montré qu'il suffit d'une campagne *électorale dynamique* pour faire basculer le rapport des forces internes. C'est précisément la raison pour laquelle Guy Mollet, alors secrétaire général de la S.F.I.O., avait, *en 1969, refusé* une candidature Mitterrand.

Cette experience suffit à expliquer que le « courant Mitterrand » s'efforce de contraindre M. Rocard *à un duel avec le premier* secrétaire *(le Monde* du 18 octobre) Celui-ci s'y prêtera-t-il ? Il est impossible de répondre à une telle question, car toutes les *interventions* de M. François Mitterrand depuis le début de l'annee peuvent faire, et font, l'objet de lectures diamétralement opposees, les unes concluant à *sa candidature* les autres concluant à sa non-candidature.

En revanche, il est sûr que c'est l'initiative de M. Rocard qui a conduit M. Mitterrand à décider de *se* prononcer *« avant la fin de la semaine »*. Il est vrai aussi que le *premier* secrétaire et ses amis ont, de leur côté, obtenu de M. Rocard qu'il se découvre : c'est précisément ce que M. Mitterrand n'avait pu obtenir le 19 décembre 1979, en *« déliant »* M. Rocard du *« serment »* qu'il avait fait au congrès de Metz de ne pas être candidat contre le premier secrétaire.

Le souci du premier secrétaire était de récuser la règle du jeu imposée par le député des Yvelines : celle-ci avait l'inconvénient majeur, à ses yeux, de le placer dans la position d'un monarque absolu. M. Mitterrand voulait également, dans la perspective du congrès ordinaire qui suivra *le scrutin présidentiel*, éviter que M. Rocard puisse s'immoler sur l'autel de l'unité du parti.

### L'« ancrage à gauche »

Ce *« danger » n'est* toutefois pas entièrement écarté : dans sa déclaration de candidature, M. Rocard précise que la fédération des Yvelines proposerait *sa candidature « dans le respect de mes engagements »*. Il n'est donc pas exclu que le député des Yvelines renonce si M. Mitterrand se déclare candidat : il lui *serait* alors facile de prendre à témoin l'opinion et de prendre date pour le congrès.

Dans ces conditions, le premier secrétaire peut aussi bien ne pas répondre formellement aux appels qui lui sont lancés par les fédérations, mais constater que ces appels existent, que M. Rocard est candidat et que M. Chevenement s'apprête à l'être Placé un temps par M Rocard et par un calendrier conçu à sa mesure en position de monarque, M. Mitterrand peut devenir le principal *artisan du « débat démocratique »* en tenant en substance le langage suivant : si les militants souhaitent la candidature de M. Rocard, ce dernier sera candidat ; mais il faut que l'on sache sur quelles bases ; il faut donc en débattre devant les militants.

Ainsi peut réaparaître le procès *fait à M. Rocard de défendre* une ligne qui ne garantisse pas l'« ancrage à gauche » du P.S.

Ainsi peut réapparaître un thème déjà utilisé par M. Mitterrand *lui-même* et *que l'on peut* formuler ainsi : à quoi servirait-il d'avoir un président socialiste s'il perd le socialisme en chemin ? Si une telle analyse devait être développée, *quelle qu'en soit la* véracité, elle pourrait signifier que M. Mitterrand devra être candidat : il serait alors celui qui a eu le courage d'être à contre-courant de *l'opinion* pour sauver l'essentiel, à savoir l'ancrage à gauche du P.S.

C'est le sens de l'interrogation, en forme de réponse, de M. Paul Quilès, lundi matin, à Europe 1 : *« Cette candidature va-t-elle dans le sens du processus de reconstruction du socialisme français entrepris depuis 1971 ? »*

Compte tenu de l'incertitude qui prévaut en ce qui concerne la candidature de M. François Mitterrand et compte tenu des *potentialités de conflits internes* du P.S. que recèle cette situation, peut-être faut-il se contenter d'un constat : la candidature unique de la gauche était *une solution trop confortable* pour durer. Les partis d'opposition, soucieux de clarification et de débat idéologique, préfèrent aujourd'hui aller à la bataille *chacun sous ses couleurs. Au nom* de cette même clarification, chacun d'eux risque de se trouver doté d'un candidat contesté dans les rangs même des siens : M. Marchais l'est par des conseillers de Paris et par des intellectuels du P.C.F : M. Rocard l'est par les proches de M. Mitterrand, comme M Mitterrand le serait s'il se déclarait.

Le candidat socialiste, quel qu'il soit, n'est donc pas au bout de ses *peines* : à l'obstacle de la désunion de la gauche s'ajoute encore aujourd'hui celui de la division interne Ce constat n'entame pas *l'optimisme* des *amis de M. Rocard* : ils croient que leur chef de file peut donner naissance à une *dynamique* présidentielle, et qu'un P.C. *« réaligné »* sur des positions *traditionnelles permettra* au P.S. d'accentuer son essor. Ce constat n'entame pas non plus l'optimisme, moins souvent exprimé il est vrai, des amis de M. Mitterrand : M. Defferre n'affirme-t-il pas que l'apport de voix R.P.R. hostiles à M. Giscard d'Estaing peut être supérieur au mauvais report prévisible des voix communistes, permettant ainsi la victoire ?

Dans les deux cas, l'espoir est *limité !*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Daniel Percheron*, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais du parti socialiste, et animateur du courant Mauroy (il a œuvré au rapprochement entre le maire de Lille et le député des Yvelines), a qualifié lundi matin la candidature de M. Rocard de *« candidature d'espoir »*. *« Elle était nécessaire au parti*, a-t-il dit, *et elle est survenue dans les délais statutaires. »* M. Percheron a encore affirmé : *« Si François Mitterrand avait été candidat dimanche, Michel Rocard n'aurait pas été candidat, comme il l'avait dit lors du congrès de Metz, et la totalité de la fédération du Pas-de-Calais aurait été immédiatement derrière le premier secrétaire du P.S. »*

## « On a bien joué »

*Cent cinquante personnes* environ se sont déplacées, dimanche soir, pour assister, en direct, sur la place de *l'Hôtel-de-Ville*, à la déclaration de candidature du *maire de Conflans-Sainte-Honorine*. Le dos tourné aux affiches *de l'O.C.I. (Organisation communiste internationaliste)* qui, de l'autre côté de la rue, près de l'arrêt d'autobus, supplient les partis de gauche de désigner un candidat commun pour le premier tour de l'élection présidentielle, *le nez levé vers les* lumières de la salle des fêtes, elles ont eu, de 19 h. 40 à 19 h. 50, le rare privilège de voir M Rocard sur deux écrans de télévision couleur disposés de part et d'autre du perron Et même *d'entendre* son appel diffusé par un modeste haut-parleur, *malgré les coups de* klaxon d'automobilistes, *sans doute pressés* d'aller regarder, chez eux, bien au chaud, les journaux télévisés. Les cent cinquante ont applaudi une fois — lorsque M. Rocard a annoncé qu'il demandait aux socialistes d'être leur candidat — et bien ri une autre fois, *lorsqu'il a pressé* le P.S. de s'unir autour de son *premier secrétaire. « C'est un malin »*, a dit un monsieur. *« Il fait de l'humour noir »*, a dit une dame.

Puis ils ont attendu que le candidat Rocard apparaisse au naturel. Il était *entré à la mairie* par une porte dérobée pour se réfugier dans son bureau avant *d'affronter les caméras et les* micros. Il allait certainement sortir par le perron. Ce qui était prévu fut réalisé. Les plus grands des cent cinquante et les enfants juchés sur le dos de leurs pères ont aperçu sa tête, au *hasard des évolutions* d'une douzaine de photographes, le *temps — deux ou trois minutes* — que M. Rocard descende le grand escalier, fasse la moitié d'un tour de la mairie et se précipite à nouveau... sur la *porte dérobée qui* conduit à son bureau. Le temps de faire *une grâce à un gamin mal assuré* sur les épaules de son papa. Les cent *cinquante criaient* : *« Rocard président ! »*. Les copains du papa réclamaient : *« un bisou, un bisou »*. Le candidat s'est exécuté, au ras du bonnet de laine rayé rouge et blanc de l'enfant, qui n'a pas *paru ébranlé par le caractère* historique de l'instant. Son papa, *en revanche*, s'en souviendra : *« Le premier bisou du futur président. On a bien joué, hein ! »*

J.-Y. L.

## Dans la presse parisienne

**LE FIGARO : le recentrage.**

*« Il s'agit pour Michel Rocard, sans renier les options du P.S., d'en présenter une variante moderne, par opposition à l' « archaïsme » du premier secrétaire. La manœuvre vise autant Valéry Giscard d'Estaing que François Mitterrand. Elle postule un recentrage qui peut, en effet, trouver des complaisances au sein de la majorité et qui offre une alternative à une fraction de la gauche qui aurait été tentée de donner ses suffrages au président sortant.*

*» L'ancien leader du P.S.U. spécule sur la faculté d'oubli des Français. (...)*

*» Il risque d'apprendre à ses dépens que, non seulement il est incorrect, mais aussi dommageable, « d'aller plus vite que la musique. »*

(CHARLES REBOIS.)

**LE MATIN : une démarche présidentialiste.**

*« C'est une démarche résolument présidentialiste que Michel Rocard a choisie pour annoncer sa candidature à la présidence de la République. Adresser un message à la nation de la grande salle de sa mairie ne signifie pas solliciter la faveur d'un parti, c'est proposer le mariage aux Français. Le député des Yvelines est ainsi entré complètement dans le jeu des institutions de la V[e] République, tel qu'il a été pratiqué par ceux qui furent successivement élus présidents de la République, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing — le général de Gaulle devant rester un cas à part. Ce fut aussi, faut-il le rappeler, la méthode employée par François Mitterrand en 1965 puis en 1974. »*

**LE QUOTIDIEN DE PARIS : défi à Mitterrand.**

*« Là où il suffisait de saisir une fédération, il a lancé un appel au peuple. Cela lui sera beaucoup reproché au sein du parti. Mais il l'a cherché : c'est un véritable défi qu'il vient de lancer à M François Mitterrand, pour déverrouiller une situation que celui-ci, il faut bien le dire, tenait bloquée.*

*» Le risque qu'a pris M. Rocard est étroitement limité au P.S., car encore une fois le pays se moque de savoir si tel ou tel candidat respecte les règles de son parti. Il est au contraire très probable que la démarche de M. Michel Rocard sera bien reçue dans l'opinion, habituée désormais à ce qu'on s'adresse à elle directement par le truchement de la télévision. »*

(PHILIPPE TESSON.)

**LIBERATION : l'« effet Rocard » et l'effet de surprise.**

*« Si, depuis des mois, l'« effet Rocard » a gardé sa dynamique, c'est sans doute parce que de toutes les équipes politiques qui, à gauche, se font concurrence, celle de M. Michel Rocard paraît la seule à croire à la victoir au soir du deuxième tour des présidentielles de 1981.*

*» Personne à vrai dire n'y croit. Ni les états-majors politiques ni l'opinion de droite comme de gauche. Battre Giscard ? Allons donc ! Propos d'estrades !*

*» Pour sa deuxième étape dans la course à l'Elysée, la plus difficile, M. Rocard risque ainsi de bénéficier du même effet de surprise qui lui a si grandement servi ces derniers mois pour remporter dans quelques jours la première. »*

(JEAN-LOUIS PENINOU.)

**L'HUMANITE : l'art des illusions.**

*« Ce qui passionne les dirigeants socialistes c'est l'art de l'illusion, celui qui faisait dire hier à Rocard que son projet était « d'extirper les inégalités » et de réaliser « l'autogestion », alors que rien dans sa carrière politique passée, bien au contraire, ne semble le disposer à pareille tâche.*

*» La raison en est simple. L'autogestion c'est avec les travailleurs qu'on la fera. Pas dans les cénacles de Conflans ou dans ceux de Château-Chinon. »*

(MICHEL NAUDY.)

## M. CRÉPEAU (M.R.G.) MAINTIENT SA CANDIDATURE

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche : *« La question est de savoir si la gauche entend se mettre en mesure de battre Valéry Giscard d'Estaing en 1981.*

*» Cela dépend sans doute du candidat socialiste mais sûrement pas de lui seul, quel qu'il soit. C'est pourquoi, en tout état de cause, la candidature radicale pour une gauche moderne et différente sera maintenue.*

*» Aucune alternative politique n'est aujourd'hui possible sans un radicalisme réunifié, fort et dynamique. »*

## POLITIQUE

## LA DÉCLARATION DE CANDIDATURE DE

# Concilier l'utopie autogestionnaire et le réalisme

La déclaration faite par M. Michel Rocard à Conflans-Sainte-Honorine résume à grands traits les principaux thèmes que le député des Yvelines a coutume de développer. A la très vive critique du pouvoir en place, responsable de *« ces inégalités profondes qui rongent notre société et la déshonorent »*, s'ajoute une critique plus feutrée de la gauche traditionnelle, coupable de n'avoir pu *« réaliser l'espérance »*. Refusant de voir une génération *« s'abandonner à la fatalité de l'échec »*, M. Rocard avance ensuite ses propres *propositions, qui visent à la fois à « garantir notre sécurité et assurer le changement »*.

Une telle analyse ne saurait surprendre de la part d'un homme qui se trouve au confluent d'un courant *« mendésiste »* et d'un courant socialiste non marxiste, nourri par un militantisme à la C.F.D.T. et par les traditions mutualistes et coopérativistes.

M. Michel Rocard, formé à l'école de l'Inspection des finances, peut en effet, aujourd'hui, revendiquer l'héritage de M. Pierre Mendès France : nombre d'éléments constitutifs du *« rocardisme »* sont déjà contenus dans le *« mendésisme »* Le maire de Conflans-Sainte-Honorine représente un courant du socialisme qui est né de la tentative de renouvellement de la gauche non communiste consécutive aux errements puis à l'effondrement de la S.F.I.O. Or, dans les années 1960, le *« mendésisme »* incarne, de façon quelque peu mythique, cette tentative.

Le projet rocardien, que l'on ne saurait cependant réduire à un néo-mendésisme, tient en quelques mots : affranchir la gauche du marxisme, sortir le P.S. de la dépendance dans laquelle le tiennent les communistes, insuffler à l'une et à l'autre les vertus du pragmatisme et de l'efficacité, fût-ce aux dépens de l'orthodoxie.

La popularité de l'homme, révélée par les sondages d'opinion, atteste que l'on est en présence d'un phénomène qui va au-delà d'un simple *« effet Rocard »* (1), qui ne devrait son existence qu'à une habile manœuvre de marketing politique, complaisamment relayée par les médias.

Ces derniers ont, il est vrai, cherché à donner de M. Rocard l'image d'un homme neuf, alors que le « rocardisme » est largement constitué à la veille de mai 1968 : le leader du P.S.U (qu'il dirige de 1968 à 1974) verra, dans cette flambée libertaire, la conséquence des « blocages » de la société. Ce thème de la « société bloquée », présent dans les analyses du club Jean-Moulin dès les années 60, repris un temps par M. Jacques Chaban-Delmas dans les années 1969-1972, — le premier ministre d'alors est conseillé par M. Jacques Delors — refleurit aujourd'hui dans les discours du candidat Rocard.

De cette analyse découle un projet d'adaptation de la société à la modernité, de rationalisation et de démocratisation du pouvoir économique et politique par la décentralisation de la décision. Le socialisme, explique-t-il à la tribune du congrès de Nantes (1977), tend à la mise en place d'une société *« décentralisée, régionaliste, refusant les dominations arbitraires, celles des patrons et de l'Etat »*, qu'il oppose à une société *« jacobine, centralisatrice et étatique »*.

Ce modernisme, parfois teinté de technocratie, complète une culture socialiste acquise à la S.F.I.O. (à la tête de l'Association des étudiants socialistes), puis enrichie au P.S.A., et au P.S.U. Car, à la différence du courant formé à l'école des clubs modernistes, M. Rocard n'est pas un *technocrate rallié au socialisme par* souci d'efficacité ; il est d'abord un socialiste à la recherche d'une gauche authentique, mais indépendante du P.C., et qui se veut moderniste. En ce sens, il reste, profondément, un social-démocrate.

### Un réformisme « révolutionnaire »

Cette « nouvelle gauche » (dont il *est le porte-parole) se distingue* d'abord de la gauche traditionnelle par une critique de l'assimilation — couramment pratiquée par les formations qui se réclament du mouvement ouvrier — entre *révolution* et *refus* (2). L'idée que rien ne peut changer avant la rupture (avec le capitalisme) et que tout changera après engendre une exaltation du rôle de l'Etat que récuse M. Rocard. A la notion de rupture, il préfère celle de transition, à l'idée d'un seuil au-delà duquel une société devient socialiste, il oppose un « timing », un calendrier long et semé d'embûches. Ne pas faire croire à la facilité de la transformation des mécanismes capitalistes, ne pas réduire le capitalisme *à un cadre juridique qu'il suffirait de* modifier sont pour lui des thèmes dominants qui expliquent, par exemple, sa grande réticence vis-à-vis des nationalisations. *« Changer la propriété ne modifie pas le mode de production,* professe-t-il, *l'essentiel tient dans le rapport des forces avec le capitalisme. »*

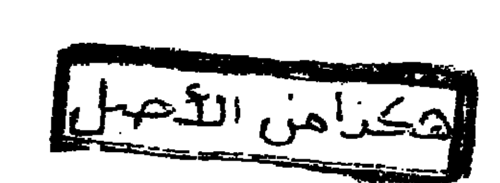
En somme, il croit plus à la dynamique du réformisme, aux vertus d'une nébuleuse de transformations, qu'à l'irréversibilité des changements de structures.

De fait, sa démarche est celle d'un réformiste, même si *l'objectif* reste « révolutionnaire ». La première lui donne la possibilité de se faire entendre dans d'autres électorats que ceux des partis de gauche : la sensibilité de l'électorat du centre à ce réalisme est attestée par les sondages d'opinion. La seconde — qui tient en un mot : l'autogestion — est l'héritage de ses origines sinon « gauchistes », du moins à gauche de la gauche traditionnelle. Ainsi le député des Yvelines a-t-il pu expliquer l'échec de celle-ci, en mars 1978 par le fait qu'elle *« prenait insuffisamment en charge les mutations de la société et apportait des réponses trop peu crédibles et trop peu audacieuses »*.

*« Il faut parler plus vrai, plus près des faits »*, a-t-il renchéri au moment de la préparation du congrès de Metz ; mais il ne faudrait pas que cette recherche du réalisme, née de la conscience des contraintes externes et internes qui pèseront sur toute expérience de gauche, réduise l'autogestion à une simple « expérimentation sociale ». Cette notion est au cœur du dispositif rocardien : face au pouvoir d'Etat, chargé de gouverner selon les options présidentielles, s'étend le domaine de la « société civile », terre d'élections de multiples contre-pouvoirs d'un apprentissage immédiat et concret d'un socialisme du quotidien.

Toutefois, réduit à cette seule di-





# M. MICHEL ROCARD

## économique

mension, le mythe autogestionnaire perdrait de son efficacité.

L'expérience montre, en tout cas, que ce mythe peut faire l'objet de de lectures variables selon la conjoncture. *M. Rocard a pu être* conduit, en effet, à nuancer son propos dans le pays (l'autogestion devient le *« socialisme de la responsabilité »*) comme dans le parti (il n'a proposé aucun texte opposé au Projet socialiste). *Mais ces concessions, qui peuvent être temporaires* — il cite l'autogestion parmi ses objectifs, dans sa déclaration de candidature, — *faites* au nom d'une stratégie présidentielle comme au nom de l'unité du P.S., ne sauraient masquer l'originalité de sa démarche. *M. Rocard a toujours pris* soin de préserver l'autonomie de son personnage *politique*, notamment en privilégiant, dès l'élection présidentielle de 1969 (3), le rapport direct avec l'opinion publique. Cette trajectoire aux frontières des *organisations, en marge de la poli*tique traditionnelle, a fait dire à M. Lionel *Jospin, dans nos colonnes (le Monde* du 20 septembre), que *« Michel Rocard déchire les tissus qu'il traverse »*.

### Une trajectoire qui part de loin

Constatons simplement que le député des Yvelines est progressivement *parvenu à imposer l'image d'un* homme qui *prétend* appréhender les *problèmes de son temps, et qui se* comporte comme si la gauche avait une réelle perspective de pouvoir. Un personnage qui, en quelque sorte, entend redonner espoir. Constatons également que cette trajectoire part de loin. L'intéressé luimême se plaît à rappeler que, en fêtant ses cinquante ans le 23 août *dernier, il a également fêté* ses trente ans de militantisme.

*Le premier temps fort de ces* trente années se situe en 1966 : il se distingue alors en s'opposant avec succès à ceux qui, au sein du P.S.U., souhaitent lancer des passerelles en direction de la F.G.D.S. (4). tonnalité « anti - F.G.D.S. » domine également, cette année-là, *les débats* du colloque de Grenoble. Réunie au *lendemain du scrutin présidentiel de* 1965, cette manifestation, où militants chrétiens et socialistes sont en majorité, apparaît comme une alternative à une vision plus traditionnelle et électorale de la vie politique, incarnée par M. François Mitterrand.

Les participants ont fait alors le mauvais choix : ils resteront en marge *de la reconstruction politique* et électorale de la gauche « non *communiste » ; reconstruction* engagée et réussie par M. Mitterrand au moyen d'une stratégie : *l'union* avec le P.C. Il faudra attendre l'échec de la gauche en mars 1978 et la rupture avec les communistes pour que réapparaissent les thèses de Grenoble à travers le *discours de l'un des parti*cipants : M. Michel Rocard.

Dans l'intervalle, *le P.S.U., dirigé* par M. Rocard, va de crise en crise, *s'étiole et se montre plus* que réservé à l'égard du programme commun de gouvernement de la gauche, tandis que le P.S. de M. Mitterrand s'affirme. En 1974, la *perspective* d'une arrivée au pouvoir de la gauche se précise : au cours de la campagne *présidentielle*, l'actuel maire de Conflans-Sainte-Honorine travaille pour le candidat unique de la gauche, puis, à marches forcées, il tente (*sans y parvenir*) *d'entraîner le P.S.U. au P.S.*

Il entre donc au P.S. au moment où celui-ci a recouvré une force *réelle*, avec le courant des *« Assises du socialisme » (5)*, et avec l'aide de M. Pierre Mauroy ; mais il y entre par la petite porte : M. Mitterrand *semble alors vouloir le contenir* dans un rôle d'expert. S'il reste silencieux, *et déférent, pendant trois ans, c'est* sans doute parce qu'il est conscient d'être entré au P.S. pour conjurer le risque de marginalisation qu'il courait à la tête du P.S.U.

Au congrès de Nantes, il remet en avant ses propres thèses, en *développant l'idée que deux cultures* coexistent au sein du P.S., l'une décentralisatrice et autogestionnaire (qu'il incarne), l'autre jacobine et étatique. Il se démarque plus franchement de la majorité du parti, à laquelle il *appartient*, au soir de *l'échec* de mars 1978 : en affirmant que l'échec n'est pas fatal, il se *pose en successeur, puis en rival* du premier secrétaire. Tout l'effort de M. Mitterrand tendra alors à marginaliser M Rocard : si le député des Yvelines, rejoint par le maire de Lille, est effectivement minoritaire à l'issue du congrès de Metz, *il ne le sera peutêtre plus au soir* du congrès chargé de désigner le *candidat socialiste.*

S'il est parmi ceux qui sont « en *situation » de devenir ce candidat*, selon l'expression de M. Mitterrand, cela tient à une raison profonde. A partir du constat, dressé le soir même de l'échec électoral, que la rupture de l'union de la gauche est durable, il propose aux socialistes *de réaliser ce que leur premier secrétaire n'a pu obtenir par cette union : passer du rééquilibrage* de la gauche à une situation où le P.S. serait la force dominante et majoritaire.

Il pense y parvenir en développant « l'autonomie » du P.S. Autonomie idéologique, afin de rompre toute dépendance à l'égard du P.C. *Autonomie politique surtout* : M. Rocard prône la libre concurrence au sein *de la gauche. P.C. et P.S. ont cha*cun son projet, c'est donc aux électeurs de choisir la version du socialisme qu'ils souhaitent pour la France. Cette libre concurrence, qui limite l'union à la discipline républicaine au second tour, peut permettre au *candidat socialiste de l'emporter*, professe-t-il. A condition que ce der*nier parvienne d'abord à rassembler* tous les socialistes.

*J.-M. C.*

(1) Titre d'un livre récent de MM. Hervé Hamon et Patrick Rotman.

(2) Assimilation illustrée par le titre de la nouvelle revue du CERES : *Non !*

(3) *Candidat du P.S.U.*, il obtient 3,66 % des suffrages exprimés.

(4) Fédération de la gauche démocrate et socialiste, créée le 10 septembre 1965. Elle regroupait notamment le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical, *l'U.D.S.R (Union démo*cratique et socialiste de la Résistance), la Convention des institutions *républicaines et le Cercle Jean*-Jaurès.

(5) Les Assises nationales du socia*lisme se sont tenues les 12 et 13 oc*tobre 1974 à Paris pour débattre d'un « projet de société » élaboré en commun par des militants du P.S., du P.S.U. et de la C.F.D.T. Une semaine plus tôt, M Michel Rocard *avait été mis en minorité* par le conseil national de son parti, hostile à la participation du P.S.U. aux assises. M. Rocard et cette minorité ont décidé, peu après, d'entrer au P.S.



A PARIS

## Les jeunes R.P.R. demandent la création d'un office municipal de la jeunesse

Les jeunes et les élus de la fédération R.P.R. de Paris se sont essayés samedi 18 octobre à une technique que les jeunes communistes, par exemple, pratiquent depuis fort longtemps. Ils sont *descendus* dans *la rue* et ont organisé à travers la capitale « cent carrefours pour Chirac ».

Ils ont sans doute encore des progrès à faire, bien qu'ils puissent se targuer d'être les seuls, en dehors du P.C., à pouvoir *occuper le pavé de la capitale.* Dans les permanences des élus, à bord de camionnettes recouvertes d'affiches, sur les trottoirs, les jeunes gaullistes ont *répondu* aux questions des passants et recueilli leurs suggestions avec un *succès* variable selon les *arrondissements.*

M. Jean-Charles Bardon, délégué parisien à la jeunesse du R.P.R., s'est néanmoins félicité du succès relatif de cette première manifestation. Il estime — non sans quelque abus — qu'elle a touché environ dix mille personnes. Il a précisé que les jeunes R.P.R. de Paris demanderaient à M. Jacques Chirac de créer un « office municipal de la jeunesse ». Cet organisme devrait *notamment* — *en fonction* des suggestions recueillies samedi — faciliter le logement des jeunes, célibataires ou mariés, en s'inspirant des efforts faits en faveur des *personnes âgées. En ce qui* concerne l'emploi — autre préoccupation prioritaire — les jeunes gaullistes demandent qu'un quota soit réservé aux jeunes dans les services municipaux. Enfin, à propos des loisirs, les jeunes R.P.R. *souhaitent* que les musées soient ouverts au-delà de 18 heures et qu'une carte à tarif réduit permette aux jeunes l'accès aux centres culturels et sportifs de la capitale.

Parmi les suggestions retenues figurent celles présentées par les motards (aménagement des chaussées), par les utilisateurs des « *citizen-band* » *qui souhaitent* être moins tracassés par la police. Il y a aussi l'organisation d'une conférence *internationale* de la francophonie, l'aménagement d'une salle de réception mise à la disposition des jeunes mariés après leur mariage, le développement des « *terrains d'aventure* » et même la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 1988. Dans divers quartiers les problèmes de la sécurité ont été *évoqués* par beaucoup de passants. Parmi ces derniers, un grand nombre a aussi posé des questions sur une *éventuelle* candidature du maire de Paris à l'élection présidentielle.

Cette opération « cent carrefours pour Chirac », dont le caractère politique ne pouvait être nié, sera sans doute recommencée dans les *prochains mois.*

L'IMMUNITÉ PERMANENTE DE M. PONIATOWSKI

## M. Foyer (R.P.R.) : l'Assemblée européenne a fait de ses membres une caste de privilégiés

M. Jean Foyer, député R.P.R. du Maine-et-Loire, estime que l'Assemblée des Communautés européennes a violé les traités en adoptant les dispositions de son règlement qui déterminent la durée des *immunités reconnues* à ses membres. Il le dit dans une question écrite adressée, vendredi 17 octobre, au ministre des affaires étrangeres, à propos de l'« affaire de Broglie - Poniatowski » et de l'immunité permanente dont bénéficierait l'ancien *ministre de l'intérieur (le Monde* du 18 octobre).

*Le président de la commission* des lois de l'Assemblée nationale indique notamment : « *Aux termes de l'article 10 du protocole du 8 avril 1965 sur les privilèges et immunités des Communautés européennes, les membres de cette Assemblée jouissent pendant la durée des sessions de l'Assemblée des mêmes immunités que les parlementaires sur le territoire de l'Etat dont ils sont nationaux.* » Par cette disposition *claire, ajoute M. Foyer, les gou*vernements entendaient soumettre l'Assemblée au régime des sessions et ne point faire de cette dernière une assemblée permanente. En décidant par l'article premier de son règlement que la « session » est annuelle, l'Assemblée a méconnu les termes du protocole et conféré à ses membres une immunité s'appliquant en réalité à la durée entière de leur mandat.

Le député de Maine-et-Loire considère que « *l'Assemblée a fait de ses membres, tout à fait abusivement, une caste de privilégiés* ». Selon lui, « *de pareils excès n'ont été possibles qu'en raison de la lacune des traités institutifs et du protocole, qui ont omis de déterminer les époques et la durée des sessions* ». « *Il appartient à une convention entre les Etats membres d'y pourvoir* », estime-t-il.

M. Foyer demande en conséquence : « *Quelles diligences le gouvernement a-t-il faites en vue de la conclusion d'un accord entre les gouvernements des Etats membres sur le fonctionnement de l'Assemblée ? Les négociations en vue de l'adhésion de nouveaux membres aux Communautés ne pourraient-elles être mises à profit pour combler les lacunes des textes en vigueur et redresser les pratiques déviantes ?* »

● *M. Michel Debré* a été reçu par le bureau national de l'Union des jeunes pour le progrès. M. Fournier a declaré que l'U.J.P., qu'il préside, « *considère M. Debré comme un gaulliste authentique et sincère, profondément loyal, droit et désintéressé, particulièrement compétent pour diriger le pays* ».

# *Cinq élections cantonales...*

**CALVADOS : canton de Livarot** (*1er tour*).

Inscr., 4 548 ; vot., 2 782 ; suffr. expr., 2 707. MM. Joseph de Neuville (div. maj.), 929 voix ; Jean Prado (div. maj.), 624 ; Robert *Jube (div. maj.), 579* ; Jean-Pierre Betton (P.S.), 496 ; William Bourdon (P.C.), 79. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège de Gilles Dudouit (*mod. maj.*), devenu vacant depuis le décès de ce dernier. Gilles Dudouit avait été réélu *au premier tour des élections* cantonales de mars 1979, avec 2 114 voix (62,34 % des suffrages exprimés) contre 697 (20,55 %) à M. Prado, 389 (11,47 %) à M. Martel (P.S.) et 191 (5,63 %) à M. Launay (P.C.). Il y *avait 3 391 suffrages exprimés et 3 453 votants sur 4 557 inscrits.*

La participation au scrutin, nettement plus faible qu'en mars 1979, rend les comparaisons difficiles. Il faut cependant noter un recul de la majorité (78,76 % des suffrages exprimés au lieu de 82,89 % en 1979). Le P.S. gagne 6,85 points, mais le P.C. en perd 2,71.]

**COTE-D'OR : canton de Seurre** (*1er tour*).

Inscr., 5 761 ; vot., 3 347 ; suffr. expr., 3 277. MM. Jean-Noël Couzon (*maj.*), 1 516 voix ; Jacques Toulouse (P.S.), 1 254 ; Guy *Veillet (P.C.), 507. Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer M. Robert Michelin (P.S.), qui a quitté le conseil général en raison de sa nomination, en *qualité de conseiller*, au tribunal administratif. M. Michelin avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 126 voix (soit 63,1 % des suffrages exprimés) contre 1 248 (36,98 %) à M. Georges Garlard (mod. maj.), qui avait fait acte de candidature entre les deux tours. Au *premier tour*, le conseiller général sortant, M. Maurice Florentin (R.I.) avait obtenu 1 561 voix (soit 44,09 %) et s'était retiré avant le *second tour. M. Michelin avait re*cueilli 1 260 voix (35,59 %) contre 719 (20,31 %) à M. Veillet (P.C.). Il y avait eu 3 540 suffrages exprimés, 3 602 votants sur 5 678 inscrits.

*Par rapport à 1976*, le premier tour traduit une progression de la majorité (+ 2,17 points) et du P.S. (+ 2,67 points). En revanche, *le* candidat communiste perd 4,84 points. Le total des voix de gauche atteint 53,73 % des suffrages exprimés au lieu de 55,98 % en *1976.*]

**EURE : canton de Pacy-sur-Eure** (*1er tour*).

Inscr., 7 300 ; vot., 4 121 ; suffr. expr. 4 042. MM. Jean-Luc Miraux, mod. maj., sout R.P.R., adj. au m. de Pacy-sur-Eure, 1 086 voix ; Paul Delabre, sans étiq., m. de Merey, 925 ; Claude Grente, P.S., cons. *mun. de Pacy*, 839 ; Jean-Jacques Rousseau, ss étiq, m. de Villegats, 798 ; Fabrice Bernardi, P.C., 394. *Ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jérôme Bossuyt, R.P.R., décédé dans un accident de la route. Suppléant à l'Assemblée nationale de M. René Tomasini, ancien député de la quatrième circonscription de l'Eure, qui a été élu sénateur, le 28 septembre dernier, Jérôme Bossuyt l'avait emporté, au second tour des élections cantonales de mars 1979, avec 2 786 voix (55,93 % des suffrages exprimés), contre 2 054 (41,23 %) à M. Grente, et 141 à M. Philippe Courtois (mod. maj.) qui s'était retiré après le premier tour. Il y avait eu 4 981 *suffrages exprimés* et 5 230 votants sur 7 241 inscrits.

Au premier tour, Jérôme Bossuyt était arrivé en tête avec 1 882 voix contre 1 067 à M. Courtois, 840 à M. Grente, 742 à M. Bernardi et 617 à M. Rousseau. Il y avait eu 5 148 suffrages exprimés et 5 277 votants, sur 7 242 inscrits.

*Le candidat soutenu par le R.P.R., M. Miraux*, professeur, adjoint au maire de Pacy, ne retrouve pas les suffrages recueillis l'an dernier par le conseiller décédé, le nombre des votants ayant fortement diminué. Il arrive néanmoins en tête du scrutin et va bénéficier du désistement des deux candidats sans étiquette, MM. Delabre, maire de Merey, et Rousseau, maire de Villegats. Ceux-ci ont fait un excellent score dans les communes rurales mais n'ont pu combler l'avance prise au chef-lieu de canton par M. Miraux, qui a de bonnes chances de l'emporter au second tour.

A gauche, M. Grente, P.S., progresse de 16,31 % à 20,75 % des suffrages exprimés. En revanche, le candidat communiste, M. Bernardi, ne recueille que 9,74 % des suffrages exprimés, contre 14,41 % l'an dernier.]

**MOSELLE : canton de Bitche** (2e tour).

Inscr., 9 819 ; vot., 7 001 ; suffr. *expr., 6 831.*

MM. Joseph Schaeffer, m. de Bitche, mod. maj., 3 313 voix. *Elu ;* Robert Niederberger, U.D.F.-C.D.S., 2 525 ; Emile Eitel, P.S., 988.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'annulation du *deuxième tour des élections* cantonales de mars 1979. M. Joseph Schaeffer l'avait alors emporté sur le conseiller général sortant, M. *Robert* Niederberger, avec quatorze voix d'avance pour 7 066 suffrages exprimés. Les résultats avaient été les suivants : MM. Schaeffer, 2 630 voix ; Niederberger, 2 616 ; Lucas (P. S.), 1 820.

Au premier tour, dimanche 12 octobre, les résultats avaient été les suivants : inscr., 9 819 ; vot., 6 754 ; suffr. expr., 6 537. MM. Schaeffer, 2 846 voix ; Robert Niederberger, 2 214 ; Emile Eitel, 1 149 ; Fernand Beckrich (P. C.), 328.

M. Schaeffer l'emporte plus aisément qu'en 1979. Son principal concurrent, M. Niederberger, maintient ses positions (36,96 % au lieu de 37,02 % en 1979). Le candidat du P. S. perd *11* points par rapport au score réalisé par son prédécesseur de 1979 (14,46 % au lieu de 25,76 %). Malgré une participation plus importante qu'au premier tour, le *candidat socialiste ne retrouve pas* toutes ses voix. Il perd 8,12 points par rapport au score global enregistré par la gauche au premier tour.]

**VAL-DE-MARNE : canton de Boissy-Saint-Léger - Sucy-en-Brie** (*1er tour*).

Inscr., 18 829 ; vot., 8 963 ; suff. expr., 8 852. M. Jean-Marie Poirier, U.D.F., anc. dép., maire de Sucy-en-Brie, 4 236 voix ; *M. Roger Guillemard*, P.S., *soutien* P.C. et M.R.G., maire de Boissy-Saint-Léger, 3 355 ; Mme Catherine Bonnel, écol., 604 ; MM. Gérard Broussois, R.P.R., 375 ; Jean-*Pierre Girault*, Féd. des élus autogest., c. m. de Boissy-Saint-Léger, 282 ; Roger Houdry, Front nat., 0. Il y a BALLOTTAGE.

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Francis Campuzan, P.S., qui avait été élu, au second tour des élections cantonales de 1976, avec 5 831 voix (50,26 % des suffrages exprimés), contre 5 770 (49,73 %) à M. Poirier, conseiller sortant. *Il y avait eu* 11 601 suffrages exprimés et 11 801 votants sur 16 338 inscrits.

Au premier tour, M. Poirier, candidat unique de la majorité, était arrivé en tête avec 4 981 voix, contre 2 716 à M. Campuzan, 2 251 au candidat communiste, M. Thouren, 323 à Mme Massip, candidate écologiste, et 269 à M. Noël (M.R.G.). Il y avait eu 10 546 suffrages exprimés et 10 758 votants sur 16 338 inscrits. Cette fois, M. Poirier, qui tente de reconquérir le siège qu'il avait perdu il y a quatre ans et qui est devenu, entre-temps, porte-parole de la présidence de la République, arrive également en tête du premier tour, mais sa marge de sécurité se révèle plus large qu'en 1976, où il avait été battu de 61 voix au second tour. C'est à Sucy, dont il est le premier magistrat, que M. Poirier a creusé l'écart, avec 1 344 voix d'avance sur le candidat unique de la gauche. Pour la première fois, il est arrivé en tête dans tous les bureaux de vote de sa commune, alors que traditionnellement certains quartiers, comme celui de la Fosse-Rouge, par exemple, penchaient à gauche. A Boissy, en revanche, il est distancé de 395 voix.

En ne présentant pas de candidat et en soutenant M. Guillemard, le P.C., mal implanté dans ce canton, a évité de compter ses voix, dont l'érosion semble certaine. L'état-major parisien du R.P.R., quant à lui, avait adopté une attitude inverse, contre l'avis de ses leaders départementaux, défenseurs de l'unité de candidature. Son candidat, M. Broussois, a été laminé : avec 375 voix, il arrive loin derrière la candidate écologiste. Ce scrutin confirme le rééquilibrage des forces politiques à l'intérieur du département.]

# *...et deux municipales*

*VAR : Brignoles (1er tour).*

Insc., 6 155 ; vot., 4013 ; suffr. expr., 3 869. Liste d'union républicaine (M. Jacques Cestor, cons. gén., sout. U.D.F.), 2 203 voix (*moyenne de liste*) *23 ELUS* ; Gauche républicaine (M. Raymond Tirard, sout. P.C.), 862 ; « Brignoles demain » (M. Noël Rosé, m.s., sout. P.S.), 691.

[*Le conseil municipal avait été* dissous le 10 septembre par le conseil des ministres, à la suite de *désaccords graves et persistants entre les* conseillers P.S. et P.C., qui avaient remporté dix-neufs sièges sur vingt-*trois en mars 1977.*]

**VAUCLUSE : Sarrians** (1er tour).

Inscr., 2 640 ; vot., 1 760 ; suffr. expr., 1 523.

*Liste d'union et de défense des* intérêts communaux (M. Maurice Chenivesse), 1 021 voix (moyenne de liste), 11 ELUS ; parti communiste (M. Jean-Claude Carles), 446 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de onze conseillers démissionnaires, dont le maire, M. Guy Bocheron (P.S.). Le parti socialiste ne présentait pas de candidat. Le conseil municipal de Sarrians est désormais composé de dix-sept élus sans étiquette et des six élus restants de la liste d'union de la gauche de 1977, ce qui est exactement l'inverse de la situation politique de cette commune il y a trois ans. *En* mars 1977, M Bocheron avait été élu, au second tour, à la tête d'une liste d'union de la gauche, en remportant dix-sept sièges (moyenne 1 016 voix), tandis que la liste d'union et de défense des intérêts communaux n'obtenait que six élus (moyenne 907 voix). Sur 2 397 électeurs inscrits, il y avait eu 2 066 votants et 2 018 suffrages exprimés.]

# POLITIQUE

## L'inculpation de députés socialistes

**Trois députés socialistes, MM. Bayou (Hérault), Guidoni (Aude) et Sénès (Hérault) sont convoqués mardi 21 octobre par un juge d'instruction à Toulouse à la suite d'une émission de Radio-Riposte diffusée à Montpellier le 30 juillet 1979.**

**De nombreux députés socialistes ont décidé de se rendre à Toulouse pour soutenir leurs trois collègues, alors que l'Assemblée nationale doit être appelée ce même jour à voter la première partie du budget de 1981.**

**Conformément à l'article 80 du règlement de l'Assemblée nationale, une commission « ad hoc » a été constituée afin d'examiner la demande présentée par M. Defferre de suspension des poursuites engagées contre huit députés socialistes à la suite d'émissions de radio ou de manifestations publiques. Les députés communistes ont déposé une demande similaire en faveur de l'un d'entre eux, M. Maurice Nilès (Seine-Saint-Denis). Elle est composée de cinq R.P.R. : MM. Jean Foyer, Pierre-Charles Krieg, Hector Riviérez, Philippe Séguin, Jean Tiberi ; quatre U.D.F. : MM. Pierre-Alexandre Bourson, Jean Brocard, Henri Colombier, Henri Ferretti ; trois P.S. : MM. André Chandernagor, Gaston Defferre, Alain Hautecœur ; trois P.C. : MM. Guy Ducoloné, Antoine Porcu, Lucien Villa.**

**M. Vauzelle, avocat, délégué national du P.S. aux questions judiciaires, expose ci-dessous le problème des immunités parlementaires des députés.**

***Point de vue***

## Radio-Riposte et l'immunité des parlementaires

par MICHEL VAUZELLE

LE procureur de la République, qui dépend du ministre de la justice, peut, durant les six mois de l'année où le Parlement ne siège *pas*, et sans aucun contrôle, faire convoquer un parlementaire et le faire inculper par un juge. Ce juge peut ensuite poursuivre l'instruction et convoquer à nouveau le parlementaire au palais de justice, sans avoir à prendre en compte désormais le fait que l'Assemblée nationale soit ou non en session. C'est ce qui se passe actuellement dans l'affaire de Radio-Riposte.

S'il s'avère qu'une telle attitude du parquet, du gouvernement en réalité, ne répond qu'à une préoccupation purement politique, destinée à jeter le discrédit sur un parlementaire, c'est que le texte de la Constitution qui régit cette matière n'est pas suffisamment respectueux des principes fondamentaux de la République et en particulier du principe, déjà fort malmené, de la séparation des pouvoirs exécutif et législatif.

Il serait normal que l'Assemblée à laquelle appartient un parlementaire puisse contrôler la motivation de la volonté d'inculper avant que celle-ci ne s'exerce selon le seul caprice du pouvoir exécutif. Seule l'Assemblée, dont l'indépendance est mise en cause en la personne du parlementaire, peut faire le départ entre ce qui relève du droit et ce qui relève de la politique politicienne la plus détestable.

Ce qui est appelé communément et improprement « immunité parlementaire » est traité à l'article 26 de la Constitution de 1958.

Il s'agit, d'une part, de l'irresponsabilité et, d'autre part, de l'inviolabilité des parlementaires.

∴

L'irresponsabilité est un principe traditionnel dont l'origine se confond avec l'origine même de la démocratie en France. Le parlementaire doit pouvoir agir librement en tant que représentant du peuple et, en particulier, s'exprimer librement en tant que porte-parole de la nation. Il ne peut donc « être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions et des votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions ». (art. 26 de la Constitution.)

Quant à l'inviolabilité, elle porte non plus sur le fond mais sur la procédure. Elle protège le parlementaire contre les poursuites judiciaires engagées contre lui. Elle n'entraîne nullement l'impunité du parlementaire, mais elle interdit qu'il soit poursuivi ou arrêté sans l'accord de son Assemblée

Il ne s'agit donc en aucune manière d'un privilège, comme d'aucuns, mal informés ou mal intentionnés, le laissent entendre. Il s'agit, en fait, d'affirmer, face au pouvoir exécutif, l'indépendance du pouvoir législatif, c'est-à-dire, en l'espèce, empêcher le gouvernement de se livrer à la basse manœuvre décrite plus haut : discréditer un parlementaire en ordonnant à la justice de le faire comparaître pour être inculpé, ou pis encore, l'empêcher physiquement de rejoindre son Assemblée alors qu'elle siège.

C'est précisément le cas le 21 octobre où, en dépit de l'importance du débat budgétaire, trois députés seront empêchés d'exercer leurs fonctions de législateurs à Paris à cause d'une convocation au palais de justice de Toulouse pour le même jour. A l'origine de ce scandale, on retrouve la volonté délibérée du ministre de la justice et, plus généralement, la conception des libertés du pouvoir giscardien et son interprétation des lois fondamentales de la République.

∴

En effet, de manière inadmissible, la Constitution de 1958, comme en des temps monarchiques que l'on croyait révolus, ne protège plus les représentants du peuple.

L'article 26 de la Constitution édicte (paragr. 2 et 3) : « *Aucun membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf en cas de flagrant délit.* » L'inviolabilité n'existe donc ni en matière de contravention ni en matière de flagrant délit qui sont des notions dangereusement extensibles.

D'autre part, « *aucun membre du Parlement ne peut, hors session, être arrêté qu'avec l'autorisation du bu- partie de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive* » Si, en cas d'arrestation d'un parlementaire, le contrôle de son Assemblée demeure la règle, en revanche, en ce qui concerne le début des poursuites, il suffit au président de la République et à son ministre de la justice d'attendre la fin de la session des Assemblées, c'est-à-dire le mois de juillet ou le mois de janvier, pour faire inculper, sans aucun contrôle des Assemblées, un parlementaire.

L'inviolabilité, dans ce cas, est donc supprimée de facto.

Dans l'affaire Radio-Riposte, huit parlementaires socialistes ont été inculpés MM Mitterrand, Fabius, Guidoni, Sénès, Bayou, Evin, députés ; M. Parmentier, sénateur ; M Sutra, parlementaire européen.

Le Parlement européen étant en session quasi permanente, M. Sutra s'est vu reconnaître « l'immunité » pa. la cour d'appel de Toulouse.

Le Sénat, n'ayant pas admis qu'un de ses membres puisse être poursuivi en justice sans son contrôle, a voté, sauf les républicains indépendants, l'arrêt de toute poursuite contre M. Parmentier.

Restent les députés, qui apparaissent comme les plus mal protégés face au gouvernement, alors qu'ils sont élus à une Assemblée nationale et au suffrage direct.

Bien sûr, l'article 26, paragraphe 4 de la Constitution, édicte que la « détention ou la poursuite d'un membre du Parlement est suspendue si l'Assemblée dont il fait partie le requiert », et c'est grâce à ce texte que le Sénat a pu rappeler au pouvoir exécutif son indépendance.

Les députés peuvent en faire autant. C'est ce qui a été proposé mercredi 15 octobre au bureau de l'Assemblée nationale. Toutefois, quelle que soit la décision des députés, et même si ceux-ci, non seulemen. votaient la suspension des poursuites, mais allaient plus loin en envisageant une révision de l'article 80 du règlement de l'Assemblée, la formulation de l'article 26 de la Constitution demeurant, rien n'empêchera le pouvoir actuel de poursuivre hors session des Assemblées, les parlementaires suivant le bon plaisir du chef de l'Etat et de son gouvernement.

« Inculpez, inculpez, il en restera toujours quelque chose » Même si un non-lieu est finalement prononcé. C'est ce qu'ont dû penser Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Alain Peyrefitte en faisant traduire devant les juges, en vue d'un procès politique, le plus dangereux concurrent du pouvoir actuel à l'élection présidentielle et en laissant convoquer à Toulouse en pleine session parlementaire trois députés de l'opposition qui n'ont cependant de comptes politiques à rendre qu'à la nation.

C'est une illustration supplémentaire dans l'album des libertés bafouées dans l'Etat libéral avancé.

### Député du Bas-Rhin

## M. KLEIN SE TUE DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

### M. Gengenwin le remplace au Palais-Bourbon

M. Georges Klein, député U.D.F.-C.D.S. du Bas-Rhin (4e circonscription), a trouvé la mort samedi 18 octobre dans un accident de la route entre Haguenau et Strasbourg.

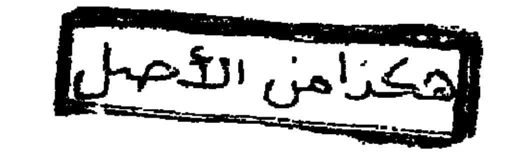
Pour des raisons encore inexpliquées, sa voiture a percuté de plein fouet dans une ligne droite contre un tracteur venant en sens inverse. M. Klein, qui était seul dans le véhicule, a été tué sur le coup.

M. Klein sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Germain Gengenwin, maire de Schaeffersheim, directeur du Comptoir agricole d'Erstein, près de Strasbourg.

[Georges Klein était né le 26 avril 1924 à Sélestat. Après des études de droit à la faculté de Strasbourg, il avait fait carrière dans les services de la Sécurité sociale et était, en mars 1978, au moment de son élection à l'Assemblée nationale, chef des services généraux et du personnel à la caisse primaire de Sélestat. Premier adjoint au maire de Sélestat de 1965 à 1977, il ne s'était pas représenté cette année-là aux élections municipales. Trois fois candidat à la députation, contre le candidat U.D.R. puis R.P.R. M Albert Ehm, avant son élection de 1978, il avait obtenu, en 1973, contre ce dernier 47,2 % des suffrages au deuxième tour. En mars 1978, il avait été élu au second tour contre le socialiste M. Boltz, avec 72 % des voix.

Lieutenant-colonel de réserve, Georges Klein présidait l'association des anciens de Tambow, qui regroupe les anciens « incorporés de force » prisonniers en Russie.]





Le Monde

# société

## DÉFENSE

Entrainement insuffisant, retards dans les livraisons, matériels sans rechanges

# Les rapporteurs du budget à l'Assemblée s'inquiètent des capacités opérationnelles de l'armée de l'air

*La commission de la défense à l'Assemblée nationale a émis la semaine dernière de sérieuses craintes sur les capacités opérationnelles actuelles et prochaines de l'armée de l'air française. Elle fonde ses doutes sur un examen des retards constatés dans l'équipement des forces aériennes — par rapport à la loi de programmation militaire couvrant une période de six ans et arrêtée en 1977 — et sur la pause financière qui, selon les rapporteurs de la commission de l'Asemblée, marque le projet de budget de l'armée de l'air pour 1981.*

*Devant les membres de la commission estimant que* « l'armée de l'air était tombée au-dessous du seuil critique », *le nouveau chef d'état-major des armées, le général Claude Vanbremeersch, a reconnu que l'entrainement de l'armée de l'air était présentement le* « grand problème » *et qu'il faudra, à tout prix, consentir un effort important pour les activités aériennes durant les années à venir.*

Si l'on en croit l'un des rapporteurs de la commission, M. Loïc Bou[illegible]rd, député U.D.F. du Morbihan, trois faits assez graves illustrent les craintes que l'on peut avoir sur l'aptitude opérationnelle de l'armée de l'air.

Actuellement, les commandes de matériels inscrites au projet de budget pour 1981 portent sur des avions sans leurs pièces de rechange. De surcroît, devant les délais de mise au point du nouvel avion de combat Mirage-2000 (*le Monde* du 15 octobre), les quarante-sept premiers exemplaires de cet appareil, dans la version de défense aérienne, seront équipés du radar actuel de l'intercepteur Mirage-F 1, en attendant un appareillage plus performant, puisque les constructeurs ont vraisemblablement deux ans de retard sur le programme d'un nouveau radar adapté au Mirage-2000. Enfin, l'armée de l'air édifie des abris bétonnés pour protéger ses avions de combat sur leurs bases, mais il n'y a *pas de portes à ces abris*.

### Aux limites du raisonnable

L'armée de l'air française, si l'on exclut les forces nucléaires et l'aviation de transport, entretient principalement trente-deux escadrons de combat ainsi répartis : vingt-deux pour la force aérienne tactique (dont cinq ont une capacité nucléaire) et dix pour la défense aérienne.

Par rapport aux principes arrêtés initialement par le gouvernement, qui entendait favoriser les dépenses d'équipement au détriment des frais de fonctionnement, c'est un renversement de cette tendance que l'on observe dans l'armée de l'air. Les crédits de paiement consacrés à l'équipement marquent le pas et les autorisations de programme allouées à ce même chapitre progressent moins vite que l'inflation, ce qui est un risque important pour l'avenir. En revanche, les crédits de fonctionnement doivent enregistrer une forte hausse liée à l'augmentation du prix des carburants

Malgré un accroissement de plus de 80 % des crédits attribués au carburant, l'activité aérienne est maintenue à un niveau très bas. Les objectifs définis par la loi de programmation militaire 1977-1982 sont de 505 000 heures de vol chaque année. M. Bouvard constate que le total de 420 000 heures ne sera atteint en 1980 que grâce à l'adoption, en fin d'année, d'une « rallonge financière » proposée dans le collectif budgétaire. En 1981, l'activité aérienne retenue par le gouvernement demeure aussi de 420 000 heures.

« Or, écrit le rapporteur, *ce total de 420 000 heures de vol annuelles constitue le niveau minimum indispensable pour assurer à la fois l'entrainement des pilotes de combat et les missions essentielles du transport aérien.* »

Le général Vanbremeersch a, du reste, admis que, si les pilotes de l'armée de l'air conservent leurs quinze heures d'entrainement par mois et par homme, c'est parce que le nombre des pilotes a été réduit. Par appareil de combat, le nombre des pilotes est revenu, en effet, de 1,6 à 1,2. A terme, tous les pilotes seront officiers, au moins au grade d'aspirant.

« *Il est impossible d'aller plus bas dans l'entrainement, car on est aux limites du raisonnable* », a constaté un autre rapporteur, M. Jean-Pierre Bechter, député R.P.R. de la Corrèze, qui note, d'autre part, que même les pilotes d'hélicoptères de l'armée de terre, avec douze heures de vol d'entrainement par mois, sont logés à la même enseigne que leurs homologues aviateurs.

### Le dos au mur

La situation n'est guère plus favorable pour ce qui concerne les matériels. Selon des évaluations financières de la commission, il manque 2 milliards de francs d'autorisations de programme pour l'équipement de l'armée de l'air.

On sait que, compte tenu du retard dans la construction du Mirage-2000, il a fallu commander vingt et un Mirage-F 1 supplémentaires de remplacement, ce qui n'avait pas été prévu. Mais on a appris depuis que, faute d'un nouveau radar prêt à temps, les premiers Mirage-2000 seront livrés, si l'on en croit M. Bouvard, avec le radar précédemment installé sur le Mirage-F 1. D'une manière générale, le même rapporteur estime que la France a deux ans de retard dans la technologie des radars et la conception des matériels de guerre électronique.

M. Bechter, de son côté, ne dit pas autre chose lorsqu'il souligne, en commission, que « *l'outil industriel s'est laissé aller* », acceptant des retards techniques dans la mise au point des radars, des moteurs d'avion et de la défense antiaérienne.

Il faudra, par exemple, deux années encore pour édifier, à raison d'une cinquantaine de constructions bétonnées par an, la centaine de hangars nécessaires à la protection de trois cent cinquante avions de combat à réaction sur leurs bases. Actuellement, deux cent cinquante abris ont été installés en sept ans d'effort, mais ils sont dépourvus de portes.

De même, « *la force française d'intervention extérieure ne dispose pas des moyens de transport indispensables* », a affirmé M. Bouvard, qui a souligné l'insuffisance du rayon d'action et du tonnage embarqué des avions Transall, ainsi que la lenteur de leur vitesse. Un Transall emporte 8 à 12 tonnes de charge à 450 kilomètres à l'heure sur 3 000 kilomètres. Un appareil américain C-5 A Galaxy achemine 80 tonnes à 900 kilomètres à l'heure sur des distances de 10 000 kilomètres.

« *Nous n'avons pas les moyens d'acheter quinze Galaxy* », a répliqué le général Vanbremeersch, après avoir rappelé que les compagnies civiles, réquisitionnées, peuvent prêter des avions. Pour 1981, néanmoins, cinq Transall d'un nouveau modèle — ravitailleur et ravitaillable en vol — seront commandés, au lieu des huit exemplaires souhaités par l'armée de l'air.

Les rapporteurs parlementaires en viennent à se demander si la capacité de l'armée de l'air française à défendre le territoire ne doit pas être sérieusement réexaminée et si, en particulier, une flotte de quatre cent cinquante avions de combat, telle que l'a définie le gouvernement en 1978, est aujourd'hui suffisante. « *L'armée de l'air est le dos au mur,* explique M. Bechter. *Nous avons moins d'avions que l'Irak ou l'Iran, et pas un seul bimoteur* », à l'exclusion du Jaguar, qui puisse rivaliser avec les biréacteurs puissants actuellement en service dans dix-sept ou dix-huit pays dans le monde.

J. I.



## PRESSE

● *Après l'agression contre un journaliste du « Journal du Dimanche »* par le comédien Patrick Dewaere (*le Monde* du 16 octobre), l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.) proteste « *contre les pratiques qui tendent à faire des journalistes les victimes désignées de tous ceux qui pensent avoir des griefs à formuler contre l'information* ». « *Il existe bien des moyens,* estime l'U.N.S.J., *de faire connaître son désaccord qui peut être légitime avec le contenu d'un article. Rien ne saurait en revanche justifier des agressions physiques et préméditées contre des journalistes.* »

● *Le vingt-sixième congrès international de la presse de langue française* se déroulera au Togo, du 2 au 8 novembre, sur les thèmes du développement de la presse écrite et audiovisuelle en Afrique, de la formation professionnelle et de la langue française en Afrique.

★ Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, 3, cité Bergère, 75009 Paris.

## MÉDECINE

A la suite d'un rapport concernant l'activité « en secteur privé » des médecins hospitaliers

# Deux chirurgiens de l'hôpital de Fréjus sont suspendus de leurs fonctions par le ministre de la santé

**Les chirurgiens du centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël, les docteurs Gérard Adhoute et Louis Reymondon, viennent d'être suspendus de leurs fonctions, pour trois *mois, par décision* de M. Jacques Barrot, ministe de la santé et de la sécurité sociale. Cette mesure, prise « dans l'intérêt du service » (1), a suscité une vive émotion dans les milieux médicaux hospitaliers. On explique, au ministère, qu'il s'agit d'une décision consécutive à « l'examen d'un rapport effectué dans le cadre *d'une étude générale portant sur les conditions* d'exercice des praticiens exerçant à temps plein en ce qui concerne le « secteur privé ». Les deux praticiens contestent les faits qui leur sont reprochés et s'indignent de la décision ministérielle, dans laquelle ils voient un « abus de pouvoir manifeste ».**

**L'exercice d'une *activité médicale privée*, dans les centres hospitaliers, est un droit statutaire dont bénéficient les médecins qui exercent à plein temps dans les hôpitaux moyennant le versement, à l'administration, d'une fraction des sommes ainsi perçues. La création, il y a vingt ans, de ce secteur privé correspondait à la nécessité d'« attirer » vers les centres hospitaliers les praticiens de renom qui exerçaient *dans le secteur* libéral. Depuis *quelque temps*, il semble que les abus réalisés dans ce domaine (multiplication des actes, détournement de clientèle vers le secteur privé, tarifications abusives, dessous de table...) soient officiellement recensés. Bien que de notoriété publique, ils n'avaient pratiquement jamais été sanctionnés. Le dernier *rapport* de la Cour des comptes faisait notamment état, dans différents centres hospitaliers, de nombreuses irrégularités, à tel point que les enquêteurs proposaient que l'on envisage « l'opportunité de la suppression » de ce secteur privé (« le Monde » du 4 juillet).**

**L'affaire de Fréjus semble n'avoir ni *l'ampleur ni l'importance* des « anomalies » recensées par la Cour. Mais M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, avait précisé, il y a quelques mois, qu'il était décidé à « prévenir les abus ».**

De notre envoyé spécial

Fréjus. — « *Madame, Monsieur, vous devez être hospitalisé. Sachez qu'il existe à l'hôpital deux régimes différents : le secteur public et le secteur privé. Si vous choisissez le secteur public, vous pouvez être en chambre à deux ou trois lits ou vous pouvez être en chambre particulière sur votre demande. (...) Si vous choisissez le secteur privé, vous serez obligatoirement en chambre particulière et garderez à votre charge les 10 % de suppléments de frais de séjour.* » Suivent des précisions concernant le surplus occasionné par le choix, en secteur public, d'une chambre particulière et, en secteur privé, le paiement direct au praticien des honoraires « *à un taux librement débattu avec lui* ».

De grande taille, plastifiées et « chevillées au mur », visibles par tous, ces affiches ont été apposées voilà presque deux ans dans l'ensemble du centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël. Fierté de M. René Nicolas, le directeur, qui en a eu l'idée et des responsables syndicaux Force ouvrière de l'établissements qui les ont apposées, ces affiches n'ont pourtant pas, semble-t-il, atteint leur objectif.

Le centre hospitalier intercommunal Docteur-Bonnet compte *plus de cinq cents lits, quinze* chefs de service à temps plein et un plateau technique complet : rien dans son fonctionnement ne semblait depuis 1972, année de son inauguration, devoir attirer l'attention des pouvoirs publics.

Dès 1975, avec la nomination de deux chefs de service, le secteur chirurgical avait progressivement acquis une nouvelle renommée et contribué à augmenter nettement le recrutement de l'hôpital. A leur arrivée à Fréjus, en effet, les docteurs Adhoute et Reymondon avaient, d'un commun accord, orienté leurs activités de manière complémentaire, développant, le premier, une activité de chirurgie viscérale et vasculaire et le second, un secteur de chirurgie orthopédique. Personne, aujourd'hui, ne met d'ailleurs en doute, au lendemain de la décision ministérielle, la compétence professionnelle des deux médecins. *C'est à Fréjus qu'ils « découvrirent »* le secteur privé. Leurs itinéraires, quoique différents, les avaient, en effet, toujours éloignés l'un et l'autre de ce type de pratique. *Le docteur* Reymondon arrivait à Fréjus après dix-neuf années de médecine militaire, et le docteur Adhoute était, avant sa nomination, chef de clinique dans le service du professeur Trifaud au centre hospitalier de Marseille.

*C'est le jeudi 2 octobre, dans* la matinée, que les deux chirurgiens prirent connaissance de la lettre recommandée leur annonçant la décision ministérielle, alors qu'ils étaient en pleine activité : l'un entrait au bloc opératoire, l'autre en sortait

Leur suspension étant immédiatement applicable, ils expliquent aujourd'hui avoir dû quitter l'hôpital sans pouvoir effectuer les interventions prévues, sans avoir revu leurs malades et sans avoir passé des *consignes au seul médecin* pouvant être responsable du service, le docteur Thierry Crouzet, l'adjoint du docteur Reymondon. La soudaineté d'une telle procédure a vivement ému le corps médical du centre hospitalier. Pour le docteur P. Christian Brochery, *non seulement* « *l'intérêt du service n'est pas compris* » mais il s'agit là d'un véritable « *diktat ministériel* ». Le docteur Michel Mora, président de la commission médicale consultative (C.M.C.), estime lui que bien que la C.M.C. ne soit pas officiellement concernée, la « *discrétion ministérielle* » envers l'exposé des motifs « *suscite une certaine inquiétude* ». Elle suffit, en tout cas, à faire naître nombre de rumeurs.

### Un « droit de regard »

Dans toute cette affaire, un *seul élément ne prête pas à discussion* : l'existence de deux enquêtes, menées l'une par la Caisse primaire d'assurance-maladie (C.P.A.M.) du Var, l'autre par un *inspecteur* de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). A la fin de l'année 1979, plusieurs anciens malades des docteurs Adhoute et Reymondon étaient venus confier à leurs chirurgiens respectifs leur surprise de recevoir des formulaires signés par le directeur de la C.P.A.M. du Var. Il s'agissait alors d'une enquête menée auprès des patients hospitalisés dans le secteur privé de ces deux chirurgiens. On leur *demandait* notamment de répondre « *de manière urgente* » à plusieurs questions concernant leur mode de transport à l'hôpital, les conditions de leur admission, le caractère spontané ou non de leur orientation vers le secteur privé ainsi que le montant des *honoraires supplémentaires* versés aux chirurgiens. Surpris, ceux-ci ne manifestèrent aucune inquiétude. Ils ne nient pas, en effet, l'existence dans le passé de certaines difficultés ponctuelles avec l'administration hospitalière concernant, par exemple, le décompte précis et séparé des actes opératoires et des consultations externes ou certaines erreurs de cotation « *minimes et ponctuelles* ».

*Le docteur Reymondon explique* volontiers que dans le temps qui suivit son arrivée à Fréjus, il y eut, une fois, dans son service, plus de malades en service privé qu'il ne devait y en avoir. Il pensait alors que le pourcentage accordé était établi sur l'année et que seule la moyenne était à prendre en considération.

*En fait, selon eux, tous ces problèmes* étaient résolus lorsque la C.P.A.M. lança son enquête. Ils ne furent pas plus inquiets de la visite, en avril dernier, d'un inspecteur de l'IGAS chargé d'une enquête sur le même sujet. Aussi sont-ils, aujourd'hui encore, tout abasourdis de la mesure qui les touche. Le nombre des actes opératoires et des consultations externes effectués dans le secteur privé ne représente en réalité *que l'un des aspects* du problème qui, théoriquement, devrait être résolu sans difficultés. L'administration hospitalière a, en effet, un véritable « droit de *regard » sur ces activités puisque* les praticiens reversent à l'hôpital un pourcentage sur les sommes qu'ils perçoivent de cette manière. L'un des principaux reproches, jamais formulé en ces termes, concerne l'existence supposée de « dessous de table », sommes demandées par le chirurgien à ses malades et versées en liquide dans le secret du cabinet de consultation. Sur ce point, les deux chirurgiens sont formels et s'indignent qu'une telle accusation puisse être portée. Humiliés par une mesure qu'ils ne peuvent considérer autrement que comme une sanction, ils sont aujourd'hui *persuadés être les victimes d'un* abus de pouvoir. La décision ministérielle, explique le docteur Reymondon, « *court-circuite* » la juridiction professionnelle. « *Nous subissons un énorme préjudice moral* », déclare-t-il. Pour lui, une seule explication peut être avancée : ils ont été choisis « *pour l'exemple* ». Isolés, sans appui et sans protection, ils pensent être les victimes toutes désignées pour faire office de boucs émissaires après le dernier rapport de la Cour des comptes, qui dénonçait les abus constatés dans de nombreux centres hospitaliers français. « *Quelles que soient les suites données à cette affaire,* précisent-ils, *la décision ministérielle équivaut à une sanction et correspond pratiquement à une révocation.* »

« *Si, à la suite du rapport de la Cour des comptes, c'est à Fréjus que le ministère a estimé qu'il convenait de sanctionner,* conclut le docteur Brochéry, *alors c'est que ce rapport ne dénonçait pas d'abus véritablement scandaleux.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) On précise au ministère que cette mesure a été prise en application de l'article 92 du décret du 8 mars 1978. Celui-ci précis, que « *lorsque l'intérêt immédiat du service l'exige, le praticien incriminé peut être immédiatement suspendu (...) pour une durée maximum de trois mois* ». L'intéressé conserve ses émoluments durant cette période au cours de laquelle il doit être traduit devant le conseil de discipline.

# ÉDUCATION

## LE DÉBAT SUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES A L'ÉCOLE

# Haro sur le collège unique

**L'égalité des chances à l'école a été à l'origine de la réforme du système éducatif préparée par M. René Haby et adoptée par le Parlement en 1975. Elle est toujours au centre du débat : M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, ne vient-il pas d'en faire l'un des thèmes prioritaires de son programme 1981 (« le Monde » du 18 octobre) ?**

**Mais, dans le même temps, de nombreuses voix s'élèvent contre le collège unique de M. Haby accusé de tous les maux et contre « une politique égalitaire de l'éducation ». Même parmi ceux que l'on pouvait considérer comme ses amis politiques, M. Haby compte, désormais, de nombreux détracteurs.**

**L'ancien ministre de l'éducation a décidé de répondre et de défendre sa réforme. Il s'adresse plus particulièrement aux auteurs des ouvrages parus récemment, qui dénoncent « le génocide culturel », et « l'égalitarisme absurde », « Lettre ouverte aux futurs illettrés », de M. Paul Guth, et « la Génération sacrifiée », de M. Jean-Marie Benoist, deux livres que nouse analysons ci-dessous.**

POINT DE VUE

# Aux lettrés d'aujourd'hui

par RENÉ HABY (*)

LE combat pour la qualité de l'enseignement est de ceux *qu'une démocratie moderne* se doit de mener sans relâche pour continuer à exister. Mais ne pourrait-on y apporter davantage d'intelligence que de passion, d'ouverture aux problèmes réels que de sectarisme méprisant, d'esprit scientifique que de préoccupations politiques ou commerciales ?

Des moyens considérables et une organisation très efficace ont réussi à persuader l'opinion qu'on n'enseignait plus l'histoire de France.

L'enseignement des lettres, aussi, est malade, nous dit-on. Le mot « illettré » est partout. On le tourne et le retourne dans sa bouche comme un bonbon, avant de l'écraser d'un coup de dent vengeur. Et l'on évoque sans rire (mais peut-être est-ce le propre d'un humoriste qui a entrepris de démontrer qu'il n'est plus le naïf qu'on aimait bien pourtant...) je ne sais quelle sombre « *entreprise politique de lavage de cerveau* » d'où la jeunesse sortira « *défrancisée et abrutie* ».

Quant à la philosophie, de peur de manquer la curée et d'en tirer, qui sait, quelques dizaines de postes supplémentaires, elle crie au loup avant même d'en avoir vu la queue. Il est vrai que les nouveaux philosophes viennent d'obtenir, de la part de l'un d'entre eux, la démonstration qu'ils n'avaient plus rien à envier à leurs adversaires dans l'usage du pamphlet, de l'affirmation péremptoire, et de la violence verbale. L'amalgame, la citation tronquée, la confusion volontaire, deviennent les armes de ceux qu'on imaginait soucieux de la Vérité, esclaves des exigences, et formés à la découvrir au-delà des apparences — non à la travestir de masques de carnaval...

### Contrevérités

Je découvre, par exemple, dans un livre récent des « manuels Haby » (je n'ai jamais été auteur ni éditeur et la conception des manuels est libre, que je sache ?) que j'aurais « *proposé en 1975* » une « *méthode thématique* » de l'enseignement de l'histoire, ce que je récuse absolument ! Par contre, lorsque j'écris dans une circulaire « *l'histoire des techniques doit déboucher sur celle des hommes* », je ne fais que jeter « *un dérisoire garde-fou* » qu'il n'y a évidemment aucune raison de mettre à mon crédit...

On n'hésite même pas devant les contrevérités flagrantes. Parce que je suis seulement « *soucieux de l'actuel* », je n'aurais proposé aux adolescents que l'étude de « *l'odyssée de l'espace* » ou du « *bureau de poste voisin* »... J'ai presque éprouvé le besoin de retourner aux textes publiés en 1977 pour me persuader que l'Antiquité était toujours au programme des classes de sixième, et le Moyen Age à celui de cinquième.

Et enfin, pour que rien ne manque au tableau, on finit sur l'attaque personnelle : je deviens l'homme des « *objections geignardes* », des « *tristes articles* » (encore que l'auteur ait consacré à un de mes articles du *Monde* un chapitre entier de son ouvrage) ; mais surtout, suprême injure, je n'aurais fait, paraît-il « *ni philosophie ni latin* ».... Quelle élégance mes seigneurs ! Si c'est cela la « *nouvelle philosophie* », peut-être faut-il revoir effectivement la place de cette disciplines dans nos lycées ! Et pourtant le débat sur les objectifs et les contenus de l'éducation mérite mieux qu'une bagarre de saloon, ou que les faux emportements vertueux de ceux qui recherchent la notoriété à n'importe quel prix.

L'essentiel est bien de s'entendre sur une définition de la culture scolaire, à différents niveaux, et notamment celui de la fin de scolarité obligatoire, qui me paraît réclamer notamment une culture « utile » (je n'ai pas dit « utilitaire »), si tant est que l'assemblage de ces deux mots ne constitue pas un repoussoir pour certains de nos lettrés. Certes, 1515, c'est important — pourquoi au fait messieurs ? — et Molière, et Corneille « *qui a peint les hommes tels qu'ils devraient être* », au besoin assassins de vieillards... Mais on voit, de nos jours, un marchand de lessive faire fortune parce qu'il a su utiliser le mot d'« enzyme » que personne ne connaissait et des éleveurs de veaux faire faillite à cause d'« hormones » que personne ne *connaît davantage*.

*On se plaint fortement de la baisse de niveau des bacheliers ?* Les devoirs du concours général publiés cette année ne paraissent pas du tout en retrait sur ceux des cuvées *précédentes... Mais vous n'avez encore rien vu !* Telle grande revue va se faire, paraît-il, l'écho des lamentations des proviseurs (de « bons » lycées bien entendu) désespérés de devoir recevoir l'an prochain, en seconde, les malheureux produits de la réforme Haby.

Certes, nous verrons quand nous y serons, mais en attendant tous ces témoignages d'inculture des jeunes de dix-sept, dix-huit ans, ce n'est pas la réforme qui en est cause... A-t-on songé au contraire qu'elle prétend y apporter quelque remède ? Cette réforme, je ne l'ai appuyée sur aucun *a priori* politique ou philosphique, mais seulement sur trente ans de participation active à l'enseignement et à la recherche de son amélioration.

Vous, messieurs, qui êtes devenus très vite des grands hommes, écrivains en renom, brillantes figures de télévision, penseurs de proue, vous avez été trop peu dans des classes simples où vit joyeusement au coude à coude le tout-venant jeunet de la « France profonde ». Je n'ai probablement pas votre facilité de surdoués ; alors, tout simplement, j'ai tenté de créer une meilleure relation entre les jeunes — tous les jeunes — et l'enseignement. Croyez-moi, vous qui planez bien haut, ce n'est pas facile. La méthode globale d'apprentissage de la lecture a échoué ? Mais pourquoi pensez-vous qu'on l'ait expérimentée si ce n'est parce que la précédente créait trop de déchets ? Les mathématiques modernes ont déçu ? Pourtant, d'éminents savants les avaient conseillées.

Vous qui parlez culture, rigueur, travail, vous avez raison ; je l'ai fait *moi-même souvent, au point d'être* traité de « réactionnaire » par une certaine gauche, et encore récemment. Mais quelle méthode *préconisez-vous ? Une seule : la sélection !* Bien. Mais êtes-vous prêts à accepter qu'elle joue éventuellement contre vos enfants, et pas seulement contre les enfants des autres ? (Ne me parlez pas des boursiers « pauvres mais intelligents » qui vous donneraient bonne conscience : nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle !)

Encore faut-il que cette sélection — vous voyez, je ne la récuse pas — s'applique après avoir fait un distinguo essentiel entre la scolarité obligatoire et les étapes qui la suivent. La première (que je préféra appeler « formation pour tous ») ne peut connaître qu'un problème prioritaire : comment accroître son efficacité de façon à ce qu'elle soit vraiment « pour tous ». Les formations ultérieures, au contraire, sont liées à des spécialisations, donc à des capacités et à des intérêts différenciés et, par conséquent, à des processus d'orientation-sélection qui doivent avoir le courage de leurs finalités. Or pamphlets et critiques s'accordent actuellement à dénoncer les faiblesses des élèves, voire des programmes, en sixième ; ils évitent curieusement d'enquêter sur les niveaux d'entrée sans contrôle dans les voies universitaires. Peut-être parce qu'à ces niveaux on est déjà entre soi ?

Oui, si l'on se situe à ce niveau élevé, je comprends et j'approuve les positions du Club de l'Horloge et de Christopher Jenkins sur « *l'inefficacité d'une politique égalitaire de l'éducation* ». Nous savons bien que les statuts personnels et professionnels sont différenciés dans notre organisation socio-économique (ils sont beaucoup moins homogènes qu'on le prétend dans d'autres types d'organisations) ; il serait ridicule de la part du système éducatif de prétendre les annuler.

Oui, à dix-huit ans, certains préparent Polytechnique, et il est nécessaire que leur intelligence abstraite soit puissamment sollicitée ; d'autres deviennent soudeurs, et il faut que la qualité de leurs souduras résiste aux agressions chimiques ou aux déformations mécaniques...

Mais à onze ans... Est-il déjà trop tard, à onze ans, pour se préparer simplement tous ensemble à être des pères et des mères de famille, des citoyens qui utiliseront librement leur bulletin de vote, qui côtoieront dans la rue et peut-être dans leur immeuble le polytechnicien et le soudeur, qui liront de toute façon les mêmes journaux — ou presque — et regarderont la même télévision ? A onze ans, ne peut-on, après avoir appris à s'exprimer à l'école maternelle, à lire-écrire-compter à l'école primaire, chercher simplement, avant même d'être parvenu à l'adolescence, à étendre quelque peu le champ d'une culture de base qui facilitera la vie de tous les jours, qui permettra de ne pas être fermé à la vulgarisation des idées et des inventions nouvelles, qui servira de plateforme de départ à des études professionnelles (ou autres) plus approfondies ? A onze ans, faut-il que cet apprentissage du BA culturel s'accompagne déjà d'une ségrégation ? Faut-il déjà distinguer des abstraits et des concrets, des forts et des faibles et les obliger à vivre séparément ?

Ainsi, selon les vœux des lettrés et des impatients, l'école devrait devenir la contre-image de la société démocratique dans laquelle nous vivons, et où précisément le côte-à-côte protège la démocratie ? Certes, il faudra bien un jour que les destins s'accomplissent et que, pour le progrès même du pays, l'apprenti polytechnicien ne fréquente plus que les espaces vectoriels, apprenant en même temps à ne plus guère comprendre l'apprenti soudeur. Mais a onze ans...

De brillants esprits, qui se croient protégés du siècle, caressent peut-être ce rêve classificateur dans lequel la raison raisonnante choisit très tôt ses chères têtes blondes pour éviter qu'elles ne « s'attardent » au contact des médiocres du moment. Qu'ils craignent, alors, que quelque « raison pénétrante » d'acier ou d'esprit bien effilé ne vienne, un jour, les rappeler aux exigeantes réalités sociales.

(*) Député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, ancien ministre de l'éducation.

## Deux livres sur l'enseignement

- « LA GÉNÉRATION SACRIFIÉE », de Jean-Marie BENOIST
- « LETTRE OUVERTE AUX FUTURS ILLETTRÉS » de Paul GUTH

La charge est féroce. Vengeresse. De quels maux M. René Haby, l'ancien ministre de l'éducation et le promoteur de la réforme du « collège unique », n'est-il pas accusé ? Bilan de son œuvre scolaire ? « *Un champ de ruines* », écrit M. Jean-Marie Benoist, pourtant candidat sous une même bannière, celle de l'U.D.F., aux élections législatives de 1978. « *J'accuse cette réforme*, écrit le nouveau philosophe (...), *de participer, parfois en Ponce Pilate, parfois en Judas, parfois en légionnaire porteur de lance, à l'œuvre de destruction de l'esprit que subissent, en leur crépuscule, les sociétés libérales occidentales. Œuvre de destruction dont je ne crains pas d'affirmer qu'elle continue le processus dont la révolution bolchevique de 1917 et ses conséquences ont été, pour l'Europe orientale, le couronnement.* »

*M. Haby fourrier d'un nouveau* Staline ? Une réforme qui, « *encouragée par un régime libéral* », en devient « *la plus cruelle ennemie* » et nous mène à un « *état précurseur du totalitarisme* » ? Cela a de quoi surprendre. Ici la polémique ne s'embarrasse guère de nuances. Non plus que chez M. Paul Guth, qui décrit, pour sa part, un « *génocide intellectuel et moral* », un « *lavage de cerveau* », première étape d'une « *guerre psychologique* » qui tend à faire de la France une nation de « *taupes* » amnésiques.

La barre est donc mise très haut. Et, pour une fois, dans la clarté. Si, chez M. Guth, les articles de collaborateurs du GRECE, officine de la nouvelle droite, dans *le Figaro-Magazine*, tiennent lieu de preuves, en revanche, l'accusation est plus étayée sous la plume de M. Benoist. Ce que ce dernier met en cause, au-delà du « *malheureux recteur Haby* », c'est bien tout un courant pédagogique dont les références seraient le plan Langevin-Wallon élaboré à la Libération et les envolées « soixante-huitardes ». « *Cette machine à décérébrer digne du père Ubu* » a bénéficié de « *complicités dans la place* », écrit-il : « *Celles que lui a fournies tout un courant pédagogique qui n'est pas né d'hier et qui semble s'être arrogé le monopole de la réflexion en matière d'éducation.* » Ce sont aussi toutes ces « *tendances pédagogiques expérimentales* » dont la réforme représenterait « *l'épanouissement et parfois l'exaspération* ».

Derrière cet héritage, se profilerait carrement l'ombre dévorante de la « *scolastique marxiste* ». En route donc pour « *le règne de l'uniformité, digne des démocraties populaires* », ou pour « *la dépersonnalisation absolue, celle des steppes et des supermarchés* ». Car M. Benoist va jusqu'au bout de son propos. Il faut tourner la page, changer de cap, une fois pour toutes.

Aussi sa véritable cible est-elle ce qu'il baptise « *égalitarisme absurde* » : « *Un égalitarisme forcené, uniformisateur et lacunaire, un égalitarisme de guillotine (qui) se substitue au thème « juridique » de l'égalité des chances.* » « *Mythe égalitaire* », précise-t-il, digne de ce « *peuple de guillotineurs que nous sommes depuis 1793* » et qui se « *traduit par la culpabilisation de tout aristocratisme, de tout élitisme dans le savoir. Raccourcir ce qui dépasse, ce qui excelle, voilà le mot d'ordre* ».

### Réhabiliter l'élite

Contre l'« *égalitarisme forcené* », il importe donc de réhabiliter l'élite. De lui refaire la chaude place qu'elle aurait perdue sur les bancs de l'école. « *Fabriquer démocratiquement des élites* », tel est selon M. Benoist le but « *des vraies réformes de l'enseignement* ». Les victimes d'aujourd'hui seraient ainsi tous ces élèves « *doués* » que la réforme, en supprimant les filières, en mêlant des élèves de niveaux et milieux inégaux, obligerait à « *attendre les autres* », à ne pas galoper vers le savoir, la culture et les honneurs.

Au passage, la culture qu'il s'agit d'approcher est définie peremptoirement : hors des conditions de vie des uns et des autres, de l'identité diverse des groupes sociaux, des pratiques sociales qui modèlent le rapport au savoir. Non, écrit M. Benoist, « *il y a la culture et un devoir de tous vis-à-vis d'elle* ».

Indiscutablement nerveux, le plaidoyer aurait toutefois gagné en conviction si, au-delà du sort des élèves doués qui, somme toute, continuent de réussir, le nouveau philosophe avait eu une pensée plus appuyée pour tous les « exclus » et laissés-pour-compte du système éducatif : futurs apprentis, futurs O.S. ou futurs chômeurs. Bref, futurs exploités.

**EDWY PLENEL.**

★ *La génération sacrifiée : les dégâts de la réforme de l'enseignement*, de Jean-Marie Benoist ; Denoël 1980. Environ 45 francs. *Lettre ouverte aux futurs illettrés*, de Paul Guth ; Albin Michel, 1980. Environ 33 francs.

## AUX JOURNÉES D'ÉTUDES DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

# L'école doit enseigner « le bon usage des médias »

### *déclare M. Christian Beullac*

Clôturant vendredi 17 octobre les onzièmes Journées d'études annuelles de l'Association amicale des inspecteurs généraux, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a défini les rapports que devaient entretenir « *les technologies modernes et l'éducation* ».

« *Pour nos enfants*, a déclaré le ministre, *au commencement est l'ordinateur, au commencement est la télévision. Il n'y a pas eu d'autre monde pour eux que ce monde technologique. Ils ont accès de plain-pied à la diversité des technologies : ils tournent des boutons, frappent sur des claviers, manipulent des appareils avec le même naturel, j'allais dire la même naïveté, que celle avec laquelle nous manipulions porte-plume et bâtons de craie.* »

Aussi l'enfant d'aujourd'hui a-t-il perdu, selon le ministre, « *l'expérience directe et des choses et des gens : ce qu'il sait, il le sait de façon médiatisée, par le relais kaléidoscopique et multiforme des grands moyens de communication modernes qui lui dispensent, par l'image et par le son, une masse sans précédent d'informations, mais qui le privent ce faisant (...) de la chair des choses. L'enfant d'aujourd'hui (...) est à coup sûr plus « savant » que l'enfant d'autrefois. Mais de quelle science s'agit-il ? (...) D'une science sans conscience. Et, à dire vrai, s'agit-il bien d'une science ? Rabelais (...) aurait plutôt parlé d'un fatras* ». Dans cet « *étrange univers* » qu'est le monde mental d'un jeune enfant des années 80, « *tout se juxtapose, se télescope : les siècles, les distances, les cultures. Aucun repère, aucune référence : tout est égal, tout se vaut (...). En somme, tous les éléments d'une culture moins la culture elle-même* ».

Caractérisant cet enfant-là comme « *un manipulateur actif et un spectateur passif* », le ministre de l'éducation s'est ensuite attaché au « *rôle fondamental et irréductible de l'école* ». « *Il faut que chaque maître dans sa discipline concoure à doter l'enfant de références, de repères, de concepts et de valeurs qui lui permettent de trier, de classer, de juger, bref de transformer la juxtaposition anarchique des faits en un savoir construit et ce savoir lui-même en une culture.* » En ce sens, l'école se doit d'enseigner « *le bon usage des médias* », tout en évitant « *de tomber dans l'erreur qui consisterait à faire de l'audio-visuel une discipline parmi d'autres, c'est-à-dire une discipline séparée des autres (...). Nous n'avons pas à former de futurs informaticiens spécialistes de la vidéo, mais des téléspectateurs actifs (...). Nous n'avons pas à former de futurs informaticiens, mais à permettre à tous nos jeunes de se familiariser non seulement avec l'ordinateur lui-même (...), mais plus encore avec la logique à laquelle obéit la machine.* »

LE PROCÈS DE SAINT-OMER

## Jean-Luc Rivière et Mohammed Charas sont les premiers condamnés à mort depuis seize mois

**Jean-Luc Rivière, âgé de vingt-quatre ans, et Mohammed Charas, âgé de vingt et un ans, sont les premiers condamnés à mort, en France, depuis seize mois. La peine capitale a été prononcée contre eux, samedi 18 octobre, par la cour d'assises du Pas-de-Calais, pour le meurtre, le 6 février 1978, d'Irène Sobon, âgée de trente-six ans, et de Sandrine, âgée de cinq ans, la femme et la fille d'un entrepreneur de Méricourt-sous-Lens (Pas-de-Calais). Leur seul mobile aurait été le vol. Ils n'auraient trouvé dans la maison qu'une somme de 600 francs.**

**Dans son réquisitoire, M. Jacques Tabuteau, l'avocat général, avait suggéré et non demandé la peine de mort. « La peine de mort existe, avait-il déclaré. Elle est réservée aux choses les plus atroces. C'est à vous, messieurs et mesdames les jurés, qu'il appartient de juger le pour et le contre pour dire si, oui ou non, la peine de mort doit être appliquée. » « Il y a des moments, a ajouté M. Tabuteau, où il faut avoir non pas le courage ou la conscience, mais le sentiment que la justice doit être rendue. »**

**Ce lundi matin, les avocats des deux condamnés n'avaient pas encore annoncé si leurs clients se pourvoiraient en cassation.**

## La mécanique de l'évidence

De notre envoyé spécial

Saint-Omer. — *Le doute n'avait pas sa place. Pas une seule fois en cinq longues journées d'audience, le procès de Saint-Omer n'a paru enrayer, retenir un instant la mécanique implacable de l'évidence. Une logique serrée s'est imposée aux jurés de la cour d'assises du Pas-de-Calais : pour le double meurtre de Méricourt-sous-Lens, les assassins étaient deux.*

*Calcul nécessaire. A chaque victime doit correspondre un meurtrier. Les deux crimes ont dû être simultanés, quelques minutes à peine, une horreur sèche, inexplicable, produite par la stimulation mutuelle de ces deux camarades sur le chemin de l'errance. C'est donc Jean-Luc Rivière qu'on a toujours cru. C'est lui qu'il faut croire encore :* « J'ai étranglé la femme, *a-t-il répété depuis deux ans et demi,* pendant que Charas, dans la salle de bains du premier étage, s'occupait de la petite fille. »

*Comment oublier aussi ces détails criants de vérité, la robe rouge de Sandrine, la chemise de nuit de sa mère, le sucre donné à fillette pour lui faire quitter la pièce où Irène Sobon agonisait ? Des détails tellement identiques, donnés par Rivière à chaque audition, par Mohammed Charas lors de son premier interrogatoire, et que les jurés ont portés à la charge des deux accusés.*

*Charas s'est rétracté, a accusé la police de lui avoir arraché ses aveux, mais la faute du garçon s'est trouvée accentuée par ce soupçon impensable des brutalités policières. Charas a encore affirmé qu'il était au lit au moment du crime : sa mère, ses sœurs ont appuyé maladroitement ses dires. C'était pis : l'alibi familial intervenait comme une preuve supplémentaire d'indifférence, un dernier mépris, pour la mort brutale d'une mère et de sa petite fille. Peut-être aurait-on cru Mohammed s'il avait dit avoir été présent, sans tuer, chez les Sobon, mais l'évocation de sa grasse matinée, dans la maison familiale, l'a encore accablé.*

*Non, le doute n'avait pas sa place. Le cours de ce procès n'a jamais varié, figé au point de faire apparaître les deux accusés pour plus menteurs, plus indifférents qu'ils n'étaient. Jean-Luc Rivière, originaire de la Réunion, âgé de vingt-quatre ans, a toujours eu l'air de se moquer du tribunal. Cet ouvrier, mal intégré aux corons du Nord, fiancé à la fille d'un immigré polonais, ignore simplement le langage usuel. Il bute sur les mots les plus simples, fait répéter trois fois les questions. L'évocation d'une des journées précédant le crime a pris dix heures d'audience. Le récit du crime, comme traduit d'une langue étrangère, a mis à nu chaque scène, chaque victime. Jean-Luc Rivière a énervé le tribunal, la tête penchée, l'air hagard, toussant plus que parlant dans le micro. Sans doute, la peine de mort a-t-elle été plus légère à donner à ce garçon fermé, absent, jamais sympathique.*

*Mohammed Charas n'a pas apitoyé davantage. Atteint de diabète, ce garçon français, d'origine algérienne, d'une famille de neuf enfants, a semblé n'attendre, durant le procès, que l'heure de sa piqûre. Indifférent lui aussi. Innocent, pense-t-on, il se serait défendu, il aurait senti ce que l'atmosphère du procès avait d'hostile pour lui.*

*Il aurait « chargé » Rivière qui l'avait dénoncé, montré qu'il n'était plus son ami, depuis de longues semaines, et qu'il n'avait aucune raison de l'accompagner, le lundi 6 février 1978, pour « chercher de l'embauche » chez M. Sobon, l'employeur de Rivière. Coupable, apparemment, il levait les yeux au plafond, laissait dire qu'on les avait vus, son ami et lui, faire un tiercé au café P.M.U. de la route nationale, la veille du double meurtre.*

*Les sentiments d'un jury sont parfois simples. Les innocents ne peuvent pas avoir des têtes de coupables. Ils expriment, ne serait-ce qu'un instant, une sincérité que personne n'a sentie chez Charas. Dans le même ordre d'idées, les enfants disent toujours la vérité : le moment le plus dramatique du procès aura été l'audition de deux petits garçons, âgés de douze et dix ans, venus reconnaître, sans une hésitation, trente-deux mois après, les deux accusés qu'ils avaient vus s'enfuir de la maison des Sobon. Rien ne pouvait plus, dès lors, sauver Mohammed Charas.*

PHILIPPE BOGGIO.

## Un débat sans cesse remis

Les deux condamnations à mort prononcées à Saint-Omer font resurgir un débat que seize mois de trêve observée par les cours d'assises avaient éclipsé. Les circonstances du crime, celui de sang-froid, dont ont été victime une jeune femme et sa fille de cinq ans, n'inclinaient pas à l'indulgence les jurés du Pas-de-Calais. La responsabilité de la cour d'assises de Paris, qui aura à juger à partir de jeudi un détenu accusé d'avoir assassiné deux policiers au cours d'une permission de sortir, apparaît redoutable, dix jours après le meurtre, à Saint-Ouen, dans des circonstances analogues, d'un gardien de la paix.

Les jurés ont beau prêter le serment de se déterminer en hommes libres, l'assassinat répété de policiers ou celui d'un enfant rend particulièrement difficile le respect de ce serment d'impartialité et de la promesse de n'écouter « *ni la haine ou la méchanceté* ». Cette exhortation à prendre de la hauteur aurait dû inspirer le gouvernement et le chef de l'Etat qui, au lieu de cela, n'ont cessé, depuis bientôt sept ans, de se dérober. On n'en finirait pas de rappeler les contradictions et tergiversations auxquelles a donné lieu le débat sur la peine capitale, depuis les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'« *aversion profonde* » *qui lui inspire la guillotine*, aversion qui ne l'a pas empêché de laisser exécuter trois condamnés, jusqu'aux promesses de M. Peyrefitte, sur lesquelles il est revenu, de poser solennellement la question devant le Parlement avant l'élection présidentielle.

De cette série d'échappatoires, il ressort que l'opinion n'est pas prête, et que si le gouvernement se décidait à exhumer des tiroirs de la chancellerie le projet de loi qui y dort depuis un an, la peine de mort serait, en tout état de cause, maintenue pour quelques crimes dont, selon certaines versions, le meurtre d'enfant, pour lequel vient d'être condamné Mohamed Charas. C'est dire si les abolitionnistes sont encore loin du but.

Etape préalable à la discussion de ce texte semi-abolitionniste, le projet « sécurité et liberté », destiné, comme le maintien de la peine capitale, à rassurer, n'a fait, en réalité, qu'obscurcir le débat. D'abord, parce que rien ne démontre que son adoption est de nature à tranquilliser, par enchantement, une opinion encore sous le choc des quatre morts de la rue Copernic. Ensuite parce que pour rallier à son texte les députés de la majorité favorables à l'abolition de la peine capitale, le garde des sceaux a fait, au printemps en commission du projet « sécurité et liberté », une déclaration qui le place aujourd'hui en porte à faux.

Savamment pesée, obscure à dessein, cette déclaration disait ceci : « *Depuis 1977, il n'y a eu en France aucune exécution capitale ni même aucune condamnation à mort qui n'ait été cassée. A la lumière des dossiers criminels en cours, il apparaît que le problème de la peine de mort, si important soit-il, ne revêt pas un caractère d'actualité immédiate. D'ailleurs, dès le printemps 1981, aura lieu un grand débat national où tous les problèmes du pays seront sans doute évoqués. Après cette date, le Parlement pourra, en toute sérénité, prendre position sur cette question qui engage la conscience de chacun* »

Il y a deux manières d'interpréter cette déclaration. La première est d'y voir l'engagement que la peine de mort ne sera pas appliquée en France tant que le Parlement ne se sera pas prononcé sur son abolition, engagement auquel avait notamment feint de croire M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges), mais auquel, juridiquement, ni le président de la République, ni *a fortiori* le garde des sceaux ne peuvent souscrire. La deuxième est de considérer que l'affirmation, contredite par les jurés de Saint-Omer, que la peine de mort ne revêt pas un caractère d'« *actualité immédiate* », n'est, une fois de plus, que paroles en l'air. Si cela était, il resterait au « *grand débat* » de mars 1981 auquel M. Peyrefitte faisait allusion, à prendre de la hauteur afin que puisse s'engager une discussion qui s'est jusqu'ici enlisée dans des manœuvres obscures.

BERTRAND LE GENDRE.

### DEUX POLICIERS C.G.T. SANCTIONNÉS

Accusés d'avoir participé à des manifestations non professionnelles, deux gardiens de la paix d'Amiens (Somme), MM. Jacques Peschiera et Daniel Pinchon, militants C.G.T., ont été sanctionnés par le conseil de discipline de la police régionale, réuni à Lille, le 13 octobre, sous la présidence du préfet de police. Les deux policiers seront mutés hors de la région.

Selon le comité régional C.G.T. de Picardie, on reproche aux deux fonctionnaires d'avoir notamment, alors qu'ils n'étaient ni en tenue ni en service, lors d'une opération de police dirigée contre la radio clandestine C.G.T. d'Amiens, radio La Fleur, le 7 juin, arboré un foulard rouge et distribué des tracts.

Après avoir souligné, dans un communiqué, « *la mansuétude du pouvoir à l'égard des éléments fascistes* », le comité syndical Picardi indique que la C.G.T. « *poursuivra sa lutte pour la liberté syndicale, y compris dans la police* ».

## Des manifestations sont organisées à Marseille après la mort d'un adolescent tué par un membre des C.R.S.

**M. Michel Fourcheraud, juge d'instruction à Marseille, a inculpé M. Jean-Paul Taillefer, vingt-quatre ans, C.R.S., meurtrier, au cours d'un contrôle d'identité, du jeune Français d'origine marocaine Ben Mohammed Laouri, d'homicide involontaire, et l'a placé sous mandat de dépôt aux Baumettes. Une demande de suspension administrative a été sollicitée.**

**Cette « bavure » policière a provoqué de vives réactions parmi la population immigrée de la région marseillaise. Ce lundi 20 octobre, une délégation de mères de famille doit se rendre à la préfecture, et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) devait manifester sur la Canebière.**

## Un contrôle de routine et une rafale de mitraillette

De notre correspondant

Marseille. — La cité de la Busserine, située dans la Z.U.P. numéro un, ces fameux « quartiers nord » de Marseille dont l'évocation fait immédiatement surgir des images de délinquance, a été samedi 18 octobre, vers 22 heures, le cadre d'une « bavure » policière tragique. Après un contrôle de routine, M. Jean-Paul Taillefer, appartenant à la C.R.S. 53 de Marseille, a ouvert le feu avec son pistolet-mitrailleur à travers la vitre baissée d'une voiture où se trouvaient quatre adolescents habitant la cité. Il a tué net l'un des passagers, M. Ben Mohammed Laouri, dix-sept ans. Ce drame a provoqué une grande effervescence dans la cité, construite par la société H.L.M. LOGIREM, où se trouve une forte population immigrée, et les policiers de la sûreté urbaine venus procéder aux constatations ont été sérieusement pris à partie par les nombreux témoins. Il s'en est fallu de peu pour que l'affrontement ne tourne à l'émeute.

Personne ne peut, pour l'instant, donner une explication au geste de M. Taillefer, puisque, à aucun moment, apparemment, les policiers n'ont pu se sentir menacés par ces jeunes gens qui se trouvaient à bord d'un véhicule appartenant à la famille de l'un d'eux. Tous possédaient des papiers en règle et étaient inconnus des services de police.

La patrouille de la C.R.S. 53 avait pris position dans la cité depuis le début de la soirée et effectuait une ronde lorsque les policiers découvrirent une voiture volée et abandonnée. Ils décidaient d'établir un barrage et de procéder à des contrôles d'identité. C'est alors que se produisit un incident qui pourrait éventuellement expliquer l'état de nervosité dans lequel se trouvait l'un des policiers. Le conducteur d'une B.M.W. refusait, en effet, d'obtempérer et prenait la fuite, après avoir délibérément foncé sur le barrage. Quelques instants plus tard arrivait une R 12 rouge conduite par M. Djermoune, âgé de dix-neuf ans. Le chauffeur immobilise la voiture et baisse la vitre pour présenter ses papiers. « *Je n'avais aucune raison d'éviter le barrage,* dira-t-il aux enquêteurs. *J'étais en règle et mes amis aussi. Nous avons tous présenté nos papiers. Celui qui dirigeait l'opération a contrôlé jusqu'à mon titre de séjour avant de nous faire signe de repartir.* » C'est à ce moment que l'un des C.R.S., M. Taillefer, a tiré par la vitre baissée une rafale de quatre balles, dont l'une atteignant M. Laouri à la face, l'autre au cou, devaient provoquer son décès immédiat. L'auteur des coups de feu, surpris et affolé par son geste, lâcha alors son arme sur la chaussée et se réfugia vers le fourgon situé à proximité.

La fusillade a aussitôt attiré de nombreux riverains, dont les parents et amis de la victime. Les C.R.S., bientôt cernés et bousculés, devaient se replier, tandis qu'arrivait le commissaire de permanence, M. Bernard Agnese, de la 4[e] brigade territoriale. C'est sur lui, sur les policiers en civil et sur M. Jean-Pierre Sommier, substitut venus procéder au constat, que se retournera la colère des témoins. Crachats, insultes et bientôt pierres pleuvent sur eux tandis que le véhicule du commissaire a ses quatre pneus crevés. On doit cependant au sang-froid de ce dernier, qui demandait immédiatement au C.R.S. de quitter les lieux, d'avoir évité des incidents plus graves.

Du côté de la police, on essaie, mais sans conviction, de voir dans cet « *incident regrettable* », « *une méprise dans l'interprétation d'un ordre* ».

JEAN CONTRUCCI.

### LES GENDARMES AUSSI...

**(De notre correspondant.)**

**Grenoble. — Les gendarmes de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) ont eu la « détente rapide » dans la nuit du 11 au 12 octobre. Surprenant sept jeunes garçons en train de dérober des drapeaux disposés devant la mairie, à l'occasion de la visite de M. Michel Debré, candidat à l'élection présidentielle, l'un des gendarmes a tiré une rafale de mitraillette contre le groupe qui venait de rejoindre son véhicule. Les passagers affirment qu'à aucun moment les gendarmes n'ont fait de sommations. Les jeunes fêtards, qui prirent la fuite, furent arrêtés 2 kilomètres plus loin par les gendarmes de Saint-Julien. Tous les occupants de la 2 CV ont été fouillés et conduits à la gendarmerie, où ils furent relâchés quelques heures plus tard, à l'exception de l'un d'eux, un soldat, qui a été présenté au parquet de Thonon, puis reconduit à sa caserne. — C.F.**

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

## L'organisation juive de défense estime que des provocateurs cherchent à « discréditer » la communauté israélite

L'Organisation juive de défense (O.J.D.) qui avait été à l'origine des violences, le 19 septembre, contre les amis de M. Marc Fredriksen, jugé ce jour-là (*le Monde* daté 21-22 septembre), affirme que de nombreux attentats, revendiqués depuis le drame de la rue Copernic par des mouvements juifs, émanent en fait « *de groupes fascistes et néo-nazis tentant de discréditer dans l'opinion publique la communauté juive et d'affaiblir le sentiment d'indignation provoqué par l'attentat de la rue Copernic. L'O.J.D. met tout en œuvre pour retrouver les auteurs de ces actes répétés* ». L'organisation fait ainsi notamment allusion à l'agression revendiquée par des « *brigades juives* », le 7 octobre, contre M. Charles Bousquet, quatre-vingt-quatre ans, victime de son homonymie avec un militant connu d'extrême droite (*le Monde* du 9 octobre).

Des attentats d'origine antisémite ont eu lieu pendant le dernier week-end. La synagogue de Grosbliederstroff (Moselle) a été recouverte de croix gammées au cours de la nuit du vendredi 17 au samedi 18 octobre. Plusieurs tombes ont été renversées dans le cimetière israélite de la localité.

Au cours de la même nuit, des slogans racistes « *mort aux Arabes et aux juifs* » ont été tracés dans la ville à Annemasse (Haute-Savoie).

Une manifestation silencieuse a réuni, d'autre part, les principales organisations de la résistance française, le samedi 18 octobre à midi, devant la synagogue de la rue Copernic.

A l'issue de l'office religieux, Mme Geneviève Anthonioz-de Gaulle, nièce du général, présidente de l'Association nationale les anciennes déportées et internées de la résistance, a déclaré que les organisations de résistance entendaient « *souligner leur unanimité dans la condamnation, aussi bien de l'odieux attentat du 3 octobre que de l'intolérance, du racisme et de l'antisémitisme qu'il symbolise* ».

D'autre part, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, et Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire, ont présidé le même jour en l'église Saint-Honoro d5Eylau, une messe pour le repos de l'âme d'Hilario Fernandez-Lopez, le concierge portugai du 25, rue Copernic, mort des suites de ses blessures

### LE PRÉFET DE RÉGION A RENDU VISITE A LA FAMILLE DE LA VICTIME

La préfecture de police de Marseille a publié, dimanche, un communiqué où on lit notamment :

« *Au cours d'un contrôle de quatre automobilistes (...) un des gardiens de la paix a lâché accidentellement une rafale de quatre balles de pistolet mitrailleur. Un des occupants du véhicule, M. Ben Mohammed Laouri, âgé de dix-sept ans, a été tué. Une enquête judiciaire a été aussitôt ordonnée : l'auteur de ce déplorable accident a été placé en garde à vue.*

» *Dimanche matin à 9 h. 30, le préfet de région, M. Lucien Vochel, accompagné de responsables de la police, est allé s'incliner devant le corps de la victime à l'institut médicol-légal du Pharo.* »

Précisons que M. Vochel s'est rendu dimanche soir, à 21 heures, au domicile de la famille de la victime.

La présence des patrouilles de C.R.S. mises en place dans la cité avait été sollicitée par le Comité d'intérêt de quartier, qui déplorait qu'après 19 heures il n'y ait plus aucune surveillance policière dans un quartier particulièrement « *chaud* ».

### LE MRAP : COMBATTRE LE RACISME SOUS TOUTES SES FORMES

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) déclare : « *Alors que la France entière vient d'exprimer sa profonde révolte après le crime antijuif de la rue Copernic, le meurtre à Marseille d'un jeune Marocain par un policier confirme la nécessité de combattre aujourd'hui le racisme sous toutes ses formes, et jusque dans l'appareil d'Etat.*

» *Le MRAP ne condamne pas globalement la police ; il souligne pourtant une nouvelle fois qu'une action rigoureuse s'impose pour éliminer de ses rangs tous les éléments contaminés par le racisme. Surtout, il faut en finir avec les calomnies, les accusations et les menaces contre la population immigrée, avec les persécutions quotidiennes qui favorisent chez certains exécutants les manifestations de mépris, de haine et de violence raciste.* »

# JUSTICE

## A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

# Des peines sévères ont été requises contre six autonomistes bretons

**Au terme de quatre jours de débats à la Cour de sûreté de l'Etat, où comparaissent depuis le lundi 13 octobre six autonomistes bretons accusés d'avoir plastiqué par deux fois, les 6 mars et 29 mai 1979, l'immeuble abritant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) les services des renseignements généraux, le ministère public a requis, le vendredi 17 octobre, des peines sévères (« le Monde » daté 19-20 octobre).**

**Pour M. Jean-Charles Grall, âgé de vingt-cinq ans, déjà condamné à douze ans de réclusion criminelle pour sa participation à l'attentat commis contre la villa du commissaire Le Taillanter, une nouvelle peine d'un minimum de sept ans de réclusion criminelle ; pour M. Hervé Le Bevillon, trente-trois ans, un minimum de six ans, et pour M. Claude Briant, vingt-cinq ans, cinq ans de cette même peine.**

**Pour MM. Jacques Surzur, âgé de trente-trois ans, et André Le Cunff, âgé de vingt-neuf ans, une peine supérieure à quatre ans de prison pour le premier et de quatre ans de prison pour le second ; pour Mlle Marie-Noëlle Tréguier, enfin, la seule inculpée actuellement en liberté, trois ans d'emprisonnement assortis éventuellement d'un sursis. L'arrêt devrait être rendu dans la soirée du lundi 20 octobre.**

## « Nous avons fait du bruit »

Rarement, de l'avis général, on aura vu, même à la Cour de sûreté de l'Etat, juridiction d'exception s'il en est, le représentant du ministère public, l'avocat général — M. Jacques Colette en l'occurrence — s'acharner avec une telle constance à diminuer aux yeux de la cour des accusés, cherchant par tous les moyens à faire des uns des « *ratés* », des autres de vulgaires truands — « *dissimuler son visage sous une cagoule est une méthode directement empruntée aux braqueurs de droit commun* » — et de tous, sans distinction, des « *marginaux* ». Des hommes, dira-t-il, qui ne sont « *ni des autonomistes ni des indépendantistes, mais bien des séparatistes* » et dont il affirme qu'ils sont « *archi-minoritaires, tant leurs slogans choquent le bon sens de la Bretagne profonde...* »

Comment ne pas s'étonner dès lors que le magistrat, qui prétend si bien connaître cette « *Bretagne profonde* », puisse si obstinément ignorer ses difficultés et ses aspirations ? Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir entendu des témoins. De M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan (P.S.) — dont la présence avait tant irrité l'accusation que la parole allait lui être retirée avant que la cour, après une longue suspension d'audience, condescende à l'entendre sans l'interrompre — à M. Edouard Morvan, agriculteur, en passant par M. Haroun Tazieff. Des témoins venus prier à tour de rôle la cour, en termes presque identiques, de vouloir, avant que de juger, bien comprendre les vraies motivations de ces jeunes hommes, appréhender le contexte politique régional, au lieu de ne s'intéresser, encore et toujours, qu'aux seuls faits. Des faits, d'ailleurs, qu'ils ont reconnus.

### Pauvre Bretagne...

Comme l'a dit Me Henri Leclerc, l'un des défenseurs de MM. Grall et Le Bevillon, avant de les juger — « *ici, à Paris, loin de chez eux, comme pour bien leur faire mesurer le poids du centralisme jacobin* » — il faut savoir, il faut « *comprendre le sentiment de lassitude, de désarroi d'une population entière, qui se sent proche des poseurs de bombes* ». Et puis, ces hommes « *n'ont abattu que des murs, ils ne se sont attaqués qu'à des pierres ! Eux n'ont pas tué, comme d'autres, récemment, l'ont fait...* »

Leurs raisons d'agir, ces militants, qu'on a tenté de présenter comme des « terroristes », rien ne saurait mieux les résumer que la déclaration commune qu'ils ont demandé au président, M. Claude Allaer, de lire à l'audience. « *Nous nous sommes battus,* y déclarent-ils, *pour une Bretagne libre et autogérée, qui permette au peuple breton de décider de son avenir et de son type de société. Nous tenons à préciser toutefois que nous ne sommes pas des fanatiques de la violence (...). A moins d'avoir accès à la radio et à la télévision, et des moyens importants, il n'y a pas de possibilité de s'exprimer dans ce qu'on appelle « la démocratie sociale avancée ». Si la France était une réelle démocratie, le recours aux actes spectaculaires ne s'imposerait pas. Pour tout Breton conscient de l'agonie de son peuple, il n'y a que deux solutions : végéter dans la légalité ou faire du bruit ! Nous avons fait du bruit...* »

Se contenter de les traiter, ces « *poseurs de bombes* », de « *ratés* », d'« *instables* » et d'« *aigris* », comme l'a fait l'avocat général, avant d'ajouter dans un soupir : « *Pauvre Bretagne, si elle n'avait qu'eux pour parler en son nom !* » est trop simple. M. Haroun Tazieff, lui, a préféré leur reconnaître le droit de s'exprimer : « *Vous avez affaire à des idéalistes. Ce qu'ils ont fait n'avait pour but que d'obtenir d'être entendus. Et vous n'oublierez pas que leurs actes, pour violents qu'ils aient été, n'ont jamais attenté d'aucune manière à la vie d'autrui. Ils ont fait du bruit, mais dans un seul but : qu'on daigne enfin reconnaître leur dignité.* » On utilise les armes dont on dispose...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

## L'affaire de Broglie

### UNE LETTRE DU GÉRANT DE BRINCOM

*M. Akli Rahal, gérant de la société BRINCOM (Bureau de réalisation industrielle et commerciale), usant du droit de réponse, écrit :*

Monsieur le directeur,

Votre journal, *le Monde*, dans son numéro daté du jeudi 9 octobre 1980, page 11, a publié, sous la signature de M. Michel Bole-Richard, un article intitulé « Du dossier de Broglie à l'affaire Poniatowski – La chute d'un prince », dans lequel la société BRINCOM, dont je suis le gérant, et moi-même sont expressément nommés, désignés et mis en cause.

L'article visé mentionne :

« Pourquoi Jean de Broglie était-il mêlé à toutes ces sociétés et jusqu'à quel degré ? S'il fallait prendre un seul exemple, nous choisirions d'abord le BRINCOM (Bureau de réalisation industrielle et commercial), créé en 1969 par le député de l'Eure et Akli Rahal, de nationalité algérienne.

» Son objet était des plus vastes. Il semble bien, cependant, que le BRINCOM n'était pour Akli Rahal qu'une couverture lui permettant d'utiliser le nom de Jean de Broglie (qui fut secrétaire d'Etat aux affaires algériennes) pour des opérations commerciales. Elles intéressaient beaucoup la D.S.T., qui soupçonnait Akli Rahal de financer la sécurité militaire algérienne. *Le* BRINCOM faisait surtout de l'exportation à destination du Moyen-Orient. On a parlé de trafic d'armes, mais sans preuves véritables. Toujours est-il que Jean de Broglie semble n'avoir jamais retiré beaucoup de revenus de cette société, qui sera, en partie, à l'origine de ses difficultés politiques. Prévenu par un ami politique de l'appartenance, réelle ou supposée, de Akli Rahal à la sécurité algérienne, il cherchera à prendre contact avec le directeur du S.D.E.C.E., M. Alexandre de Marenches, et quittera la société le 15 juillet 1973. »

J'oppose un démenti formel à ces allégations.

Jean de Broglie a effectivement participé à la constitution de la S.A.R.L. BRINCOM pour 50 % de son capital, par l'apport en jouissance d'un immeuble sis à Paris (16e), 5, rue Weber, mais il s'est retiré de la société dès 1973, ensuite de la cession dudit immeuble.

Il y avait donc plus de trois ans au moment de son décès que Jean de Broglie n'entretenait plus, ni avec le BRINCOM ni avec moi-même, aucun rapport d'affaires.

Les activités de ma société sont exclusivement consacrées à l'implantation de sociétés françaises ou européennes dans les pays du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient dans le domaine de la construction d'usines ou de travaux publics.

Je m'inscris donc en faux contre l'assertion selon laquelle je finançais la sécurité militaire et que je me livrais à un commerce quelconque concernant les armements ou, mieux encore, à un trafic d'armes.

Je regrette que, à l'occasion d'une affaire criminelle à laquelle rien ne nous attache, ma société et moi, votre publication ait accueilli avec autant de légèreté des affirmations aussi contraires à la vérité.

La gravité des accusations sans preuve portées contre le BRINCOM et moi-même par votre rédacteur et le dommage qui est susceptible d'en résulter ne vous échapperont pas.

### Après le vote de l'amendement de M. Aurillac (R.P.R.) contre l'Europe supranationale

# La Cour de cassation sur la sellette

**Les philippiques de M. Michel Debré contre la supranationalité et la toute-puissance des juges européens n'ont pas tardé à produire leur effet. Trois semaines à peine après le colloque organisé sur ce thème par l'ancien premier ministre (« le Monde » des 20 et 23 septembre), un de ses amis politiques, M. Michel Aurillac, député (R.P.R.) de l'Indre, a fait adopter par ses collègues, le 9 octobre, au cours d'une discussion de routine, un amendement qui constitue un brûlot contre l'Europe « supranationale ».**

Cet amendement, qui n'est pas d'une rédaction limpide, dit ceci : « *Les juridictions ne pourront directement ou indirectement prendre aucune part à l'exercice du pouvoir législatif, ni empêcher ou suspendre l'exécution des lois régulièrement promulguées, pour quelque cause que ce soit. Le tout à peine de forfaiture.* » (*Le Monde* du 11 octobre.)

En lisant ce texte contourné, beaucoup de juristes ont sursauté. Au pied de la lettre, il signifie que le gouvernement peut désormais promulguer des lois contraires aux engagements internationaux de la France, sans que les tribunaux judiciaires y trouvent à redire. Lorsque ce texte aura force de loi, la Cour de cassation, affirme son auteur, ne pourra plus donner raison au justiciable invoquant le traité de Rome ou un règlement communautaire, lorsque, par inadvertance ou à dessein, le Parlement aura voté postérieurement une loi contraire.

Faut-il, dans l'hypothèse d'une loi incompatible avec un engagement international antérieur, faire prévaloir celle-ci sur celui-là, ou l'inverse ? La question divise depuis longtemps les spécialistes. Interrogé, le Conseil constitutionnel a déclaré prudemment que cela ne relevait pas de sa compétence. Le Conseil d'Etat a été plus net : la loi interne doit l'emporter. La Cour de cassation est tout aussi affirmative, mais a résolu le problème de manière inverse : c'est le traité qui doit prévaloir.

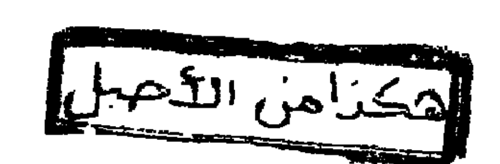
L'amendement de M. Aurillac vise à contraindre la Cour de cassation à se ranger à l'interprétation du Conseil d'Etat. On connaît l'irritation que suscite, chez les gaullistes, la construction d'une Europe « supranationale », à coups de règlements et de directives, dont certains n'émanent pas du pouvoir politique mais de fonctionnaires bruxellois chargés de les rédiger. Retranchés derrière l'interprétation de la Cour de justice de Luxembourg, qui, en cas de conflit entre une norme interne et un règlement ou une directive européenne, fait prévaloir le droit communautaire, les « eurocrates » jouissent d'une impunité que M. Aurillac et ses amis sont résolus de battre en brèche, en commençant par balayer devant les portes capitonnées de la Cour de cassation, accusée, suprême injure, de faire resurgir le spectre du gouvernement des juges.

En présentant cet amendement, affirment certains juristes, M. Aurillac ébranle tout l'édifice européen, et va même beaucoup plus loin, puisque le texte voté par l'Assemblée permet au gouvernement de promulguer, sans que la Cour de cassation puisse piper mot, des lois contraires aux engagements internationaux de la France, la Convention européenne des droits de l'homme, en particulier, dont certains spécialistes soutiennent qu'elle pourrait servir à écarter les dispositions les plus controversées du projet « sécurité et liberté », lorsque celui-ci aura force de loi. On voit la manœuvre, même si M. Aurillac se défend de telles arrière-pensées.

Les communistes et les socialistes, qui ont voté l'amendement Aurillac, ont-ils flairé le piège ? Ce n'est pas certain, encore que M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort), seul représentant de son parti dans l'hémicycle, ait déclaré prudemment qu'il entendait profiter de la navette entre les deux Assemblées, pour se pencher de plus près sur un texte soumis à la hâte aux députés.

Le débat est ouvert. Il démontre, en tout cas, que la toilette du Code de l'organisation judiciaire, à laquelle les députés se livraient ce jour-là, aura des implications inattendues.

B. L. G.



Le Monde

# culture

## NUITS PARISIENNES

### Stuc

**La petite salle sombre en sous-sol du Palace (où Jorge Lavelli avait monté « les Quatre Jumelles de Copi ») a été transformée par le peintre Gérard Garouste en salon tranquille appelé « Privilège », isolé de la discothèque, avec une entrée particulière cité Bergère. L'inauguration officielle a lieu ce lundi 20 et le mardi 21 octobre.**

La salle, carrée, baigne dans une lumière de fin d'après-midi, à *l'amorce d'un crépuscule,* peut-être italien. Les colonnes de béton sous le plafond oblique ont été recouvertes de drapés lourds qui empruntent autant au dorique qu'au *ionique et, pour* la matière, au bronze — bien qu'à l'évidence on ait affaire au plâtre. Les murs relevaient encore il y a quelques semaines de la vague déferlante de la mode « high-tech », et se reposaient, comme beaucoup de ce *qui se fait* en France, sur les certitudes d'une mode américaine. Ils sont maintenant masqués. Venant assurément, eux aussi d'Italie — il y a peu, *s'achevait à Venise une Biennale* « baroque », où l'architecture tentait souvent de se retrouver une force dans l'arsenal de la décoration, — les murs ont redonné à la décoration son sens plein, laissant à l'architecture ses vertus et donnant à l'art *une place* qu'on croyait un peu vite écartée de l'histoire.

***

Sur un châssis de tubes métalliques soigneusement maquillés, bien sûr, mais présents de grands draps plissés, légers *de leurs plis, lourds des tonnes* de stuc qui les figent, donnent leur sens aux colonnes. Sur ces draps, les fresques d'une aventure incertaine ont été *peintes* d'après les cartons de Gérard Garouste, l'artiste auquel a été laissé le soin d'imaginer l'ensemble de l'endroit. Là où les draps n'ont pu se déployer, des miroirs ont été disposés. Ils interceptent l'image de grandes vasques, de vases ou d'urnes *d'où s'échappent des linceuls* oubliés, ou peut-être les rideaux d'un théâtre fugitif. Il y a bien un petit théâtre : il est faux. Mais il y a deux grands escaliers *et des balcons de fer qui* laisseront au théâtre la liberté de se rêver. Tout bouge et tout est arrêté, écartelé entre les trompe-l'œil et la réalité qui paraît vouloir les imiter. Entre les images de folies passées et la folie d'un présent. L'un des escaliers conduit *dans la* cité Bergère : on le prend d'ailleurs dans l'autre sens puisqu'il sert à l'entrée (encore faut-il pouvoir entrer, ce qui semble à peu près aussi *improbable qu'un abonnement* à l'Opéra). L'autre escalier permet de passer de ce sous-sol crépusculaire à la nuit du Palace.

***

On aime *ou on n'aime pas le* Palace. On en parle en tout cas, et les *bruits* les *plus paradoxaux courent* à son propos, qui en font tantôt l'endroit d'une *foule snob, tantôt celui d'une* fête *populaire,* ici un endroit sage, ennuyeux, là le seuil des enfers. On conviendra que *pour cette* entreprise, l'indifférence serait le *pire* ennemi. Cette lutte contre l'indifférence aurait pu, comme cela se fait ailleurs, passer par *ce qu'il est convenu* d'appeler vulgarité. La passion de Fabrice Emaer, son « boss », et de son équipe les a portés, depuis l'origine du Palace, non vers ce qui se « faisait » (on oublie aujourd'hui que *rares* ont été à l'origine ceux qui crurent à la *possible réussite du* Palace) mais vers ce qu'ils aimaient. Ce « Palace Privilège », trop bien nommé, est une nouvelle étape, moins risquée puisqu'elle s'appuie sur le grand frère, plus scandaleuse puisqu'elle rompt plus que lui, avec toutes les habitudes, les modes qui régissent l'architecture ou la décoration des lieux publics. Il faut remonter à un demi-siècle pour retrouver un « risque » pareil : lorsque fut confiée l'Aubette de Strasbourg à un artiste, à Mondrian. Le risque pris avec Garouste est aujourd'hui le même.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

## THÉATRE

# Peter Stein et la Schaubühne à Paris

*(Suite de la première page.)*

Leur tempérament, leurs opinions diffèrent.

*En quoi ? C'est une affaire de caractère, de comportement.* « Botho Strauss, dit Peter Stein, *est extrêmement sensible aux ambiances floues, aux névroses... Il emprunte des chemins détournés, il est un intellectuel et en même temps sait se faire transparent, sait heureusement laisser voir le concret. Et puis, son écriture est riche, aussi riche que celle de Peter Handke, très élaborée. Aucun mot, aucun enchaînement de mots n'est laissé au hasard. Moi, je suis plus pragmatique, je fonce. J'envisage une proposition et ses contraires. Je ne sais pas... Un et un font deux, et immédiatement je me demande si c'est vrai, s'ils ne font pas trois, ou autre chose, ou rien, si un et un existent... C'est comme ça, une espèce de jeu puéril de la pensée.* »

Botho Strauss a écrit la version des *Estivants* qui est venue à Nanterre en 1976 et dont la traduction française a *été montée* par Michel Dubois avec la Comédie de Caen. Avant *Gross und Klein — que Delphine Seyrig* aimerait jouer, — Peter Stein a mis en scène une autre pièce, *la Trilogie du revoir,* que Claude Régy prépare pour la fin janvier à Nanterre. C'est une exception, on dit que *Peter Stein* ne s'intéresse pas aux auteurs vivants : « *Je ne les déteste pas,* dit-il, *j'estime chez certains leur manière de voir. Mais un texte moderne, c'est trop vite que je peux le comprendre, je le connais en moi-même, je le retrouve sans avoir à aller vers lui.* »

Manière de dire que les hommes de son temps ne peuvent pas lui apprendre grand-chose, puisque, ensemble, ils partagent les mêmes préoccupations, et sont confrontés aux mêmes questions. Peter Stein connaît mieux que personne ce qu'il vit. Il n'est pas aveuglé par son théâtre, bien qu'il y consacre la majeure partie de son existence. Il est d'une vigilance *impitoyable.*

Tout naturellement, comme s'il ne pouvait en être autrement, chacune de ses paroles trouve sa place dans la situation présente, est dite en fonction des événements qui l'entourent, même lorsqu'il s'agit d'un point très technique du travail. Dieu sait pourtant si Peter Stein est attaché avec acharnement au professionnalisme. Un point encore pour lequel il estime Botho Strauss : « *Il connaît tout du théâtre et pas seulement le côté artistique. Il sait reconnaître un problème aigu d'organisation ou partager les blablas des acteurs à la cantine* (les cantines dans les théâtres allemands sont des agoras).

Cependant, Peter Stein dit : «*Quand je lis Eschyle, je suis un touriste en littérature, je suis un voyageur qui ne sait rien. Chaque mot me révèle les sources du théâtre que nous pratiquons, m'apprend quelque chose d'essentiel sur cette race humaine à laquelle j'appartiens, et ça, c'est gratifiant, surtout quand on est metteur en scène, et qu'il ne reste rien de ce que l'on a réalisé.* »

COLETTE GODARD.

★ *Gross und Klein*, Odéon 19 h. 30.
★ *L'Orestie*, Maison de la culture de Bobigny, 20 h. 30

### « En attendant Godot » à Lorient

#### *Plus mélancolique que cruel*

Philippe Froger et Jean Le Scouarnec, deux comédiens du Centre dramatique de l'Ouest, se sont lancés dans une aventure périlleuse : l'organisation d'activités permanentes à Lorient, ville de cent mille habitants sans tradition théâtrale ni théâtre, à l'exception du palais des congrès, où passent les spectacles en tournée. La municipalité leur a accordé une salle dans l'un des bâtiments polyvalents et passe-partout construits en série dans les années 50 pour les écoles, les maisons des jeunes, les foyers de retraite, les cantines, et qui resteront sans doute comme des *modèles de tristesse* et de désarroi architectural. Mais, enfin, c'est là que, momentanément, est installé *le* Théâtre Quotidien de Lorient. Il a inauguré le lieu avec *En attendant Godot,* de *Samuel Beckett, dans* la *mise en* scène de Pierre Debauche.

Philippe Froger et Jean Le Scouarnec sont Wladimir et Estragon, Gilles Ronsin et Daniel Dupont, Pozzo et Lucky. Comme ils sont jeunes tous les quatre, les légendaires clowns métaphysiques ne portent pas en eux l'écrasante lassitude du temps vide. Ils se livrent au jeu de la détresse, la touchent du doigt, se tiennent au bord, pris de vertige, mais encore retenus. Plus mélancolique que cruel et avec une certaine douceur dans l'humour, le spectacle a été très bien reçu par le public de Lorient. Il est actuellement présenté dans les villes de la région. — C. G.

### « Fin de partie », au TEP

#### *Une erreur de voix*

La deuxième pièce de Samuel Beckett pose un problème « *coton* » *d'interprétation.* L'auteur a voulu que le dialogue provoque le plus souvent possible les rires du public. Il suffit d'un minimum d'oreille pour sentir d'autre part que *Fin de partie* ne peut être jouée que sur un ton très dur, très coupant.

S'ajoute cette difficulté : la nature de ce dialogue est fuyante, non définissable. On dirait que Beckett *fait* semblant de vouloir passer un fil dans le chas d'une aiguille, mais qu'il fait buter l'extrémité du fil contre l'acier, exprès. Il y a quelque chose de résolument contraint, d'artificiel dans *Fin de partie.*

Et pourtant, il faut la jouer, et donc trouver un ton. Un ton de circonstance, emprunté et artificiel, lui aussi, mais lequel ?

Au Théâtre de l'Est parisien, Pierre Dux, Michel Robin, André Reybaz, guidés par *Guy Rétoré,* ont voulu prendre le parti de dire le texte de Beckett d'une *façon naturelle,* comme s'ils jouaient une pièce par exemple de Jules Renard, ou d'Henri Becque. Et, *dans* les *premières* minutes, c'est bien, ça change d'une certaine rengaine absurdo-*machinale dans laquelle* s'enlisent parfois les interprètes de Beckett.

*Mais il s'avère que ce n'est pas* la solution parfaite : la voix de Beckett ne porte pas, elle n'est *pas sur sa longueur d'onde, on* n'entend plus.

Dans une courte scène, Gisèle *Casadesus essaie autre chose,* comme une angoisse très tendue qui, à la longue, aurait pris l'al*lure d'une mélancolie immaté*rielle.

Le décor est signé Claude Lemaire, *mais il y a* à parier que la décoratrice n'a pas été libre d'inventer ses images : son hangar de brique, clos de partout, ne renouvelle pas la vision de la pièce.

*MICHEL COURNOT.*

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30.

### « Woyzeck » à la Cartoucherie

#### *Magisters occultants*

*Woyzeck,* un sommet de la scène allemande, pièce écrite par Georg Büchner en 1836, a pour protagoniste, un homme jeune, d'un dénuement matériel entier, soldat par la force des choses. Il est si misérable qu'on le prend pour un simple d'esprit. Officiers, médecins abusent de lui, lui volent son sang, sa vie.

Cette œuvre, marquée par le génie, inusable, se présente sous les espèces simples d'un assemblage de tableaux brusques, courts. Dialogue concret.

Bien sûr, toute mise en scène, toute interprétation par les acteurs, constituent en soi un relais, une entremise, qui corrompent plus ou moins la fraîcheur de Woyzeck, sa première nature.

Mais de là à reconstruire le texte, à en répéter tels passages, à *décaler* la perception pure du propos en situant l'action dans une jungle africaine, puis dans un cirque, et ainsi de suite, il y a un monde.

Certains théoriciens et chercheurs *manquent* de modestie. Ils demandent à l'acteur de figurer leurs considérations, leurs *hypothèses.* Alors le théâtre donné au public manque de vie. L'adaptation de Jean Jourdheuil, la mise *en scène de Jean-Louis Hourdin,* tirent parti de Georg Büchner, le dévitalisent, comme l'officier et le *médecin, riches, abusaient* du pauvre soldat. Le public riche aussi, c'est-à-dire les grands « *intellos » théâtrologues* spécialisés, sont comblés. Le public pauvre, qui n'entend et ne voit que ce qu'on *lui donne, sort de là bien* sage, et même parfois content, mais volé, car s'il ne *connaissait pas la pièce de Georg* Büchner, il n'en sait désormais guère plus. — M. C.

★ Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, 20 h 30.

## VENTES

### La collection André-Meyer dispersée à New-York

### UN RÊVE DE BANQUIER

*Trente deux peintures, gouaches, dessins et sculptures de la collection André Meyer seront mis en vente le 22 octobre chez Sotheby's à New-York. Cette vente devrait atteindre des prix élevés, étant donnée la qualité des œuvres collectionnées par le grand banquier amateur d'art, dont on dit qu'il rêvait de devenir conservateur de musée.*

*Toute sa vie André Meyer a vécu entouré d'œuvres d'art. Dans son appartement de l'hôtel Carlyle à New-York, la* Femme au manteau de fourrure *de Manet se trouvait dans la bibliothèque, tandis que le* Portrait de Petronella Buys *de Rembrandt et le* Jeune Homme rose au col blanc *de Picasso se faisaient face dans la salle de séjour. Parmi les autres œuvres qui devraient atteindre de hauts prix, signalons deux Van Gogh : le* Pont à Trinquetaille *et un* Vase de fleurs, *deux Cézanne : le* Portrait d'Antoine Valabrègue *et un* Jas de Bouffan ; *un Renoir : la* Petite Bohémienne *et une monumentale gouache de Degas : la* Famille Mante.

*La collection, qui comprend aussi des œuvres de Boucher, Fragonard, Quentin-Latour, Oudry, Pillement, ne représente que la seconde collection d'André Meyer. La première, constituée en France où André Meyer était né en 1898, où il avait fait ses études et vécu jusqu'aux approches de la seconde guerre mondiale, fut confisquée par les Allemands.*

*Décédé l'an dernier à New-York, André Meyer fut également un généreux mécène du Louvre, du Moma et du Met auquel il laissa un fond placé, pour financer le nouvel aménagement des salles consacrées à la peinture européenne, et où la peinture française se taille la part du lion.* — J. M.

## PETITES NOUVELLES

■ Le « Salon éclaté », initiative originale qui permet au public de pénétrer dans l'atelier de l'artiste, comporte cent quarante-deux participants, qui accueilleront leurs visiteurs jusqu'au 19 novembre. Leurs noms, leur curriculum *vitae et* autres références, leurs adresses, les heures et jours de visite, etc., sont indiqués dans un catalogue illustré, distribué par Flammarion, et qu'on peut obtenir à la librairie Flammarion, Centre Georges-Pompidou ; à *la librairie La Hune,* 170, *boulevard* Saint-Germain ; à Artcurial, 9, avenue Matignon, et à la FIAC, au Grand Palais, du 23 au 29 octobre.

■ Une petite toile du Tiepolo vient d'être vendue au cours d'enchères télévisées organisées par une chaîne privée milanaise, Téléradiocity, pour 97 millions de lires (450 000 francs français environ). Le tableau, *qui se trouvait* depuis la fin de la guerre à Munich, a été peint lors d'un séjour du maître de Venise à Milan, en 1731. Il représente saint Charles Borromée, agenouillé devant la Vierge et les saints.

■ Le jeune sculpteur canadien Ester Lapoint a trouvé la mort dans un accident de voiture, à Pietra-Santa, en Italie. Elle était âgée de trente-trois ans. Le Centre culturel canadien de Paris a exposé ses œuvres.

## MUSIQUE

### *Concours de percussions à Radio-France*

# Frapper n'est pas jouer

*Pour les esprits rétrogrades ou malveillants, la musique de percussion n'est qu'une forme de bruit un peu plus désagréable que l'autre. Dans leur conception, un concours de percussions se réduit nécessairement à une compétition extravagante où l'on récompense celui qui aura déchaîné le plus terrible vacarme. La réalité est bien différente et, de tous les instrumentistes, les percussionnistes sont peut-être les plus modérés, les plus calmes et les plus méticuleux.*

*Obligés à des déplacements continuels au milieu d'une forêt d'objets plus sonores les uns que les autres, et qu'une chiquenaude suffit à mettre en vibration, ils doivent calculer tous leurs gestes. Chaque instrument exigeant une attaque particulière à un endroit bien précis, il leur est impossible de connaître la moindre hésitation ; enfin, l'énergie physique et nerveuse qu'ils déploient en récital est sans comparaison avec celle que nécessitent les autres pratiques ; cependant, ils doivent conserver de bout en bout la même souplesse, le même contrôle de soi.*

*Sur trente-trois candidats qui s'étaient inscrits au quatorzième concours international, pour l'interprétation de la musique contemporaine, organisé par la Recherche artistique avec la collaboration de Radio-France, et consacré, cette année, à la percussion, dix-huit seulement se sont présentés à la première épreuve éliminatoire. Onze ont été retenus pour la deuxième, il en est resté quatre pour la finale, mais l'un d'eux, le Suédois Bolennart Grustedt s'est désisté au dernier moment.*

*Trois concurrents restaient donc en lice, samedi après-midi, pour interpréter* Zyklus *de Stockhausen et* Ten-Do Gu *de N'Guyen Thieu Dao, commandé par Radio-France, et donné en création avec le concours du nouvel orchestre philharmonique sous la direction de Peter Eötvös : François Boulanger, un Français de dix-neuf ans, Jeff Beer, vingt-huit ans, de nationalité allemande, et un Japonais, Toshiyuti Matsukura, vingt-huit ans.*

*Quoique la partition de* Zylus, *de par sa notation, laisse à l'exécutant une certaine latitude, l'interprétation qu'en a donnée François Boulanger brillait surtout par la netteté de ponctuations entre lesquelles les notes semblaient un peu livrées à elles-mêmes. Matsukura, en revanche, qui n'a pas hésité à utiliser la plus grande variété possible de baguettes, obtenant ainsi une grande gamme d'attaques et de résonances, avec un sens de la sonorité et des enchaînements assez remarquable, a réussi à dégager les phrases et à rendre sensible toute l'articulation du discours. Si Jeff Beer a paru donner le sentiment d'une maîtrise supérieure, jouant moins sur le timbre et davantage sur la pulsation interne, il semble que cela ait été au détriment du texte exact de la partition.*

Ten-Do Gu *est un véritable concerto pour percussions en trois mouvements. Bien que la partie du soliste soit particulièrement fournie, l'orchestre ne se contente pas d'accompagner, il prolonge ou annonce les couleurs de la percussion, crée un climat et force l'attention sur des finesses de timbre ou d'attaque. Très démonstratif, avec des accès de soudaine violence comme les affectionne Dao, François Boulanger a eu la lourde charge de donner la première audition à côté de laquelle celle, plus appliquée, de Toshiyuti Matsukura semblait un peu trop retenue. Possédant vraisemblablement une expérience de soliste et une présence scénique plus évidente, Jeff Beer l'a emporté cependant, aussi bien auprès du public qu'auprès du jury puisqu'il a reçu le Prix spécial décerné pour la meilleure interprétation de cette œuvre.*

*Proclamés au terme d'une délibération qui n'a pas duré moins d'une heure et demie, les résultats ont pu surprendre, compte tenu du niveau général assez élevé des concurrents. Le jury n'a pas attribué le premier Grand Prix, jugeant qu'aucun candidat n'avait réuni toutes les qualités requises. Le deuxième Grand Prix est allé à Matsukura et le troisième à Beer. Pas de quatrième prix, mais trois mentions réunissant à égalité François Boulanger et deux demi-finalistes : Shin Itchi Ueno et Michel Gastaud. Présidé par Sylvio Gualda, le jury réunissait des interprètes et des compositeurs : Christophe Caskel, Charles Chaynes, N'Guyen Thien Dao, Jean-Pierre Drouet, Atsushi Sugahara et Yoshihisa Taïra.*

*Le prochain concours aura lieu du 10 au 17 octobre 1981 et sera consacré au violoncelle.*

GÉRARD CONDÉ.

### Le Groupe vocal de France poursuit son activité

On avait pu éprouver des inquiétudes au printemps dernier pour le Groupe vocal de France, chœur national de douze chanteurs solistes, dirigé par John Alldis, assisté de Michel Tranchant. M. Jacques Vistel, conseiller d'Etat et président du G.V.F., vient d'annoncer que les difficultés financières étaient aplanies, les subventions ayant été reconduites et actualisées (1 100 000 F de l'Etat et 400 000 F de la Ville de Paris en 1980).

Le G.V.F., dont les premiers concerts ont affirmé la très haute qualité, tant dans le répertoire ancien que moderne, donnera trente concerts cette saison, dont neuf à Paris, cinq en Italie et huit dans la région parisienne. Il poursuivra une action très intense en faveur de la *musique contemporaine* et a commandé des œuvres à Alain Bancquart, à Olivier Messiaen, à I. Xenakis, à K.-H. Stockhausen et à L. Berio. Il doit enregistrer prochainement un disque Poulenc. Son prochain concert aura lieu le 8 novembre, à la salle du Conservatoire d'art dramatique, dans un programme Gesualdo, Stravinski, Schoenberg et Bruckner du Festival d'automne.

★ Renseignements : 16, rue de Léningrad, 75008 Paris, tél. 387-95-80.

### MORT D'YVONNE ASTRUC

La violoniste Yvonne Astruc vient de mourir à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-onze ans.

[Yvonne Astruc s'était rendue célèbre durant l'entre-deux-guerres en jouant les œuvres de Gabriel Pierné et de Georges Enesco et, surtout, en interprétant les sonates de Debussy et le trio de Ravel. Elle a enseigné longtemps à l'Ecole normale de musique, où elle a eu, notamment, comme élève Yehudi Menuhin. Elle était l'épouse du professeur de piano Marcel Ciampi, récemment disparu.]

■ Le premier prix du concours Chopin a été attribué, dimanche 19 octobre, à Varsovie, à un pianiste vietnamien, Thai Son Dang. Le deuxième prix est allé à la Soviétique Zebanova. Deux membres du jury, Marta Argerich et Luis Kentner, ont quitté la salle pour protester contre ces résultats.

## CINÉMA

### AU FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE DE NYON

# L'homme public face à la caméra

L'originalité, aujourd'hui, du film dit documentaire, et quel que soit l'anathème jeté contre lui par les pourfendeurs de chimères, lui vient *de son unique capacité à cerner des* moments, des fragments de vérité. Le Festival de Nyon, que dirige depuis cette année Erika de Hadeln, nous *révèle* une fois de plus le caractère *irremplaçable* d'un art qu'il va falloir un jour commencer à prendre au sérieux.

Le *cinéma livre une matière faussement* brute, car constamment travaillée, *modifiée par le temps,* l'histoire. *The Trials of Alger Hiss,* de John Lowenthal, professeur de droit à l'université Rutgers, dans le New-Jersey, nous en apporte l'accablante *évidence.* Eminent diplomate, défenseur inconditionnel du New Deal de Franklin Roosevelt, dont il fut l'as*sistant à la conférence de Yalta,* ayant participé à la naissance des Nations unies à San-Francisco, Alger Hiss devait être, en 1948-1950, la plus éminente victime de l'hystérie anti-rouge qui se déchaîna aux Etats-Unis peu après la seconde guerre mondiale, pour aboutir au maccarthysme *et aux chasseurs de sorcières.*

Lors de la longue discussion qui suivit la *projection* du film, sur les rives du Léman, avec des personnalités anglaises et américaines venues de la *ville* voisine de Genève, on croyait revivre toute une époque de la guerre froide et des grands procès d'espionnage, un super-film policier mis en scène par Alfred Hitchcock *ou Stanley Kubrick.*

Constamment le cinéaste, juriste de *formation,* confronte hier et aujourd'hui, les déclarations et témoignages d'hier, les révisions déchirantes d'aujourd'hui. Emerge avec une force rare l'antagonisme irréconciliable de deux visions du monde, celle du patricien de la côte est, Alger Hiss, incarnation vivante du libéralisme à l'américaine, et l'arrivisme forcené *du jeune* Richard Nixon, *fraîchement* émoulu de ses études de droit. Deux personnages de Frank Capra, à vrai dire, deux héros de cinéma, le *good guy* et le *bad guy* (le bon et le méchant).

Parfois l'homme public, non plus politicien, *mais écrivain, tranche* dans le vif du destin, pose l'acte fondamental de toute existence, selon Jean-Paul Sartre, le suicide. *Un Américain du Québec,* Hubert Aquin, *romancier célèbre,* se tue un 15 mars 1977 dans les jardins d'un collège, par un geste très délibéré, avec un *fusil de calibre 12. Il annonce sa* décision à son amie Andrée Yanacopoulo. Jacques Godbout, le romancier-cinéaste, a filmé, d'affilée, sans rupture, un de ces moments bouleversants comme seul le cinéma peut en offrir : une longue description par cette amie du suicide d'Hubert Aquin. *Aucun trémolo, nul sadisme, ni voyeurisme.* Jacques Godbout n'a pas davantage cherché, comme un autre cinéaste-écrivain du Québec, Pierre Perrault, à rattacher explicitement le choix d'Hubert Aquin à l'histoire du pays. Mais il nous fait sentir dans sa vérité nue, glacée, la portée d'un *geste qui, soudain, annule tous les* mensonges environnants.

*LOUIS MARCORELLES.*

★ Le Sesterce d'or, grand prix du Festival, a été attribué au film *The trials of Alger Hiss,* de John Lowenthal, et les Sesterces d'argent à *Verdronken Land* (le Pays englouti), de Chris Brouwer (Pays-Bas), *Finsternis* (Obscurité), de Markus Fischer (Suisse), *They call me chamar* (On m'appelle intouchable), de Loksen Lalwani (Inde).







# SPECTACLES

## théâtres

**SPECTACLES NOUVEAUX**

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Milosz.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Groupe Khamsa.
Bagneux, Centre culturel (663-10-54), 20 h. 30 : I am a poor lonesome cobaye.

### Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Dardanus.
Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec François Le Roux.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), débats, 18 h. 30 : Rencontre avec avec Martial Thomas.

### Les autres salles

Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — II, 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : les Jumelles
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 . Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago : 21 h. 30 : les Belges ; 23 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 15 : Bruant Superstar.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (227-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R. Tabra, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : le Gardien de tombeau.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions rient, oui, mais les panthères pas ; 22 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; 22 h. 30 : A. Nizet.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

### Le music-hall

Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Palais des congrès (758-22-56), 21 h. : Julien Clerc.
Pigall's (526-04-43), 22 h. : les Années noires.
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : Chants et danses d'Albanie.

### Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Ensemble Diferencias (musique espagnole et latino-américaine) ; 21 h. H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Athénée, 21 h. : L. Gencer, E. Muller (Chopin, Bellini, Donizetti, Rossini).
Salle Gaveau, 18 h. : M. Dessé (Bach, Beethoven, Brahms...) ; 21 h. : M. Tanzini (Mozart, Chopin).
Châtelet, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Stravinski, Berlioz).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : J.-P. Rampal, R. Veyron-Lacroix (Bach).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : A. Dumond (Attaignant, Dowland, Milan...).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Lundi 20 octobre

Théâtre Saint-Georges, 20 h. 30 : P. Lodéon (Bach).
Théâtre de la Plaine, 20 h. : Ensemble Perceval.
Point-Virgule, 21 h. : Trio de l'Ensemble intercontemporain (Beethoven, Schoenberg).

### Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Dead Kennedy's.
Bobino (322-74-84), 20 h. 30 : Murray Head.
Café d'Edgar (322-11-02), 22 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 18 h. 30 : A. Silva, A. Doyle.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : E. Boell, L. Rouback.
Club Saint-Germain (222-51-09), 21 h. 30 : Tony Scott.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 . Dan Ar Bras.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Glenn Ferrys Quintet.
Trio Fawzi Al Aiedy.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Abbey Lincoln Quartet.
Hippodrome, 20 h. : Pat Benatar.
La Mort-Subite (331-41-48), 22 h. : Big Red One.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Taj Mahal.
Méridien-Patio (758-12-30), 22 h. : Jimmy Witherspoon.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : J.-P. Mas, J.-L. Chautemps, C. Alvim.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

### La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Provinciale, de M. Soldati ; 17 h. : les Gens d'Abitibi, de P. Perrault ; 19 h. : Ninan Nitassinan ; Notre terre, d'A. Lamothe.

### Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; J. Cocteau, 5e (354-47-62).

APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55)

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention 15e (828-20-64)

LA BANQUIERE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) . Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 14e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34)

BREAKING GLASS (A., v.o.) . Le Seine, 5e (325-95-99), H sp ; George-V 8e (562-41-46) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52)

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23)

CALIGULA (It.-A., v. A.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42) H sp.

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) . Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) . La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) . Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Marignan, 8e (359-92-82) , Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME-ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

L'EXTERMINATEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILS DE FIERRO (Arg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Movies-les Halles, 1er (236-71-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TÊTE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)

LES TEMPS SONT OURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TUEURS DE FLICS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43)

URBAN COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA VEUVE MONTIEL (Chi., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) (+ v.f.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

### LES FILMS NOUVEAUX

SAUVE QUI PEUT (LA VIE), film franco-suisse de J.-L. Godard (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MAUVAIS FILS, film français de C. Sautet : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

RADIO ON, film britannique de C. Petit (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).

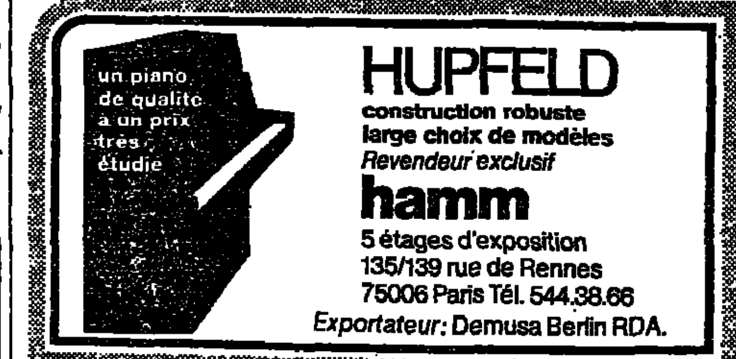
LES CHEMINS DANS LA NUIT, film allemand de K. Zanussi (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)

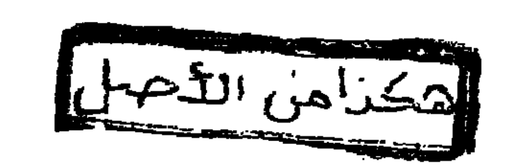
ARMEE D'AMOUR, film allemand de Rosa von Praunheim (v.o.) . Movies-Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).

IMMACOLATA E CONCETTA, film italien de S. Piscicelli (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROU NOIR, film américain de G. Nelson (v.o.) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).



# SPECTACLES

## *Les festivals*

**ANGLETERRE : LES CINÉASTES DE LA FOLIE** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Messager.

**A. KUROSAWA** (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Vivre.

**LES TROIS PREMIERS GODARD**, Studio 43, 9e (770-63-40) : A bout de souffle ; le Petit Soldat ; Une femme est une femme.

**MARX BROTHERS** (v.o.), Nickel, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

**CHATELET - VICTORIA**, 1er (508-94-14). I, 18 h. 25 : Marathon Man ; 20 h. 20 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 30 : Love. — II : la Luna ; Jeremiah Johnson.

**IMAGES ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS**, Palais des arts, 3e (272-62-98).

**STUDIO GALANDE**, 5e (354-72-71), v. o., 18 h. 30 : Third World, Prisonnier de la rue ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

**SAINT-AMBROISE**, 11e (700-89-16), v. o., en alternance : les Aventures de Robin des Bois (v. f.) ; le Casanova de Fellini ; Macbeth ; Festival dessins animés Tex Avery ; Dersou Ouzala ; les Trois Jours du Condor ; Reflets dans un œil d'or ; Docteur Folamour.

**R. ALTMAN**, Denfert, 14e (354-00-11) : Nashville.

**HITCHCOCK** (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Trente-Neuf Marches.

**BILLY WILDER** (v. o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Témoin à charge.

## *Les grandes reprises*

**AGATHA** (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.

**A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

**AMERICA AMERICA** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**BARRY LYNDON** (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**BEN HUR** (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

**LA BETE** (Fr.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

**BONS BAISERS DE RUSSIE** (A., v.fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**CASABLANCA** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

**CET OBSCUR OBJET DU DESIR** (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

**LE CHAGRIN ET LA PITIE** (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS** (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

**LES DAMNES** (It.-All.) (*) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

**DELIVRANCE** (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; v.fr. : Opéranight, 2e (296-62-56).

**LES DIX COMMANDEMENTS** (A., v.o.-v.fr.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29) ; v.fr. : Richelieu, 2e (233-56-70).

**DROLE DE DRAME** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**LE GUEPARD** (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

**HAIR** (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

**IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** (It. v. fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

**JOHNNY GOT HIS GUN** (A., v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sauf sam.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

**LE JOUR SE LEVE** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**LE LAUREAT** (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

**LITTLE BIG MAN** (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

**LOULOU** (Pabst) (All.) : Marais, 4e (278-47-86).

**LUMIERE D'ETE** (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**MACADAM COW-BOY** (A., v.fr.) : Opéranight, 2e (296-62-56).

**MARATHON MAN** (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

**LA MARGE** (Fr) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

**LE MESSAGER** (Ang., v o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

**MOLIERE** (Fr.) I et II : Calypso, 17e (380-30-11).

**MONTY PYTHON, SACRE GRAAL** (Ang., v.o.) . Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

**MORT A VENISE** (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

**L'ŒUF DU SERPENT** (All., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

**PAPA D'UN JOUR** (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

**PHANTOM OF THE PARADISE** (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**LE PONT DE LA RIVIERE KWAI** (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

**PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI** (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

**RUE DE LA HONTE** (J., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**SCARFACE** (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

**LES SEPT FEMMES DE BARBEROUSSE** (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

**LE TAMBOUR** (All., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

**TAXI DRIVER** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

**LA TOUR INFERNALE** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE...** (**) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

**UNE HISTOIRE SIMPLE** (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

**UN JOUR AU CIRQUE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

**VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU** (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LES YEUX BANDES** (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).



# CARNET

## Naissances

— Les docteurs Gérard et Marie-Françoise AUCLERC, née Gemon, Clément et Emilie, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Ancelin,**

le 13 octobre 1980.
30, rue Parmentier,
92200 Neuilly.

— Le vicomte Bertrand BESANCENOT et la vicomtesse, née Maud de Tinguy du Pouët, sont heureux de faire part de la naissance de

**Marie Doha,**

le 2 octobre à Paris.

— Le docteur Roland HAVAS et Mme, née Evelyne Cazade, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Judith,**

*à Paris, le 11 septembre* 1980.

— Patricia GAZZOLA et Dominique TREY, ainsi que Juliette, ont la joie d'annoncer la naissance de

**Marc,**

le 19 octobre 1980.
7, rue de l'Hôtel-de-Ville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

## Décès

— *Le président adjoint et les administrateurs de la société la Retraite mutualiste ont la douleur de faire part du décès, le 16 octobre 1980, de leur président*

**M. Jérôme BERERD,**

*ancien combattant de 1914-1918,*
déporté, résistant de 1939-1945,
commandeur
de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont lieu à Lyon en la cathédrale Saint-Jean, le lundi 20 octobre 1980, à 10 heures.

La Retraite mutualiste,
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

— M. Jean Bizet, son fils,
M. Laurent Bizet, son petit-fils,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Germaine**
***BIZET-GAUGUIN,***

fille du peintre Paul Gauguin,

survenu à Paris, le 16 octobre 1980.

Les obsèques ont eu lieu à Bernières-sur-Seine (Eure), le samedi 18 octobre 1980, dans l'intimité familiale.

*189, rue Ordener, 75018 Paris.*

— Villefontaine, Villeurbanne.
Mlle Annie Bontron,
M. Gérard Bontron et ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Bontron et leurs enfants,
M. François Bontron,
M. et Mme Francisque Bontron et leurs enfants,
Les familles Chavasse, Gros, Romanet, leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

***M. Joannes BONTRON,***

à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie aura lieu à Villefontaine, le 21 octobre et l'inhumation le même jour à Grand-Croix (Loire).

— *Mlle Ginette de Cambry,*
M. et Mme Jean de Cambry et leurs enfants,
M. et Mme Robert de Cambry,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Mme veuve Edouard**
**de CAMBRY,**
née Henriette Queval,

pieusement survenu le 17 octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La *cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 octobre 1980, en l'église* Notre-Dame de Clignancourt, à Paris (18e).

L'inhumation aura lieu au cime*tière de Bagneux-Parisien, dans le* caveau de famille.

10, square de Clignancourt,
75018 Paris.

— M. Maxime Citroën,
André, Jean, René et Claire,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Maxime CITROËN,**
née Antoinette David-Weill,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

*survenu le 15 octobre,* dans sa soixante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le samedi 8 novembre, *à 11 heures,* à Rosny-sur-Seine (Yvelines).

— Mme Pierre Dupuy,
Le R.P. Bernard Dupuy, o.p.,
Mlle Monique Dupuy,
M. et Mme Michel Dupuy, leurs enfants et petits-enfants,
M. Guillaume et Mlle Sylvie Schneider-Maunoury,
Le docteur et Mme Jean-Claude Mamelle et leurs enfants,
Mlle Alice Soulier,
ont la douleur de faire part de la mort soudaine de leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, le

**colonel Pierre DUPUY,**
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
ancien président-directeur général
de la Société du chemin de fer
industriel de Saint-Denis
et d'Aubervilliers,
président-directeur général
des Fonderies et Ateliers du laminoir,

survenue le 14 octobre 1980 à Vrigne-*aux-Bois (Ardennes), dans sa* quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Vrigne-aux-Bois, le 16 octobre 1980.

Une messe à son intention sera célébrée à l'église Saint-Augustin à Paris, le 22 octobre, à 18 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le personnel et la direction de la société des Fonderies et Ateliers du laminoir, à Vrigne-aux-Bois, ont le grand *regret de faire* part du décès de

**M. Pierre DUPUY,**
président-directeur général.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la *Société* du chemin de fer industriel de La Plaine-Saint-Denis et d'Aubervilliers ont le douloureux regret de faire part du décès de son ancien président-directeur général,

**M. Pierre DUPUY,**
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,

inhumé le 16 octobre 1980, à Vrigne-*aux-Bois* (Ardennes), et *tient à* rappeler son inlassable dévouement au service de la société.

Le service à son intention sera célébré à l'église Saint-Augustin à Paris, le 22 octobre, à 18 h. 45.

— *M. et Mme* Isy Kroudo et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Einhorn et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mme veuve Israel**
**EDELSZTEJN,**
née Ita Wajnberg,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée le 16 octobre 1980, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 21 octobre au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale du cimetière, à 16 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Léon Galvo fait part du décès de son père,

**M. Albert GALVO,**

à Paris, le 10 octobre 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Lucette Hervieu,
M. et Mme Michel Hervieu,
M. Patrick Hervieu,
M. Jean-Pierre Hervieu,
ont la douleur de faire part du décès de

**Pierre Michel HERVIEU,**
contrôleur général des armées
(2e section),
président-directeur général
de la SERAT,
président du conseil de direction
de l'UGAP,
président de la section technique
de la commission centrale
des marchés,
grand officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
docteur en droit,

leur époux, père, beau-père et grand-père, survenu le 4 octobre 1980, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Marsac-sur-l'Isle (Dordogne).

Une messe sera dite en l'église Saint-Louis des Invalides le vendredi 7 novembre 1980, à 9 heures.

96 bis, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.
58, rue de Lisbonne, 75008 Paris.
25 ter, boulevard Lannes,
75116 Paris.

— Les membres du conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société d'études de réalisations et d'applications techniques SERAT ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général

**M. Pierre HERVIEU,**
contrôleur général des armées
(2e section),
grand officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
docteur en droit,

survenu le 4 octobre 1980.

L'inhumation a eu lieu en province dans la plus stricte intimité.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le 7 novembre 1980, à 9 heures.

20, rue de la Baume, 75008 Paris.

— Les membres du conseil et le directeur de l'Union des groupements d'achats publics ont le grand regret de faire part du décès du président du conseil de l'UGAP,

**M. Pierre HERVIEU,**
contrôleur général des armées (C.R.),
survenu le 4 octobre 1980.

[Né le 20 mai 1905 à Nantes, Pierre Hervieu, ancien élève de Polytechnique, a appartenu dès 1940 au corps du contrôle des armées. Chef du service de contrôle des matériels de guerre, il deviendra, en 1964, chef du groupe de contrôle des services industriels et des industries d'armement du ministère des armées.

*Pierre Hervieu* préside ensuite la section technique de la commission centrale des marchés avant d'être chargé, en 1966, de l'administration générale du corps de contrôle de l'administration de *l'armée. Admis dans la deuxième section* (réserve), il préside en 1969 la Société d'études de réalisations et d'applications techniques (SERAT), ainsi que le conseil de l'Union des groupements d'achats publics.]

## Remerciements

— Dans l'impossibilité de remercier immédiatement ceux qui ont partagé son chagrin, *la famille de*

**Jean BOIZEAU**

leur exprime ici sa reconnaissance et les assure de sa fidèle amitié.

— Mme Henri Caraud,
Mlle Colette Caraud,
M. Pierre-Louis Caraud,
Mme Suzanne Bills,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui *leur ont été témoignées* lors du décès de

**M. Henri CARAUD,**
*joaillier-bijoutier,*

expriment leurs sincères remerciements.

## Anniversaires

— Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

**amiral Jean DECOUX,**
ancien gouverneur général
de l'Indochine (1940-1945),
grand officier
de la Légion d'honneur,
décédé le 20 octobre 1963.

## Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

***Mlle Henriette PUYMÉ,***

une messe sera célébrée le jeudi 23 octobre, à 17 h. 30, en la chapelle de l'Institut normal Sainte-Geneviève, 64, rue d'Assas, 75006 Paris.

— Pour le cinquième anniversaire de sa mort, sa femme, ses enfants et sa famille rappellent le souvenir de

**Jean PICARD.**

Une messe sera *célébrée* à son intention en l'église Saint-Michel du *Mont-Mesly,* à *Créteil, le dimanche* 26 octobre, à 11 heures.

## Offices religieux

— L'association les Ailes brisées prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 25 octobre *1980, à 10 heures,* en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

## Communications diverses

— Islam, culture et éducation (ICE).

L'Association des musulmans et musulmanes en France, 17, rue du Départ, Paris (14e), présente ses meilleurs vœux à l'occasion de l'Aïd El Adha à la communauté islamique en France.

— Loge Saint-Jacques le Majeur, nº 14. Mardi 21 octobre, à 19 h. 30, Ignace d'Antioche et Justin de Rome. Sur invitation. L.N.F. B.P. 81, *75160* Paris Cedex 04. Envoi Charte Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

## Conférences

— Paroisse Saint-Augustin. Déjeuners-débats : le mercredi 22 octobre, *à 12 h. 30, « La famille* à l'heure du synode de Rome », par M. José de Broucker, directeur de « la Vie » ; le mercredi 19 novembre, à 12 h. 30, « Parents et jeunes face à la drogue », avec des animateurs du Centre d'étude et d'action pour la prévention de la drogue ; le mercredi 17 décembre, à 12 h. 30, « L'Iran des mollahs : la dictature de Khomeiny », par Edouard Sablier, journaliste à Radio-France.



## VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
MARDI 28 OCTOBRE 1980, à 15 heures
*PARTIE DU MOBILIER AYANT GARNI*
LE CHATEAU de M. Jacques DAMIOT
OBJETS de DECORATION, LUSTRES, CERAMIQUE
AMEUBLEMENT NAPOLEON III
5 salons exceptionnels bois doré ou acajou
Exposition vendredi, samedi, dimanche
Mes J. et J.-P. LELIEVRE - Commissaires-Priseurs Associés,
1 bis, place du Général-de-Gaulle, CHARTRES - Tél. : (37) 36-04-91.

## VENTE A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
DIMANCHE 26 OCTOBRE 1980, à 14 heures
TABLEAUX XIXe - OBJETS D'ART
ARGENTERIE - BIJOUX XVIIIe et XIXe
TRENTE VIOLONS
BEAU MOBILIER EN BOIS NATUREL
Belle commode bordelaise
Exposition vendredi, samedi et dimanche matin
Mes J. et J.-P. LELIEVRE - Commissaires-Priseurs Associés.
1 bis, place du Général-de-Gaulle, CHARTRES - Tél. : (37) 36-04-33.

# SCIENCES

## Le machinisme agro-alimentaire est l'un des principaux bénéficiaires de l'aide à la recherche industrielle

La construction mécanique et le machinisme agro-alimentaire sont les deux secteurs industriels qui bénéficient le plus des aides à l'innovation distribuées aux entreprises par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar).

Dans un rapport sur ses activités, présenté à la fin de la semaine dernière, l'Anvar indique que sur les 168 millions d'autorisations de programme décidées au cours du premier semestre 1980, 24,16 % des crédits sont allés au machinisme (dont 11,01 % pour l'agro-alimentaire, 7,14 % pour le textile, 4,76 % pour l'industrie papetière), 16,60 % à la mécanique, 7,02 % à l'énergie, 6,54 % à l'instrumentation scientifique et médicale et 5,65 % aux matériaux.

Ainsi, depuis la fin du mois de septembre 1979, près de huit cents programmes d'innovation ont été cofinancés par l'Anvar pour un montant global de 544 millions de francs. Grâce à la décentralisation des organismes de décision, 73 % des aides ont pu être accordées par les délégations régionales de l'Anvar. Malgré ces premiers résultats, il reste encore beaucoup à faire car, note la direction de l'Anvar, le comportement des chefs d'entreprise face à des procédures d'aides publiques reste encore très variable suivant les régions et les secteurs industriels.

C'est ainsi qu'en dépit de l'intérêt manifesté pour la prime à l'innovation, visant à encourager les petites et moyennes entreprises, l'Anvar estime qu'un gros travail d'information reste à faire pour se faire mieux connaître et vaincre certaines inerties (*le Monde* du 21 juin). D'autre part, pour l'aide à l'innovation, si en majeure partie les dossiers sont traités par les délégations régionales, l'essentiel des dotations accordées vont à un petit nombre de dossiers présentés par de grandes entreprises et traités au siège de l'Anvar.

### DIX JEUNES INVENTEURS RÉCOMPENSÉS PAR M. AIGRAIN

**Le secrétaire d'Etat à la recherche, M. Pierre Aigrain, a remis, dimanche 19 octobre, à Nice, les prix du Concours des jeunes inventeurs. Sur les quatre-vingts projets présentés à ce concours, organisé par le secrétariat d'Etat à la recherche et TF 1, dix ont été récompensés. Le premier prix a couronné un dispositif de perforation automatique des circuits imprimés.**

**Les bourses reçues par les lauréats (50 000 francs au total), âgés de quinze à vingt ans, devraient leur permettre de réaliser un prototype de leur invention, afin que, comme l'a précisé M. Aigrain, « ces jeunes puissent présenter des réalisations à des industriels ou à l'Agence nationale pour la revalorisation de la recherche ».**






Le Monde

Service des Abonnements.
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 222 F | 371 F | 521 F | 670 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 387 F | 701 F | 1 016 F | 1 330 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 256 F | 436 F | 618 F | 800 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 324 F | 576 F | 828 F | 1 080 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.




# RADIO-TÉLÉVISION

### TÉLÉVISION PIRATE EN BELGIQUE

● Pour la première fois en Belgique, une télévision pirate, « Télé-Contact », a diffusé, pendant quatre heures, un programme de variétés sur les écrans de milliers de Bruxellois, remettant ainsi en cause le monopole belge de la radio-télévision, déjà bafoué par l'existence de dizaines de radios libres, et par la télédistribution qui permet de recevoir trois chaînes françaises, deux néerlandaises, trois ouest-allemandes et une luxembourgeoise. Pour suivre l'émission pirate, les téléspectateurs ont débranché le câble reliant leur poste de télévision au réseau de distribution pour le brancher sur une antenne intérieure.

« Télé-Contact » a utilisé un matériel important, dont un émetteur de télévision couleur et deux caméras prêtées par une grande marque de l'audio-visuel.

## VU

## Le jeu de la vérité

*Il se passe enfin quelque chose à la télé ! Et plus particulièrement au rayon des articles dramatico-ménagers ! On vient, en effet, de nous proposer coup sur coup deux ou trois modèles d'un usage pratique, courant, facile à manier, des dramatiques arrachées à cette langue théâtrale, à ce Français endimanché, empesé, qui sent son dictionnaire et son manuel de grammaire à plein nez ; des téléfilms dont les dialogues sont écrits pour être dits et dits pour être crus.*

*Ce n'est pas une solution de facilité. Au contraire. La simplicité et l'apparent négligé du style parlé exigent énormément de métier et de savoir-faire. On en a eu la preuve particulièrement éclatante, samedi soir, avec* Une page d'amour, *tiré d'un roman de Zola. Une perfection, une réussite totale, servie par d'excellents comédiens, certains connus, d'autres moins. Tous pris au jeu de la vérité, de la réplique à la fois nécessaire et jaillie, du regard, reflet d'une vie intérieure si riche et si complexe qu'il autorise toutes les interprétations.*

*Prenons le cas de la gamine, de la fille d'Anouk Aimée. Elle est jalouse. D'accord. Mais de qui, de quoi ? Craint-elle de voir les hommes et plus particulièrement le docteur Bruno Cremer, qui tourne autour de sa tendre et séduisante mère la lui prendre, la lui voler ? N'est-elle pas aussi un peu envieuse ? Les attentions dont ils entourent sa petite personne ne lui sont pas destinées. Elle le sent bien. A travers elle, c'est à sa mère encore qu'ils font la cour. On peut en discuter. C'est le propre des œuvres réussies que de laisser ainsi la clé sur la porte et d'autoriser chacun à en faire à sa façon le tour du propriétaire.*

CLAUDE SARRAUTE.

## Lundi 20 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**18 h 20 L'île aux enfants.**
**18 h 45 Avis de recherche.**
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
Economie familiale : des cours pour les femmes au foyer.
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les paris de TF 1.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Cinéma : « Elle cause plus... elle flingue ».**
Film français de M. Audiard (1972), avec A. Girardot, B. Blier, M. Biraud, R. Carel, J. Carmet, D. Cowl, M. Galabru. (Rediff.)
*Une femme régnant sur un bidonville vend comme « relique » aux autorités ecclésiastiques les os de visiteurs imprudents venus fouiner dans son domaine.*
*Après un point de départ délirant, ce film patauge dans le sarcasme méprisant à l'égard du public comme des personnages. Annie Girardot gesticule et grimace.*
**22 h Indications.**
Magazine médical d'E. Lalou et I. Barrère. L'hypertension artérielle et le sel, avec le professeur P. Meyer ; le pancréas artificiel et le sucre, avec le professeur Mirouze ; le cholestérol et les graisses.
**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Magazine : Question de temps.**
Regards neufs sur l'Amérique 80 : l'explosion des télévisions ; l'obésité.
**21 h 50 Documentaire : Les nouveaux seigneurs.**
Le gant de velours.
*Marc Paillet et Henri Glaeser, poursuivant leur enquête sur les technocrates et les bureaucrates qui, de l'Est à l'Ouest, se sont emparés du pouvoir, s'intéressent cette semaine au phénomène en Occident.*
**22 h 55 Magazine : Figaro-ci, Figaro-là.**
*Mme Gisèle Ory, mezzo-soprano, interprète :* Orphée *de Gluck,* Samson et Dalila *de Saint-Saëns,* Carmen *de Bizet,* les Larmes de Werther *de Massenet, et* la Belle Hélène *d'Offenbach.*
**23 h 25 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes.
**18 h 55 Tribune libre.**
Conseil national du Mouvement de la paix.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Hector et Victor.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma public : « les Pétroleuses ».**
Film français de Christian-Jaque (1971), avec B. Bardot, C. Cardinale, M. Pollard, P. Sheppard, R. Cohen, G. Beller, P. Préjean, M. Presle (rediffusion).
*Dans une enclave française du Far-West, deux bandes, l'une de quatre sœurs, l'autre de quatre frères, toutes deux dirigées par des femmes, s'affrontent pour la possession d'un terrain pétrolifère.*
*Parodie de western qui s'essouffle vite. Les batailles des deux stars, Brigitte Bardot et Claudia Cardinale, sont lassantes.*
**22 h Journal.**



### FRANCE - CULTURE

**18 h. 30,** Le comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
**19 h. 30,** Présence des arts : « Chopin », par E. Delacroix.
**20 h.,** La lignée des Mercant : La vie à la campagne au siècle des lumières, de R. Leenhardt.
**20 h. 46,** Musique enregistrée.
**21 h.,** Science et conscience : Colloque international de Cordoue : De l'imaginal à l'amour noétique.
**22 h. 30,** Nuits magnétiques : Goldoni, une vie de passions.

### FRANCE - MUSIQUE

**18 h. 2,** Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de sons (Bach, Vivaldi).
**20 h. 30,** Concert (Festival Estival de Paris) : « Trio pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur » (Beethoven), « Trio pour piano et violoncelle en la mineur » (Ravel), par le Trio Kantorow-Rouvier-Muller.
**22 h. 30,** Ouvert la nuit ; 23 h. 5, Solistes d'aujourd'hui : la claveciniste Aline Parker interprète Couperin, Marais, Forqueray.

## Mardi 21 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 10 Réponse à tout.**
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 45 Les après-midi de TF 1.**
Féminin présent.
Mémoire en fête ; 14 h. 5, Une industrie... une ville... des hommes : le Creusot ; 14 h. 25, Elles en question : législation du travail ; 14 h. 40, Jean-Christophe ; 15 h. 35, Mini show ; 15 h. 50, Les recettes de mon village ; 16 h. 5, A tire d'elles : Quelles seront les tendances de la mode prochaine ? 16 h. 15, Tout feu, tout femme ; 16 h. 25, Dossier : Etre veuve ; 16 h. 55, Le pour et le contre ; 17 h. 5, A vos mains ; 17 h. 15, La femme insolite : Que peut-on faire avec des perles ? 17 h. 20, Coup de cœur ; 17 h. 50, Variétés : Dan Ar Bras.
**18 h TF 4.**
**18 h 20 L'île aux enfants.**
**18 h 45 Avis de recherche.**
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
Spécial parents : Des clubs pour la santé à l'école.
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les paris de TF 1.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Le grand débat.**
M. J.-P. Chevènement, membre du secrétariat du P.S. Avec M. Barnier (R.P.R., Savoie), G. Bapt (P.S., Haute-Garonne), G. Longuet (U.D.F., Meuse), P. Zarka (P.C., Seine-Saint-Denis).
***21 h 30 Mon général : 1) La France à coups d'épée.***
*Pour le dixième anniversaire de la mort du général de Gaulle, un portrait complété par les témoignages de ceux qui furent ses amis.*
**22 h 25 L'Oiseau de feu**
De I. Stravinski, chorégraphie de M. Béjart.
**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Série Les amours des années folles**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Face à vous.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
La vie associative.
**15 h Série : Moïse.**
**15 h 55 Itinéraires.**
Protection du patrimoine international ; rythmes et danses du désert.
**17 h 20 Fenêtre sur...**
Le petit homme et les sabots du clown.
**17 h 50 Récré A 2.**
Le fantôme de l'espace ; C'est chouette ; Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Je veux être... orthophoniste.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 30 D'accord, pas d'accord.**
**20 h 40 Les dossiers de l'écran : « A cause d'un assassinat ».**
Film américain d'A. J. Pakula (1974), avec W. Beatty, P. Prentiss, W. Daniels, W. McGinn, H. Cronyn, K. Thordsen.
*A la suite de l'assassinat d'un sénateur par un tireur isolé, une commission officielle conclut à un non-lieu. Mais un journaliste, amené à conduire sa propre enquête, découvre l'existence d'une organisation secrète. Inspiré par les retombées de l'assassinat du président Kennedy. Le sujet politique se perd dans une intrigue et une mise en scène de film noir. Il y a là-dedans pas mal d'ambiguïté, mais c'est intéressant.*
**22 h Débat : Les assassinats politiques.**
*Avec MM. C. Bakhtiar, ancien premier ministre du chah, I. Montanelli, journaliste italien, victime des Brigades rouges, A. Decaux, historien, membre de l'Académie française, H. Gevaudan, directeur adjoint de la police judiciaire, et R. Paynes, journaliste anglais.*
**23 h 30 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
**18 h 55 Tribune libre.**
Centre d'information civique.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma (cycle grands westerns) : « La première balle tue ».**
Film américain de R. Rouse (1956), avec G. Ford, J. Crain, B. Crawford, R. Tamblyn, A. Joslyn, L. Erickson, J. Denner (N., rediffusion)
*Un ancien tireur d'élite, devenu un paisible boutiquier, est contraint de reprendre les armes contre des bandits troublant l'ordre d'une petite ville de l'Ouest.*
*Un petit western en noir et blanc dont le scénario comporte pas mal de faiblesses, mais qui retient l'attention par la volonté de rigueur, de dépouillement, de la réalisation.*
**21 h 55 Journal.**

### FRANCE - CULTURE

**7 h. 2,** Matinales.
**8 h.,** Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (l'alimentation de la cité) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : le monastère d'Alcabaça.
**8 h. 50,** Les miroirs du songe.
**9 h. 7,** La matinée des autres :
**10 h. 45,** Etranger mon ami : « le Pavillon d'or », de Y. Mishima.
**11 h. 2,** Musiques de Noël à Nancy.
**12 h. 5,** Nous tous chacun.
**12 h. 45,** Panorama.
**13 h. 30,** Libre parcours variétés.
**14 h.,** Sons : Balles et ballons.
**14 h. 5,** Un livre, des voix : « Toutes les chances plus une », de C. Arnothy.
**14 h. 47,** Magazine international.
**16 h. 20,** Actualité : Une autre économie pour la Méditerranée.
**16 h. 50,** Départementale : En direct de Nantes (les vendanges).
**17 h. 32,** Libre parcours jazz : Le groupe « Confluence ».
**18 h. 30,** Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
**19 h. 25,** Jazz à l'ancienne.
**19 h. 30,** Sciences : Gérer la planète.
**20 h.,** Dialogue franco-islandais : « La nouvelle Islande », avec E. Snorasson et M. Deutsch.
**21 h.,** Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Physique et philosophie. Le polythéisme des valeurs.
**22 h. 30,** Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner... chez G. Macé.

### FRANCE - MUSIQUE

**6 h. 2,** Quotidien Musique (Delibes, Hindemith, Debussy, Couperin) ; 7 h. 40, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 8 h. 30, Informations.
**9 h. 2,** Le Matin des Musiciens : Brahms à Vienne, autour de la « Deuxième Symphonie en ré majeur », avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm.
**12 h.,** Musique de table : Musique légère (Massenet) ; 12 h. 35, Jazz classique (J. Teagarden) ; 13 h. Les musiciens ont la parole.
**14 h.,** Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h., Nouvelles auditions (Landowski, Piechowska, Lejet) ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen (Haydn, Beethoven) ; 17 h. 30, Deux ouvertures inédites de Rossini.
**18 h. 2,** Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery : Portrait par petites touches : Alain Motard, piano, interprète Fr. Poulenc ; 20 h., Premières loges (Verdi, R. Strauss, Wolf, Wagner).
**20 h. 30,** Concert : « Eclipse », création mondiale (A. Gaussin) ; « Hymnody » (Gerhard) ; « Iambe » (Decoust) ; « Double concerto pour clavecin et piano » (Carter), par l'Ensemble Intercontemporain, dir. : D. Russel-Davies, avec Fr.-J. Thiollier, clavecin et A. Planes, piano.
**23 h.,** Ouvert la nuit : La vie musicale en Scandinavie (Agrell, Buxtehude, Cesti, Reger, Glück, Aerulf, Moore, Grieg, Salinen, Kuula, Palmgreen).

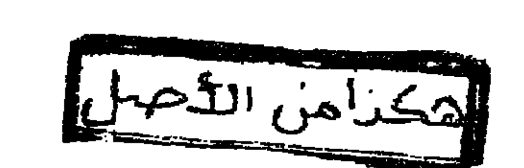
### TRIBUNES ET DÉBATS

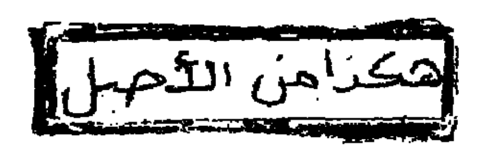
MARDI 21 OCTOBRE

— *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates, est l'invité de l'émission « R.T.L. *le Monde* et vous », sur R.T.L., à 18 h. 15.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., participe au « Grand débat » sur T.F. 1, à 20 h. 30.









Le Monde

# régions

ILE-DE-FRANCE

# Le grand combat des petits bâtisseurs de banlieue

**Les habitants d'Ile-de-France auront, cette semaine, deux grandes occasions de s'intéresser à l'architecture.**

**Le Salon de la maison individuelle rassemblera au Palais des Congrès, porte Maillot à Paris, du 18 au 26 octobre, plusieurs dizaines de constructeurs, de promoteurs, des responsables d'organismes d'infomation publics et privés.**

**Un colloque sur l'architecture en Ile-de-France est organisé par l'Etablissement public régional, au même endroit, le 22 octobre. Il discutera les conclusions des commissions d'élus et de spécialistes réunies depuis plusieurs mois.**

## *Cahier de doléances devant l'architecte*

## « Ma fenêtre, mon portail, mon balcon... »

« CELA fait trois fois *qu'« ils » me refusent mon permis de construire. J'ai soixante-neuf ans. Je ne peux plus attendre Je veux ma chambre au soleil...* » De son cabas, la vieille dame sort des plans et encore des plans. Sans s'arrêter de parler, elle les étale sur le bureau. M. Hugues Mangenot, le jeune architecte qui tient la permanence du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement à Melun, va s'efforcer de comprendre.

*« C'est la maison de mes parents — perdue au milieu d'une cour en pleine campagne — elle ne dérange personne. J'aime bien accueillir mes enfants les week-ends et puis, à mon âge, je l'ai bien méritée ma chambre au soleil* ». Seulement voilà, nos anciens n'avaient pas cet appétit *de soleil : dans cette bâtisse,* pour qu'une chambre bénéficie des rayons tant recherchés, il faut construire, ou plus exactement surélever la cuisine. Opération simple s'il n'existait des règlements d'urbanisme, et en l'occurrence le fameux COS (*coefficient d'occupation des* sols). Dans ce hameau — dont il faut préserver la tranquillité, — les règlements n'autorisent de construire que sur le vingtième *du terrain. Or, avec ses* dépendances, la maison en occupe déjà le dixième... D'où le refus du permis de construire des services de l'équipement.

*« Mais je ne peux pas démolir ; c'est ce que j'ai dit à M. le député... »* Ce député qui *a envoyé son électrice au* CAUE avec un petit mot de recommandation. M. Mangenot ira voir sur place. La vieille dame est ravie. L'affaire devrait s'arranger. L'architecte du CAUE l'expliquera aux services officiels qui, habituellement, écoutent ses avis. *Architecte-conseil ou médiateur ?* Si les CAUE n'existaient pas, nul ne se serait rendu sur le terrain. L'administration, une fois encore, en appliquant trop strictement la réglementation, aurait *pris* une décision difficilement compréhensible.

M. Mangenot va, de la même *façon, arranger le dossier de ce* jeune couple qui, à Maincy, veut retaper une vieille grange abandonnée. Pour pouvoir s'y installer, il lui faut aménager deux niveaux. Mais, là aussi, le COS l'interdit. Sauver la grange ou appliquer strictement la loi ?

*Toutes les semaines, dans sa* permanence du mardi matin à la direction de l'Équipement, M. Mangenot est confronté à ce choix. Les uns après les autres, ses visiteurs entrent, leurs plans à la main, dans un petit bureau à peine aménagé dans un coin *du hall d'acier et de verre.* Calmement, il écoute, s'efforçant de comprendre les souhaits de son interlocuteur : *« Pourquoi construisez-vous votre maison sur un garage à demi-enterré ? Vous ne pourrez pas profiter de votre jardin, il vous faudra sans arrêt descendre des marches. Attention ! Une maison, on en construit une fois dans sa vie, autant le faire bien. »*

### Des poutres pour le jeune cadre

Il faut longuement expliquer, convaincre : *« Vous savez, vous pourrez toujours construire plus tard un garage à côté, votre terrain est assez grand ; cela ne vous coûtera pas plus cher. Et puis, pourquoi mettez-vous votre maison au milieu du jardin ; elle serait mieux sur une extrémité. »*

Convaincu ? Ce n'est pas sûr. Il reviendra — peut-être — dans quelque temps avec de nouveaux plans. Comme cette jeune femme qui en est à sa troisième visite. *Cette fois, elle est ravie :* M. Mangenot vient de lui annoncer que son architecte s'est trompé : elle a parfaitement le droit de modifier le volume intérieur de sa maison. En revanche, elle ne peut pas aménager une terrasse en haut de l'escalier extérieur : *« Il n'y a jamais eu ni balcon ni terrasse dans les constructions de la région. »*

Autre figure de style. Très jeune cadre, il entre, sûr de lui : *« Je veux construire une maison, mais attention pas une horreur moderne, une vraie maison avec des poutres et des petits carreaux aux fenêtres. Que dois-je faire pour être assuré d'avoir mon permis de construire ? A quels architectes faut-il que je m'adresse ? »* M. Mangenot refuse de donner des noms. Il n'est pas non plus le porte-parole de l'administration, ce que pensent volontiers ses interlocuteurs qui le rencontrent à la direction de l'équipement. Aussi, dans quelque temps, la permanence des CAUE devrait être installée à la mairie de Melun ou, mieux, au syndicat d'initiative.

Encore un bâtisseur : *« Je voudrais construire une porte monumentale à l'entrée de mon jardin. J'ai dessiné celle-ci pour me rappeler la Provence. »*

*« C'est pas tellement dans le style briard. »*

*« Mais dans ma rue il n'y a qu'une baraque en tôle et deux maisons en bois style chalet savoyard. Un peu plus loin un voisin a bien pu faire une grosse porte. »*

*« Votre projet ne sera jamais accepté. »*

*« Je voudrais quelque chose d'original. »*

*« Vous avez raison, mais attention c'est difficile à réaliser. Regardez, on pourrait peut-être faire quelque chose dans ce sens-là. »*

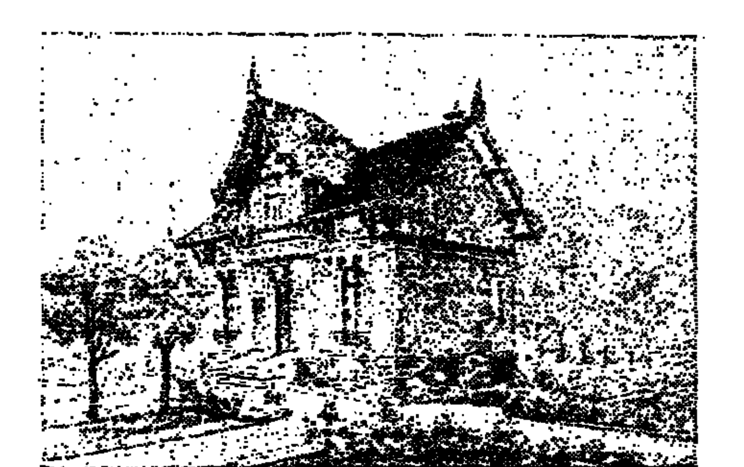
Le crayon à la main, M. Mangenot dessine quelques esquisses. Penché sur le bureau, son interlocuteur, les yeux grands ouverts, regarde, interloqué.

*« Non, vraiment, je n'arrive pas à imaginer ce que vous me proposez. Mon portail, cela fait deux ans que je le vois. Vous venez de tout démolir. Je n'ai plus rien... »*

*Des rêves s'effondrent au nom* de la défense de la qualité architecturale. Qui a le droit d'imposer son « bon goût » aux autres ? Et qu'est-ce que le bon goût ?

THIERRY BRÉHIER.

## EXALTATION DU PAVILLON



« Villa pour petit rentier », in « Habitations économiques, bourgeoises et ouvrières, de 5 000 F à 20 000 F », édité au début du siècle par Ch. Juliot et P. Coquet, à Dourdan.

« ON *voyait maintenant les villas tout alentour (...) toutes les mochetées ! Les rocailleuses, les raplaties, les arrogantes, les bancroches... C'est tout du joujou dans la merde !* » Pas tendre, Louis-Ferdinand (Céline), pour ce « *massacre en jaune, brique, en mi-pisseux* ».

Le pavillon de banlieue, la meulière, pouah ! Méprisé par les architectes et les gens de goût, le pavillon de banlieue, a été, pendant cinquante ans, ridiculisé par les apôtres de la pureté formelle, ces théoriciens qui prétendaient loger un « homme nouveau » dans une boîte lisse et blanche, désincarnée, et... empilable. Le Corbusier n'avait pas de mots assez durs pour décrire la banlieue : « *Maisonnettes mal construites, baraques en planches, hangars où s'amalgament tant bien que mal les matériaux les plus imprévus, domaine des pauvres hères que ballottent les remous d'une vie sans discipline, voilà la banlieue.* »

*Les grands ensembles* ont mis bon ordre à tout cela. La découverte de l'espace, de l'air, de la lumière, de l'hygiène, a été, pour beaucoup, un progrès indéniable. Mais la famille ordinaire a continué de rêver à sa maison, à son pavillon. Le libéralisme aidant, la majorité *de la construction* a basculé en 1976, du côté des « *maisons individuelles* », appellation à la fois inexacte et révélatrice de cet égoïsme, de ce goût de l'indépendance des « *pavillonnaires* » niés par des générations de technocrates qui s'empressent, *sans complexes, de démontrer le* contraire aujourd'hui, rendus un peu lâchement à l'évidence.

Très sérieusement, historiens et sociologues se sont mis à *observer* de près l'esthétique petite-bourgeoise, et cherchent à franchir le désert d'incompréhension qui a rejeté la baraque à Jules dans l'enfer du mauvais goût. Encouragé par l'exaltation snob du kitsch qui saisit l'architecture après d'autres domaines, *c'est presque l'enthousiasme* pour cette architecture, qui semblait mesquine mais qui était bien dessinée, qui foisonnait de détails gais : frises en céramique, balcons en fonte, encadrements de fenêtre en briques, corniches, cheminées, etc.

*Enfin, soucieuse* d'écrire une histoire de l'architecture domestique qui pourrait éclairer celle d'aujourd'hui, la direction de l'architecture a même lancé des chercheurs sur cette piste : dans un premier temps, ils ont livré leurs découvertes dans un excel*lent numéro d'A.M.C.* (1) qui rappelle notamment que les utopistes de la fin du dix-huitième siècle, comme Ledoux, ne répugnaient pas à dessiner des « *modèles de maisons pour les pauvres* » ou la « *maison pour un employé aux écritures ou pour un garde des forêts* ».

Avant même que le patronat *industriel construise* pour ses ouvriers des cités scientifiquement distribuées, avant même que les théoriciens anglais définissent et édifient les cités-jardins de 1910, les architectes les plus prestigieux avaient produit une somptueuse imagerie. « *C'est la naissance,* note Bruno Fortier (1), *d'une architecture domestique dont l'histoire, la logique et les effets urbanistiques ont été systématiquement ignorés depuis les années 20. L'invention de la maison comme programme architectural.* »

Ces dessins et toute une *série* de miniatures de l'architecture ancienne (gothique, renaissance, classique) ou exotique (persane ou gréco-bouddhique) ont nourri l'imagination des architectes qui livraient leurs idées aux lotisseurs, aux entrepreneurs, dans de *véritables catalogues, tout* au long du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle. Ces modèles étaient destinés à être découpés, collés ensemble, imités, pillés et transformés, et pas forcément à être reproduits tels quels, sans qu'on y change un bouton de porte, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui.

Pour les « *sortir des poubelles de l'histoire* », les architectes du Conseil d'architecture des Hauts-de-Seine (*C.A.U.E.*) ont montré quelques-unes de ces jolies estampes, roses et bleues, dans leur exposition sur les mille et une maisons des Hauts-de-Seine présentée à Nanterre (2).

Les moins étonnés seront ces nouveaux banlieusards, intellec*tuels et jeunes cadres,* qui ont repris goût à la meulière... à condition qu'elle soit près du métro.

En présentant aussi, sans commentaire, des détails de fenêtres, de portes, de décor de façades, de toiture, les responsables de *l'exposition* veulent inciter ceux qui construisent ou agrandissent une maison (mille cinq cents permis par an, pas grand-chose, dans un département bourré) à oser sortir du rectangle fatal.

Les formes de la maison se sont, en effet, considérablement appauvries : *elles ont été laminées* par la standardisation des matériaux, asséchées par le souci de la respectabilité et d'une discrétion de bon aloi, écrasées enfin par la terreur réglementaire... L'ornement est un crime que, depuis Adolf Loos, on n'ose plus *commettre. La grande lessive* du mouvement moderne a tout lavé plus blanc, sans faire le tri.

De-ci de-là, des voix s'élèvent pour défendre les petits nains des « inspirés du bord des routes » (Bernard Lassus) et l'expression de la culture populaire. En plein Paris, sur un balcon « mauderne » du quartier des Halles, on peut voir un jardinet en briques peintes et un petit moulin, paysage sur mesure pour citadin nostalgique.

Sans aller jusqu'à *inscrire* le chat en céramique parmi les contraintes du permis de construire, certains cherchent à stimuler l'invention et la diversité, à redonner aux habitants une liberté perdue, et surtout à les inciter à penser vraiment leur *nouvelle maison en fonction de* leur mode de vie, et non à entrer dans le cadre figé imposé par les constructeurs en série.

Mais attention, liberté... dans l'ordre. La région parisienne est riche d'exemples méconnus de ces villes de maisons, construites *entre 1860 et 1920, où* la liberté des détails, des formes, des couleurs, compose un ensemble harmonieux, car le quartier, les rues, la place des arbres, la dimension des clôtures, la disposition des maisons, ont été rigoureusement étudiés. Le Vésinet, lotissement à l'anglaise construit dans une forêt, autour d'une des premières stations de chemin de fer, en est le type bourgeois. *Mais certaines* cités ouvrières construites par le fameux office d'H.L.M. de la Seine dirigé par Henri Sellier ont la même qualité.

Dans un ouvrage extrêmement bien documenté, Gérard Bauer proposait récemment un « *urbanisme pour les maisons* » (3), une méthode pour échapper à la monotonie du lotissement, à l'ennui.

Une plus grande rigueur dans les plans d'ensemble, les règlements, la définition des contraintes collectives est en effet la *condition préalable pour rendre* leur liberté aux « individuels ». Pour qu'enfin, comme l'écrivait Christian Devillers à propos des excès de l'assistance architecturale, « *ce qui appartient à César soit mis en forme par César et que ce qui appartient à Julot lui soit laissé* ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) A.M.C. no 51, mars 1980, 100, rue du Cherche-Midi, Paris 6e.

(2) Mille et une maisons des Hauts-de-Seine, *exposition présentée* jusqu'au 30 octobre à la préfecture, avenue Salvador-Allende, à Nanterre.

(3) Gérard Bauer, *Un urbanisme pour les maisons,* collection 10/18.

# RÉGIONS

LE CONGRÈS DES ÉCONOMIES RÉGIONALES

## Villes et campagnes, même combat

**Dax. — « Solidarité et efficacité. Solidarité gage d'efficacité », c'est par cette double formule que l'on peut résumer l'idée maîtresse qui s'est dégagée des travaux du vingt-huitième congrès des économies régionales, réuni les 16 et 17 octobre à Dax. Car, au-delà du thème proposé à la réflexion des animateurs de comité d'expansion, aux élus locaux, aux responsables économiques, aux militants de la décentralisation et de la réforme régionale, à savoir « la ville dans son pays », c'est l'ensemble de la politique d'aménagement du territoire nouvelle manière et la contribution que peuvent y apporter les « chefs de ville », comme on dit des chefs d'entreprise, qui étaient au cœur des débats.**

De notre envoyé spécial

Ces débats ont été inévitablement marqués par les données économiques d'aujourd'hui qui sont beaucoup moins réjouissantes que celles des années 70. C'était le temps où s'opposaient en termes de conflits d'intérêts une politique pour les campagnes et une autre pour les villes. Mais maintenant, pour au moins quatre raisons, rien ne justifie qu'on dissocie ou qu'on hiérarchise par l'attribution d'ordres de priorité la politique d'aménagement rural et l'aménagement des villes :

— L'exode rural continue même si c'est à un rythme moins rapide que dans les années 60-70, et les jeunes ruraux deviennent malgré eux des citadins ;

— Mais, la civilisation des loisirs aidant, les citadins sont de plus en plus portés chaque week-end, voire chaque soir, à aller vivre temporairement à la campagne *« qui est le complément naturel et écologique de la société urbaine »*, selon le mot de M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire ;

— L'industrie n'apprécie plus guère les grandes unités de production installées dans les zones industrielles et peut fort bien se révéler compétitive dans le milieu rural. De même, on constate parfois (à Roubaix par exemple) un mouvement en sens inverse, et l'on voit des ateliers qui réintègrent les centres de villes ;

— Les transports modernes, la télématique, les télécommunications tendent à abolir les distances et à gommer les handicaps que représentent les déplacements ou les trajets lointains.

Le cadre ainsi tracé (certains orateurs parlèrent du rôle prédateur des villes productrices de déchets et dévoreuses d'espace; d'autres, tel M. André Labarrère, président socialiste du conseil régional d'Aquitaine, soulignèrent qu'une ville est d'abord l'expression de son environnement avant de le façonner), la plupart des participants profitèrent du congrès soit pour décocher des traits aigres-doux en direction du gouvernement, soit pour annoncer officiellement des dispositions de nature à renforcer la solidarité et la compétitivité des collectivités locales.

### Réforme, quelle réforme ?

M. Olivier Guichard, président (R.P.R.) du conseil régional des Pays de Loire, justifia la politique des « métropoles d'équilibre » mais critiqua vivement la carte universitaire actuelle : *« Il n'y aura pas d'expansion durable de la province aussi longtemps que la capitale concentrera près de 40 % des étudiants au lieu de 32 % il y a dix ans. Pourquoi les entreprises iraient-elles s'installer en province si c'est à Paris qu'elles peuvent recruter les cadres dont elles ont besoin ? La politique universitaire actuelle n'est certainement pas une politique d'aménagement du territoire. »* Décidément en verve, l'ancien ministre d'Etat jugea très modeste le projet de loi sur la réforme des collectivités locales qui va être examinée prochainement par l'Assemblée nationale, car ce texte n'ose pas proposer des formules législatives de coopération organique entre les communes, notamment les petites communes très émiettées *« ce qui explique la mainmise des ministères sur les affaires locales »*.

Dans une allocution remarquée, car pour la première fois depuis cinq ans il fut dit officiellement ce que les communes pouvaient faire et ne devaient pas faire dans le domaine du développement économique. M. Pierre Richard, directeur général des collectivités locales répondit : *« La coopération intercommunale doit être volontaire pour être efficace; elle doit porter essentiellement sur la solidarité financière. »* Selon lui, les communes devront de plus en plus offrir aux entreprises des terrains aménagés sur mesure et des bâtiments préfinancés par les conseils généraux (c'est le cas, par exemple, en Vendée, en Gironde, dans les Vosges et dans le Morbihan, départements en pointe dans ce domaine). Quant au financement proprement dit des entreprises, il doit rester le fait des organismes financiers spécialisés, dont la panoplie est d'ailleurs très large. M. Richard a annoncé enfin le lancement, sur les cinq prochaines années, d'un programme de formation de mille économistes attachés communaux.

Pour M. André Chadeau, la politique contractuelle, *« c'est la bible de la DATAR, car elle permet un aménagement du territoire plus décentralisé, plus concerté et plus précis »*. On sait que l'Etat va proposer à treize communes de banlieue des contrats sur trois ans pour établir les programmes d'amélioration du cadre de vie, mais M. Chadeau a annoncé l'intention de la DATAR de lancer des contrats « villes pays », qui associeraient, dans un même projet d'aménagement, une ville et les quatre, cinq ou dix cantons ruraux alentour. Noyon, dans l'Oise, va servir de test, et d'autres expériences seront lancées dans les procahines semaines, notamment dans les Pays de la Loire.

Au nombre et au sérieux des candidatures qui arriveront dans les bureaux de la délégation à l'aménagement du territoire, on pourra conclure qu'il s'agit, soit d'un nouveau gadget, soit d'une formule novatrice d'organisation de l'espace et d'une réalité économique, géographique et politique s'inspirant du principe, jusqu'à ce jour peu invoqué, de la « solidarité décentralisée ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

## FAITS ET PROJETS

### MERLIN CONTRE PROPRIÉTAIRES JALOUX.

Les propriétaires d'appartements de Pyrénées 2000, station de ski construite à Bolquère (Pyrénées-Orientales), veulent conserver la vue sur la vallée qu'on leur a promise. Ils ont attaqué, devant le tribunal administratif de Montpellier, le permis de construire accordé à la société Merlin Immobilier pour des immeubles qui n'étaient pas prévus, selon eux, dans le plan d'aménagement initial de la station.

Au tribunal, ils ont soutenu que les conditions de publicité du permis n'avaient pas été respectées. Le commissaire du gouvernement ne les a pas suivis sur ce terrain. Le jugement est en délibéré.

### ARCHITECTES INCOMPRIS ?

**Réunis du 16 au 18 octobre, à Valbonne - Sophia - Antipolis (Alpes-Maritimes), une centaine de conseillers de l'ordre des architectes ont décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation et d'information du public, destinée à mieux faire comprendre le rôle complémentaire qu'ont à jouer les usagers et les hommes de l'art pour une amélioration du cadre de vie. Des moyens importants seront consacrés à cette campagne qui passe aussi par un accroissement de la compétence et du dynamisme de la profession.**

**L'ordre a en outre critiqué les lenteurs de l'application de la loi sur l'architecture votée en janvier 1977, et demandé une réforme urgente des procédures en matière de commande publique, en menaçant de généraliser le boycottage des concours.**

**« Il n'y aura plus d'architecture en France », a notamment déclaré M. Alain Gillot, président de l'Ordre des architectes, « tant que cette discipline ne sera pas ressentie comme un besoin et comme une exigence par les Français ». — G. P.**

### DERNIÈRE CHANCE AU LARZAC.

Le maire de Millau, dans l'Aveyron, M. Manuel Diaz (M.R.G.) a décidé de fermer symboliquement sa mairie, lundi matin 20 octobre, jour où reprend la procédure d'expropriation des paysans du Larzac. M. Diaz avait participé vendredi à une réunion des maires des neuf communes concernées par l'extension du camp militaire.

Au terme de cette réunion, les élus avaient publié un communiqué intitulé : « L'occasion de la *dernière chance* », dans lequel ils souhaitent que l'enquête parcellaire qui durera du 20 octobre au 5 novembre se déroule *« sans contrainte ni violence »*. Mais les maires ont regretté que le dernier communiqué du ministère de la défense (*le Monde* du 18 octobre) ne porte *« que sur les problèmes agricoles alors que les élus ont le souci de promouvoir la vie économique globale ainsi que la qualité de la vie des populations »*. Ils ont indiqué qu'ils participeraient à la « table ronde » annoncée par le ministère de la défense.

Enfin, deux cents délégués des comités Larzac venus de toute la France, ont réuni samedi et dimanche 19 octobre, leur assemblée générale dans la salle des fêtes de Millau. Ils ont longuement parlé de toutes les formes de riposte envisageables à l'occasion de l'enquête parcellaire.

### MANIFESTATION ANTINUCLÉAIRE A CIVAUX.

Répondant à l'appel des comités antinucléaires de la région Poitou-Charente, de la C.F.D.T., du P.S. et du P.S.U., trois mille cinq cents personnes, ont manifesté, dimanche, à Civaus (dans la Vienne), contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire dans cette commune de la vallée de la Vienne. L'hypothèse d'une telle construction avait été avancée, en février dernier, par M. René Monory, ministre de l'économie et président du conseil général de la Vienne. L'enquête d'utilité publique pourrait être ouverte au cours de l'année 1981.

Mais, à Civaux et dans le département, des comités antinucléaires se sont organisés depuis quelques mois. Ils se sont manifestés, dimanche, pour la première foi, du moins de façon massive. Il n'y a pas eu d'incidents à signaler (*Corresp.*).

● *Vichy : manifestation contre les déchets radioactifs.* — Plusieurs centaines de personnes, pour la plupart descendues de la montagne bourbonnaise, ont manifesté, samedi 18 octobre, dans les rues de Vichy (Allier), pour protester contre le projet de création à Saint-Priest-la-Prugne (Loire) d'une décharge de déchets nucléaires de faible et moyenne activité. La manifestation s'est déroulée sans incidents.

● *Les socialistes et les associations d'environnement.* — Le parti socialiste a organisé le samedi 18 et le dimanche 19 octobre un Colloque national sur l'environnement à Saint-Aignan, dans la Nièvre. En dépit des invitations lancées aux associations, une douzaine seulement d'entre elles avaient envoyé leurs représentants. Ceux-ci ont insisté sur les difficultés que rencontrent les mouvements de citoyens, face à la toute-puissance des préfets.

● *Les chasseurs et les protecteurs de la nature.* — A la requête de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, le tribunal administratif d'Orléans vient d'annuler les arrêtés agréant comme association de protection de la nature les fédérations départementales de chasseurs du Loiret, de l'Indre et du Cher. Cet agrément donnait le droit aux fédérations de chasseurs de siéger dans les commissions des sites comme représentants (et à la place disent ceux-ci) des protecteurs de la nature (voir *le Monde* du 6 septembre).

### LE NORD REDÉCOUVRE SON LITTORAL.

Le littoral du Nord-Pas-de-Calais avec ses trois grands ports, Dunkerque, Calais, Boulogne, a fait l'objet d'une réunion extraordinaire du conseil régional, sous la présidence de M. Pierre Mauroy (P.S.), le samedi 18 octobre, à Boulogne-sur-Mer.

La région n'a pas bonne conscience à l'égard de son littoral si souvent ignoré, à la même enseigne que l'autre extrémité du territoire, la vallée de la Sambre ou l'Avesnois. Après Boulogne, les élus iront bientôt à Fourmies (le 29 novembre), à la suite d'un passage à Lens (le 24 novembre).

La politique de l'Etat a été très vivement critiquée par les élus de gauche et ceux de la majorité, eux-mêmes, l'ont trouvée insuffisante. Un exemple : le port d'Anvers obtient du gouvernement belge, pour une seule année, des crédits d'investissements supérieurs à 1 milliards de francs. L'Etat français, en revanche, ne consacre que quelques dizaines de millions aux trois ports septentrionaux qui supportent pourtant directement la concurrence, non seulement d'Anvers mais de Rotterdam. On attend donc que les pouvoirs publics révisent leur politique. La région est prête, en contrepartie, à apporter sa quote-part. — (*Corresp.*)

### LE PAYS DE GEX REFUSE L'ACCÉLÉRATEUR.

L'association des élus du pays de Gex a refusé vendredi 17 octobre, au cours d'une réunion organisée à la sous-préfecture de Gex (Ain), de donner son accord au forage d'une galerie de reconnaissance entreprise par l'organisation européenne de recherche nucléaire (CERN), dont le siège est à Genève.

Cet organisme veut aménager sous la montagne jurassienne un immense accélérateur de particules de plus de 36 kilomètres de circonférence (*le Monde* du 5 octobre). Il propose pour l'instant de creuser une galerie de reconnaissance dont les élus locaux sont persuadés qu'elle n'est que l'amorce de l'ouvrage définitif.

Aussi, faute d'étude d'impact général de l'ouvrage projeté — les populations locales craignent que le régime des eaux ne soit profondement perturbé, — les élus ont refusé le démarrage des travaux qui devaient débuter le 15 octobre

En outre, les maires ont annoncé la création d'un « syndicat à vocation unique » afin d'étudier collectivement le projet du CERN, mais aussi afin d'obliger l'Etat à prendre ses responsabilités face à un organisme international. Les élus sont d'autant plus irrités que l'ouvrage projeté ne leur rapporterait aucune recette fiscale, le CERN, comme tous les organismes de recherche, étant exonéré de la taxe professionnelle. — Y. M.

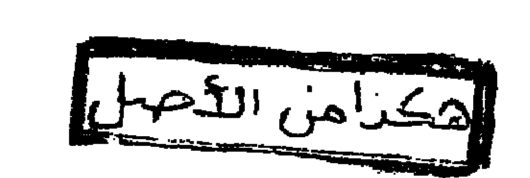
### LE PARADOXE DE LA PICARDIE.

Situation paradoxale au conseil régional de Picardie dont le président est M. Raymond Maillet, communiste : c'est la politique communiste d'orientation du VIIIe Plan qui sera appliquée avec un budget voté par les élus de la majorité et du parti socialiste.

Le projet socialiste d'un budget quinquennal de 550 millions a été voté par les partisans du gouvernement, alors que les treize communistes se retrouvaient seuls à voter pour leur propre proposition en retr... de 90 millions par rapport à celle du P.S. puisqu'elle préconise le blocage des quatre taxes fiscales.

Pour les orientations du Plan, les élus de la majorité n'ont pas participé au vote et c'est le texte communiste qui a été adopté (13 voix pour, 13 voix contre, voix prépondérante du président). Ainsi, le P.C. aura, pour réaliser ses objectifs, plus d'argent qu'il ne souhaitait en obtenir. — (*Corresp.*)





Le Monde
ECONOMIE

# L'État n'a guère de raisons de se vanter d'emprunter à 13,80 %

**L'Etat vient de procéder au troisième grand emprunt de l'année. Il assure que, en procédant de la sorte, le financement du déficit budgétaire s'opère *sans création monétaire*, c'est-à-dire sans inflation. Que vaut cet argument ?**

EN France, l'émission des grands emprunts d'Etat est plutôt une tradition de *la droite liée au mythe de la « confiance »* : en faisant appel massivement à l'épargne, le gouvernement cherche à se faire plébisciter par les souscripteurs. C'est, en quelque sorte, le vote par le carnet de chèques. L'exemple le plus mémorable est le lancement, *en mai 1952, du fameux* emprunt qui porte le nom du président du conseil (et ministre des finances) de l'époque. Le « Pinay » a fait école par la suite. Un autre emprunt, indexé sur l'or, a été émis. Il a connu le même succès.

Cette filiation n'est pas, en soi, une raison pour condamner une politique, *comme celle que mène* M. Barre, faisant de l'emprunt à moyen terme le mode de financement privilégié, sinon unique (peut s'en faut), du déficit budgétaire. Mais elle ne lui *confère pas non plus automatiquement* un brevet de bonne gestion. C'est un fait que, historiquement, la gauche s'est en général montrée très ignorante, ou très maladroite, dans sa conduite des affaires financières. Par l'effet d'une *fausse symétrie*, on a *tendance* à créditer la droite d'une plus grande capacité en la matière. Cette réputation est assez largement usurpée (à quelques brillantes exceptions près).

En particulier, la plupart des opérations d'emprunt se sont révélées, après coup, désastreuses pour les caisses publiques, auxquelles elles ont imposé des *charges considérables. Le test de* la confiance n'est qu'un leurre lorsque la réponse favorable des épargnants peut s'expliquer par les avantages exorbitants qu'on leur offre (comme c'était le cas pour le Pinay de 1952 et de 1958, ainsi que pour le Giscard de 1973).

### Un taux d'intérêt « positif »

Rien de tel aujourd'hui. Le nouvel emprunt porté à 10,5 milliards, que le Trésor vient d'émettre cette semaine ne comporte aucune indexation ni exemption particulières. Son taux — 13,80 % — est très élevé, mais le gouvernement fera valoir qu'il *« correspond aux conditions du marché »*, encore que, à en croire les spécialistes, il n'aurait guère couru de risques en offrant un taux légèrement inférieur. Mais un des axiomes de la politique du premier ministre est que le taux d'intérêt à long terme doit *être « positif »*, *entendez* un peu supérieur au taux courant de l'inflation. M. Raymond Barre n'est pas peu fier d'avoir fini par convaincre de cette nécessité les services du Trésor, qui raisonnaient jusqu'alors non pas en termes de « politique globale » *mais de limitation* au *minimum* de ses charges futures (ce qui, après tout, est son devoir).

Aussi le lancement au mois de janvier dernier d'un emprunt assorti d'un taux de 12 %, alors encore jamais atteint pour une émission de l'Etat, fut-il salué comme une *nouveauté*. Il n'était pas encore officiellement offert que les demandes de souscription dépassaient déjà le montant de 8 milliards de francs initialement annoncé. Profitant de cet accueil plus que favorable, le Trésor porta ce montant à *12,5 milliards* de francs, qui furent absorbés sans difficulté. Cinq mois plus tard, il décidait de procéder à une nouvelle opération du même genre, bien qu'entre-temps (le premier semestre fut caractérisé dans le monde entier par une extraordinaire agitation sur les marchés des titres à revenu fixe) les taux eussent monté en France. Bravant donc les critiques, qui se firent du reste très peu entendre — on préfère chez nous les « grands débats » aux petits faits, — le Trésor émettait un deuxième emprunt pour un montant de 8 milliards *de francs, mais au taux de* 13,25 %.

En définitive, ce sont quelque 31 milliards de francs que le Trésor aura, par trois emprunts (*à échéance, respectivement de* six, dix et sept ans), recueilli cette année. Ce chiffre n'est pas très éloigné du déficit attendu du budget, qu'on estime devoir se situer entre 32 et 35 milliards de francs. Pour justifier la politique d'appel au marché des capitaux *menée par l'Etat*, la commission des finances de l'Assemblée nationale, après avoir entendu, le jeudi 9 octobre, M. René Monory, a publié un communiqué dont le passage le plus important était ainsi rédigé : *« Cet emprunt traduit la volonté du gouvernement de conduire une politique de rigueur permettant d'assurer le financement du solde d'exécution de la loi de finances sans création monétaire. »*

La démonstration paraît impeccable. Elle s'appuie sur l'idée que les obligations d'Etat étant souscrites par l'épargne, c'est celle-ci qui finance le solde négatif du budget. N'est-ce pas ainsi — suprême argument — qu'a procédé, *depuis de longues* années, le Trésor allemand, ce qui expliquerait pourquoi un considérable déficit des finances publiques (plus du double de celui de la France pour le seul Etat fédéral) n'a pas entraîné en R.F.A. les effets inflationnistes habituels ? La vérité est probablement assez différente. Le gouvernement serait fondé à soutenir que l'appel aux épar*gnants exclut toute « création* monétaire » si nous vivions dans un monde où le système d'ali*mentation du marché monétaire* par l'Institut d'émission est solidement verrouillé. Mais chacun sait, ou devrait savoir, qu'il n'en est pas ainsi.

Quand un particulier tire sur son compte en banque pour acheter une ou plusieurs cou*pures du « 13,80 % 1980 »*, il réduit à due concurrence les ressources dont dispose la banque en question. *Mais* celle-ci va-t-elle assister passivement à cette diminution de ses moyens d'intervention ? Dans un système monétaire parfaitement orthodoxe, une banque à la recherche de liquidités s'adresserait à un *marché monétaire où les prêteurs seraient normalement* d'autres banques ou des sociétés jouissant momentané*ment d'excédents de trésorerie* en quête de placement. Dans le système monétaire tel qu'il fonctionne actuellement, la Banque centrale intervient régulièrement, et pratiquement toujours dans le même sens, c'est-à-dire à l'achat (la Banque de *France, en achetant les créances* offertes sur le marché par les banques commerciales, fournit à celles-ci des ressources encore appelées en l'occurrence « réserves »).

### Une assurance illusoire

Pour être certain que la souscription d'un grand emprunt d'Etat « éponge » les liquidités sur le marché, il faudrait s'assurer que les établissements financiers ne sont pas en mesure, dans les semaines qui suivent, *d'augmenter globalement* leur endettement auprès de l'Institut d'émission. Cette assurance, les autorités françaises ne l'ont pas et ne peuvent pas l'avoir dans l'état actuel des règles régissant le fonctionnement du marché monétaire. La seule chose qu'on *puisse dire est que le mode choisi* — et hautement vanté — de financement du déficit budgétaire n'est pas ouvertement inflationniste comme le serait la souscription directe par les banques de bons du Trésor « en comptes courants », car dans ce dernier cas le Trésor fournit lui-même aux banques les moyens de s'endetter auprès de l'Institut d'émission, puisque dès le moment où ils ont été achetés, ces bons peuvent être revendus à la Banque de France. En conclu*sion, on serait tenté de dire* ceci : s'il est évident que l'émission d'obligations d'Etat n'ajoute rien à l'inflation régnante (puisque ces titres ne sont pas cédés à l'Institut d'émission), il est probable qu'elle n'en retranche pas grand-chose non *plus, du fait que l'effet de* contraction sur les liquidités bancaires peut être assez facilement compensé.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 25.)

# LA MÉCANIQUE FRANÇAISE ET L'AIDE A L'INVESTISSEMENT

LE projet de budget pour 1981 prévoit, on le sait, un dispositif d'aide à l'investissement, qui sera sans doute adopté par les députés. *Les mesures prévues ont été bien* accueillies par les industriels. On peut pourtant se demander si l'effort consenti par la collectivité — 25 milliards de francs actuels au moins de déductions fiscales en cinq ans — profitera autant qu'on pourrait le souhaiter à la mécanique française.

Poser cette question peut sembler curieux. L'industrie mécanique qui fabrique des équipements n'est-elle pas justement la branche qui devrait être la plus favorisée par la mise en œuvre de ce *dispositif ? Il n'en reste pas moins que les responsables* de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux s'interrogent.

Le bilan d'activité de ces premiers mois de l'année présenté par la Fédération explique cette inquiétude. Oh ! certes, il n'est pas catastrophique. La production a globalement progressé en volume de 3,5 % et un solde commercial positif de 5 milliards de francs a été enregistré.

Reste que cette période a fait apparaître une inquiétante évolution des échanges extérieurs puisque les exportations se sont accrues en volume de 2,5 % dans le même temps où les *importations augmentaient de 9 %. Par pays, la* Grande-Bretagne (+ 37,4 %), l'Italie (+ 36,6 %), les Etats-Unis (+ 31,2 %) se sont taillés la part du lion, si l'on peut dire. Par produits, les machines-outils pour le travail du métal (+ 33,7 %), les compresseurs (+ 49,8 %), le matériel de travaux publics (+ 45,7 %), les chariots et véhicules de manutention (+ 42,5 %) d'origine étrangère, ont connu une progression spectaculaire.

Cette augmentation a coïncidé avec une reprise assez nette du marché intérieur français. Dès lors, on peut effectivement se demander si la relance de l'investissement que devraient *provoquer les mesures gouvernementales ne va pas entraîner un* phénomène de même nature. Conscients du danger, les responsables de la Fédération de la mécanique vont lancer une campagne sur le thème « Consulter français » « *pour obtenir qu'à égalité de prix et de qualité, priorité soit donnée à l'achat national* ».

Ce n'est pas la première fois que la Fédération de la mécanique prend une initiative pour tenter de « *reconquérir le marché intérieur* » ; *jusqu'à présent*, ses effets n'ont connu qu'un succès limité. Est-ce à dire que les industriels français prennent un malin plaisir à pratiquer dans leurs achats d'équipement un nationalisme à rebours ? *Les choses ne sont pas si* simples.

Il est vrai que, dans certains cas, la tradition ou la mode aidant, des chefs d'entreprise acquièrent du matériel étranger sans trop se préoccuper de savoir si une firme française pour*rait le leur fournir. Cette attitude fâcheuse s'explique cependant.* Un patron satisfait d'une machine étrangère sera tenté de faire confiance à son fournisseur lors du renouvellement de son parc. *Or, la montée en puissance de la mécanique française est relati*vement récente et les constructeurs, allemands ou suisses, par exemple, ont su prendre dans le passé des positions dont on ne saurait les déloger sans consentir de gros efforts de prix.

Encore une telle démarche supposerait-elle que les mécaniciens français soient présents sur tous les créneaux, ce qui n'est bien évidemment pas le cas. L'âpreté de la concurrence qui s'est manifestée ces dernières années a conduit bon nombre de *constructeurs français à abandonner encore certaines fabrica*tions pour concentrer leurs efforts sur d'autres. Enfin, on peut se demander si les constructeurs français sont suffisamment à l'écoute des besoins de leur clientèle, comme c'est le cas en Allemagne, par exemple, où les liens entre les différentes branches industrielles sont plus vivants qu'en France.

Les responsables de la Fédération de la mécanique sont conscients de toutes ces insuffisances et affirment vouloir y *remédier. Après tout, il n'est pas nécessaire d'espérer pour* entreprendre.

PHILIPPE LABARDE.

# Le gaz naturel a cessé d'être une énergie à bon marché

**Il y aura bientôt près d'un an, l'Algérie entreprenait de remettre en cause ses contrats de livraison de gaz, de faire *admettre une parité* « calorifique » des prix du gaz naturel liquéfié et du pétrole et d'obtenir ainsi un fort renchérissement pour son G.N.L.**

**Jusqu'à présent, cette initiative n'a pas été couronnée de succès. Mais, à long terme, une meilleure parité des prix du gaz et du pétrole importés, mesurée en pouvoir calorifique, apparait *inévitable*.**

CERTES les produits les mieux valorisés du brut — les carburants — n'ont pas d'équivalent dans le gaz naturel, mais en revanche celui-ci bénéficiera d'une prime de qua*lité « si l'on tient compte de ses avantages pour la non-pollution de l'atmosphère et du paysage, de certains avantages spécifiques pour la pétrochimie (engrais éthylène)*, de ses *moindres pertes de traitement et de distribution pour ses usages communs avec le pétrole (chauffage domestique par exemple)*.

A court-moyen terme on ne peut ignorer que les ventes de gaz — en Europe — se répartissent entre utilisateurs domestiques et industriels (dans la proportion de 38 % et 62 %) et que le gaz se substitue essentiellement aux fuels (domestique et lourd).

Si, comme l'affirment justement les dirigeants algériens, une hausse des prix est nécessaire au développement d'un marché encore étroit, les prix trop bas ne sont pas les seuls à avoir un effet négatif. En l'occurrence des prix excessifs décourageront *les consommateurs* qui auraient alors avantage à se fournir en fuel.

La revendication algérienne d'un alignement strict du prix du gaz sur le brut algérien — léger, donc cher — au départ de gisement (soit 6,10 dollars par million de B.T.U. (1) avant la dernière augmentation du prix du pétrole le 1er juillet 1980 réclamée initialement à Gaz de France dans un « courrier commercial », puis érigée en principe au Congrès du gaz à Kyoto par un dirigeant de la Sonatrach, apparaissait inacceptable *à ses clients. Elle avait pour* conséquence de mettre le prix du gaz à la consommation nettement plus cher que ceux des produits concurrents.

Pourtant plusieurs pays exportateurs de gaz ont obtenu — dans le sillage de l'Algérie — des contrats qui se rapprochent de la parité avec le pétrole. Ana*lyser les différentes formules* retenues permettra de se faire une meilleure idée du « juste prix » du marché et aidera peut-être à résoudre entre Gaz de France et la Sonatrach un différend commercial qui pèse inutilement sur les relations entre les deux pays.

Les Pays-Bas, le plus important vendeur de gaz européen, vient ainsi d'achever la renégo*ciation de quatorze contrats* signés par Gasunie, une société à capitaux publics majoritaires, et quatre firmes privées, avec pour objectif d'aligner d'ici à octobre 1981 le prix du gaz sur celui du fuel à basse teneur en soufre. Le prix de base du contrat est légèrement relevé. De plus, la période de référence utilisée pour le calcul de l'indexation est ramenée à cinq mois, réduisant de moitié l'effet d'hystérésis qui caractérise traditionnellement le renchérissement du gaz par rapport à celui des produits pétroliers.

### L'U.R.S.S. aussi

L'effet de cette renégociation n'est pas négligeable : alors qu'au 1er avril 1980 le gaz de Groningue était vendu en moyenne — à la frontière néerlandaise — 2,85 dollars par million de B.T.U., Gaz de France paierait, si la formule jouait pleinement dès aujourd'hui, 4,11 dollars.

Le Nigéria, pour sa part, a signé officiellement le 30 septembre un contrat portant sur la livraison à partir de 1984 à six pays européens — dont la France — de 8 milliards de mètres cubes par an pendant vingt ans. Selon la revue *le Pétrole et le Gaz arabes* du 16 octobre, la formule de prix comporte une base de 4,15 dollars par million de B.T.U. (y compris les frais de transport et d'assurance) et un mécanisme d'indexation fondé à 57 % sur le *prix du pétrole brut, du gazole* et du fuel (19 % chacun) et à 43 % sur l'évolution des prix industriels et des salaires en R.F.A. (deux tiers) et en France (un tiers). Ainsi, le contrat nigérian comporte-t-il une référence directe au prix du pétrole brut.

C'est le cas aussi du gaz vendu au Japon par Abou-Dhabi indexé sur le prix du pétrole de qualité Murban ; cela portait le G.N.L. à 5,75 dollars C.A.F. (2) par million de B.T.U. au 1er juillet 1980. Un prix nettement supérieur à ceux supportés par le marché européen, mais qui s'explique par les normes très sévères de pollution japonaises et l'utilisation directe de ce gaz dans des centrales électriques (donc sans frais de distribution).

Le Mexique, quant à lui, vend son gaz — frontière américaine — à partir d'une formule qui comporte un prix de base de 3,625 dollars par million de B.T.U. indexé sur une moyenne arithmétique des prix de cinq « bruts ». Au deuxième trimestre 1981, le prix du gaz mexicain était de 4,181 dollars par million de B.T.U., mais, dans la mesure où ce pays bénéficie — aux Etats-Unis — d'une clause du vendeur le plus favorisé, il recevait en fait 4,47 dollars (coût du gaz canadien vendu à la frontière américaine).

Pour compléter ce panorama des grandes manœuvres gazières, il *faut encore souligner* que l'Iran n'entend pas reprendre ses livraisons à l'U.R.S.S. si celle-ci n'accepte pas le prix de 3,63 dollars par million de B.T.U. et que deux des fournisseurs importants de gaz de la C.E.E., la Norvège et l'U.R.S.S., ont affirmé leur *volonté de mieux aligner les prix* de leur gaz sur celui du pétrole.

Alors que l'Union soviétique négocie actuellement la vente de 40 milliards de mètres cubes sup*plémentaires à l'Europe* — une délégation était la *semaine* dernière à Paris, — M. Nikolaï Ossipov, vice-ministre du commerce extérieur, a annoncé récemment à Vienne l'intention de son pays d'adopter lui aussi ce principe, pourtant réfuté par l'U.R.S.S. *pour* l'achat de gaz à l'Iran.

De cette évolution du prix du gaz naturel depuis quelques mois on peut semble-t-il tirer quelques conclusions.

La première c'est que le gaz ne sera plus — par rapport au pétrole — une énergie bon marché. La décote du gaz et le long délai — de l'ordre d'un an — qui séparait jusqu'à présent l'augmentation des prix de cette source d'énergie de celle des prix du brut ne prévaudront plus.

La seconde c'est que, entre un principe — la parité pétrole-gaz — affirmé par de nombreux pays *producteurs* et les nécessités d'un marché sur lequel le gaz est concurrent des produits pétroliers voire de l'électricité, acheteurs et vendeurs ont dû trouver des formules de compromis qui ne font intervenir que partiellement le prix du pétrole brut dans l'indexation du prix du gaz.

BRUNO DETHOMAS.

(1) British Thermal Unit = 293 kWh.

(2) C.A.F. : y compris les frais de transport et d'assurance.

(Lire la suite page 26.)

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS

# Un point délicat du projet de loi : le cas des salariés à temps réduit

**Le projet de loi sur le travail à temps partiel marque un effort louable de clarification et de simplification tout en instituant, pour les intéressés, diverses garanties. Il suscite néanmoins une double perplexité. D'abord, suffira-t-il à rendre l'emploi à temps partiel réellement attirant aux yeux des chefs d'entreprise ? Si tel était le propos, sans doute aurait-il fallu prévoir une véritable prime, notamment par la réduction du taux des cotisations sociales : mieux vaut un salarié cotisant peu qu'un chômeur ne cotisant pas du tout... Ensuite, le projet n'a pu éluder le problème de la prise en compte des salariés à temps réduit dans le calcul des effectifs de l'entreprise : doivent-ils, à cet égard, être assimilés à des salariés à part entière ?**

**Dès lors qu'il s'agit de la représentation du personnel ou des institutions syndicales, la réponse, fidèle aux acquis jurisprudentiels, est positive. Mais que restera-t-il de cette résolution après un débat parlementaire qui promet, sur ce point, d'être pour le moins animé ?**

**Le ministre du travail, M. Mattéoli, ne prend-il pas le risque d'être, une fois de plus, débordé et de se retrouver avec un texte définitif fort différent de son projet ?**

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

LES entreprises utilisent de plus en plus fréquemment les services de travailleurs à temps réduit, très réduit, voire même extrêmement réduit... Une femme de ménage balaie deux heures chaque matin avant l'ouverture des bureaux ; des professeurs donnent quelques heures de cours par semaine, ou par mois, dans le cadre des programmes d'un établissement d'enseignement ; des employés de remplacement ne sont occupés que le samedi ; d'autres sont recrutés pour des ventes de billets ou autres activités uniquement dominicales, spectacles sportifs, P.M.U., avec des formules contractuelles qui peuvent être elles-mêmes variées : contrat unique ou contrats répétés. Comment se situent tous ces salariés à temps réduit au regard du droit collectif de l'entreprise ?

Le problème se pose d'abord à propos du calcul de ses effectifs. On sait que le droit applicable à l'entreprise dépend directement du nombre des salariés « habituellement occupés ». Dix salariés et voilà une petite pluie d'obligations qui s'abat sur l'employeur, pluie qui grossit si l'on passe à onze et plus encore si l'on passe à vingt. Cinquante ? C'est l'averse torrentielle ; et ainsi de suite : une vingtaine de « seuils » caractérisent le droit du travail français. Nos salariés à temps réduit doivent-ils être comptés comme des salariés à plein temps ? On mesure l'enjeu, notamment lorsqu'à un seuil donné est liée l'apparition de certaines structures de représentation du personnel : onze salariés peuvent élire des délégués ; cinquante ont vocation à un comité d'entreprise, des sections syndicales, des délégués syndicaux et, éventuellement, un comité d'hygiène et de sécurité.

Rebondissement immédiat de ce premier problème : si les travailleurs à temps réduit sont comptés dans les effectifs, ne doivent-ils pas être électeurs (1) ? Sans doute mélanger dans la même urne les bulletins de ceux qui consacrent toute leur vie professionnelle à l'entreprise et les bulletins de ceux qui n'y passent que quelques heures par semaine suscite quelque gène ! Mais comment admettre que quelqu'un fait partie du personnel et lui interdire de participer à la désignation des représentants dudit personnel ? Et le problème rebondit encore : comment dénier à l'électeur le droit d'être élu ? Ou d'être désigné comme représentant syndical ? Tout se tient... Encore faut-il observer qu'au niveau de l'éligibilité, l'affaire finit par se gâter, notamment en ce qui concerne le jeu des « crédits d'heures » afférents à chaque type de mandat. Un délégué syndical, par exemple, a droit à un crédit mensuel de quinze heures normalement imputables sur son temps de travail et payées comme tel : le salarié qui ne travaille que le samedi ou le dimanche doit-il bénéficier d'un tel crédit ? Un salarié à temps réduit qui exerce simultanément plusieurs fonctions de représentation doit-il être autorisé à cumuler les crédits d'heures correspondants jusqu'à hauteur du temps de travail dû à l'entreprise, voire davantage ? Concevable, mais tout de même un peu insolite...

Pour surmonter ces difficultés, une circulaire du 14 juin 1945, visant le cas des salariés collaborant à plusieurs entreprises, précisait qu'ils devaient être *« considérés comme appartenant à l'entreprise à laquelle ils consacraient l'essentiel de leur activité et dont ils recevaient la part la plus importante de leur rémunération »*. Mais ce critère de l'activité principale a été catégoriquement rejeté le 8 décembre 1971 par la Cour de cassation : à défaut de toute exigence supplémentaire de la loi, des professeurs donnant quelques heures de cours par semaine doivent être comptés dans les effectifs de l'établissement auquel ils prêtent habituellement ce concours. Ce premier pas devait entraîner les autres : des arrêts plus récents ont admis que des enquêteurs vacataires utilisés à temps partiel par les instituts de sondage, des médecins également utilisés à temps partiel par des hôpitaux sont bien électeurs, éligibles et peuvent être délégués syndicaux.

## Prudente réserve

Reste à savoir jusqu'où ira dans cette voie la Cour suprême : il paraît difficile d'assimiler à un travailleur à part entière la personne occupée deux heures par mois, serait-ce de façon habituelle... Nous en saurons davantage très prochainement : la Cour de cassation, qui statue au coup par coup, doit, en effet, se prononcer d'ici peu sur le cas très difficile des salariés réembauchés chaque semaine pour la seule journée du samedi.

Mais, surtout, reste à savoir quelle sera l'attitude du législateur lui-même ! Le projet Mattéoli propose une distinction. Un décret pourra déterminer les conditions dans lesquelles les salariés à temps partiel entrent en compte dans les effectifs de l'entreprise ou de l'établissement, en vue de l'application des règles subordonnées par la législation du travail — mais les autres législations ? — à des conditions d'effectif minimum : ainsi, pour l'application des dispositions légales imposant un règlement intérieur aux établissements occupant habituellement vingt salariés, un salarié à mi-temps ne serait compté que comme un demi-salarié... En revanche, le projet précise que ces adaptations n'auront aucun effet au regard des textes concernant la représentation du personnel et l'exercice des droits syndicaux. Prudente réserve car, pour les organisations syndicales, tout ce qui touche à ces institutions sent la poudre. Mais comment éviter un retour offensif de la tempête que soulève périodiquement le problème des « seuils » ?

Pour bon nombre de parlementaires, l'existence de ces seuils est une hérésie dans la mesure où, par hypothèse, ils freinent l'embauche. Aussi bien, en 1978 notamment, a-t-on vu se multiplier les propositions de lois suggérant soit le relèvement systématique de ces seuils, soit, de façon plus subtile — proposition de lois Jean-Pierre Fourcade — la possibilité d'en faire un objet de négociation entre les partenaires sociaux. Immense question maintenant classique : le droit du travail étant toujours plus ou moins contraignant, donc dissuasif, dans quelle mesure peut-on, au nom d'une politique de l'emploi bien comprise, admettre certaines régressions ? (2) Toute réponse péremptoire serait déplacée.

Il faut essayer de mettre en balance la détérioration de la protection assurée aux travailleurs pourvus d'emploi et les effets que cette détérioration serait éventuellement susceptible d'entraîner du côté des sans-emploi... Or, dans le cas des seuils, des analyses approfondies, bousculant bien des légendes, ont révélé que le nombre des entreprises concernées par un éventuel relèvement du seuil de cinquante salariés — le plus rude — est trop faible pour qu'une telle mesure développe des effets signifiants sur le niveau de l'emploi ; une action sur le seuils de dix et de onze aurait peut-être des effets plus sensibles, mais ne justifiant sans doute pas une atteinte directe à une institution aussi fondamentale pour les salariés que les délégués du personnel : le jeu n'en valait pas la chandelle (3).

Cette controverse resurgira-t-elle à l'occasion du débat parlementaire sur le travail à temps partiel ? Ce n'est pas exclu. En tout cas, la solution retenue par le projet de loi sera inévitablement contestée par tous ceux qui, à tort ou à raison, dramatisent le problème des seuils. « *En matière de sécurité sociale,* dira-t-on au ministère du travail, *vous vous référez expressément à un principe de neutralité : le chef d'entreprise qui emploie deux salariés à mi-temps ne doit pas payer plus de cotisations qu'il n'en devrait si le poste était confié à un seul travailleur à plein temps. Mais ce problème ne se pose que s'il s'agit d'emplois dont la rémunération à plein temps excède le plafond de la sécurité sociale. Or, il est rarissime que le travail à temps partiel concerne des emplois ainsi rémunérés. En revanche, s'agissant de la représentation du personnel et des institutions syndicales, l'employeur tenté par la formule du temps partiel est pénalisé de façon draconienne si les salariés occupant de tels emplois sont comptés comme salariés à part entière dans les effectifs de l'entreprise...* ».

Bref, les uns plaident l'équité : onze salariés à mi-temps ont autant besoin de délégués du personnel que onze salariés à plein temps. Les autres se veulent plus réalistes : si ces salariés a temps partiel doivent être comptés comme des salariés à part entière dans les effectifs de l'entreprise, un employeur peu soucieux de se mettre sur le dos des délégués intouchables préférera s'en tenir à des emplois à plein temps. Ainsi, dans le souci d'une extension maximale du champ d'application des lois relatives aux institutions de représentation proprement dites et aux institutions syndicales, la Cour de cassation s'efforçait de rassembler sans distinction ceux qui ont les deux pieds dans l'entreprise et ceux qui n'en ont qu'un, ou moins encore. Que restera-t-il de cette jurisprudence après le débat parlementaire ? M. Mattéoli entend bien qu'aucune atteinte n'y soit portée, mais n'est-il pas en train de jouer les apprentis sorciers ?

(1) Rappelons que l'électorat suppose une ancienneté de six mois et l'éligibilité une ancienneté d'un an, mais ces exigences n'impliquent nullement un travail à plein temps.

(2) Voir notamment *Droit social*, octobre 1980, numéro spécial sur les contrats à durée déterminée, et références.

(3) Aussi bien l'article 5 de la loi du 10 juillet 1979 (troisième pacte pour l'emploi) s'en est-il tenu à un « lissage » de certaines obligations para-fiscales — formation professionnelle, logement, transport — qui frappaient les entreprises de dix salariés d'une façon d'autant plus brutale que ces prélèvements, assis sur les salaires, ignoraient les entreprises de moins de dix salariés, mais, dès ce seuil atteint, pesaient sur tous les salaires, à compter du « premier » !

DE TRAVAIL

# Les Danoises s'opposent au projet syndical d'interdiction du travail à temps partiel

LORSQUE a été exposé le projet de loi sur le travail à temps partiel, que M. Matteoli présentera bientôt au Parlement, des voix se sont élevées aussitôt dans la presse française pour citer en exemple les pays pilotes en la matière, notamment le Danemark, où le travail à mi-temps est très largement pratiqué, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Or voici que, paradoxalement, à l'occasion de l'assemblée générale de rentrée des dirigeants de la centrale L.O. (plus d'un million de cotisants), la présidente du syndicat des ouvrières (le seul syndicat d'Europe 100 % féminin), Mme Ruth Loejbert, a lancé une véritable bombe en annonçant qu'une des principales revendications qu'elle entendait défendre lors des pourparlers pour le renouvellement des conventions collectives (qui expirent en mars 1981) serait l'interdiction absolue du travail à temps partiel.

*Mme Loejbert a déclaré qu'elle* prendrait cette initiative au nom de la lutte pour l'entière égalité entre les sexes, les femmes étant souvent « *condamnées* » au travail à temps partiel, ce qui était une discrimination... Il est clair qu'elle espère notamment que, du jour où une telle interdiction serait appliquée, nombre d'hommes dont la femme ou la compagne travaillerait à plein temps serait *contraints d'assumer chez eux* la moitié des tâches ménagères.

*Mais il ne semble* pas que les membres du syndicat de *Mme Loejbert,* dont *le* quart (25 % sur cent mille) travaillent à temps partiel, en soient très convaincues... La preuve en est *que l'idée de leur présidente a* soulevé dans leurs rangs une vague de surprise, d'indignation, voire de fureur, qui a commencé à se traduire dans les lettres des tribunes libres que publient régulièrement les journaux du cru.

## A la base

*La déléguée du personnel d'une* fabrique de province, qui emploie une *main-d'œuvre en majorité* féminine, assaillie littéralement *par ses camarades outrées* quand celles-ci ont appris cette *incroyable* nouvelle, s'est écriée : *« Ruth n'a réellement pas le moindre sentiment de ce qui peut se passer à la base... Que de femmes n'ont ni la force ni le goût de travailler plus de quatre heures par jour, surtout si elles ont des enfants...* » Et une de ses collègues d'ajouter : *« Si l'on interdit le travail à temps partiel, ce sont les enfants qui, les premiers, paieront la note...* »

*Au Danemark, les femmes* qui travaillent à plein temps ne sont guère gâtées. Non seulement les magasins ferment à 17 h. 30, si bien que la plupart d'entre elles n'ont souvent que le samedi matin pour faire leurs emplettes (fermeture obligatoire des boutiques et supermarchés ce jour-là à 14 heures), mais, en outre, les écoles maternelles n'existant pas, il ne leur est pas toujours facile de trouver à faire garder leurs bambins de moins de sept ans ou de les placer dans ces jardins d'enfants payants pour lesquels il y a en général de longues listes d'attente. Quant aux écoles primaires, elles *ferment à 14 heures* (il n'y a pas d'étude ou de garderie ensuite). *Les mères qui travaillent* l'après-midi sont donc obligées *soit de laisser leur progéniture* traîner sans surveillance, soit de leur dénicher une garderie payante...

Comment, dans une telle situation, le travail à temps partiel ne serait-il pas courant ici et accepté avec satisfaction dans beaucoup de familles...

CAMILLE OLSEN.

# L'emprunt d'État à 13,80 %

*(Suite de la page 23.)*

Restent encore les importantes questions du taux et de la durée. Il *est fort possible que, cette* fois-ci, les souscripteurs de l'emprunt clos la semaine dernière auront fait une « bonne affaire ». Cela dépendra de l'évolution des taux. *On peut penser qu'ils auront* tendance à diminuer au cours des prochains mois (les facteurs d'incertitude sont encore trop nombreux pour qu'on *puisse avancer un pronostic* assuré en la matière), et que par conséquent le cours des valeurs à revenu fixe monte. Ceux qui avaient répondu aux appels précédents du Trésor *n'ont pas eu* cette chance. Ils ont essuyé des pertes sévères. Pour ne parler que des emprunts émis cette année (pour ceux des années antérieures, les résultats sont *encore* plus mauvais), il faut savoir que le « 12 % » de janvier ne cote plus que 93,40 (pour une valeur d'émission de 100), le 13,25 % de *juin, 97,40. Tel est l'effet automatique* de l'alignement des taux opéré par le jeu du marché.

On *se trouve ainsi devant* une situation qui cumule plusieurs inconvénients pour les *différents* acteurs de ces opérations successives. Au moins dans un premier temps (on *ne connaît pas encore* la suite), les prêteurs de l'État *auront fait* un mauvais placement de leur capital. Quant à l'État, il aura accepté de s'endetter à des conditions très *onéreuses,* car personne n'osera le soupçonner *de compter lui* aussi sur la perpétuation de l'inflation qu'il a le devoir de combattre, pour alléger des charges financières s'étalant *sur* une longue *période de temps...*

## Un procédé plus discret

Il n'est guère douteux qu'on aurait pu atténuer ces désavantages en procédant d'une autre *façon, plus conforme,* du reste, aux principes bien entendus d'une saine gestion. Au lieu d'offrir au public *des* obligations, l'État pourrait lui demander de *souscrire des* bons du Trésor, qu'on appelle « sur formules » pour les distinguer de ceux qui sont émis auprès des banques. Ces bons sur formules ne sont pas réescomptables auprès de la Banque de France, et ne donnent, *par conséquent,* pas plus lieu à création monétaire directe qu'un emprunt à long terme. Ils comportent des échéances diverses, s'échelonnant entre trois mois et cinq ans, ce qui leur confère une *grande souplesse.* Pour les échéances les plus courtes, les taux sont nettement moins élevés. Il n'est pas d'exemple qu'une émission de bons du Trésor *ne soit couverte. Une* bonne partie du déficit budgétaire *ne pourrait-elle* pas être financée par une vente régulière de nouveaux bons ? Faut-il penser que, à la *discrétion d'un tel* procédé, le gouvernement préfère la publicité qui accompagne toujours le lancement d'un « grand emprunt » ? Il n'a pourtant aucune *raison d'être fier de devoir offrir* un taux voisin de 14 % pour se faire prêter de l'argent.

PAUL FABRA.



CORRESPONDANCE

# La France et l'industrie des turbo-machines

**Vingt pour cent des stations de Gaz de France sont équipées de turbocompresseurs de fabrication française. Les pouvoirs publics, estime M. Jean Gay, ingénieur *G.D.F. responsable* à l'U.G.I.C.T.-C.G.T. ont, d'un cœur léger poursuivi depuis une quinzaine d'années une politique d'importation. Il existerait pourtant en France une base industrielle suffisante pour produire en plus grand *nombre* des « turbo-machines » (1) dont ont besoin plusieurs branches d'activité.**

L'ABSENCE d'une politique industrielle française en *matière de fabrication* et de construction de turbo-machines à usage industriel a *été illustrée* par un incident lors de l'exposition du matériel français « Pétrole *Gaz* », à Moscou en novembre 1979. En effet, au titre des « capacités » de l'industrie française, *il* fut présenté par Creusot-Loire à cette manifestation une « turbo-machine » *constituée dans* sa partie « moteur » par un magnifique réacteur Allison importé des États-Unis (machine déclassée des usages aéronautiques et adaptée à *un usage* industriel).

Comment en est-on arrivé là ? La responsabilité des pouvoirs publics est écrasante. A partir de 1965, l'industrie gazière s'est redéployée de façon considérable *grâce à l'utilisation du gaz naturel* à la place de l'ancien gaz manufacturé fabriqué à partir du charbon ou des produits pétroliers. Ainsi, de 1968 à 1979, les ventes de *gaz en France* sont-elles passées de 76 à 250 milliards de kilowatts-heures, les estimations pour 1985 tournant autour de 435 milliards de kilowatts-heure. Le transport haute pression de ce gaz par canalisation d'acier nécessite aujourd'hui plus de *20 000 kilomètres* de conduite *et* près de 250 mégawatts en puissance de compresseurs, véritables « pompes » installées sur le réseau pour *remonter la pression* et assurer l'écoulement du gaz, chaque machine développant une puissance unitaire de 2 à 7 mégawatts.

Il est paradoxal de constater qu'aucun programme d'envergure et *global ne* fut arrêté par les pouvoirs publics pour définir à moyen et long terme les besoins prévisibles dans ce domaine. Aucune action de coordination *ne* fut entreprise auprès des firmes françaises pour *créer* une base *industrielle* qui, aujourd'hui, manque cruellement. En revanche fut érigé *en règle et en* doctrine le choix des techniques américaines pour l'équipement du réseau de transport en moyens de compression. Choix qui s'est traduit, après l'envoi *de deux missions* de G.D.F aux États-Unis en 1965 et 1966, par l'importation massive et *systématique* de matériels Ingersoll et Solar.

Cette volonté délibérée d'importer au coup par coup des quantités énormes de matériel industriel, avec la bénédiction des pouvoirs publics, a façonné une structure des installations *de transport adaptées aux seules* caractéristiques du matériel américain.

Face à ce « déferlement », l'histoire témoignera qu'il fut à l'honneur des ingénieurs et des cadre de G.D.F. d'avoir relevé la tête et d'avoir permis, « *dans des conditions précaires* », que soit consultée la société Hispano-Suiza pour l'installation de ses turbo-compresseurs « T.H.M. » de 5 à 7 mégawatts. Aujourd'hui, bien que le matériel « made in U.S.A. » Ingersoll et Solar représente près de 80 % du parc « compresseur », *la construction* française avec Hispano-Suiza équipe 20 % des stations.

## Un marché prometteur

A partir de cet acquis et pour peu que la puissance publique le veuille, on peut développer une industrie française des « turbo-*machines » couvrant la gamme* des puissances industrielles unitaires demandées (de 2 à 10 mégawatts) et permettant de faire face non seulement aux besoins du secteur gazier, mais aussi à ceux de nombreuses branches d'activité : pétrole, chimie, *transport, aéronautique,* électricité, etc.

Une telle démarche est nécessaire et *crédible. Nécessaire* parce que les besoins globaux en machines de compression de gaz unitaires sont évalués par G.D.F. de façon certaine à 100 mégawatts d'ici à *1985,* de façon probable à 100 mégawatts de 1985 à 1990, surtout dans le *domaine de* 2 à 5 *mégawatts, et* parce que les besoins à l'exportation des entreprises françaises (dans le secteur des usines « clés en main ») sont considérables *dans le domaine* des machines tournantes de 2 à 10 mégawatts.

Crédible *dans la mesure où il* existe des *matériels* français qui peuvent être soit développés soit adaptés à ces besoins. Ainsi pour les machines de 2 à 3 mégawatts *est-il possible de lancer sans* attendre les études et la construction d'un moteur industriel « turbo-générateur de gaz » à partir du turbo-réacteur Larzac 04 de 3,3 *mégawatts actuellement* fabriqué par Turbo-Meca-SNECMA. De même dans la *gamme* de 5 à 7 mégawatts existe-t-il une machine Hispano-Suiza de bonne *qualité — susceptible* d'être améliorée — dont il conviendrait d'accélérer le rythme de fabrication en engageant des *séries.* Enfin, pour ce qui *concerne les « 10 mégawatts »* on peut envisager immédiatement l'adaptation du réacteur *CFM 56 fabriqué* par SNECMA-General Electric.

Ne pas œuvrer pour *la mise* en place d'un puissant potentiel de fabrication et de construction *française dans le secteur des* turbo-machines serait une grave responsabilité pour le gouvernement.

Les ingénieurs et les cadres avec l'ensemble des *salariés* des industries intéressées sont concernés par ce nécessaire déploiement *de notre industrie* pour faire face aux besoins actuels.

**[Ce plaidoyer est, certes, intéressant pour lui-même, mais aussi parce qu'il est typique d'une certaine démarche, particulièrement fréquente en France, selon laquelle il suffirait que les pouvoirs publics « veuillent » susciter ou développer une industrie pour que celle-ci prenne son essor. Le gouvernement peut — et doit — donner des orientations, mais l'expérience a maintes fois prouvé que le « volontarisme » trouve *tôt ou tard* ses limites quand une activité, malgré les aides qu'elle reçoit, ne parvient pas à *se* soutenir elle-même par une rentabilité adéquate. Cela dit, il faudrait, à partir d'une étude économique (et pas seulement technique) sérieuse, examiner si vraiment il n'y a pas place en France pour une fabrication plus importante de « turbo-machines ». .. P.F.]**

(1) On appelle « turbo-machine » une machine réceptrice (pompe, alternateur, compresseur) entraînée par un turbo-générateur de gaz chauds sous pression (comparable à un réacteur aéronautique).

## LES ORIGINES ÉCONOMIQUES DE LA CRISE DU VEAU

# Un bouleversement du système de production

**Quelles sont les origines de la crise du « veau aux hormones » ? Comment en est-on arrivé à une situation perçue par l'opinion publique comme scandaleuse ? Telles sont les questions que se pose l'auteur de l'article, tout en faisant quelques hypothèses sur la manière dont elle peut évoluer au-delà de la période de tension actuelle.**

par
CLAUDE SERVOLIN (*)

ON ne peut réduire, comme certains semblent être tentés de le faire, la production du « veau aux hormones » à un pur effet de la malhonnêteté et de la fraude, à une sorte de perversion morale des producteurs ou des industries agro-alimentaires qu'il suffirait de surveiller et punir.

*Pour nous*, au-delà de ces faits, dont la gravité est réelle, le veau de batterie doit être considéré comme le produit nécessaire du développement agricole des trente dernières années, qui n'est pas dû à une évolution spontanée, mais résulte de la réalisation, obstinément poursuivie, d'un certain nombre d'objectifs.

Jusqu'à la dernière guerre, la production bovine française conservait une allure assez primitive. Le troupeau comportait un très grand nombre de vaches de races très diverses qui assuraient, dans des proportions variables, les trois fonctions de travail, de production de lait et de production de viande. Ces vaches nombreuses produisaient des veaux aux aptitudes très diverses que l'on pourrait élever soit pour la viande rouge, soit pour la viande blanche. Le « veau blanc », viande de luxe, était produit dans des régions d'agriculture pauvre et, plus généralement, par les petits agriculteurs sans grands moyens. Ce veau était nourri, il est vrai, avec du lait et des aliments naturels, mais c'était déjà un animal rendu systématiquement anémique, logé dans d'immondes réduits obscurs et dont la fragilité requérait une surveillance constante. Ce type de troupeau bovin offrait aux consommateurs un approvisionnement en viande très diversifié. Il y en avait pour toutes les bourses, depuis la vieille vache du pot-au-feu jusqu'au veau blanc et bœuf gras des tables les plus riches. Il permettait aux populations des villes de bénéficier d'une importante ration de viande : le Parisien de 1832 consommait 80 kilos de viande par an dont près de 40 kilos de viande de bœuf. Aujourd'hui, la ration moyenne du Français est de 107 kilos de viande par an, dont seulement 33 kilos de viande de bœuf.

Ce système de production a été complètement bouleversé après la seconde guerre mondiale.

### Les effets de la spéculation

Tandis que disparaissaient les bovins de trait, la politique agricole s'efforçait de favoriser l'intensification de la production de lait et de la production de viande. La voie alors délibérément choisie fut celle de la séparation de ces deux productions et de la spécialisation des éleveurs. Cette spécialisation, on le constate aujourd'hui, n'a réussi que dans le domaine de la production laitière. Le succès dans ce domaine était dû : 1° à des raisons techniques (par exemple, la possibilité d'obtenir par sélection des animaux à très hauts rendements laitiers) ; 2° à des raisons économiques (politique d'implantation d'une industrie laitière moderne capable de créer une gamme de produits « nouveaux » et de susciter un énorme marché de consommation de « produits laitiers frais » du type yaourts, desserts ; soutien du marché), etc. En contrepartie, on a assisté à l'apparition du problème bien connu des excédents laitiers.

A l'inverse, les efforts entrepris pour intensifier la production de viande se heurtent à de nombreux obstacles : faible fécondité, croissance lente, etc. Cette production faiblement intensifiable se révèle incapable de remplir la double tâche que lui assignait la société d'abondance : assurer au plus grand nombre les consommations qui étaient autrefois le privilège des riches (bœuf à rôtir et à griller, veau blanc...) et garantir au producteur le revenu et le genre de vie de tout le monde. Les régions qui étaient « spécialisées » dans ces productions du fait de leur misère se sont presque entièrement vidées de leur population agricole, et les éleveurs de viande plus prospères adoptent la production laitière par départements entiers. La grande production de bœuf charolais ou limousin stagne, car elle fournit une viande de luxe, dont le débouché n'est plus guère extensible. Que reste-t-il aujourd'hui pour approvisionner le marché ?

Paradoxalement, c'est la viande provenant du troupeau laitier qui en fournit toujours la plus grande part, et, en premier lieu, les vaches laitières réformées. Mais il faut noter que leur nombre n'augmente plus et qu'il est même probablement appelé à décroître au fur et à mesure des progrès de la sélection qui permettent d'obtenir une même production de lait avec de moins en moins de vaches. Du même coup, le nombre de veaux issus de ces vaches laitières stagne lui aussi. Il faut donc les élever tous (y compris ceux qui auraient été éliminés autrefois) et il faut leur faire produire au plus vite la plus grande quantité de viande possible.

Ainsi les meilleurs veaux laitiers partent-ils dans la production de taurillons abattus à dix-huit mois avec l'encouragement et les subventions de l'Etat. C'est donc véritablement le résidu de ces jeunes animaux qui est acheminé vers la production de veaux de batterie. C'est cette situation qui détermine de manière rigoureuse le type d'élevage qui est aujourd'hui objet de scandale.

### Des bêtes fragiles

En effet, il est exclu que, comme *le souhaiteraient sans doute les* âmes sensibles, on laisse le petit veau aux soins de sa mère. L'éleveur laitier spécialisé a un intérêt évident à se débarrasser aussi vite que possible de ses jeunes veaux, qui, étant très demandés, lui assurent une rémunération intéressante sans travail supplémentaire. On les retrouve donc regroupés en lots chez des paysans pauvres, qui vont les élever pendant trois mois moyennant une marge de rémunération modeste. L'opinion a été très frappée par le fait que l'aliment qui est distribué aux veaux est constitué par du lait écrémé provenant d'excédents laitiers coûteusement subventionnés. Certaines organisations agricoles proposent d'ailleurs de remplacer directement ce lait artificiel par du lait naturel excédentaire. A supposer qu'une telle solution soit pratiquement réalisable, il nous semble qu'elle ne changerait rien d'essentiel à la nature inquiétante de ces élevages. En effet, le seul moyen de tirer parti de ces bêtes fragiles et souvent mal venues est de les transformer aussi vite que possible en veaux blancs, au coût le plus bas possible. Et l'on a pu dire que cet élevage est une véritable course contre la mort. Les risques sanitaires sont tels que les antibiotiques et les adjuvants divers, loin d'être des pratiques marginales, sont une véritable condition de la poursuite de la production. D'ailleurs, ce type d'élevage n'a pu se généraliser que du jour où ces techniques de prophylaxie intensives sont devenues accessibles. Quant aux anabolisants et aux hormones qui augmentent la vitesse de croissance de l'animal, il est clair que c'est très souvent d'eux *et d'eux seuls* que dépend la rentabilité, toujours faible, de ce type d'élevage.

Ces considérations donnent à penser que même une intervention réglementaire autrement rigoureuse et persévérante que celle que nous connaissons aujourd'hui ne parviendrait pas à modifier sensiblement la situation, puisqu'elle ne pourrait pas lever les contraintes, qui imposent en quelque sorte aux éleveurs les abus qu'on leur reproche. Mais, en même temps, on peut penser que ce scandale du « veau aux hormones » est avant tout révélateur d'un processus engagé déjà depuis une vingtaine d'années et qui est encore loin de son aboutissement : le changement du modèle de consommation de viande. Lentement, mais inexorablement, la viande bovine, cette viande par excellence, régresse dans la ration des Français au bénéfice du porc et des volailles, ne faisant ainsi que rapprocher leur mode de consommation de celui des pays européens voisins. Bientôt sans doute, les viandes de bœuf et de veau seront un luxe que l'on paiera assez cher pour qu'antibiotiques et hormones deviennent superflus.

(*) M. Claude Servolin est l'un des auteurs, avec MM. Henri Nallet, Jacques Rémy et Bernard Wolfer, d'une étude sur « les formes de l'intensification en élevage bovin ». Cet ouvrage, consacré aux systèmes de production laitière et de jeunes bovins à viande, tente de montrer que la recherche de l'efficacité économique pourrait passer par d'autres voies que celle de l'intensification indéfinie considérée aujourd'hui comme inéluctable (Station d'économie et de sociologie rurales, 6, passage Tenaille, 75014 Paris. Prix : 80 F).

# Le gaz naturel a cessé d'être une énergie à bon marché

*(Suite de la page 23.)*

Enfin il semble que dans les nouveaux contrats signés avec l'Europe on se rapproche d'un prix F.O.B. (3) de 4 dollars par million de B.T.U. Une étude récente publiée par la revue américaine *Oil and Gas Journal* concluait d'ailleurs qu'au-delà d'un prix F.O.B. de 4,1 dollars par million de B.T.U. le consommateur européen avait intérêt à se tourner vers les produits pétroliers.

Dans un article publié le 16 septembre par *le Pétrole et le Gaz arabe*, M. Aït Laoussine, ancien vice-président de la Sonatrach actuellement en disgrâce, proposait une formule de prix avec pour objectif *« le relèvement du prix du gaz au niveau de celui des énergies et matières premières concurrentielles qui peuvent être substituées dans ses utilisations nobles comme les usages domestiques, le transport et la pétrochimie »*.

Cette formule comporte un prix de base fondé sur l'équivalence calorifique avec les prix courants du fuel léger et du fuel lourd à basse teneur en soufre, une indexation liée à l'évolution des fuels lourd et léger (avec une proportion croissante pour ce dernier), enfin, un prix-plancher exprimé en terme de parité F.O.B. avec un ou plusieurs pétroles de référence qui s'appliquerait à une transaction lorsque le prix de facturation lui serait inférieur.

Il y a un risque non négligeable que ce prix « plancher » dépasse rapidement le plafond — ce qui le rend peu acceptable par Gaz de France — mais du moins cette formule existe-t-elle et, peut-être, faut-il la travailler.

Quel que soit le résultat des négociations — qui reprendront à la fin du mois d'octobre — entre l'entreprise française et la Sonatrach, une chose restera certaine : l'Europe va avoir un besoin croissant de gaz. Les prévisions de la C.E.E. laissent entrevoir, en l'absence de découvertes importantes, une stagnation, dès 1980, de la production de gaz naturel — sur laquelle a été fondé le développement de la consommation, — suivie d'un déclin rapide après 1985. D'ici vingt ans, les pays de la Communauté devront importer entre 200 et 280 milliards de mètres cubes de gaz (dont 100 milliards seulement correspondent à des contrats signés). Dans ces conditions, une entente sur les prix avec les pays exportateurs, au premier rang desquels se trouve l'Algérie, est indispensable.

BRUNO DETHOMAS.

(3) F.O.B. pour Free on Board (non compris les frais de transport et d'assurance).

## BIBLIOGRAPHIE

# Vivre et lutter à Longwy...

Il y aura bientôt deux ans débutait le puissant mouvement de protestation des sidérurgistes français contre le démantèlement de leurs usines : le conflit social le plus grave depuis l'échec de la gauche en mars 1978. Des dizaines de milliers de travailleurs se dressaient contre le nouveau plan de restructuration de l'une des principales industries françaises, surtout en Lorraine et dans le Nord où deux villes, Longwy et Denain, symbolisaient ce combat pour la survie des hommes, de leur outil de travail et de leur région.

Aujourd'hui, la détresse des ouvriers du fer et de l'acier se confond, dans la grisaille du chômage, avec celle de beaucoup d'autres salariés menacés par la crise. Mais le livre de Gérard Noiriel, écrit avec la collaboration de Benaceur Azzaoui, vient à son heure, alors que s'achèvent de nouvelles étapes du plan Davignon. Son titre seul est un combat : *Vivre et lutter à Longwy* (1).

Professeur d'histoire et militant communiste, Gérard Noiriel a animé avec Benaceur Azzaoui — un immigré marocain qui fut élu délégué C.G.T. au comité d'entreprise d'Usinor — les émissions de la radio « pirate » Lorraine-Cœur d'acier. Tous deux ont rassemblé leurs observations dans cet ouvrage de réflexion sur l'« *union à la base* », où l'on ne se fait pas faute de critiquer l'appareil du P.C.F. Celui-ci refuse, selon les auteurs, « *d'étudier les contradictions au sein de la classe ouvrière et entre couches sociales* » et « *de reconnaître les différences d'intérêts et de revendications entre elles* », comme si l'union pouvait se réaliser uniquement en faisant « *prendre conscience* », à toutes les couches sociales, de la justesse des analyses communistes.

Cette attitude « *contradictoire avec une stratégie de masse* » est apparue, notamment, avec le développement des radios libres, dont on sait le grand rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la mobilisation des citoyens. Au demeurant, ajoute Gérard Noiriel, l'ensemble des organisations en lutte ont effectué « *un repli sectaire, consécutif à la division de la gauche* », et ce fut l'une des raisons essentielles des limites du mouvement de Longwy. Les auteurs concluent sur un appel à l'unité d'action. « *Et c'est à nous militants de base*, précisent-ils, *de l'imposer à nos dirigeants.* »

### ... et à Denain

Au sud de Valenciennes, le dernier haut fourneau d'Usinor s'est éteint cet été dans le silence des congés payés, et c'est, là aussi, la fin d'une époque. Il reste une histoire, celle des verriers, des mineurs et des « hauts fournistes » de la vieille cité enfumée, bâtie de bric et de broc par les maîtres de forges, et qui fut l'un des berceaux du socialisme français — et puis un témoignage, celui d'un jeune journaliste denaisien, Guy Cattiaux, qui raconte avec précision, dans *Denain, des hommes d'acier, une région à sauver* (2), la geste des révoltes ouvrières toujours recommencées. Livre « régionaliste », abondamment documenté, mais aussi fort émouvant, où l'on retrouve un passé trop vite oublié : la catastrophe de Courrières et les grandes grèves de 1906, celles de 1938, de 1947 et de 1968, jusqu'à l'annonce, dix ans plus tard, de la suppression de 5 000 emplois...

« *Pourquoi, alors qu'il suffisait de 600 millions de francs pour moderniser la troisième unité sidérurgique française (pour laquelle plus de 480 millions de francs ont été investis entre 1973 et 1978), 7 milliards de francs vont-ils être dépensés*, se demande l'auteur, *pour des incitations au départ volontaire, des préretraites et autres dispenses d'activité ?* »

Guy Cattiaux conclut sans ménagements : « *Des hommes politiques sont venus en nombre affirmer aux sidérurgistes qu'ils menaient un juste combat. Puis le silence est retombé. Tous ceux qui se taisent maintenant et ne font rien porteraient, avec la mort d'Usinor-Denain, une responsabilité historique.* »

JEAN BENOIT.

(1) Éd. François Maspero, Paris, collection « Débats communistes », 262 pages. Environ 35 F.

(2) En librairie dans le Nord-Pas-de-Calais, ou chez l'auteur (70 F. port compris), B.P. 101, 59220 Denain.



## DÉJA LOURDEMENT ENDETTÉ

# Le Pakistan vient de refuser les conditions posées par le F.M.I.

**Les conditions posées par une mission envoyée par le F.M.I. — allègement des contrôles à l'importation, réduction des subventions (bénéficiant notamment aux *produits alimentaires*) — ont été récemment repoussées par le Pakistan où le principe même de l'aide étrangère fait actuellement l'objet de discussions.**

IMAGINONS le ministre des finances, M. Ghulam Ishaq Khan, mettant la dernière *main au budget fédéral pakistanais* pour l'exercice 1980-1981, budget qu'il a présenté le 26 juin dernier (1). Tâche ingrate s'il en était.

Dans la colonne « dépenses », le ministre inscrit deux chiffres : 31,4 milliards de roupies (2) pour les dépenses courantes, dont 14 milliards pour le seul budget de la défense (qui passe ainsi *de 40 % à près de 45 % du budget* de fonctionnement) et 26,4 milliards pour le programme annuel de développement. Total : 57,8 milliards.

Dans la colonne « recettes », il inscrit successivement les ressources fiscales et douanières (37,2 milliards), les revenus d'investissements (0,2), les contributions provinciales (0,3) et l'*autofinancement des organismes* publics (2,2), soit un total de 40 milliards. Manquent donc 17,8 milliards. On imagine alors le ministre ouvrant un tiroir de son bureau et en sortant un dossier volumineux sur lequel est inscrit « aide étrangère ». Il en extrait un chiffre, 10,9 milliards, montant prévu de l'aide étrangère pour 1980-1981 (24 % de moins que celle versée au cours du précédent exercice (3), soit de quoi financer le cinquième des dépenses nationales.

Il pousse un soupir puis l'inscrit dans la colonne « recettes » sous la rubrique pudique de « ressources externes ». Total : 50,9 milliards. Il tire un trait et écrit en rouge : impasse = 6,9 milliards de roupies.

Force lui est alors de constater que les propositions budgétaires qu'il vient ainsi de formuler se traduisent en définitive *par un recours massif auprès* de la Banque centrale. Après un budget 1979-1980 qui s'était soldé par une impasse limitée à 3,8 milliards, il entend déjà les économistes étrangers estimer que ce nouveau découvert ne *manquera pas de relancer* la croissance monétaire et relever, par conséquent, « un retour à de regrettables pratiques antérieures ».

*C'est bien en effet* ce qu'écriront les spécialistes, une fois le budget rendu public. Ils observeront également que si les *dépenses prévues* tendent à réduire les charges de fonctionnement au profit de l'investissement (achèvement de projets en cours et rentabilisation des capa*cités de production existantes*), elles restent toutefois trop lourdement grevées par le poids du budget de la défense et du service de la dette, ce dernier absorbant 25,6 % des dépenses de fonctionnement, soit 8 milliards.

De plus, soulignent-ils, la *réduction de l'aide extérieure* attendue a contraint les responsables pakistanais à formuler des propositions jugées « ambitieuses mais fragiles » en ce qui concerne l'augmentation des ressources internes. Les prévisions de crois*sance de ces dernières, font-ils* remarquer, supposent une amélioration très sensible des modalités de recouvrement de l'impôt et une lutte efficace contre l'évasion fiscale et la fraude douanière.

D'autre part, les contributions indirectes, dont le montant sera en partie lié à *l'activité économique*, ont fait, à leur avis, *l'objet* d'estimations fondées sur des hypothèses « *plutôt optimistes* » d'augmentation du produit national brut : + 6,6 % au cours du prochain exercice, contre + 5,9 %, selon la Banque mondiale, pour 1979-1980.

### Rééchelonnement des créances et aide à la balance des paiements

En conclusion, chacun s'accorde à penser, comme l'explique un rapport de la Banque mondiale rédigé à la fin de l'an dernier, *que les seuls efforts* du Pakistan ne lui permettraient pas de soutenir durablement le rythme actuel de croissance annuelle, s'ils n'étaient appuyés par une aide extérieure accrue. Pour 1980-1981, les experts de la Banque tablaient sur une impasse financière minimum de *425 millions de dollars*, ce qui, compte tenu du niveau alors prévu d'apports nets en provenance du consortium (4), nécessiterait soit un relèvement des crédits d'aide, soit, hypothèse jugée plus réaliste, un rééche*lonnement substantiel de la dette* pakistanaise (5).

*Une mission du F.M.I.* (Fonds monétaire international) s'est en *effet* rendue dans ce pays au mois d'août, afin d'y évaluer la situation économique, dans la perspective de ce rééchelonnement, au sujet duquel les membres du consortium doivent bientôt se prononcer. Pour le Pakistan, *l'enjeu est de taille* puisque ce pays demanderait à être dispensé, pendant les quatre prochaines années, d'un remboursement annuel de 250 millions de dollars.

Plus récemment encore une autre mission d'experts du F.M.I. a passé trois semaines dans ce pays. *Chargée de négocier* une importante aide à la balance des paiements, elle est cependant repartie sans qu'aucun résultat tangible n'ait, semble-t-il, été atteint. Ce qui a provoqué une grande déception dans la presse *locale, qui, il est vrai, avait*, en la circonstance, manifesté une confiance injustifiée. Selon les journaux pakistanais, ce pays demandait, au titre des facilités élargies du F.M.I., une aide de 1,3 milliard de dollars afin de *financer ses efforts de développement* et de soutenir sa balance des paiements au cours des trois prochaines années.

Bien que la plus grande discrétion ait entouré ces négociations, il semble que les responsables pakistanais aient refusé d'accéder à certaines demandes pressantes des experts du F.M.I. Il en aurait été ainsi, selon le *quotidien The Muslim*, de la « suggestion » de libéraliser les politiques commerciales du pays, ce qui, font remarquer les Pakistanais, aurait contribué à augmenter la facture des importations de 500 millions de dollars. *Pour le F.M.I., il s'agissait*, sans doute, de desserrer le carcan de l'actuelle politique d'importation, contingentaire et bureaucratique, qui contribuerait à créer des goulets d'étranglement.

Toujours selon la presse pakistanaise, les experts du F.M.I. auraient également demandé que soit réduit de moitié le volume des subventions accordées par le gouvernement, subventions essentiellement destinées à contenir artificiellement les prix des produits de première nécessité, tel l'« atta », c'est-à-dire la farine, aliment de base des Pakistanais, ou les engrais.

Il est vrai que leur montant global annuel s'est élevé, ces dernières années, à quelque 7 milliards de roupies. Selon la Banque mondiale, *ces subventions* auraient absorbé 10 % des *dépenses* gouvernementales en 1979-1980, contre 4 % en 1976-1977. La demande du F.M.I. s'expliquerait par la volonté de restaurer dans le pays des conditions plus proches de *celles* de l'économie de *marché*.

*Fort intéressante* a été la réaction de la presse pakistanaise après l'« échec » des premières négociations. « *Si telles étaient vraiment les conditions posées par le F.M.I.*, écrivait, par exemple, *The Muslim* du 27 septembre, *nos dirigeants ont bien fait de les rejeter.* » « *Le F.M.I. semble avoir perdu tout contact avec la réalité* », ajoutait le journal, qui estimait que, « *dans son désir de protéger les intérêts des pays développés, cet organisme semblait avoir oublié ses objectifs initiaux* ». Intéressante, en effet, dans la mesure où cette réaction traduisait le changement d'attitude d'une partie de l'opinion pakistanaise à l'égard d'une aide étrangère dont l'utilité est aujourd'hui ouvertement discutée.

Cette évolution est incontestablement liée à l'actuel processus d'islamisation de la société *pakistanaise, sous la houlette* martiale du général Zia Ul Haq, et à l'orientation de l'économie vers un système plus conforme aux préceptes du Coran (6). Ainsi le Conseil de l'idéologie islamique a-t-il plaidé récem*ment en faveur d'une réduction* de la dépendance du Pakistan à l'égard de l'aide étrangère en général et de celle qui s'accompagne du versement d'intérêt en particulier. Une partie de la presse lui a alors emboîté le pas.

« *Notre dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure est devenue stupéfiante* », écrivait ainsi l'éditorialiste du *Morning News*, le 24 septembre dernier. « *Nous atteignons un point*, observait-il, *où les remboursements et les intérêts attachés aux prêts étrangers dépasseront bientôt le montant de l'aide effectivement reçue par le pays.* » Aussi estimait-il le moment venu « *de jeter un regard critique sur l'aide étrangère, d'en faire le bilan et, éventuellement, d'élaborer une nouvelle stratégie pour l'avenir.* » Suivait une longue radioscopie de l'aide étrangère destinée à démontrer la dégradation des conditions de cette aide.

Ainsi apprenait-on notamment que, *sur la totalité* des prêts contractés par le Pakistan, 3 % étaient d'une durée de un à cinq ans, 31 % d'une durée de cinq à quinze ans et 66 % d'une durée supérieure à quinze ans. En ce qui concerne les intérêts demandés, 19 % des prêts avaient *été accordés sans intérêts*, 43 % avec un intérêt très faible de 1 à 3 %, 27 % avec un intérêt de 3 à 6 % et 11 % avec un intérêt supérieur à 6 %. Pour ce qui est de la période moyenne de remboursement, elle a dimi*nué de 19,4 ans à 15,3 ans entre* 1970 et 1975. Quant au délai de carence (période initiale sans remboursement), elle est passée de 5,2 ans à 4,5 ans, le taux moyen d'intérêt annuel étant pour sa part monté de 5,3 % à 6,7 %.

Pour le Pakistan, il est résulté de cette détérioration des termes de l'aide (encore très avantageuse *par* rapport aux conditions du marché) un poids sans cesse accru des prêts étrangers et du service de la dette sur l'économie nationale. Ainsi, le ratio du *service de la dette est-il passé* de 9,9 % de la totalité des revenus tirés des exportations en 1964-1965 à 30 % en 1971-1972. (La limite de sécurité retenue généralement au niveau international *se* situe à 20 %.) En termes absolus, le poids du service de la dette nette est passé de *197 millions de dollars en 1973*-1974 à 544 millions en 1978-1979. Des chiffres qui auraient d'ailleurs été encore plus élevés si des accords concernant le rééchelonnement de la dette pakistanaise n'étaient intervenus *en 1970* et en *1974. Le dernier* de ces accords est arrivé à expiration en juin 1978, d'où la volonté du Pakistan d'en conclure un nouveau dans les plus brefs délais.

De l'analyse du *Morning News*, il ressort que, en raison du poids croissant des remboursements, le transfert réel de ressources en faveur de ce pays ne cesse *de décroître. Alors qu'au terme* du second plan quinquennal (1964-1965) le transfert net d'aide étrangère représentait 91 % de l'assistance brute accordée, ce pourcentage est tombé à 66 % en 1971-1972, et ce malgré le moratoire intervenu à cette époque sur certains prêts *étrangers. Le déclin* n'a pas cessé puisqu'il était de 57 % en 1977-1978 et que les Pakistanais estiment qu'il pourrait tomber en 1982-1983 à environ 40 %.

En résumé, la dégradation des conditions de l'aide étrangère serait essentiellement due, d'une part, à la diminution des prêts consentis à des conditions avantageuses, et ce depuis 1964-1965 ; d'autre part, à la diminution des dons par rapport aux prêts. Leur *part est en effet passée de 54 %* lors de la période du premier plan quinquennal qui s'est achevée en 1959-1960 à 5 % en 1973-1974. Enfin, plus l'aide étrangère augmente et plus s'alourdit le poids des remboursements.

Fort de ces constatations et sans oublier les pressions susceptibles d'être exercées par les prêteurs sur le pays bénéficiaire de l'aide, le *Morning News*, constatant également la volonté d'islamiser l'économie nationale et de la libérer de l'emprise de l'intérêt, estimait le moment particulièrement opportun pour réexaminer le problème d'une aide étrangère de plus en plus coûteuse.

### Appel aux producteurs de pétrole

Observant que les pays arabes producteurs de pétrole apparaissent désormais comme les prin*cipaux détenteurs de capitaux*, le quotidien pakistanais voit en eux une chance pour les pays en voie de développement désireux de s'écarter des sources traditionnelles de l'aide étrangère.

Dans cette optique, le Conseil de l'idéologie islamique a suggéré récemment que des efforts soient poursuivis pour accroître la coopération économique entre pays *musulmans afin de favoriser* la circulation de capitaux, non plus sur la base du versement d'intérêts mais sur celle, conforme au Coran, du partage des profits et des pertes. Les plus optimistes estiment que cet exemple pourrait être un jour contagieux et que cette voie pourrait conduire le Pakistan vers l'indépendance économique.

*Les plus réalistes constatent*, à partir des mêmes chiffres, que l'aide étrangère a *incontestablement* permis au Pakistan d'enregistrer des taux de croissance assez élevés, ce qu'ils considèrent comme positif.

Quant aux plus cyniques, ils font remarquer que même l'aide accordée par l'Arabie Saoudite *s'accompagne actuellement* du versement, par le bénéficiaire, d'une commission de 2 % baptisée pudiquement « service charges ».

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'année fiscale pakistanaise s'étend du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante.

(2) Une roupie pakistanaise = 0,42 franc.

(3) L'aide économique étrangère se serait élevée à 1 390,8 millions de dollars en 1979-1980 et à 1 497,5 millions en 1978-1979.

(4) Sont membres de ce consortium d'aide au Pakistan : la France, la Belgique, le Canada, les États-Unis, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la R.F.A., le Royaume-Uni et la Suède, ainsi que la C.E.E., la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement.

(5) Fin décembre 1978, la dette publique extérieure non amortie du Pakistan s'élevait à 7,4 milliards de dollars, dont 5,8 en provenance du consortium.

(6) La *zakat* (aumône forcée sur le capital), l'*ushr* (impôt sur le revenu des propriétés foncières) et la suppression de l'intérêt sur les prêts constituent les trois grands volets du nouveau système économique islamique mis en place au Pakistan.

### QUI DONNE QUOI ?

Selon un document diffusé par la Banque mondiale en juin dernier, les prévisions d'aide extérieure au Pakistan, pour l'année fiscale 1980-1981, seraient les suivantes (chiffres en millions de dollars) :

| | |
|---|---|
| — *Membres du consortium :* | |
| ● Belgique | 3,5 |
| ● Canada | 40,8 |
| ● France | 2,2 (1) |
| ● R.F.A. | 78,4 (2) |
| ● Italie | 25,5 |
| ● Japon | 143,7 (2) |
| ● Pays-Bas | 30,8 |
| ● Norvège | 16,8 |
| ● Suède | 11,2 |
| ● Grande-Bretagne | 74,5 (3) |
| ● États-Unis | 67 (4) |
| ● Banque asiatique de développement | 201 |
| ● Banque mondiale | 190 |
| Total pour le consortium | 883,4 |
| — *Autres :* | |
| ● Suisse | 4 |
| ● F.M.I. | 129,1 |
| ● C.E.E. | 22 |
| Total | 1 038,5 (5) |

(1) Les ouvertures de crédit s'élèveraient au total à 340 millions de francs.

(2) Dont une partie constituée par des dons.

(3) Constitués entièrement de dons.

(4) Aide essentiellement alimentaire.

(5) Dont 98,3 millions destinés aux réfugiés afghans (26,7 pour le consortium).

Le Monde

# sports

## VOILE

### Les plus grands multicoques ont pris le départ de la course La Baule-Dakar

Correspondance

La Baule. — *Menés par les meilleurs équipages français, trente-sept voiliers, dont un tiers de multicoques, ont pris, dimanche 19 octobre, le départ de la première édition de la course des Almadies (La Baule-Dakar). Après une navigation aussi longue qu'une traversée de l'Atlantique, ceux qui auront résisté au mauvais temps prévisible à cette époque de l'année, notamment dans le golfe de Gascogne et au nord des Açores, devraient arriver en Afrique dans les premiers jours de novembre.*

Côté hommes : Eric Tabarly, Marc Pajot, Michael Birch, Eugène Riguidel, Jean-Claude Parisis et une dizaine d'autres « skippers » connus. A deux exceptions près, tous les meilleurs coureurs français sont là.

Côté femmes : vingt-quatre filles sur quatre voiliers monocoques respectivement commandés par Claude Marty, Florence Arthaud, Laurence Desmasures et Danièle Delage. Jamais épreuve de haute mer n'a vu pareille concentration féminine.

Côté bateaux : le plus grand catamaran du monde, les deux plus grands praos du monde, le plus grand trimaran hauturier à plans porteurs du monde. Bref, la flotte de multicoques qui pour être discrète nécessite le plus de superlatifs universels...

On comprend qu'avec pareille affiche — et le beau temps — dix mille personnes environ soient venues assister dimanche à La Baule au départ de cette première course des Almadies. C'est par gentille brise, dans une atmosphère de fête, environnés d'une multitude de bateaux suiveurs que les concurrents accomplissent d'abord, pour la plus grande joie des spectateurs massés à terre, un parcours côtier autour de quatre bouées avant de mettre le cap au large, en fin d'après-midi, en direction des Açores. Sur ces bateaux accompagnateurs, il n'y avait pas que d'innocents spectateurs. Plusieurs yachts portaient des textes commerciaux sur leurs voiles et, sur un calicot tendu le long du flanc d'une vedette, on lisait une étrange publicité pour des « abris anti-atomiques ».

Le monocoque *Echo de la presqu'île*, sloop (voilier à un mât) de 19 mètres conçu par le jeune architecte Guy Ribadeau-Dumas et mené par Yves Pajot et Pierre English, gagna cette régate préliminaire et un prix de 30 000 F qui sera seulement remis à son équipage si ce bateau achève la course. Or, comme une dizaine d'autres voiliers engagés, *l'Echo de la presqu'île*, qui a été récemment mis à l'eau et qui n'est pas encore rodé, aura peut-être de la peine à aller jusqu'au bout. *Elf-Aquitaine*, le grand catamaran (voilier à deux coques) de Marc Pajot, 18 mètres de long, conçu par Sylvestre Langevin, et le trimaran (deux flotteurs, une coque centrale) *Royale* de Loïc Caradec, 18 mètres de long, dessiné par G. Graal, pourraient éprouver des difficultés analogues s'il y a du mauvais temps.

Que dire alors des deux praos en course ? Ressemblant à une pirogue polynésienne, le prao (une coque et un flotteur) est un voilier asymétrique, une sorte de trimaran qui aurait perdu un flotteur. Un prao ne peut naviguer que dans le sens où il s'appuie sur son flotteur. Pour aller en sens inverse, puisqu'on ne peut pas compter sur un second flotteur, il faut continuer à s'appuyer sur le même flotteur, mais alors ce qui était l'avant du bateau en devient l'arrière et inversement. C'est pourquoi un prao est un bateau « *amphidromique* » dont les deux extrémités de la coque sont identiques et portent un gouvernail. Selon la direction dans laquelle il veut aller le barreur du prao se sert de l'un ou de l'autre gouvernail.

Le principal avantage de ce type de voilier est d'être à longueur égale deux fois moins lourd et par conséquent onéreux que les multicoques classiques. Son principal inconvénient est de chavirer plus facilement en raison de son asymétrie. En juin dernier, deux praos étaient engagés dans la Transat anglaise. Tous deux ont chaviré. Cela n'a pas découragé les coureurs français Alain Gliksman et Guy Delage, qui ont respectivement commandé à Daniel Charles et à Gilles Ollier les plans des praos *Tahiti douche* et *Funambule*, sur lesquels ils disputent en ce moment La Baule-Dakar.

Ces bateaux, les plus périlleux de tous les voiliers de haute mer, iront-ils jusqu'en Afrique sans se retourner ? « *Les praos naufragés dans la Transat étaient barrés par des hommes seuls*, répond l'architecte Daniel Charles. *Ceux-ci sont menés par des équipages de trois ou quatre personnes qui se relaient sans cesse sur le pont. Ils risquent donc beaucoup moins un accident. Enfin*, ajoute-t-il, *il vaudrait mieux qu'il n'y ait pas trop de mauvais temps.* »

PAUL-GÉRARD PASOLS.

## ATHLÉTISME

### Près de seize mille participants aux 20 kilomètres de Paris

Dimanche, en début d'après-midi, une forte odeur d'embrocation flotte sur le Champ-de-Mars où le podium d'une station de radio périphérique mène un tapage extraordinaire. Dans la cohue, le général Louet, président du comité d'organisation est ravi de montrer les dernières fiches de l'ordinateur qui font le décompte des concurrents par âge, sexe et catégorie, près de seize mille au total, mais il est aussi désolé de ne pas pouvoir mettre de moto à la disposition de tous les journalistes pour suivre l'épreuve : vingt étaient prévues il n'y en a que dix à l'appel.

Qu'à cela ne tienne, on suivra la course dans la camionnette de chronométrage. Elle stationne sur le pont d'Iéna, 20 mètres devant la ligne de départ. Michel Jazy, promu directeur de la course, est monté sur le toit du véhicule pour exhorter les concurrents à passer derrière la ligne. C'est difficile de faire reculer de quelques mètres des milliers de personnes, agglutinées les unes aux autres et pressées d'aller de l'avant, surtout quand des concurrents tondus portant des maillots indiquant qu'ils sont élèves officiers à Saint-Cyr, font tout pour semer la pagaille. Bref, dix minutes avant l'heure dite, c'est la débandade, autrement dit le départ.

Aussitôt noyée dans le flot, la camionnette va entreprendre dans les rues de la capitale un ahurissant rallye pour revenir en tête de la course. Bien vite cela tourne à l'épreuve de stock-cars. Bing ! dans un taxi, avenue La Motte-Piquet. Bang ! dans une voiture de touristes, place de l'Alma. Mais la course ? Au hasard des carrefours où, bavant de rage, des automobilistes écrasent leur klaxon, on a le temps d'apercevoir Radouhane Bouster, l'ancien vainqueur de la corrida de Sao Paulo, qui était encore en survêtement au moment du départ et qui paie maintenant les efforts faits pour s'extraire du magma humain.

Une consœur américaine embarquée dans la même galère hurle des encouragements à un petit coureur noir barbichu. C'est le docteur Jean Ellis, de Los Angeles (Californie). Il a sacrifié une belle clientèle privée à la course à pied. Son palmarès est flatteur et ici, en dépit des difficultés du départ, il terminera septième.

Après trois-quarts d'heure à brinquebaler, on abandonne la camionnette de chronométrage pour se placer sur la ligne d'arrivée. Juste à temps pour voir passer en vainqueur le Britannique Mike McLeod, déjà premier des Foulées rennaises, dimanche dernier. Michel Lelut est sur ses talons, deuxième, tout comme sept jours auparavant lors des championnats de France de marathon.

Maintenant, c'est la cohue désormais commune à toutes les courses de masse. Les femmes cherchent leur mari, les infirmiers soutiennent les présomptueux, des tonnes d'oranges et de sucre sont ingurgitées par tous les vainqueurs de leur souffle et de leurs crampes.

Vadrouille sous la tour Eiffel en quête d'anecdotes. On croise François Dontenville. Il est responsable du sport pour tous au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. C'est son jour de gloire, il y a foule et il a fini, assez frais, son périple en 1 heure et quelque 30 minutes. Il annonce que Jacques Perrilliat, le préfet de l'Essonne, ancien directeur des sports au ministère, a fait lui aussi la balade en 1 h. 45 min. environ. Voilà un préfet qui ne manque donc pas de souffle. Pourtant, René Comas a fait aussi bien que lui. La seule différence c'est que Comas, comme une dizaine d'autres handicapés physiques, a fait sa course en fauteuil roulant et qu'il a été défavorisé plus que tous les autres par les mauvaises conditions de départ. D'habitude, il fait les « vingt bornes » en quelque 90 minutes ; aujourd'hui, il lui a fallu 20 minutes de plus.

Il reste encore des milliers à cavaler pour une méchante breloque et un diplôme de participant. Et, jusqu'à la nuit tombante, il en arrivera par paquets, essoufflés, trempés de sueur, mais heureux d'être arrivés au bout de leur petite odyssée pédestre.

ALAIN GIRAUDO.

## CYCLISME

### Un nouveau Belge : Alphonse de Wolf

*Après la victoire de Daniel Willems dans Blois-Chaville et celle de Jean-Luc Vandenbroucke dans le Grand Prix des Nations, on a encore enregistré le succès d'un jeune Belge, Alphonse de Wolf, samedi 18 octobre, au Tour de Lombardie, dernière classique de la saison routière. Si Vandenbroucke, professionnel depuis 1975, ne saurait plus être considéré comme un espoir au vrai sens du terme, Willems et de Wolf, âgés l'un et l'autre de vingt-quatre ans, sont d'authentiques « néo-pros » dont on assure qu'ils deviendront à brève échéance les leaders du cyclisme en Belgique.*

*D'ailleurs, pour gagner le Tour de Lombardie, qui se déroule sur un parcours accidenté, il faut posséder l'étoffe d'un coureur complet. De Wolf a bien passé le col d'Intelvi sous la pluie froide, puis il a battu Chinetti et Ludo Peters au sprint à Côme. Comme Vandenbroucke une semaine auparavant, il a dominé des adversaires fatigués grâce à sa fraîcheur athlétique et il s'est imposé à la faveur d'une course dont Hinault, Moser, Saronni et Zoetemelk étaient absents. On peut s'étonner en l'occurrence que Bernard Hinault ait interrompu son activité en prenant prétexte d'une chute apparemment sans gravité dont il a été victime le 13 septembre. Quant à Moser et Zoetelmelk, qui sont manifestement au bout du rouleau, ils invoquent la densité de leur programme pour expliquer leur lassitude. Cependant, par le passé, Bobet, Anquetil, Merckx ou Poulidor produisaient autant d'efforts que les routiers actuels et ils étaient en forme de mars à octobre.*

*Les deux meilleurs Français du Tour de Lombardie ont été Duclos-Lassalle, auteur d'une longue échappée, et Jacques Bossis, classé quinzième à... dix minutes du vainqueur.* — J. A.

## JUDO

### Les jeunes prennent l'offensive

*Les judokas de dix-huit à vingt ans en ont décousu samedi 18 et dimanche 19 octobre au stade Coubertin, pour connaître les sept d'entre eux qui iraient défendre les couleurs nationales à Lisbonne, dans un mois, pour les championnats d'Europe juniors.*

*De prime abord, tout paraissait normal dans le vieux palais des sports en briques de la porte de Saint-Cloud : des combattants sur les tapis, des spectateurs sur les gradins, le tout dans l'aimable pagaille habituelle à ce genre de réunions. Pourtant le fond de l'air était frais. Orageux serait plus précis. Quelques minutes avant le début des opérations, des professeurs de judo en colère ont occupé les tatamis. Motif : plusieurs de leurs élèves dûment sélectionnés et convoqués risquaient de ne pouvoir disputer la compétition parce qu'ils n'avaient pas de licence fédérale en règle. Il a fallu envoyer un commando au siège de la Fédération française de judo (F.F.J.D.A.), dépouiller en catastrophe le courrier en souffrance pour vérifier que les formalités officielles — dont l'effet principal est de procurer aux combattants une assurance — avaient bien été remplies. Après quoi seulement les épreuves purent commencer. Mais les responsables de la F.F.J.D.A. et quelques dirigeants de clubs avaient échangé des noms d'oiseaux et ils se regardèrent en chiens de faïence tout le week-end.*

*A vrai dire, cet incident peu banal n'a pas entamé l'ardeur des jeunes champions qui s'en donnèrent à cœur joie. Etait-ce la formule d'élimination directe avec repêchage préférée cette année par la Fédération aux fastidieuses poules de sélection qui favorisait l'offensive au détriment du calcul tactique ? Toujours est-il que ce fut un festival de judo explosif comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Les Brégeon (moins de 60 kilos), Mazzi (moins de 71 kilos), Nowak (moins de 78 kilos), Marquez (moins de 86 kilos), Gautherot (moins de 95 kilos) et Delrieux (plus de 95 kilos) firent merveille.*

*Pourtant on a regardé, d'un œil particulièrement attentif, Frédéric Dambach. Longue silhouette féline, « Fredo » qui, dans le civil, fait des études en électronique, se distingua, sur le tapis, de la plupart de ses camarades déjà très denses, par un travail en cercle aérien et une grande maîtrise technique au sol. Il arriva donc facilement en finale. Mais là, il retrouva en Louis Guiseppi la copie conforme de l'adversaire qui l'avait privé du titre national l'an passé : petit, teigneux, indéracinable. Contre cet Azuréen, le beau Fredo perdit tout, son judo et ses illusions. Il ne fera pas le voyage à Lisbonne. Dommage.*

A. G.

## TENNIS

### Lendl récidive face à Borg

*Après avoir gagné les cinq premiers tournois de l'année auxquels il a participé (Nice, Monte-Carlo, Las Vegas, Roland-Garros et Wimbledon), Bjorn Borg a été battu, dimanche 19 octobre, à Bâle pour la troisième fois consécutive en finale d'un tournoi du Grand Prix (Toronto, Flushing-Meadow et Bâle). Comme à Toronto, où il avait déjà bénéficié de l'abandon de Borg au deuxième set (6-4, 4-5), c'est encore le Tchécoslovaque Ivan Lendl qui s'est imposé au Suédois à Bâle après une finale en cinq sets (6-3, 6-2, 5-7, 0-6, 6-4), où il prit souvent son adversaire de vitesse, du fond du court.*

*La blessure au genou de Borg, — qu'il s'est faite après son mariage en Roumanie, où il avait voulu entretenir sa condition physique en courant sur route, — qui avait justifié son abandon à Toronto, a sans doute encore eu une influence sur sa préparation au tournoi de Bâle. Après avoir joué à Flushing-Meadow avec une chaussure à semelle compensée, le Suédois avait à nouveau ressenti des douleurs au point d'envisager de renoncer à venir en Suisse. Mais la principale raison de sa nouvelle défaite réside surtout dans les spectaculaires progrès d'Ivan Lendl depuis quelques semaines.*

*Quand Bjorn Borg désigna, après le dernier tournoi des maîtres, Ivan Lendl, Johan Kriek et Yannick Noah comme ses adversaires probablement les plus dangereux parmi la nouvelle vague des tennismen, sans doute ne pensait-il pas que ses craintes seraient aussi rapidement justifiées. Le Tchécoslovaque, champion du monde junior 1978, venait de terminer sa première année dans le circuit, à la vingt et unième place du classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), sans avoir remporté de tournoi.*

*Ce joueur efflanqué (1,89 m pour 75 kilos), froid et méthodique, avait pourtant mis cette année à profit pour travailler comme un forcené ses points faibles, et notamment son revers, et modifié son jeu pour le rendre plus efficace en contre sur les retours de service et les passing shots. Sa première victoire survenait au mois d'avril, à Houston (Texas), sur terre battue, mais c'est le mois d'août qui marquait son avènement au rang des meilleurs à Toronto, puis à Flushing Meadow, où il infligeait dix-huit jeux consécutifs à un « crocodile » comme Harold Solomon (6-1, 6-0, 6-0), avant de s'incliner, en quart de finale, contre John McEnroe (4-6, 6-3, 6-2, 7-5).*

*Depuis, Ivan Lendl, qui est le « marathon tennisman » du Grand Prix, dont il a disputé vingt-cinq tournois cette année, s'est encore distingué en Coupe Davis en battant les Argentins Guillermo Vilas et José Luis Clerc, devant leur public, avant d'enlever les tournois de Barcelone et de Bâle. Aujourd'hui, il figure déjà à la deuxième place du Grand Prix derrière McEnroe et devant Borg et Connors, et à la cinquième du classement de l'A.T.P. Les deux meilleurs joueurs du monde savent désormais que, pour eux, la plus grande menace vient de l'est.* — G. A.

## GOLF

### Trevino et les hussards froids

L'homme attendu, la grosse légume de ce onzième Trophée des champions qui s'est déroulé, du 16 au 19 octobre à Saint-Nom-la-Bretèche, c'était plutôt Severino Ballesteros. Ballesteros, récemment « anobli » par ses pairs sur les herbages sacrés d'Augusta, en Georgie, où depuis la création de l'épreuve en 1934, les Américains n'avaient qu'une fois, et une seule, autorisé un étranger — Gary Player — à s'emparer du titre.

Mais les tournois se suivent et ne se ressemblent pas et si Ballesteros avait bien fait l'effort de céder — comme Johnny Miller — aux instances de son équipe de marketing et d'accepter de venir taper des balles sur les chics fairways de Saint-Nom-Tout-Paris-la-Bretèche, il ne se retrouvera qu'à une place modeste pour lui au classement, laissant la victoire à un vieux lion qui est en train de s'installer dans la légende : Lee Trevino.

Classé deuxième joueur mondial derrière Tom Watson, Trevino est véritablement ce qu'on peut faire de plus sympathique dans le modèle haut de gamme du monde golfique. Incomparable bonhomme et délicieux personnage auquel rien ni personne ne résiste. Ce fut à vrai dire à peu près le seul intérêt de cette longue partie de campagne que de voir quelques jeunes gens réunis se mettre à japer aux basques du grand champion et faire semblant de vouloir lui contester sa suprématie.

Curieux moments où on découvrira un petit Allemand très blond, mais déjà très professionnel, Bernhard Langer, jouer des coudes avec l'homme de Dallas soudain rendu ombrageux par le sang-froid de l'habile Germain qui, la veille, avait signé une carte de 67.

Et, à l'évidence, ce Bernhard Langer apparaît comme assez représentatif d'une nouvelle génération de golfeurs qui ont mis au rancart le folklore et les pantalons à carreaux pour bûcher la technique — Sandy Lyle, Ken Brown en sont des exemples — et tenter d'inventer une autre manière de vaincre. Un golf plus intellectuel, moins spectaculaire, mais qui commence à marquer des coups au but.

Gary Hallberg, un Américain de vingt-trois ans qui, le dernier jour, ferraillait avec Trevino, fait lui aussi partie de ces hussards froids qui semblent assez décidés à déboulonner les idoles et à changer le répertoire. Peu de physique, mais un œil, une maîtrise, un style. L'approche d'Hallberg, dimanche, sur le 18 — à moins de 50 centimètres du drapeau — n'était sans doute pas seulement qu'un coup de golf heureux. Attention les anciens !

JEAN-PIERRE QUÉLIN.



## LES RÉSULTATS

### Athlétisme

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES SAUTS A MACON

Perche. — Vigneron, 5 m 70 ; Houvion, 5 m 50.

### Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (cinquième journée)

| | |
|---|---|
| *Tours b. Orthez | 96-75 |
| Le Mans b. *Challans | 76-70 |
| *Villeurbanne b. Avignon | 98-65 |
| *Antibes b. Caen | 81-67 |
| *St. français-Evry b. Nice B.C. | 97-93 |
| *Nice U.C. b. Monaco | 72-70 |
| *Limoges b. Mulhouse | 102-84 |

Classement. — 1. Tours et Le Mans, 15 pts ; 3. Villeurbanne, Stade français-Evry et Caen, 13 ; 6. Orthez, Challans, Monaco, Antibes et Avignon, 9 ; 11. Limoges, Nice U.C. et Mulhouse, 7 ; 14. Nice B.C., 5.

### Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (onzième journée)

GROUPE A

| | |
|---|---|
| Besançon b. *Gueugnon | 1-0 |
| Montpellier b. *Saint-Dié | 2-1 |
| *Béziers b. Corbeil | 3-0 |
| Toulouse b. *Grenoble | 3-0 |
| *Angoulême et Ajaccio | 0-0 |
| *Thonon b. Montluçon | 1-0 |
| *Martigues b. Avignon | 4-0 |
| *Tavaux b. Marseille | 2-1 |
| *Cannes b. Libourne | 5-0 |

Classement. — 1. Montpellier et Besançon, 16 pts ; 3. Gueugnon et Béziers, 15 ; 5. Toulouse et Thonon, 14 ; 7. Martigues et Angoulême 13 ; 9. Avignon, 11 ; 10. Cannes, 10 ; 11. Marseille Montluçon et Ajaccio, 9 ; 14. Saint-Dié, Grenoble et Corbeil, 7 ; 17. Tavaux, 6 ; 18. Libourne, 5.

GROUPE B

| | |
|---|---|
| *Nœux b. Rouen | 2-1 |
| Thionville b. *Rennes | 1-0 |
| *Caen b. Le Havre | 1-0 |
| *Reims b. Quimper | 4-0 |
| *Brest b. Abbeville | 2-0 |
| *Paris F.C. b. Limoges | 6-1 |
| *Blois et Guingamp | 1-1 |
| Orléans b. *Châteauroux | 5-0 |
| *Montmorillon b. Dunkerque | 3-1 |

Classement. — 1. Thionville, 16 pts ; 2. Rouen, 15 ; 3. Brest, 14 ; 4. Le Havre et Quimper, 13 ; 6. Reims et Nœux, 12 ; 8. Guingamp, Abbeville, Limoges et Blois, 11 ; 12. Orléans, Montmorillon et Châteauroux, 10 ; 15. Caen, 8 ; 16. Paris F.C., Dunkerque et Rennes, 7.

### Golf

TROPHEE DES CHAMPIONS A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

1. Trevino (E.-U.), 280 (68, 72, 71, 69) ; 2. Halberg (E.-U.), 284 ; 3. Langer (R.F.A.), 285 ; 4. Miller (E.-U.), 287 ; 5. Ballesteros (E.) et Lyle (G.-B.), 288.

### Handball

Déjà battu au match aller par l'Atletico de Madrid (21 à 17), Gagny s'est fait éliminer de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en perdant en Espagne 31 à 13.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Quatrième journée)

POULE A

*Saint-Maur b. Ivry, 17-15 ; *Saint-Martin-d'Hyères b. Gonfreville, 21-13 ; Stade Marseillais b. *Besançon, 22-18 ; *Beaune et Stade Messin E.C., 23-23.

1. Stade Marseillais, 12 pts ; Saint-Maur, 12 ; Saint-Martin-d'Hyères, 12 ; 4. Stade Messin E.C., 8 ; 5. Ivry, 6 ; 6. Beaune, 5 ; 7. Besançon, 4 ; Gonfreville, 4.

POULE B

*Paris U.C. b. Altkirch, 26-18 ; Dijon b. *P.T.T. Metz, 25-21 ; Strasbourg b. Tourcoing, 26-16 ; Gagny-Boulogne-Billancourt reporté au 22 octobre.

1. Dijon, 12 ; Strasbourg, 12 ; 3. Paris U.C., 8 ; 4. P.T.T. Metz, 6 ; Tourcoing, 6 ; 6. Boulogne-Billancourt, 5 ; 7. Gagny, 4 ; 8. Altkirch, 3.

### Rugby

A Toulouse : France b. Japon, 23-3.

A Angoulême : France A' b. U.R.S.S., 23-10.

CHALLENGE DU MANOIR (Troisième journée)

POULE A

Mont-de-Marsan b. *Bayonne, 34-18 ; *La Rochelle b. Dax, 16-7.

POULE B

Narbonne b. *La Voulte, 18-15.

POULE C

*Pau b. Auch, 41-9 ; *Perpignan et Graulhet, 6-6.

POULE D

Angoulême b. *Bègles, 11-4.

POULE E

Agen b. *Montferrand, 13-11 ; *Brive b. Aurillac.

POULE F

*Toulon b. Valence, 22-13 ; *Romans b. Racing C.F., 22-4.

POULE G

*Carcassonne b. Lourdes, 13-10 ; *Tarbes b. Oloron, 30-10.

### Tennis

CHAMPIONNATS D'AUSTRALIE EN SALLE A SYDNEY

Finale. — McEnroe (E.-U.) b. Gerulaitis (E.-U.), 6-3, 6-4, 7-5.

TOURNOI PROFESSIONNEL DE CANTON (Chine populaire)

Finale. — Connors (E.-U.) b. Teltscher (E.-U.), 6-2, 6-4.

TOURNOI FEMININ DE DEERFIELD-BEACH (Floride)

Finale. — Chris Evert-Lloyd (E.-U.) b. Andrea Jaeger (E.-U.), 6-4, 6-1 (centième tournoi gagné par Chris Evert).

### Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (première journée)

| | |
|---|---|
| *Asnières b. Lyon | 3-0 |
| *Clamart b. Sète | 3-0 |
| *Grenoble b. Saint-Maur | 3-0 |
| Stade français b. *Montpellier | 3-0 |
| *Cannes b. PUC | 3-0 |

# INFORMATIONS « SERVICES »

## JEUNESSE

# Moto verte

**La moto sportive, la *moto verte*, connaît le succès que l'on sait auprès des jeunes. Où la pratiquer ? A quelle *réglementation* est-elle soumise ? Quelles assurances doivent prendre ses adeptes ?**

### ● *Où la pratiquer ?*

Les terrains spécialement destinés à ce genre d'activités *restent encore assez rares. Les* motocyclistes qui pratiquent li*brement la moto verte* doivent se préoccuper de savoir s'ils sont en droit d'utiliser le terrain choisi. Il existe un certain nombre d'interdictions, par *exemple de passer sur les terres* préparées ou ensemencées. Le motocycliste aura soin *d'éviter* les pâturages et les chasses.

Dans une forêt gérée par l'Office *national des forêts, il est interdit de circuler en moto en* dehors des chemins.

Les motocyclistes peuvent organiser librement des rallyes-promenades *ou concentrations* touristiques à condition que *vingt véhicules au plus* y participent, que ne soient organisés ni épreuves de vitesse, ni *gymkhana, ni aucun classement* en fonction d'une moyenne à *réaliser* et qu'aucun horaire fixe ne soit imposé. Lorsque toutes ces conditions sont remplies, *aucune* assurance particulière n'est exigée par la loi, et les participants sont garantis d'office par leur propre assurance moto.

Si *le nombre de véhicules est* supérieur à vingt, le rallye doit *être déclaré à la préfecture* dont dépend le domicile de l'organisateur ou le siège de l'association organisatrice, un *mois* avant la date de la manifes*tation.*

Enfin, si le rallye impose à ses participants un horaire fixe, un gymkhana ou un classement (directement ou indirectement) *en fonction de la vitesse ou* d'une moyenne, il doit être soumis à l'autorisation des pouvoirs publics. Dans ce cas, les contrats personnels des participants ne *jouent pas, l'organisateur doit* souscrire un contrat « manifestations sportives ».

### ● *Quelle réglementation ?*

*Certaines dispositions* du code de la route sont applicables même dans un lieu privé (ter*rain appartenant à un club*), d'autres ne le sont pas :

— La partie réglementaire du code de la route n'est pas applicable aux voies non ouvertes à *la circulation publique. L'article* R1 (premier alinéa) du code de la route précise, en effet : *« L'usage des voies ouvertes à la circulation publique et qui sont dénommées ci-après « routes » est régi par les dispositions du présent code. »*

— En revanche, la partie législation est applicable, « *à moins que par des dispositions particulières elle ne limite son domaine aux voies ouvertes à la circulation publique* ».

Cela signifie que les dispositions du code de la route *concernant*, par exemple, les permis de conduire (1), l'état d'ivresse sont applicables même dans un lieu *privé*. En revanche, en dehors des voies ouvertes à *la circulation il est permis* de ne pas avoir de plaques d'immatriculation.

### ● *Comment s'assurer ?*

L'obligation d'assurance de *responsabilité civile est* très large. L'article L 211-1 du code des assurances prévoit : « *Toute personne... dont la responsabilité civile peut être engagée en raison de dommages corporels ou matériels causés à des tiers par un véhicule terrestre à moteur... doit, pour faire circuler lesdits véhicules, être couverte par une assurance garantissant cette responsabilité...* »

L'obligation d'assurance est applicable sur les voies non ouvertes à la circulation publique, *ainsi que dans des lieux privés.*

En effet, même dans ce dernier *cas il est possible de causer* des dommages à un ami, un voisin ou un membre de la famille.

Si le conducteur lui-même vient à être blessé, il n'est pas *couvert par son assurance de* responsabilité civile à l'égard du du temps, il ne pourra pas exercer un recours contre un responsable. Il peut, soit dans le cadre *d'un club, soit personnellement*, souscrire un contrat « individuelle accident » prévoyant l'usage de la moto. Il bénéficiera alors en cas d'accident d'indemnités *forfaitaires.*

### ● *Des contrats spéciaux*

*Des contrats spéciaux (Trial* Enduro) comportent la garantie obligatoire de la responsabilité civile, *ainsi que, généralement*, une garantie défense et recours. La particularité de ce genre de contrat d'assurance est qu'il est limité à l'usage sportif de la moto, ce moyennant une prime moins élevée.

*La garantie ne joue* qu'à l'occasion de la pratique du trial ou de l'enduro et sur le trajet pour s'y rendre. Souscrire ce type de contrat, c'est donc s'in*terdire l'utilisation de la moto* pour toute autre raison (pour faire une course, pour se promener...).

Si le conducteur est amené à transporter un *passager sur sa* moto, même occasionnellement, il doit souscrire une extension à son contrat pour garantir sa responsabilité civile vis-à-vis du passager transporté. En effet, l'assurance minimum obligatoire ne comprend pas *le* risque de responsabilité à l'égard du pas*sager. Mais il est obligatoire de* s'assurer contre ce risque si l'on transporte un passager. Le motocycliste peut demander que cette garantie joue pour les *membres de sa famille proche.*

La loi prévoit que cette garantie joue même si le passager d'un cyclomoteur a plus de quatorze ans. Mais celui-ci s'expose à un partage de respon*sabilité. De plus*, des amendes sont prévues dans ce cas.

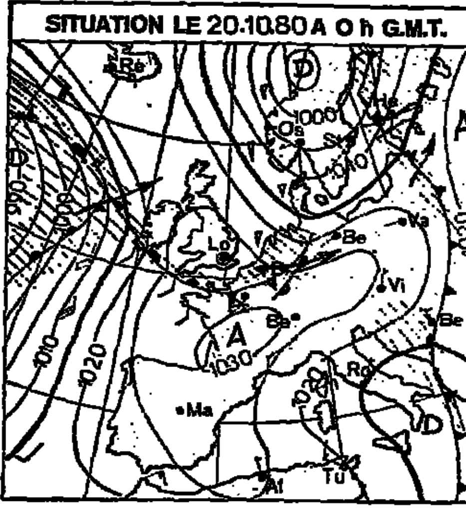
Si le conducteur participe à une *compétition*, ses assurances *personnelles* ne jouent plus. l'organisateur de la compétition doit souscrire une assurance spéciale « manifestations sportives ».

*(Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance.)*

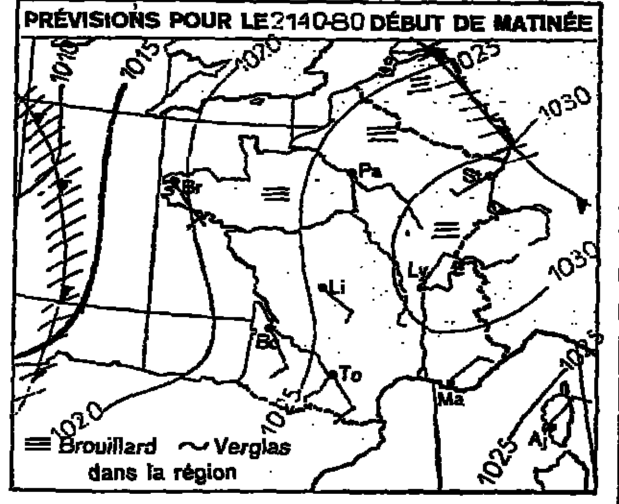
(1) Depuis le 1er mars 1980, les définitions des « deux-roues » à moteur et leurs permis de conduire ont été mondifiés.

## MÉTÉOROLOGIE

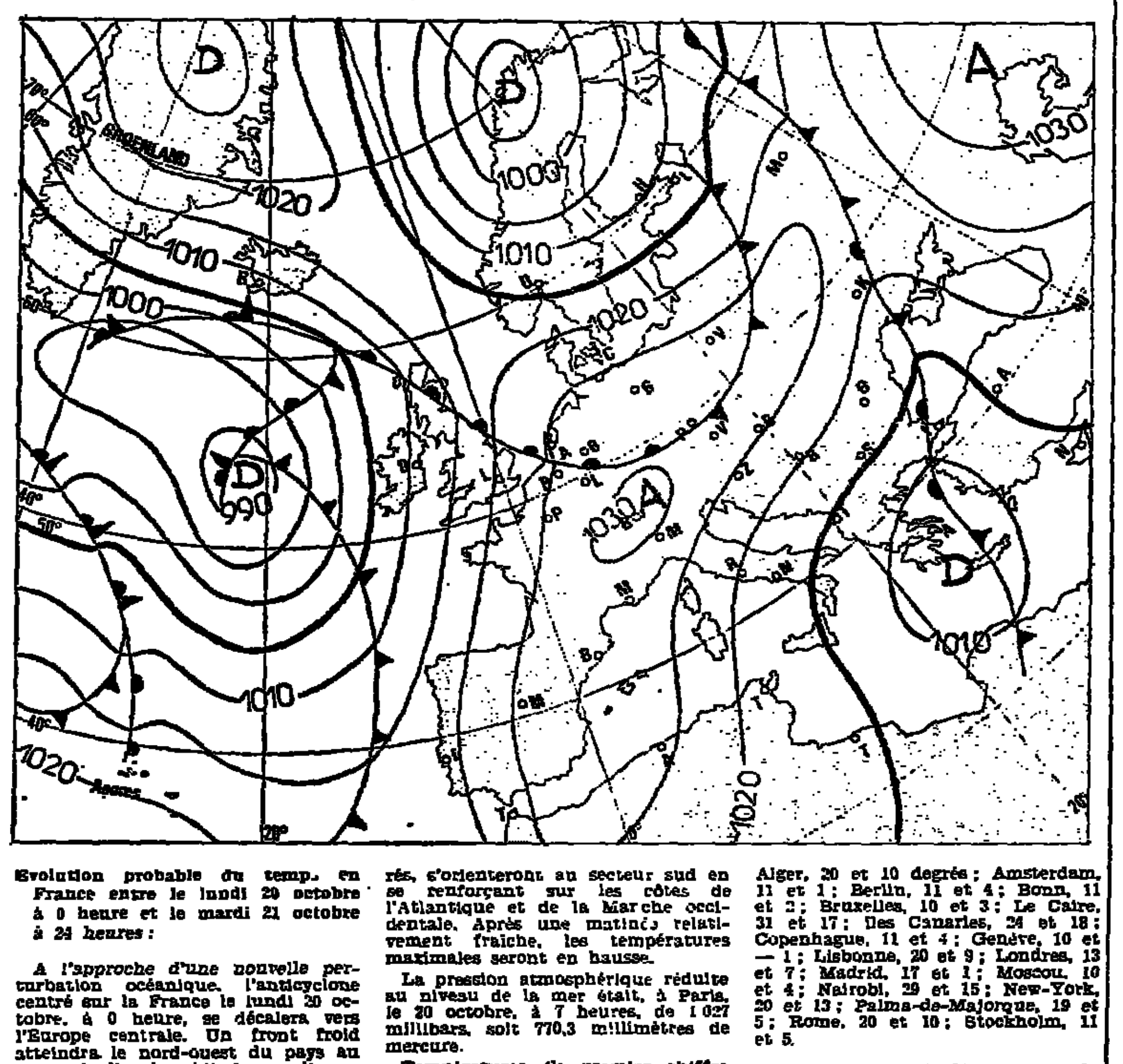
SITUATION LE 20.10.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-10-80 DÉBUT DE MATINÉE




PRÉVISIONS POUR LE 21 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



**Evolution probable du temps en France entre le lundi 20 octobre à 0 heure et le mardi 21 octobre à 24 heures :**

*A l'approche d'une nouvelle* perturbation océanique, l'anticyclone centré sur la France le lundi 20 octobre, à 0 heure, se décalera vers l'Europe centrale. Un front froid atteindra le nord-ouest du pays au cours de l'après-midi de mardi.

Mardi 21 octobre, sur la plus grande partie de la France, le temps demeurera *généralement ensoleillé*, mais il deviendra plus nuageux sur *la Bretagne et le Cotentin*, avec des pluies passagères ou des averses au cours de l'après-midi et de la soirée. Quelques brouillards dans les vallées, au lever du jour, disparaîtront assez rapidement. Ces brouillards concerneront principalement le nord et le nord-est du pays. Ils seront plus rares sur les autres régions, mais ils pourront être *localement* givrants dans l'Est et le Centre où de faibles *gelées matinales seront* encore observées. Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur sud en se renforçant sur les côtes de l'Atlantique et de la Marche occidentale. Après une matinée relativement fraîche, les températures maximales seront en hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 20 octobre, à 7 heures, de 1 027 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 octobre ; *le second, le minimum de la nuit du* 19 au 20) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 15 et 4 ; Bordeaux, 14 et 2 ; Bourges, 12 et 0 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 10 et — 3 ; Dijon, 11 et — 1 ; Grenoble, 9 et 2 ; Lille, 11 et 3 ; Lyon, 9 et — 1 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 10 et 1 ; Nantes, 14 et 3 ; Nice, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 14 et 0 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 10 et 0 ; Tours, 14 et 2 ; Toulouse, 13 et — 1 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 10 degrés ; Amsterdam, 11 et 1 ; Berlin, 11 et 4 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Le Caire, 31 et 17 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 11 et 4 ; Genève, 10 et — 1 ; Lisbonne, 20 et 9 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 17 et 1 ; Moscou, 10 et 4 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 20 et 13 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 11 et 5.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 2782**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | ■ | | | | | | | | |
| II | | | | ■ | | | | | |
| III | | | ■ | | ■ | | | | |
| IV | | | | | | | | ■ | |
| V | | | | | | | ■ | | ■ |
| VI | | | | ■ | ■ | | | | |
| VII | | | | | | ■ | ■ | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | ■ | | | | | | ■ |
| X | | ■ | | | | | | ■ | |
| XI | | | | | | ■ | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Des gens qu'on traîne parfois dans la boue. — II. Pronom ; Bien bordé. — III. Mot d'enfant ; Circule en Arabie. — IV. Bons pour le compositeur. — V. Etudia des phénomènes électrostatiques. — VI. Morceau pour deux ; Peut faire l'objet d'un don. — VII. Un mauvais frère ; Conjonction. — VIII. Est plus petit que sa moitié. — IX. Bout de bois ; Est plus encombrant qu'un briquet. — X. Est aujourd'hui plus apprécié que les crêpes. — XI. Siège pour des conciles ; Bouclier.

**VERTICALEMENT**

1. Peut être provoquée par la mauvaise conduite. — 2. Ce qu'on peut faire de bon quand on a la guigne. — 3. Règles ; Un livre pour les simples ; Langue. — 4. A une forte tête ; Affluent de la Loire. — 5. Devint vraiment vache. Démonstratif ; Haute pour celui qui veut monter. — 6. Pas bien doux. Mot de psychanalyste. — 7. Permettent de mettre quelque chose de côté ; Observée par ceux qui veulent y voir clair. — 8. Roi d'Israël ; Qui n'a donc rien coûté. — 9. Peuvent se mettre dans le bain ; Repose ; Grecque.

**Solution du problème n° 2781**

*Horizontalement*

I. Tisserandes ; Ida. — II. Oraison ; Râ ; Elus. — III. Uri ; Sunlight ; Si. — IV. Rancune ; Lloyd. — V. Nie ; Idéale ; Mûre. — VI. Es ; Ce ; S.E.E. ; Dopes. — VII. Volage ; Ailes. — VIII. Indélicat ; Sarti. — IX. Sn ; Lad ; Légion. — X. Epicerie ; Tiers. — XI. Dénuer ; Otite ; Oo. — XII. Es ; Sénile ; Nul. — XIII. Mou ; Oo ; Mite. — XIV. Os ; Hérault ; Aven. — XV. Naissance ; Diest.

*Verticalement*

1. Tournevis, Démon. — 2. Irraisonnée ; Osa. — 3. Saine ; LD (Daudet) ; Pneu. — 4. Si ; Caelius ; Ha. — 5. Essuie-glace ; Dés. — 6. Round ; Eiders ; Râ. — 7. Années ; Elan. — 8. Aération ; Uc. — 9. Drille ; Etiolé. — 10. Eagle ; Ilot. — 11. Ho ! Disette. — 12. Etymologie ; Mai. — 13. Il ; Duperie ; Nive. — 14. Dus ; Restoroutes. — 15. Asiles ; Insolent.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Fusionnant, sous le titre de Caisse de retraites du théâtre national de l'Opéra de Paris, les caisses de retraite des personnels de l'Opéra et de l'Opéra-Comique et modifiant le décret du 5 avril 1968 ;

● Modifiant le statut de la caisse de retraites du personnel de la Comédie-Française.

DES LISTES

● D'admissibilité aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

## PARIS EN VISITES

**MARDI 21 OCTOBRE**

« L'Opéra de Paris : le palais Garnier », 13 h. 15, dans le hall d'entrée, Mme Allaz.

« *Hôtel de Saint-Aignan* », 15 h., 75, rue du Temple, Mme Chapuis.

« L'art du 18e siècle français au musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Hulot.

« Salons de l'hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le château de Monte-Cristo », 14 h. 30, entrée du musée A.-Dumas, avenue du *Président-Kennedy* Port-Marly, M. Pech.

« *Hôtels et jardins du Marais* », 15 h., statue de Louis XIII, place des Vosges (Approche de l'art).

« Saint-Julien-le-Pauvre, 15 h., façade de l'église, M. de La Roche.

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé)

« Les Halles, la tour de Jean Sans *Peur, la Cour des miracles* », 15 h., 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

## CONFÉRENCES

14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, salle des Ingénieurs A. et M., M. Stevens : « La Grèce, la Crète » (projections).

17 h. 15, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Stevens : « L'Italie, *Florence*, Rome, Venise ; la Sicile »

18 h., 8, rue Jean-Goujon, M. France-Lanord : « Nécropole de la basilique Saint-Denis ».

18 h. 30, hôtel Galliffet, 50, rue de Varenne, M. Ferrarotti, M. Fortini, M. Garzanti Mme Maraini, M. Nobécourt, M. Portelli, M. E. Sanguinetti, M. Fusco : « *Italie 1960-1980, mutations sociales, mutations culturelles ?* » (*Institut* culturel italien).

19 h., 62, rue Madame : « La vie des anciens Egyptiens » (Arcus).

19 h. 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, M. Jean Gruau : « Le pourquoi et les techniques de la conquête de l'espace » (*Université populaire de Paris*).

20 h., Unesco, 7, place de Fontenoy, groupes Viraje et la Nopalera : « Concert de musique folklorique mexicaine » (Centre culturel du *Mexique*).

20 h., 26, rue Cabanis, FIAP, *M. Fossaert : « La notion de classe sociale »* (Centre populaire de formation socialiste).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Autour d'un tableau : le retable d'Isenheim de Grunewald » (Peinture et Civilisation)

*20 h. 30, musée Guimet*, 6, place d'Iéna, M. Brouwers : « New-York, Los Angeles : approche de la société américaine » (projections).

21 h., 35, rue Jacob, *Mme Inès Murat* : « Le règne de Colbert sous Louis XIV » (Dédicace de son livre).

## BREF

### ENVIRONNEMENT

**ABEILLES PROTÉGÉES.** — Un dépliant sur la protection des abeilles *vient d'être édité par l'association* Protection des plantes et environnement, en liaison avec les syndicats apicoles.

Il est destiné aux agriculteurs et rappelle les précautions à prendre dans les traitements des *végétaux*, la *législation qui* s'y rapporte et ce qu'est la pollini*sation (insectes assurant la* fécondation des fleurs par le pollen dont ils se nourrissent et qu'ils transportent).

★ **Protection des plantes et *environnement*, 1, rue Gambetta, 92100 Boulogne-Billancourt, tél. *825-09-81*.**

### FORMATION PERMANENTE

***EXPRESSION DRAMATIQUE.*** — Des conseillers techniques et pédagogiques de la direction *régionale* de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France proposent *un stage d'expression dramatique* d'une semaine, du 27 octobre au 1er novembre. Adaptation d'un conte populaire.

★ **Service jeunesse, 8, boulevard *Jourdan*, 75014 *Paris* ; *tél.* : 581-11-69.**

### VIVRE A PARIS

**MONUMENTS OUVERTS.** — Le ministère de la culture annonce que, depuis le 1er octobre, sept monuments historiques à Paris et dans la *région parisienne* (l'Arc de triomphe, de l'Etoile, le Panthéon, les tours de Notre-Dame, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle, la Chapelle expiatoire, la Basilique *Saint-Denis et le Château de* Vincennes) peuvent être visités sept jours sur sept et sans interruption pendant l'heure du déjeuner. Tous ces monuments ouvrent *à 10 heures du matin ; ils ferment* : la Conciergerie, la Sainte-Chapelle et la Chapelle expiatoire à 17 heures ; la Basilique Saint-Denis à 16 heures ; le Château de Vin*cennes à 17 h. 15 ; le Panthéon et* les tours de Notre-Dame à 16 h. 30, et l'Arc de triomphe de l'Etoile à 13 h. 30.

**LES PLUS BEAUX JARDINS.** — Le jardin de l'hôtel de Sens et le parterre du carrefour de la route de Bourbon et de la route Dauphine, au bois de Vincennes, ont tous deux obtenu *le premier prix* du concours 1980 des meilleures décorations florales des parcs et jardins de la Ville de Paris (catégorie moins de 200 mètres carrés). *Le second prix est allé au square* Sainte-Odile (dix-septième arrondissement). Dans la catégorie plus de 200 mètres carrés, le jury, que présidait Mme Jacqueline Nebout, *adjoint au maire chargée de l'environnement*, a décerné le premier prix au parc Monceau et le second au square Saint-Lambert (quinzième arrondissement).

**UN « GRILL » A LA SAMARITAINE.** — *La Samaritaine Pont-Neuf* vient d'ouvrir un restaurant, le Grill, situé au cinquième étage du magasin 2, avec *vue* sur la *Seine*. Soixante-quatre couverts : ouvert *de 11 h. 30 à 15 heures*, carte « prix nets », avec des menus à *60 F* environ. L'après-midi, le restaurant se transforme en salon de thé, ouvert de 15 heures à *18 heures.*

## ANCIENS COMBATTANTS

### UNE DÉLÉGATION DE MOUDJAHIDIN ALGÉRIENS EN VISITE EN FRANCE

Une *délégation* de l'*Organisation* nationale de moudjahidin *algériens, à l'invitation de l'Association* républicaine des anciens *combattants (ARAC)*, vient d'effectuer un séjour en France de *plusieurs semaines.*

A Paris, outre le Centre Georges-Pompidou - *Beaubourg* et le musée Henri-Barbusse (Aumont), la délégation algérienne a rendu visite à la Fédération mondiale des anciens combattants (F.M.A.C.), où elle fut reçue par M. Serge Wourgaft, son secrétaire général.

A l'issue de l'entretien de clôture entre le secrétariat national de *l'ARAC* et la *délégation* des moudjahidin algériens, déclare un communiqué, « *il fut notamment question du renforcement des relations bilatérales entre les deux associations, du développement des liens d'amitié entre les peuples français et algérien, de la lutte contre tous les racismes et pour les droits des travailleurs immigrés, du rôle des anciens combattants pour faire de la Méditerranée une zone de paix, et des échanges entre les comités départementaux de l'ARAC et leurs homologues des wilayas d'Algérie.* »

Une délégation de l'ARAC s'était rendue en Algérie au début de 1980.




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978




Commission paritaire n° 57 437.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57.00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14.00 | 16.46 |
| IMMOBILIER | 39.00 | 45.86 |
| AUTOMOBILES | 39.00 | 45.86 |
| AGENDA | 39.00 | 45.86 |
| PROP. COMM CAPITAUX | 105.00 | 123.48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m.col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8.00 | 9.40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29.40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25.00 | 29.40 |





## emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



SCREG ROUTES cherche à renforcer sa structure en accueillant un Ingénieur **HAUT MANAGER** de grands chantiers routiers à l'étranger.

Dans un premier temps, il pourra être amené à se voir confier la direction de travaux en A.F.N. ou en LIBYE.

## Directeur de chantier routier

Il sera responsable de la réalisation de chantiers routiers très importants, portant sur plusieurs centaines de kilomètres. Il devra pouvoir animer 500 à 600 personnes pilotées par des directeurs de travaux terrassement, béton, concassage, chaussée.

Ce manager devra avoir une expérience confirmée de direction de gros travaux routiers, depuis les terrassements jusqu'aux chaussées, de préférence au Moyen-Orient ou en AFN.

Anglais indispensable.

Afin d'étudier les intérêts communs qui peuvent exister entre vous-même et l'importance que le Groupe accorde à cette haute responsabilité, prenez un premier contact avec Guy LAUTIER — Directeur du Personnel — SCREG Routes, Tour Malte, B.P. 65, 91035 EVRY Cédex. Téléphone 077.90.60.

média-system

---

Nous sommes une importante société d'ingénierie internationale. Pour superviser la réalisation de plates-formes de production de pétrole :
- fabrication onshore en **Europe et au Moyen-Orient**,
- montage off-shore au **Moyen-Orient**,

nous recherchons :

- **resident engineers** (Réf. 02)
- **site engineers**
  - mech./piping (Réf. 11) — structural (Réf. 10)
  - instruments (Réf. 14) — electrical (Réf. 13)
  - planning (Réf. 15)
- **cost controllers** (Réf. 06)
- **quantity surveyors** (Réf. 07)
- **material supervisors** (Réf. 32)
- **inspectors**
  - welding (Réf. 20) — structural (Réf. 21)
  - piping (Réf. 23) — mechanical (Réf. 24)
  - electrical (Réf. 25) — instruments (Réf. 26)

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.
Adresser C.V., lettre de candidature en anglais, photo et prétentions en précisant la référence à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

The Foundation of the

## International School of Geneva

## Headmaster/Headmistress

The Foundation is looking for a highly qualified person as Head of its School (former title "Director General"). Applicants should have demonstrated leadership in education, have experience of administration of a large educational institution, have teaching experience and a multicultural background with bilingual ability in English and French. The School has English and French primary and secondary education programmes serving some 2500 students in three locations around Geneva.

Applications (including curriculum vitae and stressing qualifications under the criteria above) should reach the following address no later than 23 November 1980:

Search Committee
**Foundation of the International School of Geneva**
62, route de Chêne, 1208 Geneva, Switzerland

---

## WOOD PRESERVATION SPECIALIST

A senior french fine chemical company (subsidiary of a major pharmaceutical group), seeks a technical expert for the development of its new activity : "wood preservation".

This man will cooperate in working out an international new range of wood preservatives. With the help of a french and american team he will have the full responsability of expanding the technical uses and will advise the management on the marketing issues.

Situation based in Paris – occasional travelling in Europe and USA.

Please write with details to SWEERTS
(offre Nº 5001 LPR)
9 rue du Delta - PARIS 75009 - FRANCE
who shall transmit.

---

BATTELLE
CENTRES DE RECHERCHE DE GENEVE
désire engager pour son SERVICE DES BREVETS

## UN INGENIEUR MECANICIEN, PHYSICIEN OU ELECTRONICIEN

Ayant quelques années de pratique dans le domaine de la propriété industrielle.

Le candidat devrait être de langue maternelle française et disposer d'excellentes connaissances de l'anglais (de bonnes notions de l'allemand seraient un atout supplémentaire).

Ce nouveau collaborateur aura la charge d'assurer la protection de nouvelles inventions de haute technicité issues des travaux de recherche exécutés dans nos laboratoires et se rapportant à des domaines techniques nombreux et variés.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres avec bref curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire au Chef du Personnel, BATTELLE - 7, route de Drize, CH - 1227 CAROUGE - GENEVE

---

Importante Entreprise
OFFSHORE
recherche pour Yard de construction de plate formes marines en
Afrique francophone

## Ingénieur soudeur

Formation ECOLE D'INGENIEUR + ESSA
- Anglais indispensable. • 5 à 10 ans d'expérience • Mission : Il aura la responsabilité des problèmes techniques de soudage et assurera l'encadrement sur site du personnel de soudage et de contrôle. • Expatriement possible en famille. Logement en base-vie. Environnement agréable. Lycée français.

Envoyer CV + photo et prétentions sous référence 9618 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

Schlumberger — S.P.E. SCHLUMBERGER
recherche

## Jeune Ingénieur Diplomé

Il sera en charge de l'entretien de notre futur Centre de Computation à DOUALA, CAMEROUN.
Il doit être :
- Ingénieur en électronique/informatique
- Diplômé d'une grande école
- Avoir de bonnes connaissances en ANGLAIS
- De préférence de nationalité CAMEROUNAISE.

Nous lui assurons une formation solide chez notre fournisseur d'ordinateurs.
Conditions d'emploi très intéressantes.

Adressez votre candidature avec CV à :
Schlumberger - Service Recrutement
50, rue de Monceau - 75008 PARIS

---

CENTRE PARA-UNIVERSITAIRE
CAPITALE MARCHÉ COMMUN
recherche

## JEUNE M.B.A.

(Harvard, Insead, etc.)
pour assumer à terme responsabilité de programmes de formation permanente et de missions de conseil en gestion.
Ecrire sous référence T 863.442 M Régie-Presse, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 Paris.

---

EU-SELEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
Engineering pétrole américain recherche pour raffinerie ALGERIE

**TECHNICIENS PETROCHIMIE**
process operator, expérience compresseurs et cracking

**AGENTS DE MAITRISE**
instructeurs, expérience tableau de commandes, anglais courant, expérience exigée.

Adresser C.V. 18, av Victoria, 75001 Paris, tél. 233-61-19.

---

Recherche pour

## DIRECTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE AU CAMEROUN

un candidat de formation supérieure (École supér. de commerce, D.E.C.S. ou équival.)
Age minimum 30 ans.
Résidence sur le lieu d'exploitation.
Adresser C.V. et photo sous référence T 0228 69 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

## LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

recherche pour son Centre de KOUROU (Guyane Française)

## UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

- Possédant solide formation en électronique ou informatique (application temps réel et traitements scientifiques en centre de calcul) et ayant au moins 5 années d'expérience de centre d'essais ou de lancement de fusées.
- Notions d'optique photogrammétrique et bonne connaissance des radars utilisés en trajectographie appréciées.
- Adjoint au Chef du Département Mesures Externes (100 personnes), il sera chargé du contrôle technique et de la supervision des moyens de localisation lors des opérations de lancement.

Adresser lettre et C.V. au Service du Personnel, 129, rue de l'Université, 75007 PARIS.

---

## PROMECAM

Französicher Hersteller von Werkzeugmaschinen für die Blechbearbeitung, führend auf dem deutschen Markt, sucht für seine Niederlassung in Stuttgart :

## TECHNISCHEN KOORDINATOR

zwischen Mutterfirma und Tochtergesellschaft.

Dieser INGENIEUR, mit Erfahrung in CNC-Werkzeugmaschinen, soll folgende Hauptaufgaben erfüllen :
- Analyse des deutschen Marktbedarfes und Koordination mit den Abteilungen Technik und Marketing.
- Analysieren von technischen Problemen und Entwickeln von Lösungsvorschlagen zusammen mit der Mutterfirma
- Unterstützung des Vertriebs-und Kundendienstes
- Erstellung technischer Unterlagen.

Der Bewerber - vorzugsweise Deutscher - soll die französische Sprache sehr gut beherrschen und seinen Wohnsitz in Stuttgart haben. Er muss bereit sein, öfters nach Frankreich zu reisen.

Bitte schicken Sie Ihre vollständigen Bewerbungsunterlagen mit Foto an
PROMECAM SISSON LEHMANN
83, rue de Strasbourg - 93206 SAINT-DENIS Cedex 1

---

## IMPORTANTE ENTREPRISE ALIMENTAIRE

DE CASABLANCA (Maroc)
recherche

## INGÉNIEURS ARTS ET MÉTIERS

40 à 50 ans
ayant expérience dans la Maintenance
EN VUE DE DIRIGER SON DÉPARTEMENT ENTRETIEN
(1400 personnes)
Adresser curriculum vitae à :
AGENCE HAVAS MAROCAINE
61, avenue de l'Armée-Royale, CASABLANCA Nº 29/10/80.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE, recherche pour PARTICIPER TRAVAUX d'INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES et GAZIÈRES en ALGÉRIE

**UN INGÉNIEUR** GÉNIE CIVIL

**UN INGÉNIEUR** MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN
— possédant sérieuse expérience des chantiers.
Envoyer curric. vitae av. photo et prétent. sous le nº 33.661, à I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE, recherche TRAVAUX d'INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES et GAZIÈRES en ALGÉRIE

**UN CONTROLEUR** DE TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**2 CONTROLEURS** MÉCANICIENS TUYAUTERIES
— possédant sérieuse expérience des chantiers.
Envoyer curric. vitae av. photo et prétent. sous le nº 33.662, à I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 Paris, qui transmettra.

---

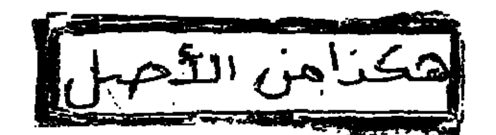
## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

---

IMPORTANT CABINET MAROCAIN D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour son siège à CASABLANCA

**UN CHEF DE MISSION**
CONFIRMÉ
de nationalité française ou marocaine.
Tél. 253-69-60 ou envoyer C.V. à C.F.R., 4, rue Saint-Albin, 92120 MONTROUGE.






# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE MULTINATIONALE
C.A. + 1 milliard de francs
leader de sa profession
recherche
pour ses agences de
**AMIENS - LIMOGES - NANTES - PARIS - REIMS - RENNES - ROUEN - STRASBOURG**

### INGENIEURS DE VENTE

- formation : Ecoles Ingenieurs ou Ecoles Supérieures de Commerce
- ayant 3 ou 4 annees d'experience ou debutants
- pour exercer activite commerciale sur le terrain
- Evolution possible dans filière commerciale ou autres branches d'activité.
- Stage d'intégration + formation continue.

Salaire attractif en fonction de l'expérience plus participation aux resultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous ref. LM 294 a SODERHU - Département Recrutement 11, rue La Boétie - 75008 PARIS.

*La Société pour le développement des Ressources Humaines vous garantit que chaque dossier sera traité confidentiellement et recevra réponse.*







Filiale d'un groupe de B.T.P. d'importance nationale recherche pour son siège à
**BORDEAUX**

### JEUNE RESPONSABLE PERSONNEL

Directement rattaché à la Direction Générale, il a la responsabilité de l'ensemble de la Fonction Personnel, notamment : recrutement, gestion, formation, relations avec les partenaires sociaux.

Homme de contact, il a le souci permanent de participer à l'atteinte des objectifs économiques d'une société en plein développement.

Il a une formation de base : Droit, Psycho ou HEC/ESSEC.
Le candidat peut justifier d'une expérience de 3 à 4 ans dans la fonction Personnel.

Il est de préférence originaire de la région **bordelaise**.

Merci d'adresser candidature avec CV, photo et salaire souhaité à **GCA** - Direction Générale
4, avenue du Port du Roy - 33290 BLANQUEFORT.

SOCIÉTÉ
**DE PROMOTION IMMOBILIÈRE**
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

### DIRECTEUR RÉGIONAL

pour la région OUEST
avec résidence à NANTES

Envoyer curriculum vitae à M. BONNEMAISON, 108, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
recrute pour MONTPELLIER

### DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

Ex-assistant des Ecoles vétérinaires ou expérience en toxicologie.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite à :
GUY MAZUE, Service toxicologie
C.R. CLIN-MIDY,
rue du Professeur-J.-Blayac,
34082 MONTPELLIER CEDEX.

### juriste confirmé

DROIT + I.E.P.
NICE

Société d'importance nationale, secteur immobilier, recherche pour sa Direction de NICE, un Juriste confirmé, diplômé d'Etudes supérieures (Droit + I.E.P.). Il sera responsable de la fonction juridique au sein d'une unité opérationnelle importante. Outre le rôle de Conseiller, il aura en charge les régularisations foncières, les nantissements de marchés, le contentieux, l'établissement des règlements de co-propriété ainsi que des cadres de vente. Nous pouvons offrir à un candidat de valeur une évolution de carrière au sein d'un groupe important. Une expérience professionnelle de plusieurs années est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 9699 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

ORGANISME
situé dans le SUD-EST
recrute

### DOCTEUR D'ETAT

(Docteur Ingénieur et troisième cycle s'abstenir)

- Ayant solides connaissances en biochimie et capable animer recherche dans le domaine de la physiologie végétale.
- Rapidement disponible.

*Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à no 75515 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

MONTEUR D'AFFAIRES
130.000-140.000 F

TOURISME
CENTRE

Une société ayant pour objet la mise en valeur des régions du Centre de la France recherche un MONTEUR D'AFFAIRES pour sa division aménagement et développement. En liaison avec le directeur de cette division, il sera chargé de promouvoir, monter et conduire des opérations d'équipement concernant le tourisme, les loisirs, l'hôtellerie, les lotissements... (définition du programme, étude de faisabilité, montage juridique et financier, liaisons avec les architectes, gestion des plannings, relations avec les collectivités et administrations...). Il procédera à des études générales d'aménagement régional (contrats de pays...). Il interviendra en tant que conseil auprès de syndicats mixtes ou intercommunaux, animant des centres de tourisme. Le candidat retenu, âgé d'au moins trente-cinq ans, de formation supérieure et possédant des connaissances pratiques en matière de droit, fiscalité, droit administratif, code des marchés publics..., possédera une expérience professionnelle de plusieurs années liée à l'aménagement du territoire (espace rural de préférence) ou la conduite d'opérations en relation avec les collectivités locales et organismes consulaires (chambres de commerce...). Ecrire sous référence 359 M à

**G.R.H. Conseils**
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

FRAIKIN

FRAIKIN S.A.
Leader de location de véhicules industriels
recherche

### UN DIRECTEUR REGIONAL

pour diriger, animer, contrôler l'ensemble de ses unités d'exploitation situees en CHAMPAGNE, LORRAINE et ALSACE. La rémunération est en rapport avec les responsabilités importantes.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. DR1 à : FRAIKIN S.A. 191, Av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly




LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TELECOMMUNICATIONS
recrute pour son CENTRE TECHNIQUE DE LANNION (Région Bretagne) :

### INGENIEUR LOGICIEL

Coordination en matière d'outils de développement et de gestion de logiciel : définition d'outils nouveaux, suivi de l'utilisation des outils, suivi de l'évolution des techniques.

Formation supérieure de préférence : Grande Ecole ou Universitaire.
Connaissance : conception et réalisation de produits logiciel.
Connaissance dans le domaine téléphonique souhaitée.
Bonne connaissance en anglais. 4 à 8 ans d'experience en logiciel de base ou d'application.

### INGENIEUR SYSTEMES TELECOM.

Grande Ecole ou équivalent - Débutant et/ou 2 à 3 ans d'expérience.
• Définition et conception du matériel de télécommunication intégrant des nouveaux services télématiques • Liaisons étroites avec les fabricants de circuits intégrés pour les télecommunications.

Envoyer CV à CIT ALCATEL - Service du Personnel-Route de Perros Guirec - 22304 LANNION.

SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
spécialisée dans le conseil et le traitement à façon pour les P.M.E.
recherche pour la **LORRAINE**

### INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

Pour seconder le Directeur Général dans :
- les études des besoins en informatique,
- le conseil et la vente de services informatiques,
- la direction du personnel et la gestion de l'entreprise.

Ce poste d'avenir conviendrait à un ingénieur ayant une pratique d'au moins 5 ans dans l'informatique de gestion et d'excellentes aptitudes commerciales.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, sous le n° 75.622, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE
recherche pour son département
— RECONSTRUCTION DE MOTEURS
— VENTE DE PIÈCES

### INGÉNIEUR COMMERCIAL

Directement rattaché à la direction générale et en liaison avec les responsables des différents ateliers implantés en BRETAGNE.

IL SERA CHARGÉ :

1) Sur le plan commercial d'animer et de gérer :
   - L'activité reconstruction de moteurs ;
   - La vente de matériel ;
   - La vente de pièces de rechange.
2) De traiter au plus haut niveau avec les fournisseurs

Expérience indispensable.

LIEU DE RÉSIDENCE : BREST.

Adresser curriculum vitae + prétentions + photo sous référence 3.731 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Société d'Études Techniques et Travaux Spécialisés B.T.P.
Activité nationale et multiples agences

RECHERCHE pour sa direction générale située dans le SUD-EST

### CADRE DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

en liaison directe avec la Direction générale.

- Il collaborera à la direction de l'ensemble de la fonction administrative de l'entreprise.
- Age souhaité : 30 ans minimum.
- Poste conviendrait :
  - à un diplômé de grande école de commerce, ouvert aux techniques de pointes et spécialisé en gestion ;
  - ou à un ingénieur BTP ayant acquis une formation juridique, financière et comptable.

Ecrire avec C.V. et références s/n° 7.232 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra.

Banque Populaire de Lorraine
recherche

### RESPONSABLE SECURITE INFORMATIQUE

Connaissances :
- Système d'exploitation IBM - MVS
- CICS/DL I
- Langages Assembleur/Cobol/APL

Expérience :
- Analyse - Programmation - Système
- Exploitation des ordinateurs IBM

Envoyer lettre et C.V. détaillé sous réf. 75653 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
recherche

### Chef de Centre

Résidence grande ville universitaire.
Chiffre annuel : 40 Millions T.T.C.

Ecrire à C. Tranier - Entreprise Jean Lefebvre
11, Bd Jean Marmoz - BP 139
92202 NEUILLY S/ SEINE CEDEX
Discrétion garantie.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Léo Tournay Pub

SOCIÉTÉ DE FORAGES HYDRAULIQUES et MINIERS
(constructions et services)
recherche pour ses activités France et étranger

### JEUNES INGENIEURS

Spécialisés en mécanique et hydraulique (ECP, Mines, A.M., Grenoble). Formation complémentaire en administration des entreprises appréciée.

Expérience 3 ans environ dans fabrication ou forage souhaitée.

Candidatures débutants acceptées.

Adresser curric.-vitae détaillé avec références et rémunération souhaitées en France n° 21.584, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.R.B.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE SECOND ŒUVRE BATIMENT
recrute pour diriger des établissements en province

### DES HOMMES DE CARACTÈRE

- Formation ingénieur ou équivalent ;
- Trente-cinq ans environ ;
- Expérimentés ;
- Capables de mener les hommes et d'assurer la gestion.

Situation d'avenir au sein d'un groupe solide.

Adresser candidature et curriculum vitae sous n° 75.860 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

TÉLÉSYSTÈMES
SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche pour son AGENCE DE NANCY

### UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure

Pour conseils et assistance technique aux clients

Convient à personne ayant quelques années d'expérience ou à débutant motivé.
Formation assurée mais connaissances FORTRAN et COBOL et GESTION FINANCIÈRE appréciées.

Ecrire sous n° 3.960 ou téléphoner (8) 335-42-63 à
CABINET BLIQUE CONSEIL EN RECRUTEMENT
160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.

### IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

- AGENTS DE MÉTHODES CONFIRMÉS
- CHRONO-ANALYSEURS CONFIRMÉS
- PRÉPARATEURS CONFIRMÉS

Formation : E.N.I. ou D.U.T. électromécanique ou équivalent

- Hommes de contact et dynamiques.
- Bonne pratique du M.T.M. et/ou du chronométrage.
- Expérience de plusieurs années dans l'industrie de moyennes ou grandes séries.

Pour prendre en charge :

- Amélioration des postes de travail.
- Réduction des coûts de production.
- Elaboration des standards de temps.
- Etablissement des gammes opératoires.

Allemand souhaitable
Lieu de travail : Saint-Avold (Moselle)

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions à PERCEVAL (référence M 29), 16, rue d'Athènes, 75009 Paris, qui transmettra.

هكذا من الأصل

# Jeunes Commerciaux
## Aidez les chefs d'entreprise à financer leurs investissements

L'UFB-LOCABAIL est un établissement financier spécialisé dans le financement à court et moyen termes des investissements des petites et moyennes entreprises.

De niveau BAC + 2 années d'études supérieures (commerciales, comptables ou juridiques) les JEUNES COMMERCIAUX que nous recherchons auront en outre une bonne disponibilité géographique, le sens de la négociation et l'esprit d'analyse.

Après une période de formation technique et pratique de 3 mois (produits - méthodes - étude du risque), ils feront partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des MISSIONS DE REMPLACEMENT OU DE RENFORCEMENT auprès de nos 70 agences.

Leur rôle sera de CONSEILLER et de VENDRE la meilleure formule de financement (en crédit ou leasing) aux responsables d'entreprise.

Pour ces postes formateurs et évolutifs, l'UFB-LOCABAIL offre un salaire motivant + primes + intéressement, de nombreux avantages et le remboursement des frais.

UFB LOCABAIL

Merci d'écrire (avec C.V. et photo) sous réf. 455 à

compagnie bancaire

Service Orientation - Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

MEDIA PA

---

# consultant (e) en informatique

*EUREQUIP, groupe international de conseil dont la vocation est d'aider les entreprises à choisir et réaliser leur évolution, intervient dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Ses consultants possèdent tous une formation supérieure (scientifique, technique, managériale, économique, psychosociologique, ...). Désireux de développer ses activités d'accompagnement du changement technologique, le groupe souhaite intégrer à ses équipes pluridisciplinaires de nouveaux intervenants, de préférence issus de Grandes Ecoles ou de l'Enseignement Supérieur français ou étranger, possédant une solide formation et une expérience notable en informatique, bureautique, télématique. Ce sont des hommes et des femmes sensibles aux évolutions de notre temps qui sauront prendre en compte les implications humaines des possibilités nouvelles offertes par ces technologies. Ils sont disponibles pour des missions ou des séjours à l'étranger et ont une bonne pratique de l'anglais. Une formation initiale aux méthodes d'EUREQUIP favorisera l'intégration des candidats qui rejoindront l'équipe actuelle.*

*Ecrire sous référence 80.80-M aux Consultants du Département Recrutement d'EUREQUIP qui examineront les candidatures.*

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
*B.P. 30 - 92420 Vaucresson.*

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

---

## emplois régionaux

Très importante société spécialiste en TUYAUTERIE INDUSTRIELLE ville universitaire de l'Est recherche

### INGÉNIEUR CALCULATEUR

Le candidat devra avoir une expérience des méthodes modernes de calcul et de préférence avoir déjà exercé quelques années dans l'activité tuyauterie.
*A brefs délais, il aura à prendre l'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ du service calcul de la société.*
Agé de 30 ans minimum, la formation souhaitée sera celle de grandes écoles.
Adr. curric. vitae, photo et prétent. ss le nº 863.776 M à *RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue* Réaumur, 75002 PARIS.

---

# MOTOBÉCANE

recherche

## DEUX INGÉNIEURS

(de préférence anciens A.M.)

Pour prendre la direction, soit du planning, soit du service méthodes de son université de fabrication de cyclomoteurs et de bicyclettes à SAINT-QUENTIN.

Quelques années d'expérience indispensables.

Adresser *curriculum vitae et* prétentions au SERVICE DU PERSONNEL, 16, rue Lesault, 93502 PANTIN.

---

Grand quotidien régional cherche

## RÉDACTEURS LOCALIERS

très *qualifiés, bonne formation générale*
ayant de préférence plusieurs années d'expérience

Envoyer lettre de candidature man., photo, C.V. détaillé et presse-book, sous le nº 863.788, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANT CABINET CONSEILS JURIDIQUES *ET FISCAUX* recherche pour la province

### FISCALISTES

ayant déjà une expérience pratique, sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensable. Situation intéressante, stable et d'avenir. Discrétion assurée.
Ecrire s/réf. 8.112 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex, *qui transmettra.*

---

LTM Consultants recherche pour un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les transports

### JEUNES DIPLOMÉS

LICENCE EN DROIT *ou SCIENCES ÉCO.*
(postes à pourv. à RENNES et à PONTLEVOY (41).

Dans un premier temps, et après période de format., ils auront un rôle d'animateur et de pédagogue dans des dom. variés : gestion, législation, commerc., puis seront app. à exercer des fonct. *plus élargies* d'analyse des besoins de la clientèle.

Outre le goût de la pédagogie, *les candidats devront posséder* des qualités d'animateur, un esprit d'analyse et de synthèse.

Adr. vos cand. *s/réf. 599 M à*

LTM CONSULTANTS
*53, av. de Villiers, 75017 Paris.*

---

FONDS D'ASSURANCE FORMATION recherche

### CONSEILLER EN FORMATION

TRÈS QUALIFIÉ
- Résidence TOURS. Déplacements fréquents dans région Centre.
- *Possibilité évolution rapide.*

Écrire avec C.V. détaillé s/référence 2.492 M à t.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris (*discrét. assurée*).

---

ARMAND COLIN recherche

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

résid. BORDEAUX (11 dépts)
Mission : promotion et vente (corps enseignant et libraires) de l'ensemble des productions livres et matériel.
Expérience : commerciale et/ou connaissance du milieu enseignant appréciée.
Voiture personnelle indispens.
*Rémunération :* fixe + intéressement + frais
Adresser curric. vitae, prétentions et lettre manuscrite à Mme C. LACOMBE-A. COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

---

IMPORTANT CABINET recherche *pour Métropole Nord* et import. ville de ce départ.

### CONSEILS

en droit fiscal
avec ou sans expérience

### CONSEIL

en droit fiscal
Ecr. s/nº T022883M, R.-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

---

POUR SUD-OUEST

### INGÉNIEURS

- Exécutions de CALCULS par ORDINATEUR.
- Formation I.N.S.A., GÉNIE THERMIQUE ou similaire.

CRIT Intérim, 37, r. de Miromesnil, Paris-8e. Tél. 265-28-25.

---

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE EN FORTE EXPANSION recherche

### INGÉNIEUR DIPLOMÉ

GÉNIE CHIMIQUE
(Nancy, Toulouse, etc.) parl. cour. l'anglais et si poss. une deux. langue (allem., espagnol).

Il aura impérativement quelques *années d'expérience* en génie chimique (de préférence techniques de distillation et de cristallisation acquises en bureau process ou en production).

D'esprit inventif, après formation à nos techniques, il participera au développement des procédés et aux études d'unités clés en main. Il sera en contact suivi avec nos clients *et sera amené à se déplacer* en France et à l'étranger.

Env. C.V. dét., photo et prét. à SEFS ENGINEERING, 83, av. des Vosges, 67000 STRASBOURG.

---

# amri

SOCIÉTÉ ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
QUARTIER GARE DE LYON

*recherche*

## UN INGÉNIEUR
### TECHNICO-COMMERCIAL

***Fonction :***
- Promouvoir nos produits auprès d'une *clientèle engineering* en région Parisienne.

***Profil :***
- Connaissances de la robinetterie *industrielle* et du milieu engineering souhaitables.
- Anglais apprécié.
- Expérience *similaire 10 ans minimum.*

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
Société AMRI
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

---

## ingénieur SAV
### ou niveau équivalent

Vous êtes familiarisé avec la maintenance de Systèmes Appliqués à la Recherche Scientifique.
Nous sommes une filiale U.S. leader sur son marché.
Nous avons un poste pour vous qui demande :
- la maîtrise des systèmes à microprocesseurs mini-calculateurs,
- une connaissance électronique analytique.
- *une initiation au Fortran,*
- une bonne connaissance de l'anglais technique.

Adresser lettre man., c.v., photo et prétentions à
EGG INSTRUMENTS
zone SILIC 428 - 94583 Rungis Cedex.

---

## ingénieur électrotechnicien
### (ESE - INPG - N7...)

LES MINES DE POTASSE D'ALSACE filiale du Groupe E.M.C. (11.000 personnes) recherchent un Ingénieur Débutant pour lui confier, après *stage,* les responsabilités « d'ingénieur entretien fond ».

Cette *mission comprend :*
- commandement d'environ 200 ouvriers et agents de maîtrise,
- maintenance des matériels et installations d'extraction,
- *recherche d'améliorations* et essais,
- collaboration à la gestion.

*Autres évolutions* possibles de carrière : services jour, études, ingeniérie...
Anglais souhaité. Quelques déplacements prévisibles à l'étranger.

Ecrire avec CV explicite sous *référence* PA/ENF

CETAGEP
30, av. Amiral Lemonnier - 78160 MARLY LE ROI

---

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVEE

recherche un

## inspecteur

*Chargé d'assister, au sein d'une petite équipe,* l'Inspecteur Général dans ses missions d'AUDIT.

**Profil souhaité :**
- formation supérieure, type grande école ou enseignement bancaire (ITB-CESB)
- *expérience bancaire de 2 ans minimum.*

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 129-M à *Madame* DEGROTTE.

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

---

## CLINIQUE PRIVEE RECENTE : 100 LITS

Proche banlieue PARIS
SES DIRIGEANTS MEDECINS
désirent confier à un

## DIRECTEUR GESTIONNAIRE

TOUTE LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT : supervision de la COMPTABILITE et surtout ECONOMAT (à restructurer), PERSONNEL et ADMINISTRATION.

- LE « PATRON » ADMINISTRATIF ayant et méritant la confiance des « PATRONS » MEDECINS
- EXPERIENCE INDISPENSABLE DE LA GESTION *ATTENTIVE D'UNE P.M.E.* ou complexe hôtelier, restaurant d'entreprise, ...

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4520 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

CLESID — CREUSOT-LOIRE EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES

80% du C.A. à la Grande Exportation
recherche pour son Etablissement de PARIS

## INGENIEUR de PROJET
(Réf. 101)

chargé :
- *de l'élaboration de projets de lignes de parachèvement*
- de l'évaluation technique et commerciale de propositions et d'équipements
- du choix et de l'analyse des offres fournisseurs

Ce poste de bon niveau conviendrait à un jeune ingénieur de Grande Ecole (Mines - Centrale - A.M.) *même débutant.*

Une formation complémentaire Génie Chimique ou *Electricité serait appréciée.*

Anglais impératif - Allemand souhaité.

La rémunération de ce poste, qui peut être élevée, tiendra compte des compétences et expériences acquises.

Adresser les candidatures, avec C.V., photo et prétentions au *Siège Social de CLESID, 51, rue* Sibert - BP 54 - 42403 SAINT-CHAMOND Cedex à l'attention de M. NEYME.

---

Importante Société
PRODUITS SEMI-INDUSTRIELS
*vendant dans le monde entier*
— filiale groupe américain —
cherche à renforcer son équipe commerciale et propose un poste à un jeune

## DIPLÔME ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

désireux de se spécialiser dans la vente à l'EXPORTATION.

Après un stage de plus de 6 mois dans deux *des usines situées en province, il viendra* rejoindre l'équipe commerciale à Paris.
Pour ce poste, il est nécessaire de connaître parfaitement l'ANGLAIS et l'ESPAGNOL (arabe apprécié) et d'avoir quelques mois d'expérience.
*Veuillez écrire sous référence 11062M à*

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

---

Banque régionale, rattachée à un groupe national, renforce son équipe d'agents d'exploitation et recrute pour Paris et banlieue des

## gradés classe III

Les candidats auront pour mission :
- la gestion d'une clientèle existante,
- le développement d'un potentiel nouveau.

*Ils justifieront d'une expérience réussie de 5 ans* minimum dans l'exploitation; un niveau BP3 ou ITB est souhaité.

Envoyer lettre manuscrite indiquant date de disponibilité, CV, photo et rémunération actuelle *sous référence* 11141 à *MEDIA SYSTEM,* 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Banlieue Sud de Paris
recherche

## TECHNICIEN

*Formation BTS ou DUT électronique*

Quelques années d'expérience lui ayant *apporté de bonnes connaissances des* techniques digitales.

*Il devra assurer au sein d'une équipe* la mise au point de systèmes d'équipements embarqués (calculateurs, radars, inertie, optronique).

Ecrire à no 73.794 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

*Société de recrutement,* d'assistance technique et de maintenance en informatique et électronique recherche pour PARIS

## chargé de recrutement informatique
*HF*

de formation informatique et ayant une expérience du recrutement.

## ingénieur technico-commercial électronique

Il sera chargé des relations avec la clientèle technique (électronique ou informatique).
Débutant ou première expérience.
Voyages éventuels de courte durée en France et à l'étranger. (Anglais indispensable).
*Possibilité d'évolution.*

Envoyer C.V. et lettre de candidature, sous *réf.* 11043, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.
Discrétion assurée.

média system

---

# CITIBANK

recherche pour sa division EDP utilisant IBM370/138 et IBM 4341 sous DOS/VSE, CICS/VSE

## analystes-programmeurs confirmés

souhaitant évoluer vers la position de *chef de projet Expérience CICS indispensable.*
Bonne pratique de l'anglais exigée. Langage de programmation : COBOL ANS.
La connaissance de l'assembleur et du domaine bancaire serait un atout supplémentaire.
Déplacements en Europe à prévoir.
Adresser lettre manuscrite et C.V à
CITIBANK B.P. 738-08. 75361
Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

---

*SOCIETE GERANT PLUS DE 70 GRANDES SURFACES*
recherche

## Responsable Comptable et Administratif

pour l'un de ses Magasins (Yvelines)

**Le candidat,** libre rapidement, **devra :**
- superviser divers services (25 personnes) (achats, *comptabilité,* caisses, hôtesses crédit)
- assumer la tenue de la comptabilité avec 10 employés sous ses ordres
- veiller à l'application correcte des procédures administratives et à la bonne coordination entre *services.*

**Il devra :**
- être un parfait technicien comptable (minimum DECS)
- avoir le sens de l'organisation et du commandement.

Une expérience dans un magasin de taille équivalente (CA 90 millions, effectif 95 personnes) sera appréciée.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 880 à
*S.F.F.E.C.*
BP 361-08 - 75365 Paris Cedex 08
qui transmettra

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57.00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14.00 | 16.46 |
| IMMOBILIER | 39.00 | 45 86 |
| AUTOMOBILES | 39.00 | 45.86 |
| AGENDA | 39.00 | 45.86 |
| PROP. COMM CAPITAUX | 105.00 | 123.48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## OFFRES D'EMPLOIS    OFFRES D'EMPLOIS    OFFRES D'EMPLOIS    OFFRES D'EMPLOIS

**SYSTEMES DE COMMUNICATION**

Notre société, rattachée à un des plus importants groupes français, a particulièrement orienté son activité vers les pays en voie de développement, dans le domaine des énergies nouvelles. Nous démarrons aujourd'hui un très important projet de communication numérique mettant en œuvre des techniques de pointe, et souhaitons intégrer :

### INGENIEUR LOGICIEL TEMPS REEL

maîtrisant un Assembleur et un langage évolué structuré. réf. M 10415 A

### INGENIEUR HARDWARE

connaissant le matériel en téléphonie ou réseau. réf. M 10415 B

Ils justifient chacun d'une expérience de 3/5 ans, qui les a familiarisés avec les microprocesseurs, les systèmes numériques et digitaux.
Soucieux de leur développement personnel, ils sont particulièrement attirés par un projet techniquement très valorisant.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser un dossier en précisant la référence choisie, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

média-system

---



Groupement Français de Conseils **GFC** 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

## directeur industriel
### 300/400.000 F an

Grande Entreprise Industrielle Française (3.000 personnes), rattachée à l'un des plus importants groupes financiers d'Europe, nous souhaitons intégrer dans notre équipe de Direction Générale (siège : Paris), un Directeur Industriel de haute volée.
*De formation grande école (X, Mines, A.M., ECP, Ponts ou équivalent)*, âgé d'environ 40 ans (±5 ans), c'est un spécialiste des problèmes industriels et logistiques.
Très tourné vers la gestion, il assurera, d'abord, principalement la coordination des activités de production sur le *plan de l'exploitation, de la logistique, et des relations entre les usines et les différentes directions opérationnelles* de l'Entreprise.

Envoyez votre CV sous réf. M 861 ACT aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
*Discrétion absolue et réponse assurée.*

---

RHONE-ALPES

## CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

Filiale Française d'un important groupe européen, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits industriels de haute technicité.

Directement rattaché au directeur administratif et financier, le titulaire du poste a une double mission :

D'une part, il assume la pleine responsabilité de la bonne marche du service informatique (10 pers. IBM 370/135) dont il supervise l'exploitation.

D'autre part, il prend en charge le développement de nouvelles applications, à partir d'analyses des besoins recensés auprès des utilisateurs (production, fonctionnels...).

Nous souhaitons rencontrer un professionnel d'environ 30 ans, titulaire d'une MIAGE ou équivalent et justifiant d'une expérience d'environ 5 ans acquise obligatoirement en milieu industriel.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 10036 D, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

média-system

---

**Un important groupe de Travaux Publics (C. A. 2 Milliards de Francs) recherche**

## ingénieur matériel

**référence 031** - Formation ARTS ET METIERS ou équivalent ayant 2 à 4 ans d'expérience dans le matériel de T.P. afin d'assurer la responsabilité d'un très important parc matériel servant à des travaux de fondations et de forages.

## ingénieur génie civil

**référence 032** - Formation PONTS ou équivalent ayant 2 à 4 ans d'expérience dans les Travaux Publics pour assurer la responsabilité des études, de l'organisation, du suivi et de la gestion d'importants chantiers.

Ces postes basés à Paris impliquent des déplacements.
Ces fonctions sont susceptibles d'évoluer au sein d'un groupe important.

Nous vous invitons à envoyer un dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. photo et rémunération souhaitée) sous réf. 41834
P.A. SVP 37 rue du Général Foy
75008 PARIS

P.A. SVP

---

CIRCUITS IMPRIMÉS

## responsable des bureaux d'études

Nous sommes une Société de dimension internationale rattachée à un des premiers groupes français de l'électronique professionnelle.

Notre développement nous amène à rechercher celui qui pourra diriger les Bureaux d'Etudes des CIRCUITS IMPRIMES des différents établissements de la Société.

Il devra notamment homogénéiser les méthodes de travail et mettre en oeuvre de nouveaux systèmes de C.A.O.

Les responsabilités à prendre sur le plan technique et sur le plan de l'organisation (une centaine de personnes) exigent pour le poste un Ingénieur très confirmé.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Envoyer lettre et C.V. sous référence 27062 à **projets** Publicité
12 rue des Pyramides 75001 PARIS
qui transmettra.

---

*Diplômé de grandes écoles (scientifique ou informatique)*

Une expérience de 3 à 5 ans dans une entreprise, ou dans un cabinet de conseil, vous a permis d'acquérir une première expérience en organisation ou en informatique.

Un *CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL* de réputation mondiale vous propose plusieurs postes d'

## ingénieurs conseil en organisation

qui vous permettront de bénéficier :
- d'une initiation progressive (et personnalisée) à nos techniques et méthodes en travaillant, dans un premier temps, en étroite collaboration avec un de nos managers au sein d'un milieu jeune et stimulant ;
- d'une formation permanente très sérieuse, en France et aux USA ;
- d'une évolution rapide des responsabilités et de la rémunération (nous ne recrutons que des candidats à fort potentiel).

Ces fonctions impliquent la capacité à intervenir auprès d'interlocuteurs de haut niveau, le sens du contact et le goût du travail en équipe.
Nous vous invitons à prendre contact avec nous en écrivant, sous réf. 70168 M, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

– Discrétion assurée –

HAVAS CONTACT

---

*Filiale Important Groupe International chimique et pharmaceutique pour son usine (800 personnes).*
***BANLIEUE EST PROCHE PARIS***
*recherche*

## *CHEF DE PERSONNEL*

*Sous l'autorité du Directeur d'Usine et en liaison fonctionnelle avec la Direction du Personnel du siège social, sa mission consistera à :*
- *assister les responsables opérationnels,*
- *superviser l'administration du personnel : paie, prévoyance,...*
- *étudier, mettre en œuvre, suivre les embauches, promotions, mutations,*
- *préparer les réunions avec les partenaires sociaux.*

*Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure ayant une expérience affirmée de la Fonction Personnel en usine.*

*Ce devra être un homme de terrain connaissant bien la législation sociale et alliant des qualités d'organisation et de contact.*

*Envoyer lettre manuscrite, CV, et prétentions sous référence 9687 à :*

**OP** organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

**SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS** — **PARIS LA DEFENSE**

**NOTRE DÉPARTEMENT FINANCE**
recherche pour son
**SERVICE TRÉSORERIE-CAISSE**

## UNE COLLABORATRICE

ayant quelques années d'expérience dans un service financier.

Cette Collaboratrice assurera directement :
- la prise en charge du suivi des dossiers des crédits,
- la tenue à jour des tableaux de bord,
- le secrétariat du service ainsi que l'établissement des documents de saisie relatifs aux différentes opérations bancaires de la journée.

Elle devra d'autre part être au courant de la gestion de la trésorerie de la Société pour pouvoir à tout moment pallier l'absence imprévue d'une autre Collaboratrice du service.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions à
**SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANCAIS**
**Direction des Affaires Sociales**
**Tour Générale — Cédex 22**
**92088 PARIS-LA DÉFENSE**

---

**TITN** Société d'engineering en informatique
Filiale du Groupe
**THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

### Ingénieurs Chef de Projet

GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (réf 1 M)

### Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE pour logiciel de base sur mini et micro-ordinateurs. (réf. 2 M)

### Ingénieurs d'Application

GRANDE ECOLE, MIAGE, DEA, même débutants, pour logiciel système de gestion interactive sur mini-ordinateur. (réf. 3 M)

### Analystes Programmeurs

IUT informatique, même débutants. (réf. 4 M)

### Support Produits Logiciel

Ce poste s'adresse à de jeunes ingénieurs possédant une première expérience des systèmes de gestion en temps réel et des bases de données. (réf. 5 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à **T.I.T.N** - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

---

***REVUE MÉDICALE***
excellente audience recherchę

## RÉDACTEUR MÉDECIN

solide culture médicale, orientation interniste - poste plein temps ou mi-temps vrai, A.I.H. souhaité pour service relations médicales.

Écrire avec C.V. détaillé, titres, photo sous le n° 49175 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.
Discrétion absolue assurée, dossier retourné.

HAVAS CONTACT

---

## Ingénieurs d'Etudes
### Grandes Ecoles

**cimsa**

Filiale de **THOMSON-CSF INFORMATIQUE, CIMSA - Compagnie d'Informatique Militaire, Spatiale et Aéronautique** - est spécialisée dans l'informatique exploitée en environnement «sévère».

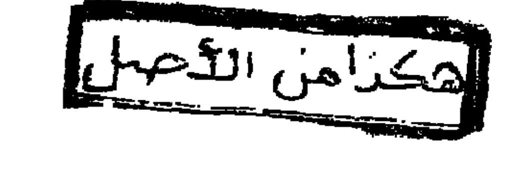
Dans le cadre de notre département **ETUDES**, nous recherchons **des INGENIEURS** débutants ou confirmés pour :
- **développer :**
  - des procédures de diagnostic de pannes de SYTEMES INFORMATIQUES,
  - des matériels et systèmes à grande sûreté de fonctionnement.
- **participer :**
  - à des recherches sur la fiabilité du logiciel.

Ces activités permettront d'acquérir une expérience sur la structure, le fonctionnement du matériel et du logiciel. (MITRA, microprocesseurs 6 800 et 68 000).

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en indiquant la référence IEP/M à Edwige DACQUAY - Service Emploi Formation de la **CIMSA** - 10/12, Avenue de l'Europe B.P. 44 - 78140 VELIZY.




MEDIA PA



هكذا من الأصل



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16 46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45 85 |
| AUTOMOBILES | 39 00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45 86 |
| PROP. COMM CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

## Banque Populaire

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES
offre à des

### Jeunes diplomés (ées)
**HEC-ESSEC-IEP**

ou équivalent
dégagés des obligations militaires
la possibilité de débuter leur carrière dans son

### inspection

Après une première période de formation, ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion d'établissements du Groupe : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ trois/quatre mois chacun (deux ou trois par an) *alternant avec des séjours plus brefs à Paris.*

Ces fonctions, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par de bonnes facultés de synthèse, le sens de la rigueur, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein *du Groupe.*

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo et numéro de téléphone si possible, sont à adresser sous référence M1 à M. CASTETS

*CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES*
131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

rscg carrières

## JEUNES DIPLÔMÉ(E)S

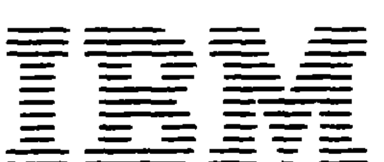
Formation d'au moins 4 années d'Études Supérieures *scientifiques, commerciales ou de* gestion.

**LA DIVISION DES SYSTÈMES DE GRANDE DIFFUSION**
**COMPAGNIE IBM FRANCE**

Vous propose d'exercer la fonction d'INGÉNIEUR COMMERCIAL à Paris ou en Province. Vous aurez à développer et gérer un territoire en apportant aux PME/PMI conseils et assistance à partir des moyens techniques et des services d'IBM.
Au terme d'une formation de 10 mois environ, votre rôle consistera à établir des contacts, à traiter avec des *Chefs* d'Entreprise, à proposer et mettre en œuvre des solutions informatiques efficaces.

**CANDIDATURES et DEMANDES D'INFORMATION** à adresser à :

IBM France
Service 8/3126 - Réf. J.B.M.
Tour Générale
Cedex 22
92088 PARIS-LA DÉFENSE




HAVAS CONTACT



## HERCULES

Filiale d'un important
groupe chimique international
Nous recherchons pour notre siège social à Rueil Malmaison, face RER :

### SECRETAIRE STENODACTYLO
**Parfaitement bilingue Français-Anglais**

Elle aura :
3 à 5 ans d'expérience de préférence dans une multinationale
Elle assurera :
(sous la responsabilité et avec une secrétaire *de direction*). *le secrétariat de l'ensemble de* la direction générale et direction financière.

### COMPTABLE 2ème DEGRE
**Niveau BTS**

Il aura :
Une très bonne pratique de l'anglais
Au minimum 2 ans d'expérience de comptabilité générale.
Il assurera :
La comptabilité complète fournisseurs et clients inter-sociétés du groupe
Il participera :
Au montage du bilan et des comptes d'exploi*tation.*

Envoyer C.V., photo et prétentions à
Service du Personnel
HERCULES FRANCE
Tour Albert 1er 2507 Rueil Malmaison Cédex

## Gérer une gamme de produits dans un laboratoire performant !

**HEC, ESSEC, Sup de Co, MBA...**

Votre expérience de 5 ans en tant que **CHEF DE PRODUIT** alliée à votre formation dans une Ecole de Commerce font de vous un homme de marketing confirmé.

Vous êtes décidé à aller plus loin à condition qu'on vous en donne les moyens.

La filiale française d'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux est prête à vous confier la gestion intégrale d'une gamme de produits (définition de la stratégie, des objectifs de vente, lancement d'une nouvelle forme de produits).

Votre rémunération sera à la hauteur de vos responsabilités *et de votre expérience et* votre évolution de carrière garantie par le développement constant de la société.

Si vous maîtrisez l'anglais et êtes intéressé par notre challenge, adressez votre dossier *de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions)* sous référence 2474 à **MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET**, J-Y BLAISE, Service du Personnel, 3, avenue Hoche - 75008 PARIS.

**MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET**

MEDIA PA

STE COMPRESSEURS SURPRESSEURS
recherche

## INGENIEUR technico-commercial

***Responsable Bureau de Vente Régional***
**3 Secteurs à Pourvoir :**
- **Sud-Ouest** (Toulouse)
- **Bretagne** (Nantes)
- **Nord-Normandie** (Roubaix)

**Nous désirons impérativement :**
- **Expérience** dans la vente de ces produits
- **Habitudes** des contacts clientèle industrielle.
- **Etablissement des devis**

*Il devra développer chiffre d'affaires existant par* suivi systématique des clients et rechercher *nouveaux débouchés. Compétence et dynamisme* indispensables.

## INGENIEUR technico-commercial

pour s'intégrer dans équipe existante
**Secteur Paris et région Parisienne**
**Nous désirons impérativement :**
- **Expérience** dans la vente de ces produits
- **Habitudes** des contacts clientèle industrielle.
- **Etablissement** des devis
- **Compétence** et dynamisme indispensables.

Ecrire avec C.V. détaillé et en précisant bien le *secteur choisi* sous réf. 1512/O à **A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS** (qui transmettra)

## DRESSER

***DIVISION : EQUIPEMENTS MINIERS SOUS-SOL ET SURFACE.***
**(Appareil de Coupe - Perforatrice - Tricone - Marteaux - Forets)**

### un DIRECTEUR des OPERATIONS

(FORMATION MINES)

**Responsable des Ventes, Services et Opérations**
**France - Europe - Afrique du Nord - Moyen-Orient**

*Nous recherchons un Professionnel pouvant se prévaloir d'une expé*rience de 15 ans au Service des Industries Minières.

Anglais *indispensable* - Allemand souhaité.

Veuillez nous adresser votre C.V. et vos prétent. sous pli confidentiel à :
DRESSER EUROPE S.A. - Service du Personnel
5, rue d'Antony - SILIC 192 - 94563 RUNGIS CEDEX

## DIRECTEUR COMMERCIAL

**PARIS**
**200.000 +**

Filiale d'un important Groupe français, cette *société* industrielle connait un fort taux de progression (C.A. 1980 : 600 MF, dont 1/3 à l'exportation). Elle veut confier la Direction Commerciale à un HEC ou SUP. de CO. de plus de 35 ans, actuellement patron de la distribution France *et* export d'une société de biens d'équipement. L'allemand est nécessaire, l'anglais est souhaitable.

Adressez votre dossier ss N° 567 LM.

**GABRIEL MARCU**
*154, bd Malesherbes, 75017 Paris.*

FILIALE FRANÇAISE D'UNE ENTREPRISE
DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche pour son

**DÉPARTEMENT D'ÉTUDES INFORMATIQUES**
**(100 Personnes)**

## 2 CHEFS DE PROJET

***qui auront chacun à mener d'importants projets dans des envi*ronnements techniques différents :**

1) - 303X sous MVS
- DB/DC, réseau TP
- *43XX sous DOS/VS*

2) - *DEC*
(RSX 11 M, CTS 500,...)

Des **Analystes** de haut niveau pourraient être retenus à condition de pouvoir assumer rapidement les responsabilités proposées.

De formation supérieure option informatique, les candidats devront posséder une expérience de projets ayant impliqué une réelle pratique informatique.

*Ecrire avec C.V. et photo retournée sous référence 50 à :*
*Madame A. COLBERT*
*78, Avenue Albert Bartholomé - 75015 PARIS*

**IMPORTANTE SOCIETE**

**livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français**

recherche pour son Département Chimie
situé près *PARIS LA DEFENSE*

## un(e) traducteur (trice) français-allemand et vice-versa

pour *une durée de deux ans éventuellement* reconductible.

Il (elle) assurera lui-même la frappe de ses travaux.

Il s'agit d'un poste de responsabilité, constituant une référence de premier ordre dans une carrière axée sur la traduction technique.

Le poste peut impliquer des déplacements de courte durée. La rémunération est très attractive.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions sous référence 75.510 à *Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01* qui transmettra. Discrétion totale assurée.

**CMC FRANCE — SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE**

La croissance régulière de notre Société nécessite le développement de nos activités de Communication interne et externe au sein de la Direction du Marketing.
*Pour étoffer nos équipes, nous recherchons*

## ASSISTANT MARKETING ET COMMUNICATIONS

**(débutant ou confirmé)**

Ce jeune cadre aura la responsabilité de :
- La recherche de l'information, sa rédaction et sa diffusion,
- La réalisation d'enquêtes marketing (marché, produits concurrents, etc...),
- La gestion de fichiers (tarifs, clients, etc...).

*Il participera en outre, activement à l'éla*boration des différents outils de publicité et promotion des ventes de la Société.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CMC FRANCE — *Service Marketing*
15, rue d'Angiviller 78000 VERSAILLES

IMPORTANTE SSCI recherche pour l'un de ses centres, équipé d'un ordinateur CII HB66,

## Un ingénieur système

débutant ou ayant un an d'expérience dans la fonction. Formation assurée. Lieu de travail : Proche banlieue sud.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence 7505 M à *rscg carrières, 64 rue La Boëtie 75008 PARIS, qui transmettra.*

# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

**sema conseil**
recherche
## un expert de niveau directeur général
et
## un expert administratif et financier de haut niveau

Leur première mission se situera en Afrique noire auprès d'importantes entreprises et établissements publics.
Age minimum souhaité : 40 ans.
Les candidats devront justifier d'une expérience similaire réussie dans un pays en voie de développement. Sans être indispensables, des compétences agronomiques complémentaires seront appréciées.
*Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite et photo en précisant la réf. 10274/M à A. Coffin, Sema - Sélection - 92126 MONTROUGE - Centre Metra - 16-18, rue Barbès.*

MEMBRE DE SYNTEC

**sema selection** Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

PARIS
Organisation professionnelle de syndicats patronaux recherche pour animer son service conseil (juridique, fiscal, social)
**COLLABORATEUR (RICE)**
à temps partiel (2 j/semaine). Travail essentiel : exportations textes législatifs et à l'exclusion du suivi.
Ecr. s/n° T022.781M, R-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Administration implantée à VERSAILLES recrute
**Personnel de bureau**
avec bac ou licence
Téléphone : 953-03-88.

P.M.E. PARIS-EST
**INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
CONFIRMÉS
Responsable de projets. Connaissances sérieuses en logique et microprocesseur Intel et/ou Motorola.
Adresser C.V. et prétentions n° 55.393 sur enveloppe à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**
**296-15-01**

**SESA**
Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique recherche
## spécialistes systèmes gestion
Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant une expérience de mise en place soit en tant qu'utilisateur, soit en tant que concepteur de systèmes informatisés de gestion de production ou de systèmes comptables.
Ils participeront à des études de faisabilité et à la conception et à l'installation de systèmes de gestion.
Envoyer C.V. sous référence 20.10 LM à
SESA, Direction du Personnel
30, quai De Dion Bouton, 92806 PUTEAUX
Emplois et Carrières

## JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL
**PHILIPS**
**MATERIEL GRAND PUBLIC**
vous propose de nouveaux postes au sein de ses équipes de vente à
**PARIS et en PROVINCE**
(Grandes Métropoles Régionales)
Une expérience pratique de représentant responsable de secteur confirmera votre personnalité, valorisera vos connaissances et vous préparera à une carrière aux dimensions de notre Groupe.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Madame ROUX 50, Avenue Montaigne - 75008 PARIS en précisant lieu de travail souhaité et prétentions.
*Tout candidat retenu sera convié à un entretien individuel pour lui permettre d'être largement informé des diverses possibilités de carrière.*
PHILIPS

Une importante entreprise aérospatiale située en région parisienne recrute un
## INGÉNIEUR ou CADRE TECHNIQUE
de formation ARTS et MÉTIERS ou équivalent (ou Cadre Technique) pouvant justifier d'une bonne connaissance des problèmes de fabrication de type aéronautique en petites séries ainsi que d'une expérience en encadrement hiérarchique et technique.
Ce poste de **CHEF D'ATELIER D'USINAGE SÉRIE** couvre les activités (certaines 2 x 8) :
- d'usinage par des moyens conventionnels et commande numérique ;
- chaudronnerie/soudure ;
- traitement de surfaces ;
- métallisation ;
- entretien de machines-outils.

Les lettres de candidature sont à adresser sous référence 272/49181 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.
HAVAS CONTACT

**afnor**
*Association Française de Normalisation*
recherche
## CADRE DE FORMATION SCIENTIFIQUE
(école d'ingénieurs ou cursus universitaire à dominante Mathématique),
ayant acquis au moins une première expérience des langages de programmation.
Mission :
animation et coordination de travaux de normalisation dans le domaine de
**L'INFORMATIQUE**
Il faut savoir rédiger, être à l'aise dans les contacts à tous niveaux, aimer le travail d'équipe, cultiver l'esprit de synthèse et le sens de l'organisation.
La pratique de l'Anglais est indispensable.
Adresser c.v. et photo s/réf. 6045 en précisant la rémunération actuelle à AFNOR Direction du Personnel - Tour Europe Cedex 7 - 92080 Paris La Défense.

**DRESSER**
Division : EQUIPEMENTS MINIERS SOUS-SOL ET SURFACE.
recherche :
## 2 directeurs régionaux de ventes
(Formation INGENIEURS DES MINES)
pour Europe - Afrique du Nord - Moyen-Orient.
- Professionnels pouvant se prévaloir d'une expérience de 10 ans (Ventes - Marketing - Opérations) au service de l'Industrie Minière.
- Rémunération attrayante - Intéressement - Voiture.

Anglais indispensable - Allemand souhaité.
Veuillez nous adresser votre CV et vos prétentions sous pli confidentiel à : DRESSER EUROPE S.A. - Service du Personnel 5, rue d'Antony SILIC 192 - 94563 RUNGIS CEDEX.

## DIPLOMÉS de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
## un emploi, une carrière
La Direction Générale des Impôts offre aux jeunes diplômés une carrière aux possibilités multiples, en prise directe sur les réalités économiques et humaines.
La Direction Générale des Impôts recrute par voie de concours, avec
**LICENCE, DEUG, DUT, BTS**
**600 inspecteurs des impôts**
environ.
Epreuves les 22, 23 et 24 janvier 1981. Clôture des inscriptions le 3 novembre 1980.
Formation et affectation possibles en Ile de France.
Renseignements et inscriptions,
pour Paris et les départements de la région Ile de France : Centre d'Etudes de Paris, 15 rue Scribe - 75436 Paris Cedex 09, tél. 266.93.46 poste 326, ou 742.10.00 en permanence.
Pour les autres départements : Direction des services fiscaux.
dgi
LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
média-système

**DEBUTANTS intéressés par les études de transports et de circulation**
Importante administration recherche pour Paris

**INGENIEUR CADRE A** — *Etudes de circulation* — 66 000 F/an
Diplômé d'une école d'Ingénieurs avec une option dans ce domaine, la personne recherchée sera chargée d'études de circulation, de construction de modèles de simulation et d'études de faisabilité de régulation. réf. 6044/A

**INGENIEUR CADRE A** — *Recueil des données de circulation* — 66 000 F/an
Diplômé d'une école d'Ingénieurs ou ayant un DEA option statistiques, la personne recherchée sera chargée d'assurer le suivi d'un plan de comptage de circulation et de participer à la mise en place d'un fichier de données d'infrastructures de voiries. réf. 6044/B

**CHARGE(E) D'ETUDES - ASSISTANT(E) TECHNIQUE** — 52 000 F/an
Ayant une formation supérieure de 3 à 4 ans en Economie avec une option Economie des transports ou Econométrie, la personne recherchée sera chargée d'Etudes dans le domaine des Transports et de la circulation sous la direction d'un ingénieur. réf. 6044/C

Ces postes comportent de nombreux avantages sociaux et différentes possibilités d'évolution.
Ecrire avec c.v. et photo en précisant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

## Jeune Comptable
## DECS ou équivalent
**L'UFB-LOCABAIL**, filiale du groupe de la **Compagnie Bancaire** est une banque spécialisée dans le financement des investissements des petites et moyennes entreprises.
**L'UFB-LOCABAIL** propose à un jeune candidat de valoriser sa formation comptable, financière et fiscale.
Après un passage dans les diverses sections de la direction financière et comptable, il y prendra de plus larges responsabilités.
Nous offrons à un candidat de valeur une rémunération et une carrière motivantes.




Ecrire sous référence 459 à Philippe FOUQUES
**compagnie bancaire**
Service Orientation - Recrutement
5, avenue Kléber - 75116 PARIS

## jeune senior consultant
(X, Centrale, Arts et Métiers...)
Nous sommes une Société de Conseil en production, FILIALE FRANÇAISE :
- d'un groupe international leader dans ce domaine,
- et d'un des principaux groupes français d'ingénierie informatique.

Nos clients sont d'importants groupes industriels répartis dans toute la France. Nos interventions en vue d'améliorer leur productivité s'appuient sur des techniques modernes et des produits originaux développés par MAYNARD.
**Nous recherchons un homme ambitieux, capable :**
- d'assimiler rapidement nos techniques ;
- d'assumer des responsabilités commerciales, et de jouer un rôle moteur dans notre développement.

Anglais indispensable. Expérience de consultant obligatoire.
Envoyer C.V. à MAYNARD CONSEIL,
30, quai De Dion Bouton, 92806 PUTEAUX.
**Maynard Conseil**
Emplois et Carrières

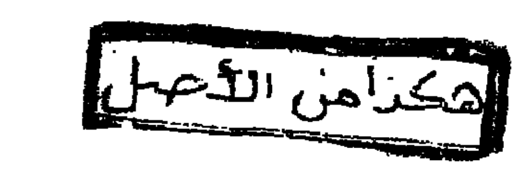
ORGANISME PUBLIC offre à
## PHARMACIEN ou BIOCHIMISTE
- Ayant connaissances confirmées en chimie organique et dans le domaine commercial.
- Poste impliquant responsabilités études de marchés, unité de production et commercialisation de substances organiques pour laboratoire
- Pratique anglais indispensable.

*Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à no 75599 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.*

## ingénieur grande école pour des projets de télématique à Rennes
Agé de 28 ans minimum, vous possédez une première expérience en télématique (soft, reseaux, terminaux...) acquise, par exemple chez un constructeur ou en SSCI.
Au sein de notre département «PRODUITS ET SERVICES TÉLÉMATIQUES», vous menez une partie des études nécessaires au développement de cette technologie : définition fonctionnelle, cohérence entre les terminaux et les réseaux,... et participez au choix des solutions à développer.
Vous êtes un homme de prospective, savez «vendre vos idées» et animez le travail en équipe. Bien sûr, vous parlez anglais et êtes disponible pour voyager.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3775 LM).




MEMBRE DE SYNTEC



# PHILIPS Data Systems

Pour faire face à son plan de développement de compilateurs de langages orientés temps réel, applications industrielles et scientifiques (FORTRAN 77), R.T.L./II, ADA, A.P.L... pour mini/midi ordinateurs ; le centre d'études de FONTENAY-AUX-ROSES recherche

## INGÉNIEURS CONFIRMÉS (Réf. M 1)

Ayant 2 à 5 ans de réelle expérience professionnelle dans le développement de compilateurs.

## INGÉNIEURS DÉBUTANTS (Réf. M 2)

Désireux de se former aux techniques industrielles de compilations.

Nos travaux mettent en œuvre les méthodes modernes de production de logiciel. et se font en coopération avec nos autres Centres d'Etudes en Europe.

Les candidats auront une formation Grande Ecole, option informatique ou un doctorat troisième cycle.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Service du Personnel C.T.I., 4 à 16, avenue du Général-Leclerc - 92260 Fontenay-aux-Roses.

---

Vous êtes **demandeur d'emploi**, ayant au moins trois ans d'expérience dans une *fonction d'encadrement*

ou

Vous bénéficiez en tant que salarié d'un **congé-formation de 1 200 heures.**

L'Institut de Gestion Sociale vous propose ***huit mois de préparation professionnelle*** et **d'entraînement** aux fonctions de

**DIRECTION DE PERSONNEL**
ou
**CONTRÔLE DE GESTION**

Ces deux cycles, **conçus en liaison étroite avec des entreprises,** alternent travaux d'étude et d'application. Certains enseigne-*ments sont communs.*

Ils débuteront le **27 octobre 1980.**

Les dossiers de candidature sont à retirer sur place :

**INSTITUT DE GESTION SOCIALE**
**Centre d'enseignement :**
**15, passage Trubert-Bellier, 75013 Paris.**

---

# A un jeune diplômé :

*Nos 4 agences réalisent 250 millions de CA avec quelque* 30 établissements et 400 personnes. Notre vocation principale est le négoce et la distribution. Nous appartenons à l'un des plus grands groupes industriels français et avons nous-mêmes trois filiales. Par suite de promotion interne, notre Secrétaire Général recherche pour le seconder un jeune diplômé

## Chargé de missions de confiance

Ce sera pour celui-ci l'occasion de mettre en pratique son bagage juridique et son bon sens, appliqués au droit du travail, à la gestion du personnel, à celle du patrimoine et des Services Généraux.

Il mettra en œuvre son esprit d'analyse et de synthèse et ses qualités rédactionnelles dans les compte-rendus d'activité et d'assemblées.

Par sa personnalité ouverte, empreinte de sérieux et de courtoisie, il saura rapidement se faire apprécier par nos dirigeants opérationnels et administrateurs. Dans quelques années, un poste opérationnel de gestion de haut niveau pourrait *lui être proposé dans l'Ouest de* la France.

Jean Bousser vous remercie de lui écrire sous référence 2123 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris (indiquer niveau de rémunération *souhaité).*




**Bernard Julhiet**
**Psycom**

Membre de Syntec

*Sources*

---

**BANQUE PRIVÉE**

**FILIALE D'UNE GRANDE BANQUE ÉTRANGÈRE**

recherche

## RESPONSABLE DU SERVICE ÉTUDES ET PLANIFICATION

- Age : 25-30 ans.
- ETUDES : Doctorat de *mathématiques* ; scientifiques, formation d'Ingénieur Centrale ou mines.
- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE *:* 2 à 5 ans de recherches opérationnelles dans un service études et planification d'une banque, à l'I.N.S.E.E. ou à la Direction de la *prévision.*

**MISSION :**

- Elaboration et mise en œuvre de modèles d'aide à la décision dans la banque.
- *Pour ce faire,* il devra rechercher les meilleurs indicateurs, les créer, exploiter leurs réalisations et les gérer.
- Il devra en outre, établir un modèle de simulation à moyen et long terme, en particulier dans les domaines de la trésorerie et de prévisions d'encours des crédits à moyen et long terme.
- Son assistance sera également sollicitée au niveau de la méthodologie, de l'élaboration de documents de politique générale.
- Le candidat devra avoir un sens du concret, en exploitant lui-même la *réalisation* de ses modèles.

**SALAIRE : 150.000 F à 200.000 F.**

*Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 9.393*
**PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris, qui transmettra.**

---

Société française Hoechst

Nous offrons une excellente opportunité de formation et de développement de carrière au sein de notre Département

**COLORANTS TEXTILES**

à

## un cadre technico-commercial

Si vous possédez :
- une solide formation d'Ingénieur Chimiste ou Chimie Textile (si possible option teinture et impression)
- une expérience professionnelle technique ou commerciale de quelques années acquise dans le domaine de la teinturerie de l'impression ou du textile en général.
- une attirance marquée pour des activités commerciales en milieu industriel.
- une connaissance suffisante de la langue allemande

**Notre proposition :**
- après une période passée à notre siège, nous vous donnerons *la possibilité* d'effectuer un séjour approfondi au sein des services techniques de notre maison mère à Francfort où vous recevrez une formation complète sur nos produits
- vous vous intégrerez ensuite à notre organisation française où vous participerez à la mise en œuvre de la politique de commercialisation des produits du département auprès de la clientèle textile.

Si des perspectives d'évolution très ouvertes *vous intéressent, adressez nous votre* candidature sous la réf. 423 en mentionnant la *rémunération souhaitée* au Département des Ressources Humaines
*Tour Roussel* Nobel
Cedex 03
92080 PARIS LA DEFENSE



**Hoechst**

---

TRES IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL AGRO-ALIMENTAIRE

recherche

## FUTUR DIRECTEUR D'USINE

Ce poste concerne exclusivement un

## INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

ayant une expérience d'environ 5 ans dans un poste opérationnel.

Il sera amené à tenir successivement -
- *un poste de Responsable en fabrication où il s'initiera à nos techniques* industrielles
- puis un poste d'Assistant de Directeur d'Usine où il mettra en œuvre nos méthodes de gestion.

La qualité de ses performances dans ces deux fonctions le désignera pour *un poste de Directeur d'Usine.*

Ecrire avec C.V. détaillé à no 75505 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

# LA RADIOTECHNIQUE

C.A. 3.500 MF - 8 usines - 13.000 personnes
**Appareils et Composants Electroniques**
recherche pour sa
**DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE**

## CADRE COMPTABLE H.E.C.-E.S.S.E.C.-E.S.C.

PROFIL :
Débutant ou première expérience. Formation complémentaire appréciée (DECS).

FONCTION :
Après formation aux méthodes du Groupe, le candidat exercera sa *responsabilité au sein du service charge :*
- de consolider les bilans et comptes des Societes ou unités décentralisées,
- d'établir les declarations aux administrations notamment fiscales et sociales,
- de conseiller et d'assister les autres services dans l'application de la réglementation.

Larges possibilites d'évolution dans le Groupe, notamment dans les differentes disciplines rattachées à la Direction Administrative et Financière.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à LA RADIOTECHNIQUE à l'attention de M. BERON, Chef du Personnel, B.P. 301 92156 SURESNES CEDEX.

---

TRÈS PUISSANT GROUPE
DE DISTRIBUTION

recherche

## JEUNE DIRECTEUR DE MAGASIN

Nous voulons des hommes pour des produits nouveaux. Une formation de grande école *(H.E.C., Mines, X, ...) ou business school, est souhaitable pour* mener de front l'animation d'une équipe, faire face à des situations commerciales en *rapide évolution* et maîtriser des problèmes de gestion assez pointus.

Le candidat idéal aura 28 ans environ, avec une première expérience dans la distribution ou les produits grand public.

Il se verra confier, dans un premier temps, la *responsabilité* complète d'une entreprise, avec la sanction du résultat d'exploitation.

Tempérament sportif et esprit d'équipe sont nécessaires. Rémunération très motivante.

Envoyer C.V. avec photo sous référence 863.755 M,
*Régie-Presse,* 85 bis, *rue Réaumur,* 75002 Paris.

---

Société internationale fabriquant des
**COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES PASSIFS**
recherche

## 2 INGÉNIEURS

**Grandes Écoles (INP Grenoble - physique-chimie Paris ou équivalent)**

*pour leur confier, assistés d'une petite équipe* de 2 ingénieurs :
- *la participation aux définitions des nouveaux* produits (condensateurs) ;
- *le suivi des études des nouveaux programmes ;*
- la préparation des notices techniques ;
- l'assistance technique à la vente.

Ils ont une expérience de 3 à 5 ans en laboratoire ou en production.

De fréquents déplacements à l'étranger rendent **l'Anglais indispensable - l'Allemand apprécié.**

Lieu de travail : PARIS.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

*Écrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle, sous référence 70.146 M à*
*D. JOUSSET.*
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

---

# — hb conseil —

*Rapaille International*

recherchent

- **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**

Ayant au moins 4 ans d'expérience dans une très grande entreprise française ou étrangère et parlant l'anglais, l'allemand ou le japonais.

- **SECRÉTAIRES DE DIRECTION**

bi ou trilingues (anglais, allemand ou japonais)

*Ecrire* H.B. CONSEIL - 70, *rue de* Ponthieu - 75008 PARIS.

---

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
*LEADER SUR LE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS*
ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

RECHERCHE

## DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX

**PARIS** **100.000/150.000**

Pour assurer, en France et à l'étranger, le développement de leurs divisions respectives, le responsable de la division « *Système* » *et celui de la division* « Terminaux » recherchent leurs adjoints directs.

Les candidats retenus se verront confier des responsabilités techniques et commerciales étendues auprès des grandes entreprises privées et des administrations.

Ils assureront la prospection de nouveaux clients et, en étroite collaboration avec les services techniques, *établiront les propositions techniques* et commerciales et suivront *jusqu'à* leur conclusion la réalisation des affaires.

De formation *Grande Ecole* (X, Mines, E.S.E., *Télécom...*), les candidats auront une expérience technique d'au moins deux ans, et devront avoir le *désir d'évoluer* vers des fonctions commerciales. Ils parleront obligatoirement l'anglais et, si possible, l'espagnol.

Pour le service Système (réf. 166), de très bonnes connaissances en électronique ainsi qu'en informatique (architecture des systèmes) et en micro-informatique sont nécessaires.

Pour le service Terminaux (réf. 167), de très bonnes connaissances en électronique sont requises.

Ecrire en précisant la référence à :
*A.L. CONSEIL* - 25, *rue Murillo,* 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

**AL conseil**

---

**Pour nos activités études systèmes**
recherchons pour PARIS

## INGÉNIEURS I.N.S.A. - E.S.M.E.

## TECHNICIENS SUPÉRIEURS

connaissant électronique, informatique, packaging et ingénierie

**POUR :**
- Achitecture et conception de périphériques et terminaux de visualisation évoluée.
- Etude et conception d'automatismes industriels à base de commandes numériques, automates programmables, microprocesseurs.

Ces postes réclament esprit d'initiative, imagination et dynamisme.

Ecr. avec C.V., *réf.* et prétentions à n° 75.764 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

# ingénieur système H866

POUR TRES IMPORTANT ORGANISME PARA-PUBLIC DE PARIS

RESPONSABLE DE L'EQUIPE CHARGEE DE

l'implantation et l'évolution du système d'exploitation, la *mise en œuvre du réseau* T.P. (120 terminaux) et de la base de données, la détermination des besoins pour les choix des *matériels et logiciels, l'assistance auprès des équipes* d'exploitation et d'études.

Le **candidat** devra posséder un diplôme de l'Enseignement *supérieur, une bonne pratique* de GECOS 3, de GEMAP et de TDS, des connaissances approfondies en matière de bases de données.

Envoyer C.V. et prétentions à notre Conseil en recrutement ss réf. 20M200

**G K S Conseil**
**69, rue de Monceau - 75008 PARIS**

*Partenaire pour la France de*
Consult-Eur



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

## HOLDING FINANCIER

Participations différents secteurs d'activités
en pleine évolution
recherche

### CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Ses responsabilités comprendront :
- arrêtés des comptes trimestriels et des situations mensuelles du Holding et des filiales en gestion centralisée ;
- contrôle de gestion des filiales et contrôle des arrêtés de comptes des filiales autonomes ;
- consolidation trimestrielle du groupe ;
- déclaration fiscales, sociales et statistiques ;
- mise en place d'un outil informatique : H.P. 250 ou H.B. mini 6.

Profil :
Agé de 35 ans minimum, formation supérieure, D.E.C.S. complet ou équivalent, facilité d'adaptation, expérience à un poste similaire.
Rémunération proposée : 110.000 F +.
Disponible immédiatement.

### ASSISTANTE DE DIRECTION

Rattachée au Directeur Administratif et Financier du groupe, animateur de différentes filiales.

Responsabilités :
- secrétariat de Direction générale ;
- secrétariat général et contrôle de gestion des services administratifs des filiales ;
- tenue des documents légaux des différentes sociétés ;

Qualités requises :
Formation supérieure, connaissance de l'anglais, bonne maîtrise d'un secrétariat de direction générale, méthode et sens de l'organisation, contact humain.
Age : 32 ans minimum.
Expérience : 5 à 10 ans. Prétentions demandées.
Poste disponible immédiatement.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Envoyer C.V., photo, sous référence N° T 22928 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
PARIS
structurée
recherche

## CHEF DE GROUPE

Responsable gestion portefeuille

## COLLABORATEUR N4

dont expérience cabinet 2 ans

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à EXCOM, 85, avenue Mozart, 75016 Paris.

---

BANQUE DE DÉPOTS
PARIS (2e)
recherche

## GUICHETIERS OU GUICHETIÈRES

Très bonne présentation et références
Connaissant les produits bancaires

et ayant 1 ou 2 ans d'expérience
de la clientèle particulière pour
(après formation complémentaire)
tenir des guichets d'entreprises
sur Paris ou la proche banlieue.

Adresser C.V., photo et prétentions s/n° 75.759 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'ÉLECTRONIQUE
recherche d'urgence

## INFORMATICIEN DE GESTION

pour participer à l'étude, la réalisation technique et la maintenance d'applications de gestion sur mini-ordinateurs HEWLETT PACKARD 3000.

De formation supérieure, le candidat aura, si possible, l'expérience de 2 ans d'informatique de gestion, une bonne connaissance de l'entreprise et des problèmes de gestion.

Lieu de travail : banlieue sud-ouest
TRAPPES (78)

Adr. C.V. et prét. sous n° 75.380 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

---

## TIME-LIFE Libraries, Inc.

recherche

### ASSISTANT (E) FINANCIER (E)

NIVEAU D.E.C.S.

5 ans expérience compagnie internationale, maîtrise parfaite de l'anglais car contacts journaliers avec étrangers, assurer comptabilité française et américaine, activités de contrôle de gestion, contrôle paye et fiscalité.
- Statut cadre ;
- Salaire × 13 + avantages ;
- Libre au 1-12-80.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et photo à Mme POITOU, 21-23, rue d'Astorg, Paris (8e).
A compter du 1-12-80
nos bureaux seront transférés à RUEIL-MALMAISON.

---

Importante société industrielle de tuyauterie
recherche

## INGÉNIEUR A.M. ou ASSIMILÉS

pour poste

## D'ADJOINT AU DIRECTEUR

de son établissement de VITRY-SUR-SEINE
Quelques années d'expérience
en tuyauterie et chaudronnerie industrielles appréciées.

Adr. C.V. dét., photo, prét., ss le n° 863.775 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

---

Un des premiers Groupes Français
d'ASSURANCES

recherche pour PARIS

## UN JURISTE

Titulaire d'une maîtrise de droit privé et ayant environ trois années d'expérience dans un service contentieux I.A.R.D.

L'instruction d'affaires comportant le déroulement d'une instance judiciaire, la gestion complète des procédures devant toutes juridictions, des consultations juridiques données sur des sujets variés sont les principales fonctions dans ce poste à caractère évolutif.

Le groupe peut assurer de réelles possibilités d'évolution à tout candidat de valeur.

Nous vous remercions d'envoyer lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle sous n° 74.990 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm. et garantit la discrétion absolue.

---

## LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

### INFORMATICIENS DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

- Pour l'étude et la gestion de systèmes d'exploitation. (Connaissances assembleur I.BM. 370 et système I.B.M. VM-CMS souhaitées) ;
- Pour le développement de compilateurs ;
- Et pour le développement d'aides graphiques sur calculateurs.

Nationalité française exigée

Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 75.720 à L.C.T., B.P. 40, 78141 Velizy-Villacoublay Cedex.

---



THOMSON-CSF

## INGÉNIEURS ECTRONICIENS

### GRANDES ÉCOLES

Débutants ou avec une première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en

### TÉLÉCOMMUNICATIONS

- LIAISONS EN VUE DIRECTE
- LIAISONS TROPOSPHÉRIQUES
- LIAISONS SPATIALES

Anglais nécesaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

---

FILIALE D'UNE
MAISON INTERNATIONALE D'ÉDITION
EN PLEIN DÉVELOPPEMENT
Nous cherchons le

## RESPONSABLE DE NOTRE PUBLICITÉ DIRECTE

Il devra connaître toutes les nuances du métier et être aussi à l'aise dans la rédaction des messages que dans la conception des campagnes et le suivi de leurs exécutions.

Ce poste suppose de la part de notre collaborateur un esprit créatif et l'aptitude à un travail d'équipe.

Bien entendu, la rémunération sera fonction des compétences.

**SI VOUS PENSEZ ÊTRE CE PUBLICITAIRE ÉCRIVEZ-NOUS**

avec lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à
ÉDITION WEKA, 56, rue de Javel, 75015 PARIS.

---

AGENCE DE PUBLICITÉ SOLIDE
EN EXPANSION RAPIDE
7 personnes
recherchons:

## LE RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Demandons :
- expérience minimum 3 ans,
- niveau D.E.C.S. ou équivalent,
- dynamique, motivé.

Offrons :
- initiatives,
- responsabilités,
- perspectives d'avenir,
- 70.000 F à 80.000 F par an.

Envoyer curriculum vitae avec lettre manuscrite à :
CONSEIL et FORMATION
53, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)
qui assure la sélection.

---

## les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

*Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.*
*Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.*
*Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.*

*Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux* ***« nouveaux vendeurs »***. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* ***« niveau Monde »***. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

***Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.***

***Son nom ?***

***FONCTIONS COMMERCIALES***

***Ses annonceurs ?*** *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

***Ses résultats ?*** *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

**TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde**
(daté samedi)
**DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.**

---

## 2 Analystes Programmeurs

### 100 000 +

Notre société est la filiale d'un très grand groupe français de dimension internationale. Nous connaissons, grâce à la qualité de nos interventions et de nos collaborateurs une forte expansion.

Pour développer de **grands systèmes télématiques**, nous recherchons **2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS** ayant, si possible, 1 an d'expérience en **temps réel et en assembleur IBM.**

Ingénieurs Grandes Ecoles avec option informatique (ou équivalent), les candidats devront faire preuve de créativité et de sérieux.

Pour des éléments de valeur, la taille du groupe autorise de bonnes perspectives d'avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et rémunération actuelle) sous la référence M 2475 à notre Conseil.

**ORECI** 13, rue de Castellane 75008 PARIS

MEDIA PA

---

## SOCIÉTÉ DYNAMIQUE importation matériel PHOTO-CINÉMA

banlieue SUD
recherche
pour son S.A.V. PHOTO et AUDIO-VISUEL

## UN DIRECTEUR

- FORMATION :
  Ingénieur ou équivalent.
  Electronique micromécanique.
  Anglais lu et parlé.
- FONCTION :
  Dirige le S.A.V. (une vingtaine de personnes, techniciens et personnel administratif).
  Qualité d'organisateur et de leader indispensable.

En contact avec clientèle professionnelle

- Poste rattaché directement au P.-D.G.
- Age minimum : 30 ans.
- Rémunération départ : 10.000 × 13,5.
  Position cadre

Ecrire sous le n° 863.767 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

Importante Société de négoce
de produits chimiques
RECH. POUR SON DÉPARTEMENT PHARMACIE

## UN JEUNE PHARMACIEN

De préférence I.P.I., chargé sur le plan technique des relations avec nos commettants et nos clients.

CONDITIONS A REMPLIR :
- Bon commerçant.
- Anglais écrit et parlé indispensable.
- Déplacements 20 % de son temps.
- Bonnes connaissances en galénique.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 74.987 CONTESSE Pub., 20, av. l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour le siège en région parisienne
BANLIEUE SUD
avec déplacements en province

## UN CADRE RÉVISEUR COMPTABLE

Un niveau DECS est exigé ainsi qu'une expérience d'au moins 3 ans dans la profession bâtiment ou travaux publics.

Envoyer C.V. et prétentions : n° 75.571 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex, qui transm.

---

## INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

- 30 ANS MINIMUM ;
- E.S.E. OU ÉQUIVALENT ;
- ANGLAIS LU ET ÉCRIT.

Est demandé par P.M.E. parisienne spécialisée dans matériels électromagnétiques.

Env. C.V. man., photo et prétentions n° 55.296 M sur enveloppe à JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE LA RÉGION PARISIENNE
Banlieue EST, recherche

## INGÉNIEUR

Formation SUPÉRIEURE INFORMATIQUE

pour suivre un réseau de mini-ordinateurs en usine sur le plan gestion du personnel, paye, comptabilité et gestion de production. Débutant(e) ou avec un ou deux ans d'expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 75.350, CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

هكذا من الأصل





## OFFRES D'EMPLOIS

Pré-embauche
Technico-Commercial
en INFORMATIQUE
et/ou ÉLECTRONIQUE

**CITI 205.24.63** Centre International de Traitement Informatique

118, rue de Crimée, (19e)
ou PLACEMENT
après stage 6 mois
(CRÉDIT 12 mois)

---

Société d'expertise comptable Paris structurée recherche

**CHEF DE GROUPE**
RESPONSABLE GESTION PORTEFEUILLE

**COLLABORATEURS**
Nº 4 dont expér. cabinet 2 ans.
Ecrire EXCOM, 85, av. Mozart, 75016 PARIS.

---

**ASSURANCES GENERALES DE FRANCE**
recherchent
pour SERVICE JURIDIQUE de sa direction du personnel à Paris

**MAITRISE DROIT PRIVE**
débutant, dégagé O.M.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, Département Recrutement, 33, rue Lafayette, 75009 Paris.

---

SOCIÉTÉS FRANÇAISES
proposent
**2 POSTES D'AVENIR**

**INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**
région RHONE-ALPES
- domaine électromécanique ;
- formation ingénieur mécanique et électrotechnique ;
- expérience dans usine de production mécanique comme ingénieur de fabrication.

-140.000 + Réf. 292

**INGENIEUR METHODES**
RÉGION PARISIENNE
- domaine aéronautique ;
- form. ingén. type A. et M. ;
- expérience production en mécanique de précision, petites et moyennes séries en aéronautique si possible.

160.000 + Réf. 293

Ecr. en précisant la référence choisie à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui tr.

---

Fabricant de composants passifs, banlieue ouest, C.A. 60 M.F. en forte expansion recherche

**JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Ayant 3 à 5 ans d'expérience de préférence dans la même branche pour assister son responsable export. Le candidat aura à effectuer de fréquents déplacements à l'étranger et devra parler couramment l'anglais ; l'allemand serait des plus apprécié.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 9.029 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

Société d'Editions Paris recherche

**REDACTEUR ECO**
HAUT NIVEAU

pour analyse plans de développement et doc. financières pays Afrique noire. Adr. références et prétentions sous nº 41.671, P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

---

Sté d'études et de recherches de régulation routière recherche d'urgence

**INGENIEUR**
Responsable d'études
Une expérience dans le domaine transports, circulation, signalisation est souhaitable. Env. curr. vitae + photo sous réf. 5.169 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Ced. 02, qui transmettra.

---

CENTRE D'ÉTUDES
BANLIEUE OUEST
recherche

**INGENIEUR**
diplômé E.N.S.P.M.

ayant quelques années d'expérience en ingénierie pour poste comportant des activités d'enseignement et des études techniques dans les domaines du raffinage des produits lourds et du traitement des hydrocarbures non conventionnels.

Envoyer curr. vitae et prétent. sous nº 75.470, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

GROUPE INDUSTRIEL DE PREMIER PLAN
recherche pour son
laboratoire central
situé dans la banlieue
NORD de PARIS

**1 TECHNICIEN - PHYSICO-CHIMISTE**
niveau I.U.T., B.T.S.

Connaissant les techniques modernes d'analyse (D.S.C., chromato gazeuse et liquide, spectro infrarouge).

La connaissance des fabrications de résines ou des matériaux composites serait appréciée.

Prévoir des déplacements de courte durée en province.

Env. C.V., photo et prétent. à nº 75.710, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

---

A.T.2 - A.T.3
**ÉLECTRONICIENS**
B.T.S. ou D.U.T.
débutants acceptés
pour études
1) Hyperfréquences G.O.
2) Radio fréquences VHF-UHF.

EUROPTRONIC
29, rue Bergère, PARIS-9e.
Mº MONTMARTRE. 246-93-06.

---

POUR POSTES STABLES
1°) SUR ASNIÈRES, AGENTS TECHNIQUES D'ÉTUDES niveau BTS ou DUT sur microprocesseur pour études schémas test. AGENTS TECHNIQUES 3e échelon A. ou B. EXPÉRIMENTÉS connaissant mini-calculateur TECHNICIENS DE PLATE-FORME niveau BTS ou DUT si possible ayant expérience sur mini-calculateur.

2°) POUR MONTROUGE, AGENTS TECHNIQUES D'ÉTUDES titulaire BTS ou DUT dégagé O.M. ou sursitaires ayant expérience en mini-calculateur.

Se prés. Général Services E.T.T., 6, boulevard du Temple, PARIS-11e. Tél. 355-08-40.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE filiale d'un groupe multinationale PARIS-16e, recherche

**ASSISTANT (E) DE GESTION**
Position cadre niveau I.U.T. préparation, prévision, détermination et suivi des approvisionnements. Etudes statistiques, contrôle des entrées et sorties, tableau de bord. Expérience quelques années d'Anglais écrit et parlé.
Adresser C. V. + photo + prét. à A.M.P. sous réfer. nº 1.518/0 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

---

RECHERCHONS
**ÉLECTRONICIEN**
S.A.V. bilingue anglais

Déplacements hebdomadaires très fréquents. Conversion AD. multicanaux.
Tél. (1) 626-93-20 ou écrire à : GANIL, 8, rue, Bel-Air, 92190 Meudon, qui transmettra.

---

PARIS-8e
Holding renommé possédant important patrimoine immobilier-cherche

**1 CADRE DE GESTION LOCATIVE**

Il doit posséder une formation juridique supérieure (ICH ou équivalent) et une très solide expérience professionnelle dans la gérance d'appartements et locaux commerciaux.

Ecrire avec C.V. photo et salaire actuel sous réf. 14.042 à MARIE GILMERT CONSEIL EN RECRUTEMENT, 47, rue de Prony, 75017 PARIS

---

Recherché pour expertise de prix de revient de biens d'équipement

**EXP.-COMPTABLE DIPLOMÉ**

- Diplôme études supérieures.
- Expérience professionnelle, comptabilité analytique ou contrôle budgétaire.

Lieu de travail : Paris-8e

5 × 8 - Salaire × 15
Participation - Restaurant d'entreprise.

Env. C. V. détaillé manuscrit photo et prét. s/réf. 6.063 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris qui transmettra.

---

CABINET CONSEIL
Propriété industrielle
PARIS-8e recherche

**COLLABORATEUR**
pour département juridique marques et modèles, litiges et contrats en matière de propriété industrielle.
Adr. C. V. et prétent. à nº 4.942 BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes qui transmettra.

---

Importante Entreprise
SECTEUR IMPRIMERIE
ET EMBALLAGE CARTON
recherche

**UN JEUNE AGENT TECHNICO-COMMERCIAL**

pour poste opérationnel de vente niveau BAC ou B.T.S.
Excellente présentation, goût des contacts extérieurs et des résultats concrets.
Connaissance des métiers graphiques appréciée.
Complément de formation assuré par nos soins.
Situation d'avenir pour élément de valeur.
Ecr. av. C.V. dét. à M. d'Izarny, les Cartonnages de France, 8, rue Immeubles-Industriels, Paris-11e.

---

COLLEGE CEVENOL
recherche d'urgence :
- UN RESPONSABLE d'internat bac exigé ;
- UNE INFIRMIÈRE diplômée d'Etat résidente.

COLLÈGE CEVENOL
43400 Le Chambon-s/Lignon
Tél. (71) 59-72-52.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
EN ÉLECTRONIQUE
recrute
pour POSTES STABLES

**INGENIEURS**
GRANDES ÉCOLES
DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS
pour applications logiciel
connaissant T.P. et réseaux.

**INGENIEURS EXPORT**
Format. E.N.S.I., X, TELECOM.
10 ANS EXPÉRIENCE
Solides bases temps réel, T.P.
ALLEMAND INDISPENSABLE
RÉSIDANT au sud de Paris
RÉMUNÉRATION selon EXPÉR.

Envoyer C.V. et prétentions : INTER COMPUTER 61, av. République, Paris-11e.

---

FILIALE FRANÇAISE
d'une SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche
COMPTABLE QUALIFIÉ
pouvant seconder le Chef Comptable, bonne connaissance écrite et parlée langue angl. Adresser C.V. et prétentions s/nº 883.715 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Import. Société près de Corbeil C.A. 400 M.F. rech. pr poste CHEF COMPTABLE expert-comptable E.S.C. ou équivalent. Disponib. exigée. Ecr. avec réf. et prét. s/nº 3.581. HAVAS, 77007 Melun Cedex.

---

**EDITEUR**
recherche
ATTACHÉ (E) COMMERC. (E)
aimant à la fois la vente et les relations publiques
Tél. : 620-05-82.

---

MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
centre d'essais en vol
recherche

**1 COLLABORATEUR AU CHEF DU SERVICE CENTR. DU PERSONNEL**

à pourvoir rapidement
au centre d'essais en vol de Brétigny.
titulaire d'une maîtrise ou d'une licence obligatoirement.
Débutant accepté.

Adres. C.V. au chef du personnel centre d'essais en vol 91220 - BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

---

P.M.I., S.A. siège Paris, leader national dans un créneau original de production et de distribution d'équipements électriques, 40 % de son C.A. à l'exportation, recherche pour poste de

**TECHNICO-COMMERCIAL**
+ NOUVEAUX PRODUITS

**JEUNE INGÉNIEUR**
(Sup' Elec., Centrale, Arts et Métiers)

27/28 ans, expérience professionnelle 2 ans. Anglais souhaité. Rapidement accession à une fonction de direction, en prise directe avec le Président.

Adresser lettre et C.V. à Hafita, 116, rue du Bac, 75007 PARIS.

---

SOCIETE MULTINATIONALE
AMERICAINE
recherche
pour sa filiale française

**1 CHEF COMPTABLE**
Lieu banlieue sud de Paris.

Formation D.E.S.C. comptable ou équivalent. Bonne connaissance anglais. Minimum 5 ans niveau chef comptable P.M.E. Connaissances comptabilité anglo-saxonne indispensables. Age minimum 30 ans et rémunération 110.000 à 120.000 F.
Envoyer C.V. + photo sous réf. 2.493 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09.

---

VILLE BANLIEUE NORD
recherche

**DIRECTEUR ADJOINT**
centres de loisirs
(secteur maternel)

minimum baccalauréat + diplômes socio-éducatifs et expérience professionnelle. Salaire net mensuel 3.950 F. Adresser candidature et C.V. s/nº 883.808 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Organisme de Formation
recherche

**PROFESSEURS**
ANGLAIS-AMERICAIN-ALLEMAND
obligatoirement de langue maternelle, possédant expérience formation adultes et enseignement audiovisuel.
Ecrire à I.F.P.C., 26, rue Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

---

**INGÉNIEURS POS. 2**
Electroniciens, 733-20-46.

---

Société d'édition, recherche
**PUPITREUR I.B.M. 34**
Adresser C.V. détaillé à
**EDIRÉGIE**
3, cité d'Hauteville, PARIS-10e.
(Métros : Gares Est, Nord, Poissonnière).

---

**INGÉNIEURS**
POSITIONS 1 ET 2
Mécanique générale. 780-40-30.

---

GROUPE COREEN
EN PLEINE EXPANSION
recherche

**CADRE COMPTABLE**
Niveau D.E.C.S. + expérience.

Env. C.V. et prétentions s/réf. T 022.919 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

**PRESTEC E.T.T.**
recherche
POUR POSTE FIXE
RÉGION SURESNES

**PROJETEURS 1**
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
pour calcul numérique
connaissance informatique,
langage FORTRAN ou BASIC
pour liaison B.E. exploitation.

Se prés. 65, av. Paul-Doumer, RUEIL-MALMAISON, 732-03-57

---

**CABINET CONSEIL**
recherche
COMMERCIAL

haut niveau, capable de développer une clientèle industrielle et commerciale.
Introduit sur le marché.
Excellente présentation.
Fixe + %.
Adresser C.V. à M. Joncour, 14, allée du Bois-Heude, 91800 BRUNOY.

## représentation offres

Pour 78, 91, 77, 95, offrons carte complémentaire d'articles pour emballages et décoration à V.R.P. multicartes, introduits auprès des boulangers et pâtissiers. Envoyer C.V. et secteurs prospectés à HAVAS, 81, rue République, 69002 LYON. Référence 9598, qui transmettra.

---

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégations ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens,
75009 PARIS.

## secrétaires secrétaires

**HOLDING MINIÈRE**
recherche
pour la Direction Commerciale de ses bureaux Parisiens
(quartier Montparnasse)

**secrétaire**
BILINGUE ANGLAIS

Familiarisée avec l'emploi de données chiffrées et la gestion des dossiers commerciaux

Envoyer C.V. sous référence 5005 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES - qui transmettra

---

Société de services, secteur pétrolier banlieue Nord, recherche d'urgence

**SECRÉTAIRE**
BILINGUE ANGLAIS
pour son service exploitation/commercial

- 22-25 ans (environ) ;
- 2 à 3 ans d'expérience ;
- connaissance télex obligatoire ;
- connaissances machines I.B.M. et traitement de textes appréciées ;
- habituée au travail en équipe.

DISPONIBLE DE SUITE

Envoyer C.V. et photo s/réf. 821 à M. BIGARD, 7, rue Newton, Z. I. du Coudray, 93150 LE BLANC-MESNIL.

---

Agence de Publicité - Centre de Paris
recherche

**Secrétaire de direction**

Si vous avez 30 ans minimum, un bon esprit d'initiative, une grande disponibilité, l'aptitude au commandement, de bonnes connaissances d'anglais; célibataire de préférence, si vous êtes libre rapidement, nous vous proposons un salaire motivant + intéressement + avantages sociaux, et vous demandons d'écrire vite, s/réf. 1128M à :

SOURCES

108 rue Saint-Honoré — 75001 Paris
qui transmettra.

---

**IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE**
recherche pour l'une de ses divisions
située en Banlieue OUEST de PARIS
(sur ligne S.N.C.F.)

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

Expérience professionnelle exigée.
Formation BAC G 1 niveau BTS ou équivalent
Connaissance anglais appréciée.

Adresser curriculum vitae et rémunération actuelle sous nº 75.398 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

---

Le quotidien régional
« MIDI LIBRE »
recherche

**SECRET. STENODACT.**
pour remplacement 4 mois (31/10/80 - 28/02/81) Service publicité parisienne. Expérience suivi dossiers, contacts clientèle agences de publicité et annonceurs.
Possibilité 30 h. par semaine.
Env. C.V. + photo + prét. à : M. LACHAUD, « Midi Libre », 25, r. La Boétie, 75008 PARIS.

---

SECRÉTAIRE MÉDICALE EXPÉRIMENTÉE RECHERCHÉE PAR DIRECTION MÉDICALE D'UNE AGENCE CONSEIL EN PUBLICITÉ POUR :
- Coordonner et planifier le travail de 5 médecins rédacteurs ;
- Assurer la mise à jour de la documentation médicale ;
- Effectuer la pige publicitaire ;
- Tenir le secrétariat de la direction médicale.

Env. C.V. et prét. nº 883.627 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

## information divers

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES en vente à votre kiosque.

---

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris, Ced. 09.

## propositions diverses

EMPLOYEURS
FAITES CONFIANCE
AUX ÉTUDIANTS
pour
des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureaux, vente, manutention, cours part., garde d'enfants...)

TÉLÉPHONEZ AU 329-97-10

La service de liaison-Étudiants Entreprises du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de PARIS, placé sous l'autorité du Ministère des Universités, vous propose gracieusement son aide.

## travail à domicile

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits. Travail de mise en page. 687-37-64.

---

Dactylo, thèses, manuscrits, etc. Tél. 535-87-94, matin av. 9 h, h. déjeuner, le soir après 18 h.

---

SECRETAIRE DIRECTION
confirmée, frappe tous textes et manuscr. sur I.B.M. 051-44-49.

## formation professionnelle

PACTE POUR L'EMPLOI — URGENT

**JEUNES DE MOINS DE 26 ANS**

NIVEAU : ingénieur, maîtrise (Sciences, Droit, Finance, Gestion, Sciences Economiques, Langues, Psycho-Socio...)

A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

**FEMMES** qui démarrez ou redémarrez dans la vie professionnelle. Veuves, divorcées, célibataires. - Chef de famille.

STAGE d'insertion professionnelle
GRATUIT - REMUNERE.

**TECHNIQUES INTERNATIONALES**

Durée stage 6 mois y compris stage en entreprise.
Démarrage : NOVEMBRE 1980.

C.T.I., 3, avenue de Verdun - 92250 LA GARENNE.
Téléphone 781-94-65 (proche Paris-La Défense).
Adressez C.V. + 2 ph. à C.T.I., pour entretien.

---

**CONTROLE GESTION**
STAGE 6 MOIS
Admission ingénieur ou maîtrise, début des cours 28 octobre, Institut de Gestion de Paris, Val-de-Marne, 58, avenue Didier, 94 LA VARENNE.
Tél. 886-11-79 (M. Darfeuille).

## cours et leçons

Elève ingénieur propose cours maths, physique préparation bac + concours. Téléphone : 522-11-80.

---

Professeur de philosophie Paris donne cours de français toutes classes et philo. Tél. 588-63-80.

## capitaux propositions commerciales

GRANDE, MODERNE ET PROGRESSIVE
FABRIQUE DE PERRUQUES
ET TOUPETS ARTIFICIELS A MACAU
avec plus de 250 travailleurs
cherche

**AGENTS RELIABLES - GROSSISTES**

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter
WIG AM (MACAU) FTY, LTD - G.P.O.
BOX nº 9731, HONG-KONG
Télex : Care 74630 TUTCOHX.

---

R.F.A., équipe dynamique de vente multilingue cherche à commercialiser produits français, étudie toutes propositions
Rohsler et Birkenfeld et Partner, 6 Suderman Place D 5000, COLOGNE, R.F.A.

---

CAUSE départ retraite vend affaire façonnage en papeterie Rhône-Alpes. Affaire saine 8 personnes. Capital 100.000 F. Conviendrait à personne ayant compétences en papeterie. Ecrire s/nº 601.407 M. Havas-Contact, 49, rue Herriot, 69002 LYON.

---

R.F.A., équipe dynamique de vente multilingue cherche à commercialiser produits français, étudie toutes propositions
Rohsler et Birkenfeld et Partner, 6 Suderman Place D 5000, COLOGNE, R.F.A.

---

Société dynamique en forte expansion recherche pour assurer son marché ASSOCIE OU CAPITAUX (100.000 F). Intérêts garantis à court terme. Etudie toutes propositions sérieuses.
Etude C.G.P., 355-46-25.
SOCIETE CANTA S.A.R.L., 19, rue Grégoire-de-Tours, 75006 PARIS. Tél. : 329-73-56.

---

INGENIEUR CHERCHEUR
ayant mis au point
**FABULEUX**
PROCEDE DE CULTURE EN MILIEU DESERTIQUE
recherche tout contact lancement exploitation, tél. : 921-75-02.

---

Artiste peintre de talent rech. mécène. Appeler après 18 h et week-end. Tél. 918-27-34.

## traduction demande

Traductions anglais/français - français/anglais, techniques, par ingénieur dipl. Tél. 284-81-14.

---

ANGLAIS - ALLEM. - ESPAGNOL TECHN. COMM. JURID. LITTÉR. Tél. 296-59-99 ou 272-86-47.

## occasions

A vendre URGENT,
3 jolis OBJETS CHINOIS sculptés + une pierre dure Lapis-Lazzuli.
Mlle RENAUD,
374-02-39.

## automobiles

### ventes

**de 5 à 7 C.V.**

**RANCHO**
Grand raid 80, prix intéressant, ttes options, tél. : 374-97-95.

### divers

**NEUBAUER PEUGEOT**

**EXCEPTIONNEL PRIX COUTANT**
sur derniers modèles 80 disponibles.
M. GERARD, 821-60-21.

## DEMANDES D'EMPLOIS

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
cherche emplois pour

**AIDES-COMPTABLES (H. et F.)**

connaissant dactylo
Disponibles rapidement
Tél. à 547-18-30 (poste 82).

---

**FISCALISTE** confirmé
(32 ans)
Fiscalité entreprises et internationale
étudierait toutes propositions

Ecrire sous nº 2.795 le Monde Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL P.M.E./P.M.I.
41 ans, docteur en droit, dynamique et organisé
EXPÉRIENCE GROUPES AMÉRICAINS
1966 à 1978 : vente produits industriels et grand public - Gestion-Finance-Juridique
Souhaite démissionner pour intégrer
GROUPE ou SOCIÉTÉ STRUCTURÉE et COMBATIVE
Ecrire sous nº 2.769 le Monde Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES recherche pour emplois pour

**EMPLOYÉS (ÉES)**

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin octobre.
Téléphoner au 547-18-30, poste 86.

---

HOTELIER
PROFESSIONNEL, 32 ans expérience hôtel, restaurant, night-club, étudie toutes propositions pour poste RESPONSABLE HOTELLERIE, TOURISME.
Ecr. s/nº T022846 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

HOMME, 28 ans
Maîtrise de gestion, diplôme de commerce international histoire de l'art, expérience formation négociation
cherche emploi
dans société, cabinet conseil export ou sté import-export. Libre de suite.
Ecr. M. Maurice, 172, r. Legendre, 75017 Paris, tél. 627-49-56

---

JEUNE FEMME, 26 ans
LICENCIÉE ANGLAIS
parfaitement bilingue, expérience pédagogique et commerciale recherche emploi stable.
Ecrire Mlle LALLMENT, 75, av. J.-Lolive, 93500 Pantin.

---

**INGÉNIEUR MINES 39 ans**
avec références dans domaine de l'industrialisation se chargeant de la maîtrise d'œuvre complète : de l'idée à la réalisation recherche responsabilité totale (commerc., technique, financ.) d'un projet de développement d'activités nouv. produits nouv.
Etranger accepté.
Contrat à durée déterminée souhaité. Ecrire sous référence nº T 022.853 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Ing. E.T.P. 27 a., trilingue franç., angl., arabe, espr. dyn. commer., étud. ttes prop. France, étranger. Ecrire s/nº 2.801 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Expert comptable finaliste
40 ans, 20 ans expér. entreprise et expertise
cherche poste directeur finaliste Paris ou banlieue nord.
Ecrire s/nº 2.802 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

---

**CADRE SUPÉRIEUR**
34 ans, formation gestion et sciences politiques
EXPÉRIENCE : gestion, finances, commercial, relations humaines et direction de centres de profit en France, à l'étranger (U.S.A., Amérique latine).
LANGUES : anglais, espagnol.
cherche poste à responsabilités en

**AMÉRIQUE LATINE**
DISPONIBLE RAPIDEMENT

Ecr. Nº T 98.360 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

---

Si vous cherchez mon tout sachez que :
- Mon 1er : a 36 ans.
- Mon 2e : une maîtrise de la vente des services depuis douze ans.
- Mon 3e : une connaissance de la publicité, de la communication et du marketing.
- Mon 4e : une solide expérience de la fonction de directeur commercial.
- Mon 5e : un profil de travailleur ne craignant pas les difficultés allié à une sérieuse culture générale qui peuvent faire de lui un bon numéro deux.

Si vous souhaitez donner votre langue au chat Téléphoner pour entretien au 526-45-70.

---

Voir la suite des demandes d'emploi et notre immobilier page suivante.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14.00 | 16.46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8.00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |



## DEMANDES D'EMPLOIS

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. 29 ans. – Formation supérieure psychologie sociale et industrielle (D.E.S.S.), anglais, stages divers en entreprise. Bon esprit d'analyse et de synthèse, sens négociation et responsabilité.
RECHERCHE : situation fonction personnel (recrutement, gestion ressources humaines). Paris, R.P. (Section BCO/JCB).

CRÉDIT COLLECTION et TREASURY manager, 8 ans expérience dans sociétés anglo-saxonnes (secteurs : bancaire et industriel, export).
RECHERCHE : poste similaire ou contrôle de gestion (Section BCO/JV).

CADRE 41 ans. – Adjoint à conducteur de travaux, 2e échelon. 20 ans d'expérience pratique gros œuvre, maçonnerie et coordination T.C.E.
RECHERCHE : emploi dans régions : parisienne, Hérault, Var, Alpes-Maritimes (Section BCO/JCB).

J.H. 26 ans. – H.E.C., 1er emploi, bilingue anglais, espagnol et russe courants.
RECHERCHE : à s'intégrer dans une équipe de négociateurs, vente ou achat de biens d'équipement et travailler sur Extrême-Orient, Amérique du Sud. Paris, R.P. (Section B.C.O./J.C.B.).

**ANPE**
s'adresser à:
**AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J.F. 29 ans. Maîtrise administ. éco et soc., Niv. D.E.C.S., 6 ans expér. ch. poste cadre administ. Ecr. s/nº 93321 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**CONSEIL HOTELIER**
Diplômé école Hôtel Lausanne, ai dirigé hôtels 4 étoiles, suis spécialiste des études hôtelières, touristiques en Europe, Afrique, M.-Orient. Que me proposez-vous ? France, étranger, dir., études. Ec. s/nº 64274 HAVAS Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

**DIRECTEUR**
– 48 ans –
département développement Ste de chimie organique fine Compétent du labo à la product. recherche
POSTE DE RESPONSABILITÉ CRÉATION D'ENTREPRISE
Ecr. s/nº T022790M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR PARIS habitué aux négociations commerciales importantes, anglais, espagnol courant, très introduit constructions automobiles, recherche responsabilités haut niveau en IMPORT-EXPORT de préf. pour nouer et entretenir des relat. franco-espagnoles. Possibilités implantation Espagne où il possède contacts profession. de 1er ordre. Ecrire EUROMEDIA réf. LAN, 48, rue de Provence, 9e.

J.F. lic. anglais exp. Stes commerc. ch. poste documentation publicité ou autre. Ecrire s/nº2785 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 25 ans, diplômée marketing, stages professionnels dont 6 mois U.S.A., anglais + espagnol parlé + écrit rech. poste assistante chef de produit. Ecr. nº 75498 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er.

H. cinquant. perf. connaiss. anglais, cherche poste commercial export, marchés anglo-saxons. Bernard, 87, av. Gambetta, 75020, Paris.

**ÉDITION ET PUBLICITÉ**
C'est mon métier
Je mets à la disposition de quelques entreprises mon expérience de conceptions publicitaires, Éditions de catalogues et Conseil en relations publiques. Même pour opérations ponctuelles ou limitées. Ecrire s/nº 2.791 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 18 ans, titulaire Bac G., ch. emploi secrétariat. Bonne connaissance anglais. Ecrire s/nº 6.009 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chauffeur direction, 15 ans exp., possibilités déplacement. Très sérieuses références. Ecrire s/nº 2.796 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire de direction, 35 ans, excellente présentation, 15 ans expér. commerc. et marketing, recherche poste à responsabilité. Ecr. s/nº 2788 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, 40 ans
Cadre, dynamique
cherche poste
**ADJOINTE de DIRECTION**
dans P.M.E. PARIS, 78 ou 92, excellentes références.
Ecr. nº 876 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 27 ans, cherche emploi COMMERCIAL IMMOBILIER ou VOYAGES RÉGION SUD-EST. Etudie toutes propositions. Ecrire h.b., B.P. 79, 46003 CAHORS.

Cadre commercial, 40 a., gde exp. recrut., format., animation, connaiss. juridiques et fiscales, habitude des déplacem., rech. Sté dyn. Préf. Paris, N., N.-O. Ecrire s/nº 7.220le MondePub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**IMPLANTER ou DEVEL. VOS VENTES à l'IND.**
PARIS - R.P. - FRANCE
par commercial, 32 ans, 9 ans de référ. au plus haut niveau industrie. Ecrire à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75283 PARIS, sous référence R.J.

**INGÉNIEUR,**
52 ans, expert en nuisances acoustiques près les tribunaux, cherche poste temps partiel ou complet en cabinet d'expertise, cabinet d'assurances ou d'architecte, Paris ou proche banlieue. Libre de suite. Tél. 202-35-08.

DIRECTEUR P.M.I., 49 ans, ex-OFFICIER de MARINE INGÉNIEUR THERMICIEN Lic. DROIT, I.A.E. informatique, cherche poste DIRECTION PMI/USINE FRANCE OUTRE-MER. Écrire s/nº 7.214 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

**CADRE**
**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
40 ans, responsable conseils, assemblées, rapports annuels, suivi opérations internationales. Expérience analyste financier et économiste industriel (publications). D.E.S. Droit et Université américaine. Bilingue anglais.

recherche poste
**ASSISTANTE** HAUT NIVEAU
pour valoriser qualifications, goût organisation, synthèse, relations internationales.
Possibilité libre début 1981. Ecr. s/nº T022950M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vous cherchez une
**Collaboratrice (cadre)**
Capable d'assumer fonctions d'analyse, rédaction, organisation, relations publiques, négociation. Dynamique, efficace. Anglais, Italien. disponible pour ts déplacements.
Téléphonez au 544-52-32.

INGÉNIEUR T.P. recherche tout travail plus intéressant que de faire le clown comme coopérant en Algérie. Ecr. s/nº T022925M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 28 ans, docteur ès Sc. Eco., dipl. Études comptables supérieures, recherche stage en Cabinet expertise comptable en vue de la préparation des C.E.S. Ecr. nº T022751M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 30 ans A.M. spécialiste AUDIT INTERNE BILINGUE FRANÇ. ALLEMAND recherche responsable dans contrôle de gestion d'une entreprise multinationale allemande lieu de travail Paris. Ecrire à J. Porré, 3, av. Laumière, 75019 PARIS.

J.F. 20 ans, bac, dynam., recherche emploi, expérience commerce, parle couramment portugais, connaiss. anglais, espagnol. Mlle Brigitte CAULLIER, 58, r. Gl-Leclerc, 76000 ROUEN. Téléphone : (35) 71-38-38.

J.F. maîtrise lettres CELSA, expér. enseignem., relat. extér., sachant analyser et rédiger, ch. à s'intégrer à équipe dynam., créative, secteur publ. ou autre. Tél. : 325-41-67, GUISSARD, 25, rue Estrapade, 75005 Paris.

J.F. 28 ans, dynamique, initiat., 10 ans expér., service gestion comptab., fonctionnem. régime retraites Sécur., Assedic, assurance, accepte poste Paris ou Province. - Faire propos. : Mme Boculet, 39, av. La Fontaine, 95400 Arnouville-lès-Gonesse.

Disp. de suite, H. 38 a., lic. droit, I.A.E., DECS, ouvert info. et langues, 9 ans dir. compt. et fin., ch. sit. équiv. ou stage exp. comptable Ecrire s/nº 2.797 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Après 12 ans de top-level, bilingual secrétariat depuis 2 ans orientée en assistante de direction-relations publiques. Je souhaite un poste dans le cadre de ce profil de carrière.
Me contacter au 504-06-07.

**INGÉNIEUR**
ELECTRONICIEN position 2 cherche situation banlieue ouest de préférence. Ecr. s/nº T022793M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Bachelière allemande, 19 ans, aimant s'occuper des enfants, cherche, à partir janvier, pour 6 mois, place stagiaire aide famil. Mme THEISSING, Kötnerholzweg 7 D-3000 Hannover 1.

**EXPORTATION**
RESPONSABLE COMMERCIAL
Homme, 38 ans, formation export, anglais, espagnol. Expérience à l'étranger. Ecrire s/nº 882 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, 30 ans, maîtrise sociologie, expérience animation et secrétariat cherche emploi à Paris. Tél. : 371-87-14.

Anglophone, 20 ans expérience cherche tout travail de rédaction en anglais, livres, articles, comptes rendus, mise au point pour l'imprimerie. Tél. : 532-23-97.

Jeune homme, 25 ans, diplômé grande école gestion ch. emploi à mi-temps, étudie toutes propositions. Tél. : 602-70-56 le matin, 241-53-47, après-midi.

**CADRE**
34 ans, célibataire, cherche poste gestion commerciale, école de commerce + I.F.G., expérience produits grande consommation et bâtiment. Ecrire J.-C. PERRET, 51, rue Raynouard, 75016 Paris.

SECRETARIAT de REDACTION Jeune femme, 27 ans, étudie toutes propositions. Ecr. s/nº T022918M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTION TECHNIQUES ET GENERALES
Anglais, allemand, suédois vers français, par ingénieur ECP, membre STQ. Tél. : 974-99-17.

J.H. 28, Rouen, maîtr. sc. éco., DESS adm. entreprises, DECS, un an exp. comptable, étudiera toute proposition carrière. Ecrire s/nº 7.211 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. cherche emploi secrét. dact., notion sténo, a tenu standard. Rég. sud Paris (Evry, Corbeil). Téléph. : 943-50-52.

Jeune Homme, autodidacte, 29 ans, bilingue anglais, B.T.S. traducteur commercial, 10 ans expérience, bancaire dont 5 ans crédits acheteurs gestion et négociation habitué négociations à l'étranger actuellement attaché direction importante banque privée, cherche situation équivalente banque ou direction export.
Ecr. s/nº 2.794 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Femme, 35 ans, grande expérience comptabilité clients, trésorerie comptabilité générale jusqu'au bilan informatisée, recherche poste à responsabilités, stable Paris. Ecr. s/nº 2.784 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 30 ans, maîtrise de droit, expér. travail social souhaite trouver emploi relations publiques. Ecr. s/nº 7.218 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme, 41 ans, compt. et administr., grande expér., licence AES, niveau DECS comptabilité générale, bilan, déclarat. fisc., soc., trésorerie, budget, gestion du personnel, conn. compt. informatisée. Disponible rapidement 100.000 F/an. Ecr. s/nº 6.008 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 45 a., rech. poste direction commerciale, 15 a. expér. imprimerie offset, gestion marketing. Ecr. s/nº 2.781 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 30 a., technicien organisat. et gestion d'entreprise cherche place stable. COUREL J.-M., 122, r. Nationale, 75013 Paris.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

**PALAIS-ROYAL**
restauration petit imm. asc. Appts 2, 3, 4 P. aménagés, charme. Tél. 261-27-46.

### 2e arrdt

**OPERA MONSIGNY**
Studios 2 et 3 P. aménagés dans bel immeuble restauré calme, soleil, asc. 261-27-46.

### 4e arrdt

ILE ST-LOUIS, 354-95-10 DUPLEX, 5P., asc., SOLEIL

**PETITE TERRASSE**
PRÈS ÉGLISE SAINT-MERRI dans BEL HOTEL LOUIS-XV. Original DUPLEX, 200 m². LUXE. Boiseries. Terrasse + stud. DORESSAY, 548-43-94.

**S/Piazza BEAUBOURG**
Face Centre Pompidou, luxueux 4/5 pièces, 150 m² + parking. Immeuble façade classée. Livraison immédiate.
**OFIBA, Tél. 296-53-07.**

### 5e arrdt

**RUE BUFFON**
Imm. récent standing, chambre cft + parking, 4e ét. ascenseur. 209.000 F. NOTAIRE, 501-54-30, le matin.

### 6e arrdt

**BEAUX-ARTS**
Très beaux appt. restaurés. 3/5 P. duplex calmes, soleil. Vue sur jard. Tél. 261-27-46.

**LUXEMBOURG** Calme absolu
Maison particulière 240 m², jardin 100 m². Téléphone : 260-34-47.

153, RUE DE RENNES
Pierre de taille, 4e étage, 5 pièces, confort + 2 services. SACRIFIE. Tél. : 325-75-42

5, RUE SAINT-ROMAIN, pierre de taille, 1er étage, 3 pièces refait à neuf. Tél. 325-77-33.

**Luxembourg** Magnifique appt de récept. 2 chambres, 2 bains, 220 m². EMBASSY SERVICE 562-03-48

### 7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
**5 P.** Etage élevé Parfait état
633-29-17 - 577-38-38.

### 8e arrdt

**Mº ROME** Chbre 6e, asc. 60.000 F
39, r. Truffaut. Tél. : 255-59-66.

**SAINT-AUGUSTIN**
Imm. pierre tail., 2e ét., balcon
**LIVING + 3 CH.** Nombr. sanit.
Entièr. rénové + chbre service.
**PRIX : 1.050.000 F**
Lundi et mardi, de 11 h à 18 h,
**17,** RUE DE MADRID ou tél. 539-75-49.

EUROPE bel appt excellent état, grand salon, salle à manger, 4 chambres, chbre de personnel, cuis. équipée. Tél. : 705-24-10.

mChambre 6e asc.
**Mº ROME** Prix : 60.000 F 39, r. Truffault. Tél. 255-59-66.

**LA BOETIE** Charmant 4 P. ancien, ascens. Urgent DORESSAY 548-43-94

### 9e arrdt

9e - RARE HOTEL PARTICULIER, rénové avec soins, R.-d.-ch., beaux studios, tt cft, rue et cour pour investiss., gestion et location garantie net d'impôt 5 ans. - Tél. 555-92-72.

9e Dans hôtel particulier restauré pour investissement, studio aménagé, confort. Gestion et location garanties, net d'impôts 5 ans. PROPRIETAIRE tél. 555-92-72.

9e Imm. pierre de taille restauré avec soin, living + 2 chambres (sur rue et cour) 2e étage aménagé à la carte ou vendu en l'état. PROPRIETAIRE tél. 555-92-72.

### 10e arrdt

**RÉPUBLIQUE**
Immeuble ancien 1er étage, beau 3pces, confort, 75m², NOTAIRE. Tél. : 501-54-30 le matin.

LA FAYETTE de bel imm. ravalé, gdetbeau 2pces, cuis., w-c. bns, ref. neuf. Prix except. 878-41-65

### 12e arrdt

VUE SUR SEINE
12, quai de la Rapée
Pptaire vend direct., dans imm. anc., grand living 30 m², chbre, cuisine, bains, chauff., asc., tél. Tél. : 707-68-28 ou 343-00-37.

### 14e arrdt

**SAINT-JACQUES (14e)**
Moderne 4 pces, bains, 100 m², 9e étage, loggia, 2 parkings. MICHEL & REYL S.A. 265-90-05

**DENFERT** IMMEUBLE 1976 EXCEPTIONNEL
Vrai 4 pces impeccable, cuisine équipée, terrasse 20 m², box. 920.000 F. Tél. : 320-26-35 MARTINE IMMOBILIER

GAITE-MONTPARNASSE, direct dans luxueuse rénovation duplex de caractère, très grand confort, dernier étage avec asc. EUROVIM PPTAIRE 555-92-72

BOBINO. Dans immeuble de standing rénové (ascenseur, interphone, vidéo, cheminée), GRAND STUDIO équipé, excel. plac. gest. et loc. gar. net d'imp. LE PPTAIRE, 555-92-72.

CŒUR MONTPARNASSE
Direct dans rénovation de stand., très beau studio, tout équipé. 2e étage, 3 fenêtres sur rue, asc. chem., poutres. Très bon plac., gestion garantie net d'impôt 5 ans. LE PPTAIRE - 555-92-72.

### 16e arrdt

TROCADÉRO Immeuble moderne 5e étage, vue dégagée, double liv., 3 ch., 2 bains, chambre de personnel, gar. 705-24-10.

**EXELMANS** Imm. récent, ét. élevé, dble exposit., pl. soleil, loggia, 3-4 p., bien équipé, tr. b. plan, impecc. S.A. LE CLAIR, 359-69-38.

TROCADÉRO Immeuble moderne 5e étage, vue dégagée, double liv., 3 ch., 2 bains, chambre de personnel, gar. 705-24-10.

16e NORD
AMBIANCE RIVE GAUCHE
TRES JOLI 7 PIECES
D'ANGLE. PLEIN SOLEIL.
2.700 F - 704-43-43.

### 17e arrdt

**RÉNOVATION, 17e**
rue Guy-Môquet
**STUDIO au 4 PIECES**
DANS IMMEUBLE EN PIERRE DE TAILLE entièrement rénové
**OFIBA. T. 296-53-07/53-19.**

ÉTOILE, 48 m², 2 pces, cuisine, bains, 2e étage. Px 440.000 F. GARBI - 567-22-88.

**PLACE DES TERNES**
Vrai petit 3 pièces refait, salle d'eau, cuisine, w-c, soleil, calme. Prix : 320.000 F. Jean Feuillade. Téléphone : 566-00-75. Sur place mardi de 11 h. à 15 h. 118, boulevard de Courcelles.

### 18e arrdt

PRES PLACE DES ABBESSES
2 pièces avec coin cuisine, grande salle de bains, entièrement rénové, avec caractère, occupé. EXCELLENT PLACEMENT 200.000 F. Tél. 874-70-47.

### 19e arrdt

Dans résidence standing 76
QUAI DE LA MARNE
RUE DE THIONVILLE
1er étage, 100 m², 4 ch., 1 salle de séjour, 1 salle bns, 1 S. d'eau, 2 w-c, 1 cave, 1 park.
DISPONIBLE DE SUITE
PRIX : 725.000 F
Tél. heures repas : 200-21-32.

### 77 Seine-et-Marne

CHELLES 15' gare Est, bel F 3 71 m² + balcon 11 m², parking privé. Prix 230.000 F dont PIC 90.000 F. Tél. : 304-05-14 après 19 heures.

### 92 Hauts-de-Seine

SÈVRES magnifique rez-de-chaussée 110 m², séjour double, 2/3 chambres, 2 bains, jardin privatif 240 m², immeuble récent. GARBI. Tél. : 567-22-88.

**NEUILLY** Bel appt 6 pces, tt cft, 8e étage g. Visite mardi de 14 h. à 17 h. 11 bis, rue Berteaux-Dumas

### 95- Val-d'Oise

MONTMORENCY
Appt 6 p., 115 m² dans résidence sur jardin calme, 500.000 F. Tél. : 628-53-97.

### étranger

*VERBIER/VALAIS/SUISSE*
*Changez d'air hiver-été*
Ski de descente et de randonnée
(80 installations de remontées mécaniques)
Tennis - Equitation - Piscine - Curling - Golf
Promenades - Alpinisme
A VENDRE
dans Apparthôtel « LES PATURAUX »
au cœur des Alpes valaisannes
**STUDIOS ET APPARTEMENTS**
Gestion assurée - Crédit 60 %, taux 6 %
Agence AGIVAL - CH-1936 VERBIER - SUISSE
Tél. : 1941 26 7 40 55.

## appartements achats

RECHERCHE appts 1 à 3 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, avec ou ss trav. Paiem. COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e-7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubl. Paiement comptant.

URGENT PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE 2 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, tél. 261-68-61 ou le soir tél. 900-84-25.

## locations non meublées offres

### Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LOUE SANS COMMISSION
Appts récents tout confort

**PARIS-19e**
15-17, rue Henri-Ribière, face Mº Place-des-Fêtes
**2 Pièces** 50 m² loyer 1.458 F
Charges 341 F, parking 176 F.
**3 Pièces** 67 m² loyer 1.800 F
Charges 457 F, parking 176 F.
**4 Pièces** 85 m² loyer 2.367 F
Charges 579 F, parking 176 F.
Téléphone : 205-74-30 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 heures.

**PARIS-12e**
Métro MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
**3 Pièces** 80 m², loyer 2.265 F.
Charges 594 F, parking 150 F.
**5 Pièces** 125 m², loyer 3.327 F.
Charges 864 F, parking 150 F.
**6 Pièces** 106 m², loyer 3.038 F.
Charges 828 F, parking 150 F.
S'adr. 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
**Téléphone : 344-12-15.**

PARIS-15e (Brancion) sans commission, vrai 5 pièces 109 m² 3.400 F. + 1.210 F. Libre 1er novembre Tél. : 267-01-00, poste 238.

**1.600 F** 15e, Plaisance Beau studio
42 m², cuis., bains, tél., balc. Poss. garer voit. 874-74-07.

**LOUEZ en 48 h.** Vides Meublés
Chambres - Studios - Appart. de 450 F à 3.600 F
**874-70-38** Paris ou banlieue
49, rue Fontaine - Mº Blanche.

BEAUBOURG. Immeuble caractère rénové, ascenseur, 2 pièces, cuisine, salle de bains, soleil, 2.500 F. Tél. : 544-58-38.

### Région parisienne

**VESINET** R.E.R., 100 m² 2.800 F - Tél. beau 4-5 pièces, cuis., bains, park., tout conf. - 874-63-99.

Neuilly, 9, rue des Graviers GR. 2 PIECES TOUT CONFORT 5e étage sans ascenseur, 2.400 F charges comprises. 874-70-47.

## locations non meublées demandes

### Paris

**Rech. GDS APPTS st.**
Tél. : 255-59-66.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. gar. 5.000. F max. 283-57-02.

## locations meublées offres

### Paris

8e - EUROPE
**3.400 F** - Tél., 80 m², beau 3 pces. cuis., bns. 874-63-99.

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing 4 pièces et plus – 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
**LOYERS GARANTIS**
rech. 1 à 6 p., pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

## bureaux

CONSTITUTION de S.A.R.L.
**TELEX** Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

CHAMPS-ÉLYSÉES
loue directement 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing. tél. : 563-17-27.

2 Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

**CONSTITUTIONS ET TOUS ACTES SOCIETE**
TOUS ACTES CESSIONS
de fonds de commerces et parts
Tél. : 271-63-13.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS – télé-secrétariat tous services
**ASPAC** PARIS 8e 293.88.50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides- prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
GEICA
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.
Tél. : 296-41-12 +

**Votre SIÈGE SOCIAL**
Avec secrétariat téléphonique constitution de sociétés acte S.A. 261-80-88.

## locaux commerciaux

PANTIN 500 m², dont 230 m² bur. Très bon état, parkings. Ecrire s/nº 75.912 à I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

BUREAUX CENTRE PARIS équipés avec permanence courrier, téléphones et télex, domiciliations commerciales, bureaux au mois ou à long terme, petites ou grandes surfaces, prix très étudiés. INTENEGOTIA 20, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. tél. 233-86-96.

## fonds de commerce

**20 km ORLÉANS-NORD**
VENDS FONDS
**Taxis et Ambulances**
120.000 F (à déb.) prix justifié, possibilité logement (2 ans). A saisir pour le 1er janvier 81. Ecrire Nº 867 M, REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## immeubles

**TROCADERO** Vends imm. 555 m²
pour Cabinet médical ou Association 1901 : 2/3 libérale, 1/3 commercial Tél. 337-51-68.

## hôtels particuliers

MUETTE VERDURE
**470 m²** 3 réceptions, 10 chambres, luxe, asc., calme, 354-95-10.

## propriétés

**BOURGOGNE** site calme jolie vue
Gde dem., 10 p., cft, cave, gr. Gar., appt. Gd jardin 6.000 m² 2 terrasses. Près MONTCEAU. 700.000 F. T. (1) 603-01-54.

**TARN**
Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes
NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTÈRE
avec terrain
à vendre totalement restaurées ou à restaurer
avec ou sans notre concours.
Propriétés agricoles.
Société Castel Club
P. BARRIER, 81170 CORDES
Tél. (63) 56-02-07.

Cherche propriété 50 à 250 ha pour centre de loisirs éventuellement constructible moyen terme, Sud France ou Zone touristique. Donner situation, destination, prix. Ecr. s/nº 7218 le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Près SARZEAU-MORBILLAN gde maison, prox. port et plage, rez-de-chauss., 1er ét., dépend., 260 m², sur terrain 900 m². 700.000 F - Tél. 878-79-91.

**CLAMART - GARE**
**11 PIECES** 235 m² habitables + vaste sous-sol, remise attenante 80 m². Idéal profession libérale ou artisanale et habitation. Etat parfait, tout neuf, rare. 1.000.000 F. Tél. 532-66-10.

## manoirs

Magnifique Manoir XVIe Restauré Région Rennes, beauc. caractère parc 1 ha 60. Agence VALETTE 14, avenue Victor-Hugo, Tulle. Tél. (55) 20-19-64.

## pavillons

**BRY-SUR-MARNE**
Près centre résidentiel, agréable pavillon, séj. dble, 2 ch., cuis., bains, bon état. Prix 350.000 F. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94 Le Perreux, 324-17-63.

**11 KM EST**
Proximité CENTRE et GARE, villa NORMANDE, belle constr. 1935, sur 700 m² terrain, séjour double, 2 ch., cuis., bains + grenier à amén. Prix 650.000 F. REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, (94) Le Perreux, 324-17-63.

**MELUN (77)**
Centre, PAVILLON 8 pièces principales, garage, dépendances, grand terrain, tout confort, 896.000 F. Tél. 452-52-15.

VESINET IBIS, particulier vend pavillon tout confort, 120 m² + sous-sol, terrain 400 m². 890.000 F. Tél. : 071-07-29.

## villas

**SAINT-CYR-L'ÉCOLE**
CENTRE - Belle villa pierre sur 700 m², beau jardin. Séjour double, cheminée, bureau, grande cuis. équipée, office, 3 chambres, bains, grenier 70 m² aménagé, ss-sol total. Chauff. gaz. Garage. Prix 1.050.000 F. 954-88-00.

**10 km Versailles** VILLA récente
200 m² habitables, séjour 54 m², cheminée, 5 chambres, 3 bains, cuis. équipée, ch. gaz, gar. 2 voitures. Jardin paysagé 1.300 m. Calme, vue. Affaire impeccable. A saisir 840.000 F. 954-88-00.

## maisons de campagne

**TOURAINE** MAISON 6 pièces, salle d'eau, W.-C., dépendances, ancien atelier, jardin sur 1.200 m². Tél. 16 (47) 67-33-44.

HAUT-VAR - COTIGNAC
15' sortie autoroute
**BASTIDE**
de petit hameau, maison pierre, toiture tuiles rondes du pays, 7-8 pièces en bon état, habitable de suite. Avec 1.000 m² de terrain plat (muriers, cerisiers, vignes), exposition sud, vue dégagée sur tours sarrazines. Eau, électricité. Possibilité de téléphone. Proche sortie autoroute Brignoles. Prix 380.000 F. avec 76.000 F le jour de la réservation. CATRY : (94) 70-63-38. Jours suivants heures repas : (42) 26-73-61.

**ALPES** Grande station de ski
plein cœur vieux village, maison anc. en pierre à rénover, + de 300 m² aménageable, orientée sud-sud-ouest, façade sur rivière. Px 650.000 F. Tél. 256-88-00, p. 3382, 620-24-76 domicile.

HAUTE-MARNE, 200 km Paris, village calme, 10 km lac du Der, tous sports nautiques, maison ancienne 2 grande pièces, petite cuisine, hallier, grenier, cave, terrain 600 m². Prix 125.000 F. T. (25) 05-42-99 heures repas.

**CORRÈZE**
PROPRIETE ANCIENNE
Beaucoup de cachet, dans village tous commerçants, nombreuses pièces aménagées, salles de bains, tour, dépend., joli parc paysagé clos, 7.000 m². Affaire intéressante. Tél. : 380-60-90.

Agréable maison : habitable sans travaux, s/900 m², 6 km gare de Gournay-en-Brie. Prix intér. Part. à part. (4) 449-07-87.

## fermettes

PARTIC. à PARTIC.
200 km de Paris, village Yonne, fermette à amén. 3 P., dépend., cave, four, citerne, verger. Tél. après 20 h (86) 75-24-01.

## terrains

**BEAULIEU/LOIRE (45) DANS ZONE PROTÉGÉE**
(VIGNES)
Particulier vend terrain à bâtir. 2.000 m². Façade 24 m.
Eau sur terrain.
Electricité très proche.
PRIX 70.000 F
Téléphoner le soir après 19 h 30 528-05-05.

PRESLES-95 28 KM PARIS
A VENDRE 2 TERRAINS BOISÉS ET PITTORESQUES
de 21.906 et 23.192 m².
Gare bien desservie à proximité.
Possibilité construire
DE 1 A 5 RÉSIDENCES
par terrain
Prix 80 F le m².
CIPA - 271-57-59.

ALPES
DE HAUTE-PROVENCE
Alt. 1.100 m, propr. vend direct. terr. en partie boisé, ancienne ferme, rivière, 52 ha. 490.000 F à débattre. GUERIN, 12, rue Edmond-Roger, 75015 Paris, tél. 806-47-51, 9 h à 12 h.

## viagers

Recherche pour clientèle, appt, pav. Immeuble libre ou occupé. ÉTUDE LODEL, 35, bd Voltaire, Paris 11e. Tél. 355-61-58. Expérience, discrétion, conseils.

Proche banlieue-est pavillon meulière, 5 pièces sur 1.700 m². Occupé 1 tête 63 a. 845-35-03.

PROXIMITÉ MONTPARNASSE Grand studio artiste, duplex confort. Occupé 1 tête 81 ans. Cpt 340.000 F, rente 2.650 F

**VIAGER** 130, rue Rivoli 233-05-75

Société spécialiste viagers
**F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète.

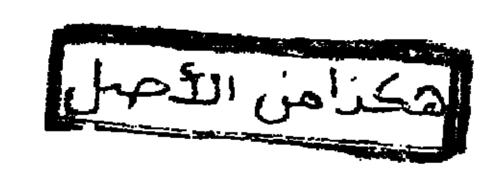
**L'ISLE-ADAM**
résid., occupé, 1 tête 79 ans, de tr. joli jard., rav. petite maison 5 p., 100 m² + dép. 135.000 F cpt + 4.000 mens. ou 173.000 cpt + 3.600 mens. 603-75-09.

---

les annonces classées du

**Monde**

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
**au 296-15-01**



Le Monde

# économie

## SOCIAL

### M. Barre, les salaires et les prix

*Bien sûr, il a raison. Quand M. Barre reprend le vocabulaire raisonné et raisonnable du professeur d'économie pour souligner les dangers de la course-poursuite des prix et des salaires, qui oserait critiquer, en période de crise, cet appel que tout sage observateur se doit de lancer. Mais il y a bien longtemps que M. Barre a quitté les délices de la chaire, pour l'action en première ligne.*

*On ne peut, dès lors, que s'étonner de tels propos dans la bouche d'un premier ministre qui a donné le feu vert à la forte hausse des prix des services publics et « dirige », selon la Constitution, la politique du gouvernement, depuis des années.*

*La forte majoration des salaires, qui inquiète M. Barre, porte sur les rémunérations des ouvriers, et, comme tout statisticien, il sait très bien que les cadres ne bénéficient pas toujours de revalorisation aussi importante. Il sait aussi que ce coup de pouce encore très insuffisant donné aux travailleurs manuels est le résultat des consignes qu'il a lui même données.*

*Faut-il s'arrêter en chemin lorsque tant de jeunes, titulaires d'un C.A.P. ou d'un brevet industriel, constatent qu'un employé de magasin gagne plus qu'un ouvrier et se précipitent dans ce secteur ? M. Barre sait également que, dialogue social ou non, les employeurs ont, au printemps dernier, « lâché » la bride salariale pour prendre une nouvelle assurance contre les risques de grève.*

*Il sait surtout qu'on ne peut prêcher la sagesse quand on n'est pas soi-même capable d'en traduire la philosophie dans la réalité quotidienne : la hausse importante des prix dans les services, dans les commerces — dont l'effet monétaire et psychologique est bien plus efficace (ou négatif) que celui de l'indice officiel, — est une démonstration de l'incapacité de nos gouvernents d'organiser le réseau commercial qui, d'intermédiaire en intermédiaire, continue d'être l'une des sources principales de l'inflation.*

*C'est bien dans des documents officiels de l'INSEE et non dans des revues syndicales qu'on parle de « dérapage des services privés ». Quand les prix à la production grimpent, le commerçant répercute, mais quand ces prix baissent, souvent il n'en fait rien. Et les courbes comparées — que publie l'INSEE — sur les prix à la production et ceux, par exemple, des fruits et légumes sont une triste illustration de ces dérapages (1).*

*En déclarant que M. Barre n'a pas défini le bon objectif (C.G.C.) ou qu'il donne des orientations « trop ambitieuses » risquant de paralyser le dialogue social (F.O.), les syndicats ne font que leur métier. Et lorsque M. Bergeron reprend, pour la énième fois, ses critiques contre « les tares des circuits de distribution », il met le doigt sur l'une des grandes maladies de l'économie française. Si le docteur Barre veut que ses prescriptions soient suivies, encore faut-il que le chirurgien que devrait être le premier ministre extirpe ce chancre de l'inflation. — J.-P. D.*

(1) Les prix de détail par N. Desprez et Ph. L'Hardy, *Economie et Statistique*, n° 125, septembre.



(Dessin de KONK.)

## A Saint-Étienne

### Succès de la manifestation cégétiste pour Manufrance

Lyon. — *Quatre-vingt mille personnes, selon les organisateurs, quinze mille, selon la police, ont manifesté, samedi après-midi 18 octobre, à Saint-Etienne, à l'appel de la C.G.T. Ce rassemblement national, dans une ville promue pour la circonstance* « capitale du mécontentement et de la colère des travailleurs » *par M. Séguy, a été très bien organisé et canalisé. La manifestation cégétiste a pourtant été marquée, samedi, par un affrontement direct entre socialistes et éléments procommunistes, largement majoritaires à la C.G.T. Quant au dossier Manufrance, il n'a pas connu de rebondissements spectaculaires ce week-end.*

Près de quatre cents cars, un train spécial, de très nombreuses voitures, ont permis de faire converger vers Saint-Etienne plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Même si un escadron de majorettes vêtues de rouge a participé au début du rassemblement, place de l'Hôtel-de-Ville, la première grande manifestation nationale de la C.G.T. organisée en province n'a jamais cédé aux tentations du folklore.

Au hit-parade des slogans, « Manufrance vivra » l'a largement emporté tout au long du trajet, qui s'est achevé cours Fauriel, devant le siège de la société. La ville a vécu un après-midi revendicatif où de nombreux responsables cégétistes (de Manufrance, des unions départementales et régionales, de la confédération) ont pris la parole.

M. Séguy a prononcé, en fin d'après-midi, le discours de clôture. Il avait, un mois auparavant, développé les mêmes arguments à partir du même perron. Il a notamment déclaré : « *Le sauvetage de Manufrance est à présent pris en charge nationalement par les travailleurs et l'opinion publique, qui considèrent, à juste raison, que Manufrance est l'une des composantes du patrimoine national qu'il faut sauver à tout prix (...). Il faut en finir avec les tractations douteuses, les fausses nouvelles, les manœuvres de diversion. Le gouvernement doit tenir son engagement et verser tout de suite, sans condition ni préalable, les 150 millions destinés à Manufrance. Les solutions des problèmes de direction et de gestion suivront dans le respect de l'entité de Manufrance.* »

Sur un plan plus général, M. Séguy a placé quelques banderilles en direction de la C.F.D.T. et du P.S. : « *Point n'est besoin de l'accord préalable de tous les syndicats pour agir massivement et unitairement. Bien sûr, nous ne nous résignerons pas à la division, nous continuerons à chercher l'unité pour l'action. Mais chaque fois que nos partenaires se déroberont, nous proposerons aux travailleurs de lutter avec la C.G.T. (...). Libre aux dirigeants de la C.F.D.T. comme à ceux de la C.G.T. de s'intégrer dans la campagne électorale présidentielle en subordonnant en fait les revendications à cette échéance, ce qui est une manière de répondre positivement aux appels à la trêve et à la solidarité nationale lancés par Giscard lors de son voyage dans le Nord. En ce qui nous concerne, les poignées de main de Lille et d'Arras, dont les télés et les radios ont laissé entendre qu'elles étaient historiques, n'exercent sur nous aucun pouvoir de fascination.* »

De notre correspondant régional

Le responsable de la C.G.T. avait, en préambule, salué « *les représentants des partis et des organisations démocratiques venus soutenir Manufrance* ». Cette allusion — par le biais du pluriel — à la présence des représentants du parti socialiste, n'a pu totalement effacer les incidents verbaux fréquents entre la majorité des manifestants et la minorité socialiste. M. Marchais était sur un terrain favorable. La campagne présidentielle du candidat *communiste est décidément déjà* lancée. Les socialistes étaient, pour leur part, en terrain découvert. M. Jean Poperen, au cours d'une conférence de presse, avait justifié la présence du P.S. : « *Le combat pour Manufrance est juste. Mais, comme pour les sidérurgistes et comme pour les marins-pêcheurs, rien de décisif ne sera obtenu sans un changement politique.* »

M. Hernu, député, maire (P.S.) de Villeurbanne, a été la cible privilégiée des manifestants communistes. Fréquemment invité à se rendre « aux vestiaires », le *responsable socialiste a même été* menacé physiquement par un militant cégétiste qui arborait un foulard vert du souvenir : « *18 octobre : j'y étais* ». Quant à la délégation départementale du P.S., elle n'a pu prendre place dans le cortège. La fédération de la Loire du P.S. a, par la suite, *protesté contre* « *l'opposition physique du service d'ordre C.G.T.* », alors que son parti avait été invité. Symbole des contradictions politico-syndicales, le nom de M. Claude Germon, responsable national du P.S. et de la C.G.T., a été copieusement sifflé au départ du cortège.

Le succès de cette manifestation aura-t-il un effet décisif sur le sort de Manufrance ? Les actionnaires de la Société Nouvelle *se retrouvent ce* 20 octobre à Saint-Etienne. M. Dumas, l'homme d'affaires bordelais représentant des « intérêts suisses » et qui devait apporter 70 millions de francs le 18 octobre, au plus tard, a été incapable de tenir ses engagements. *La mission de* l'administrateur judiciaire se ter*mine ce lundi. Quelle décision* prendra le tribunal de commerce ? *Prononcera-t-on le dépôt de* bilan ? Accordera-t-on un nouveau délai à M. Dumas ? Cette affaire a donné lieu à tant de rebondissements qu'on ne saurait se prononcer.

CLAUDE RÉGENT.

## LOGEMENT

### Les agents immobiliers s'inquiètent de l'augmentation des charges

Les professionnels de la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers) se mon- de la hausse prévisible des charges de chauffage.

Selon M. Louis Reich, président adjoint de cet organisme, celle-ci devait être au moins égale à celle de l'an passé, soit 20 % en moyenne. « *Il faut se poser le plus sérieusement du monde la question de savoir jusqu'où et jusqu'à quand les utilisateurs de logements pourront suivre ?* », a-t-il déclaré devant la presse le vendredi 17 octobre. Remarquant que « *le nombre des impayés augmente ainsi que celui des chèques sans provision* », la F.N.A.I.M. souhaite que « *de façon permanente, les recettes de T.V.A. sur les produits pétroliers soient redistribuées aux familles défavorisées, afin qu'elles puissent faire face aux dépenses de chauffage* ». Celles-ci atteignent désormais 60 % des charges locatives.

Afin de réduire dans l'avenir l'augmentation du coût du chauffage, la F.N.A.I.M. « *n'est pas hostile à ce que soient rendus obligatoires les travaux d'isolation thermique et d'amélioration des chaufferies* », comme naguère fut rendu obligatoire le ravalement des façades. A cet effet, selon M. Reich, la création d'un corps de « *contrôleurs de chaufferies* » serait nécessaire, qui diagnostiquerait gratuitement les travaux à accomplir, avec des contraintes en cas de non-exécution dans un délai fixé. M. Reich se prononce aussi pour la généralisation des contrats de chauffe dits « avec intéressement » (où l'entreprise de chauffage a intérêt à réaliser des économies de combustible).

### M. LIONEL STOLÉRU PRÉCONISE A NOUVEAU L'« EXPRESSION INDIVIDUELLE » DES SALARIÉS DANS L'ENTREPRISE

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a répété, le dimanche 19 octobre, à la séance de clôture du congrès de l'Association nationale pour la revalorisation du travail manuel, réuni à Fécamp (Seine-Maritime), qu'il allait présenter *aux partenaires sociaux une formule permettant* « *l'expression individuelle des salariés dans l'entreprise* ». Ce serait là, selon lui, « *une clé du déblocage de notre société* ». Mais ce « *droit à la parole dans les ateliers* » devrait porter « *non pas sur ce qui se passe en Iran ou en Afghanistan, mais sur ce qui se passe dans les ateliers* ». Il s'agit d'une formule — proche de l'heure d'information payée — que le secrétaire d'Etat préconise depuis deux ans (*le Monde* du 1er-2 octobre 1978).

Toutefois, M. Stoléru a écarté dans l'immédiat la suggestion d'un vote obligatoire sur les propositions de la direction d'une entreprise dans le domaine des *conditions* de travail, *d'hygiène ou* de sécurité, ou sur l'organisation de la production.

D'autre part, le secrétaire *d'Etat s'est déclaré prêt à soutenir* les revendications des *congressistes* en faveur d'une pré-retraite à cinquante-cinq ans pour des travailleurs ayant effectué des tâches pénibles pendant quinze années consécutives.

● *Evoquant l'affaire Dufour* le 17 octobre au Sénat devant le ministre de l'industrie, M. Giraud, M. Jean Garcia, sénateur communiste de la Seine-Saint-Denis, *l'a informé de la décision* du conseil municipal de Mon*treuil* d'organiser les 23, 24, 25 et 26 octobre une grande consultation électorale de la population et des travailleurs de la ville afin qu'ils puissent exprimer démocratiquement leur volonté de voir assurer l'avenir de cette entreprise de fabrication de machines-outils.

# ÉTRANGER

## LA VISITE A PARIS DE M. DELFIM NETTO

# « Le taux de croissance sera encore de 5 à 6 % cette année »

## *nous déclare le ministre brésilien de l'économie*

**Brasilia. — « Nous affrontons de grandes difficultés mais nous ne sommes pas les seuls. Nous avançons dans un tunnel, et je ne peux pas vous dire si nous allons y rester deux, trois ou quatre ans. Mais ce que je sais, c'est que nous avons déjà adopté des mesures de redressement pour aller dans la bonne direction. »**

**M. Delfim Netto, superministre du plan et des affaires économiques, qui nous a reçu à Brasilia avant son départ pour la France — il sera à Paris mardi 21 octobre — et le Japon, n'affiche plus ce ton triomphaliste qui lui avait valu de solides inimitiés dans certains milieux dirigeants brésiliens lorsqu'il était ministre des finances du gouvernement Medici. Se voulant réaliste, pragmatique, et plus modeste, l'homme du « miracle » de la première moitié des années 70, marquée par un taux de croissance supérieur à 10 %, récuse aujourd'hui l'image d'un « modèle » brésilien de développement.**

De notre envoyé spécial

« *Ce serait très prétentieux*, explique M. Delfim Netto, *d'affirmer que nous avons un « modèle » brésilien. Nous ne disposons pas de recettes particulières. L'accumulation de capital, qui produit des richesses et des revenus, est un processus classique, en Europe, aux Etats-Unis et ailleurs.* » La discrétion relative de M. Delfim Netto coïncide avec une situation de crise de l'économie brésilienne. Pour la première fois depuis 1964 — date d'installation des militaires au pouvoir, — la hausse des prix a dépassé 100 % au cours des douze derniers mois. Le cruzeiro a perdu plus de la moitié de sa valeur par rapport au dollar en moins d'un an. Le déséquilibre des échanges extérieurs est croissant. « *Je pense*, admet le ministre, *que le déficit de la balance commerciale sera de 2 milliards de dollars à la fin de cette année.* » Il ajoute : « *Mon obsession à court terme est de tout faire pour réduire ce déséquilibre en faisant un énorme effort du côté des exportations. La valeur des exportations sera de plus de 20 milliards de dollars en 1980. Elle était de 15 milliards de dollars en 1979. En 1981, j'espère que nous ferons mieux encore...* ».

Avec une très lourde dette extérieure de 55 milliards de dollars, le Brésil est le plus endetté de tous les pays en voie de développement. Record peu enviable. A lui seul, le service de la dette atteint cette année près de 13 milliards de dollars : plus de 7 milliards d'amortissement et plus de 5 milliards pour les intérêts. Le Brésil puise dans ses réserves en devises. Une éclaircie dans ce tableau : M. Langoni, président de la Banque centrale, est rentré de New-York le 8 octobre avec l'assurance que les grandes banques nord-américaines, à la tête desquelles la First National City Bank, étaient « *toujours disposées à financer le Brésil* ».

C'est dans ce contexte financier difficile que M. Delfim Netto se rend, mardi 21 octobre, en France (après une escale de vingt-quatre heures à New-York), puis au Japon. A Paris, le ministre brésilien, qui rencontrera M. Monory, devrait signer un contrat de quelque 500 millions de dollars pour la Petrobras (Société nationale des pétroles brésiliens), qui compte acheter plusieurs plates-formes de forage à des entreprises françaises.

A Paris encore, puis à Tokyo, M. Delfim Netto exposera une série de grands projets d'investissements, en particulier celui de la serra de Carajas, dans l'Etat de Para, dont le lancement a été officiellement annoncé par le président Figueiredo le 17 octobre. La serra de Carajas contient, selon les experts, les plus grandes réserves de fer du monde ainsi que du cuivre, du manganèse, de la bauxite, du nickel et de l'or. Le projet prévoit, par étapes, des investissements de l'ordre de 25 milliards de dollars.

Accusé par l'opposition de brader l'Amazonie et d'ouvrir trop largement les portes aux intérêts étrangers, M. Delfim Netto hausse les épaules. « *Carajas*, dit-il, *se fera avec le Japon, l'Allemagne, la France peut-être, mais aussi avec des compagnies brésiliennes.* » M. Delfim Netto ne cache pas, en tout cas, qu'il espère encore « *diversifier* » les crédits extérieurs en attirant une partie de l'énorme masse des pétrodollars en quête de placement. Le Koweït, qui a déjà acheté en juin dernier 10 % des actions de la société Volkswagen du Brésil (la première usine d'automobiles du pays), serait, selon le ministre, sur le point d'augmenter sa participation.

Docteur en économie de l'université de São-Paulo, M. Delfim Netto a la sérénité inébranlable de l'homme pénétré de la justesse de ses principes. Ce Raymond Barre brésilien est un optimiste impénitent. Il répond calmement à chaque « accusation ». « *Notre intention est de contrôler l'offre monétaire, et nous sommes en train d'y parvenir. La hausse des prix est encore importante mais la tendance de l'inflation est à la baisse depuis deux mois. C'est cela qui est important. En comprimant les dépenses publiques, en réduisant la vitesse de la machine économique, en limitant la hausse des salaires les plus élevés, nous provoquons un ralentissement qui n'est pas encore très sensible puisque le taux de croissance sera encore de 5 à 6 % cette année.*

» *Notre inflation a quatre causes principales : trop de dépenses publiques, déficit de produits alimentaires, un déséquilibre de la politique des salaires et, enfin, la hausse des prix du pétrole. Sur les trois premiers points, nous pesons de toutes nos forces. Le quatrième ne dépend pas de nous.* » M. Delfim Netto récuse une « *relation fatale entre la croissance et l'inflation* ».

La prolongation de la guerre entre l'Irak et l'Iran est une autre menace pour le Brésil, qui importait plus de 40 % de son pétrole d'Irak. Une partie des 400 000 barils achetés chaque jour en Irak ont été remplacés par des importations du Venezuela, du Mexique et d'Indonésie, entre autres. Le litre d'essence vient d'être augmenté. C'est l'essence la « plus chère du monde ». La consommation a sérieusement baissé. Mais la crise de l'énergie reste l'un des premiers soucis du gouvernement.

En cas d'aggravation de la situation, le gouvernement ferait-il appel au Fonds monétaire international comme la rumeur en court à Brasilia ? M. Delfim Netto ne dit ni oui ni non. « *En tout cas, pas aux conditions habituelles et rigoureuses du F.M.I. mais sous certaines conditions, peut-être..., car notre politique monétaire est rigoureuse et notre politique fiscale également.* »

M. Delfim Netto est le véritable numéro trois du régime après le président Figueiredo et le général Golbery. On le dit parfois menacé, à la veille d'une disgrâce. Mais on lui prête aussi de grandes ambitions politiques : il viserait le poste de gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo en 1962 et celui de président de la République en 1985.

MARCEL NIEDERGANG.

## La conférence des Nations unies sur les pays les plus démunis se tiendrait à Paris en septembre 1981

De notre correspondante

Genève. — Le comité préparatoire de la conférence des Nations unies chargée de trouver un remède à la misère dont souffrent les populations des trente pays les plus démunis du monde (1), a accepté le 17 octobre, que la conférence se tienne à Paris, comme l'avait proposé le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, lors de la récente session extraordinaire des Nations unies pour la troisième décennie du développement, à New-York. La décision finale concernant le lieu de la conférence appartient toutefois à l'Assemblée générale.

En revanche, la date de cette conférence convoquée par la CNUCED a été fixée définitivement : elle aura lieu du 1er au 14 septembre 1981.

Les représentants des trente nations les plus pauvres pourront examiner, pays par pays, leurs programmes de développement avec les délégués des pays donateurs et ceux des organisations internationales spécialisées. Le comité préparatoire a rappelé que, selon la CNUCED, le P.N.B. des pays les plus démunis stagnera durant l'année en cours, que l'aide internationale n'a cessé de baisser depuis 1976. Cette aide, qui atteignait 18 dollars par habitant en 1975, est tombée à moins de 16 dollars entre 1976 et 1978 (valeur constante) et a encore diminué en 1979, et que le pouvoir d'achat de leurs exportations a diminué de 26 % durant la dernière décennie et risque de subir une nouvelle chute. Le revenu annuel par habitant de ces pays, que l'ONU désigne pudiquement comme étant *« les moins avancés »*, est inférieur à 200 dollars.

I. V.

(1) On compte vingt Etats africains (Bénin, Tchad, Mali, Niger, Somalie, Haute-Volta, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comore, Ethiopie, Gambie, Guinée, Lesotho, Malawi, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Ouganda), huit Etats asiatiques (Afghanistan, les deux Yémens, Bangladesh, Bhoutan, Laos, Maldives, Népal), ainsi que Samoa et Haïti.

● *La hausse des prix à la consommation* en août dans les pays de l'O.C.D.E. a atteint 0,6 % (contre 0,5 % en juillet, mais 0,9 % en mai et juin). Sur douze mois ces prix ont augmenté de 12,7 %. Ces résultats « favorables », précise l'O.C.D.E., ont été enregistrés en dépit d'une hausse des prix alimentaires au détail, notamment en Amérique du Nord et au Japon. Celle-ci a toutefois été en partie contrebalancée par la baisse des prix du pétrole sur le marché « spot ». Les disparités entre les pays se sont accentuées, reflétant les différences d'évolution entre les produits alimentaires et énergétiques.

## Quand les États-Unis redécouvrent les vertus de l'industrie

*Les Etats-Unis sont-ils* « le musée industriel de l'Occident » *que décrivent certains, surtout sensibles à sa mauvaise productivité, au vieillissement d'une bonne partie de ses équipements, à la baisse du pouvoir d'achat de ses travailleurs ? Ou bien l'industrie américaine est-elle le phénix renaissant de ses cendres, capable d'étonner le monde par la rapidité et la profondeur de son adaptation à la nouvelle donne pétrolière ? Sur ces thèmes du déclin et de la renaissance viennent de s'interroger différentes personnalités invitées par* la Revue française de gestion *et* Economie prospective internationale *à débattre de l'économie américaine à la veille de l'élection présidentielle* (1).

*Les Etats-Unis ne retrouveront probablement jamais la position de leader de l'Occident qu'ils ont occupée à la fin de la seconde guerre mondiale.* « Accident historique » *pour M. Alain Cotta,* « Période exceptionnelle » *pour M. Michaël Ely, conseiller pour les affaires économiques à l'ambassade des Etats-Unis, ces années de totale suprématie sont révolues. Mais on aurait tort d'en conclure pour autant au déclin américain, comme il y a un déclin britannique ou comme il y eut un effacement définitif de la puissance vénitienne. M. Cotta croit que le pays combinera deux stratégies qui lui permettront de rester un redoutable concurrent : stratégie de conquête des marchés extérieurs, stratégie défensive qui empruntera la voie d'une stagnation des salaires réels pour ménager les emplois et empêcher le chômage de trop se développer.*

*C'est un peu la même analyse qu'a faite M. Bernard Hanon qui, sans trop s'arrêter sur les graves défauts d'un système bloqué en bien des points (effondrement de toutes les formes d'autorité, bureaucratie et contrôle devenus paralysants, priorité donnée au court terme sur les projets à long terme...), annonce une renaissance prochaine de l'* « entreprise américaine ».

*Pour le directeur général adjoint de Renault,* « les Etats-Unis vont beaucoup mieux qu'il ne semble ». *Quels sont leurs atouts ? Un réseau remarquable d'industries secondaires et horizontales — c'est-à-dire complémentaires —, un redéploiement géographique impressionnant (la côte est qui succède à la côte ouest), un effort de recherche qui demeure l'un des plus importants au monde, une productivité et une organisation du travail qui — à équipement équivalent — restent les meilleures du monde, après le Japon, enfin des petites entreprises extrêmement dynamiques dont une bonne part — comme en Italie — fonctionnent en dehors de toute légalité (travail noir...) mais dont la production, si elle n'apparaît pas dans les statistiques, n'en représente pas moins entre 15 et 18 % du produit national des Etats-Unis, assure Mme Monique Fouet.*

*M. Michel Rolant (C.F.D.T.) qui rentre d'un voyage aux Etats-Unis, aboutit aux mêmes conclusions : dans cinq ans, dans dix ans au plus, l'industrie américaine de l'automobile sera redevenue redoutable, comme seront immenses les progrès faits par les Etats-Unis dans le domaine des énergies nouvelles. Le responsable des questions économiques de la C.F.D.T. justifie ses convictions par l'intervention massive de l'Etat dans l'industrie et par la vaste concertation —* « presque de la planification » *— qui commence à s'établir entre syndicalisme, patronat et administration.*

*Si risque il y a pour l'économie américaine de ne pas surmonter son relatif effacement actuel, ce serait de continuer à sacrifier l'investissement aux résultats financiers pourvoyeurs de dividendes. Pour M. Hanon, l'obsession des bilans flatteurs a failli tuer l'industrie américaine et lui a, de toute façon, fait beaucoup de mal.* « Chaque dirigeant voulant être le héros de son entreprise en six mois », *cherchait à distribuer le plus de dividendes possible au détriment des investissements.*

*Le long terme va-t-il maintenant prendre sa revanche sur le court terme ? C'est ce que pense M. Ely qui ajoute :* « La solution de nos maux et de nos faiblesses, c'est peut-être le retour à la bonne vieille religion de l'investissement productif. On s'aperçoit maintenant que *les Etats-Unis ont besoin d'une* politique industrielle. »

*C'est bien de la nécessité d'une industrie plus forte dont ont maintenant conscience les Américains, aussi bien les gouvernants que les gouvernés.* « Les Etats-Unis ne pourront pas être les pionniers d'une société post-industrielle si beaucoup de leurs entreprises datent des années 50 et continuent d'utiliser trop d'énergie pour fonctionner », *a démontré M. Stoffaes. Il a rappelé au passage que le taux d'investissement par rapport au produit intérieur brut était, aux Etats-Unis, deux fois moins important qu'au Japon et 60 % inférieur à ce qu'il est en moyenne dans les pays européens.*

*Cette réindustrialisation dans la douleur qu'annonce M. Ely* (« Elle va poser beaucoup de problèmes aux Américains et nécessitera de nous une certaine force morale ») *passera par un effacement — relatif — du secteur tertiaire qui, depuis vingt ans, a été à l'origine de 90 % des créations d'emplois. M. Brender a rappelé cette étonnante contradiction d'une économie qui développe sans cesse ses services alors même que, depuis 1960, c'est la consommation des biens industriels par les ménages qui croît le plus vite.*

*Personne n'a avancé l'idée que certains services étaient peut-être à l'économie américaine ce que le lierre est à l'arbre, c'est-à-dire parasitaires. Personne non plus n'a expliqué comment dépérirait — relativement — le tertiaire qui, actuellement, fournit — et de loin — aux entrepreneurs et aux financiers les profits les plus importants. En fait, personne ne peut prévoir clairement comment se fera la réindustrialisation des Etats-Unis si ce n'est très approximativement par toute une série d'actions et de décisions qu'entraînera la cherté des prix de l'énergie.* « Une politique que détestent les Américains », *a conclu un peu tristement M. Ely.*

ALAIN VERNHOLES.

(1) Participaient au colloque : MM. Bernard Hanon, directeur général adjoint de la régie Renault ; Anton Brender, du *C.E.P.I.I. (Centre d'études prospectives et d'information internationale)* ; Alain Cotta, professeur à Paris-IX ; Mme Monique Fouet, du Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) ; MM. Christian Stoffaes, chef du Centre d'études et de prévisions du ministère de l'industrie ; Michaël Ely, conseiller pour les affaires économiques à l'ambassade des Etats-Unis ; Michel Rolant, secrétaire confédéral de la C.F.D.T.

Notons que la *Revue française de gestion* a consacré une partie de son numéro 26 (juillet-août 1980) à un dossier intitulé « Questions sur les Etats-Unis ».

## M. Milton Friedman : « La candidature de M. Reagan s'inscrit dans un mouvement d'ensemble de remise en question des idées socialisantes »

Revenant de Chine, et sur le chemin du retour vers les Etats-Unis, *le professeur Milton Friedman*, le fondateur de l'école monétariste de Chicago, a donné vendredi 17 octobre au Sénat une conférence sur le thème des *élections américaines*, qu'il a jugées « extrêmement importantes ». L'enjeu, a-t-il dit, porte surtout sur la politique étrangère des Etats-Unis, un domaine dans lequel *le président dispose* d'une large liberté d'action.

Cependant, le conférencier a déclaré d'emblée qu'il se confinerait au domaine économique où *le président* a beaucoup d'influence mais guère de pouvoir (entendez : c'est le Congrès qui décide). Une fois les élections terminées et quelle qu'en soit l'issue, la nouvelle administration sera obligée de pratiquer « *une politique monétaire restrictive qui pourrait bien conduire rapidement à une nouvelle récession* ». Mais c'est à six mois d'échéance que les choses pourraient *tourner différemment*, selon que M. Carter ou M. Reagan l'emporte. Du premier, on ne peut attendre que ce qu'il a fait depuis quatre ans : « *une politique louvoyante, manquant de cohérence et marquée au coin de l'incompétence* ». La politique d'un Carter réélu serait « *un mélange d'exhortation* (à la bonne volonté du public) *et de recours à des contrôles* ».

M. Friedman a, au contraire, vanté les mérites de M. Reagan, « *un homme de principe et de grande qualité* », ce qui n'est pas encore reconnu en France, qualité qu'il a déployée pendant les huit ans au cours desquels il a été gouverneur de la Californie. « *D'un Etat déficitaire, il a fait un Etat excédentaire tout en abaissant les impôts.* » De même, M. Reagan « *a assaini la sécurité sociale en augmentant les allocations destinées aux gens qui en ont réellement besoin tout en réduisant l'aide publique pour les autres* ».

Même si M. Carter l'emporte, « *ce ne sera pas un désastre* », car M. Friedman, qui croit à la *victoire de M. Reagan plus probable*, pense que la candidature de ce dernier s'inscrit dans un vaste mouvement d'opinion qui dépasse le cadre de l'élection. Aux *yeux de M. Friedman, on assiste* comme l'ont déjà attesté la victoire de Mme Thatcher en Grande-Bretagne et la chute du pouvoir des sociaux-démocrates en Suède, à un *vaste renversement* des idées et des aspirations dominantes.

Depuis le début de ce siècle, ce qui domine c'est un courant favorable au socialisme et à la sécurité sociale (« *dont on trouverait l'origine en Angleterre avec le développement de la Société fabienne* »). Mais aujourd'hui se dessine une tendance contraire, plus favorable de nouveau à la liberté économique et à l'individu. La Chine aussi montre de l'intérêt pour les mécanismes de marché.

En réponse à une question, M. Friedman a *réaffirmé sa foi* dans le système des changes flottants en déplorant que les banques centrales interviennent comme elles le font. Il ne voit *aucune chance que l'or soit* jamais rétabli comme un élément important du système monétaire.

# AGRICULTURE

## DANS LES VOSGES

## La « guerre du lait » prend de l'ampleur

**Déclenchée le 1er octobre, la « guerre du lait », dans les Vosges, est entrée le 17 octobre dans une phase beaucoup plus dure. Après les détournements de collectes, le déversement dans les rues et à la suite de l'échec des négociations industriels-producteurs, ces derniers ont décidé de bloquer tous les camions de ramassage tant que satisfaction ne sera pas donnée à leurs revendications. Il s'agit d'un « ultimatum », indique-t-on à la F.D.S.E.A. et au C.D.J.A.**

**Les paysans, soutenus par les quatre députés vosgiens (un P.R., deux R.P.R., un P.S.), réclament une hausse du prix du lait de 9,16 centimes, alors que les professionnels proposent 7,8 % de hausse, ce qui porterait le prix du litre à 1,14 F au lieu de 1,18 F réclamé par les producteurs. Les producteurs vosgiens ont rejeté, vendredi 17 octobre en fin de journée, l'accord signé quelques heures plus tôt par leurs collègues, de la Meuse, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. Ce nouvel épisode du conflit traduit de profondes divergences entre la F.D.S.E.A. des Vosges et le président de la F.N.S.E.A., M. François Guillaume. Les Vosgiens parlent à ce propos de « lâchage ».**

**Une coopérative de Bulgnéville, l'Union laitière de Vittel, tient sans doute la clé du problème : c'est en effet en tenant en partie compte de ses décisions qu'est fixé le prix du lait pour les Vosges. Cette année, ayant dû absorber une autre coopérative (l'U.F.H.V.) en déconfiture un an après son inauguration, elle ne paraît pas en mesure de répondre positivement aux revendications paysannes. Notre correspondant à Epinal est allé interroger l'un de ces producteurs.**

## « Qu'on nous dise où on va »

Epinal. — A quelques kilomètres de Rambervillers, « la patrie des têtes de veau », Bult, une commune de 200 habitants, offre son sol à parts égales à la forêt giboyeuse et à l'agriculture, de l'élevage essentiellement. M. Jean-François Micard, trente-deux ans, deux enfants, élève avec l'aide de sa femme trente vaches laitières sur les 30 hectares que lui a légués son père. « *Je ne fais que du lait* », dit-il. Et d'expliquer que ses revenus annuels se composent exclusivement de la vente de 1 200 hectolitres de lait qu'il livre à la coopérative et du négoce de quinze veaux mâles et cinq laitières « réformées ». « *Faites le compte, on arrive* grosso modo *à un total de 170 000 francs. Mais on est loin de les gagner* », s'empresse-t-il d'ajouter. « *Quand on déduit tous les frais de fonctionnement et les remboursements d'emprunt, il ne reste plus grand-chose, pas la moitié.* » Combien par mois ? M. Jean-François Micard, un physique à la Steve Mac Queen, avoue n'avoir jamais calculé exactement. « *Ce que je peux vous dire, c'est que nous ne sommes pas vraimnet malheureux, mais qu'il nous est interdit de faire des folies.* »

Mme Micard, ancienne éducatrice, fille de paysans alsaciens, n'est pas mécontente de son sort. « *Toutefois*, précise-t-elle, *si nous voulons avoir un peu d'argent devant nous, nous devons renoncer à certains plaisirs. Pas de vacances, de téléviseur couleur, de voiture neuve...* »

De notre correspondant

Elle et lui ne regrettent rien. Leurs sacrifices leur ont permis d'aménager leur maison avec goût et confort, et surtout de posséder des installations agricoles très fonctionnelles. Les bâtiments pour l'élevage ont nécessité un investissement de près de 600 000 F. Actuellement, M. Micard projette de construire un hangar à fourrage et d'acheter un peu de terre. « *C'est à ce prix*, indique-t-il, *que l'on progresse, en produisant du lait « moderne », en somme.* »

M. Micard est syndiqué, cependant il ne suit pas toutes les consignes de la F.D.S.E.A. et du C.D.J.A. quand ils appellent notamment à la grève du lait. Des actions qui, c'est évident, pénalisent davantage les paysans qu'elles ne gênent les transformateurs. Surtout, pour lui, pas question de déverser « son » lait dans les égouts. Aux manifestations actuelles, il reconnaît un mérite : « *attirer l'attention des consommateurs et des pouvoirs publics sur les difficultés des producteurs* ».

En bon gestionnaire, M. Micard ne dédaigne pas les 4 centimes par litre réclamés par la profession. Cela représente pour lui quelque 5 000 francs l'an. Mais il ne pose pas uniquement le problème en termes financiers. « *Nous avons une mission : produire du lait. Mais qu'on nous dise franchement où l'on va et si nous produisons trop, c'est une question d'avenir.* » Cet avenir il l'envisage en fonceur calculateur, mais aussi en théoricien. Face aux industriels transformateurs et même aux coopératives. Une des solutions, selon lui, réside dans la constitution de groupements de producteurs. « *Ce ne sera pas facile car il faudra lutter contre l'individualisme* », reconnaît-il.

Quoi qu'il en soit, M. Micard n'imagine pas faire autre chose. Ses deux frères sont ingénieurs mais il ne les envie pas. « *Il y a tant à faire à la campagne... Et comme notre tâche serait facilitée avec un peu plus de compréhension de la part des pouvoirs publics ! Et si l'on pouvait changer certaines mentalités* », soupire-t-il.

YVAN COLIN.

● *Un éleveur de veaux du Finistère*, M. Yves Favé, demeurant à Plouzevede, a été condamné jeudi 16 octobre par la cour d'appel de Rennes à sept amendes de 40 francs chacune pour non-présentation de certificats sanitaires concernant sept veaux malades vendus pour l'abattage. L'éleveur qui avait injecté des antibiotiques à ses bêtes malades avait déclaré qu'il pensait que les traces de piqures ne seraient pas visibles au moment de l'abattage. L'amende de 40 francs constituait à l'époque des faits, en septembre 1978, le maximum de la peine encourue pour cette infraction. — *(Corresp.)*

# FAITS ET CHIFFRES

## Conjoncture

● *La consommation de produits industriels par les ménages* a de nouveau fléchi en septembre, revenant à 17,36 milliards de francs contre 17,68 milliards de francs en août. Mis à part le mois de juin (17,09 milliards de francs), il faut remonter au début de l'année 1978 pour trouver un niveau de consommation aussi bas. La « flambée » de consommation enregistrée en juillet (18,44 milliards de francs) n'a donc pas eu de lendemain.

● *La production industrielle* a nettement augmenté en juillet-août par rapport à juin, l'indice mensuel étant revenu — après correction des variations saisonnières — à 134 sur la base 100 en 1970 contre 131 en juin (+ 2,3 %). Cette reprise ne compense pourtant pas la tendance à la baisse enregistrée depuis un an. Par rapport à juillet-août 1979, l'indice de la production industrielle est en effet en baisse de 3,6 %.

## Etranger

### ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le revenu annuel moyen de l'ouvrier* dans l'industrie ouest-allemande est passé (en termes bruts) de 29 773 marks en 1978 à 31 759 marks en 1979, enregistrant ainsi une augmentation de 6,7 %. Parallèlement, le salaire annuel moyen brut des femmes employées par l'industrie s'est inscrit l'an dernier à 21 858 marks contre 20 650 marks en 1978, ce qui représente une progression de 5,9 %. En ce qui concerne les employés de bureau dans l'industrie, le commerce, les banques et les assurances, le revenu annuel moyen brut est en augmentation de 6,6 % à 40 628 marks pour les salariés masculins et en hausse de 6,4 % à 27 780 marks pour le personnel féminin. — *(Agefi.)*

### CHINE

● *La Chine va-t-elle adopter la T.V.A. ?* — Une mission d'étude chinoise séjourne en France. M. Liu Zhicheng, directeur général des impôts, devait s'entretenir lundi 20 octobre avec M. Papon. La Chine a l'intention d'expérimenter très prochainement la T.V.A. dans deux régions, le Guanghi et le Hubei.

### ETATS-UNIS

● *Les revenus personnels des Américains* se sont accrus de 0,9 % en septembre (0,7 % en août) à la suite d'une hausse des salaires dans la plupart des secteurs. Ils ont augmenté de 19,8 milliards de dollars pour atteindre le montant annuel de 2 160 milliards. Cependant, les dépenses des ménages ont augmenté de 0,7 % (10,9 milliards de dollars) à un rythme annuel de 1 740 milliards. Elles s'étaient accrues de 1,1 % en août. — *(A.F.P.)*

### ITALIE

● *Le gouverneur de la Banque d'Italie*, M. Carlo Ciampi, a estimé qu'une dévaluation de la lire ne résoudrait pas les problèmes du déficit de la balance commerciale italienne. La situation technique de la lire « n'est pas actuellement compromise », a-t-il ajouté devant quelque cinq cents représentants du monde bancaire italien rassemblés pour leur congrès annuel à Milan. Il a précisé que les réserves italiennes s'élèvent à 52 400 milliards de lires (dont 64 % en or) contre 30 600 milliards à la fin de 1979, ce qui laisse, selon lui, une marge suffisante pour faire face à de brusques variations des positions de change avec l'étranger. — *(A.F.P.)*

● *Fiat : autocritique syndicale.* — M. Lama, secrétaire de la confédération syndicale italienne C.G.I.L. (proche du P.C.), a admis que son syndicat avait commis des erreurs au cours de l'épreuve de force engagée avec la direction de Fiat. Dans une interview télévisée, il a reconnu qu'il ne s'attendait pas que quarante mille personnes manifestent en faveur de la reprise du travail. *« Des erreurs ont été commises*, a-t-il dit. *Le syndicat a besoin d'un profond débat interne aussi bien sur l'unité entre ouvriers, techniciens, employés et cadres que sur l'exercice de la démocratie. »* — *(A.F.P.)*

### VENEZUELA

● *Le prochain budget vénézuélien* devrait augmenter de 25 % pour représenter 16,2 milliards de dollars contre un peu plus de 13 milliards en 1979-1980. Selon le ministre des finances, près des deux tiers (64 %) des recettes budgétaires proviendront du pétrole, sur la base d'une production moyenne de 2,1 millions de barils/jour au prix moyen de 30 dollars. Il est prévu de consacrer 54,3 % de ce budget aux dépenses ordinaires de l'Etat, 22,1 % aux investissements, le reste devant servir à l'amortissement de la dette publique qui dépasse actuellement 25 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans notre chronique boursière « La revue des valeurs » parue dans *le Monde* daté 19-20 octobre, le cours de l'action Télémécanique a été, par erreur, donné en baisse de 15 F. En fait, l'action avait gagné 85 F en une semaine.

### MEXIQUE

● *Les hydrocarbures* ont représenté de janvier à août 63,2 % des exportations mexicaines, qui se sont accrues de 75 %, passant en effet de 5 442 millions de dollars durant les huit premiers mois de 1979 à 9 525 millions de dollars. L'apiculture, les produits de la pêche et de la chasse, ainsi que l'élevage ont connu une progression de 53 %. En revanche, les ventes de produits agricoles ont baissé de 9 % en raison de la crise sur le marché international du café. — *(A.F.P.)*

## Social

● *Manifestation à Nantes après l'évacuation d'une fonderie.* — L'union locale C.G.T. de la métallurgie de Nantes (Loire-Atlantique) a appelé les travailleurs de cette ville à manifester, ce lundi 20 octobre, pour protester contre l'évacuation par la police de l'Usine nantaise de fonderie. Les deux cent cinquante-six salariés occupaient par roulement, depuis le 6 août, cet établissement après sa mise en liquidation judiciaire.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E.-U. | 4,2630 | 4,2650 | − 90 | − 60 | − 155 | − 115 | − 305 | − 255 |
| $ can. | 3,6510 | 3,6553 | + 15 | + 55 | + 25 | + 55 | − 30 | + 30 |
| Yen (100) | 2,0455 | 2,0490 | + 15 | + 45 | + 45 | + 75 | + 285 | + 250 |
| DM | 2,3015 | 2,3045 | + 55 | + 75 | + 100 | + 130 | + 430 | + 445 |
| Florin | 2,1235 | 2,1265 | + 25 | + 45 | + 60 | + 85 | + 235 | + 280 |
| F.B. (100) | 14,3850 | 14,4025 | + 15 | + 125 | − 155 | + 15 | − 375 | − 60 |
| F.S. | 2,5685 | 2,5720 | + 155 | + 180 | + 270 | + 305 | + 795 | + 850 |
| L. (1 000) | 4,8635 | 4,8695 | − 445 | − 360 | − 890 | − 805 | −2695 | −2485 |
| £ | 10,2735 | 10,2835 | − 515 | − 430 | − 850 | − 735 | −1460 | −1290 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 5/8 | 8 3/4 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 7/16 | 8 9/16 | 8 3/8 | 8 1/2 |
| $ E.-U. | 13 1/8 | 13 3/8 | 13 5/16 | 13 7/16 | 13 7/16 | 13 9/16 | 13 1/2 | 13 5/8 |
| Florin | 9 3/8 | 9 5/8 | 9 5/16 | 9 9/16 | 9 7/16 | 9 11/16 | 9 9/16 | 9 13/16 |
| F.B. (100) | 10 1/2 | 11 | 11 9/16 | 11 13/16 | 12 | 12 1/4 | 12 1/2 | 12 3/4 |
| F.S. | 1 | 1 1/4 | 4 7/16 | 4 9/16 | 4 11/16 | 4 13/16 | 5 5/16 | 5 7/16 |
| L. (1 000) | 15 1/2 | 17 | 20 | 21 | 21 | 22 | 22 3/4 | 23 3/4 |
| £ | 18 1/2 | 19 | 16 3/4 | 17 | 16 1/4 | 16 1/2 | 15 3/16 | 15 7/16 |
| Fr. franc. | 11 | 11 1/2 | 11 9/16 | 11 13/16 | 11 3/4 | 12 | 12 5/16 | 12 9/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# ÉNERGIE

SELON UNE ÉTUDE DU CONGRÈS AMÉRICAIN

## L'offre de pétrole n'augmentera pas d'ici à l'an 2000

C'est un rapport pessimiste sur l'évolution du marché mondial du pétrole que viennent de remettre les experts du bureau d'études technologiques (OTA) du Congrès américain. Réalisée à la demande de la commission des affaires étrangères du Sénat, cette étude sur « *les ressources mondiales du pétrole 1980-2000* », conclut que *les disponibilités mondiales* (pétrole et gaz naturel) seront, à la fin du siècle, comprises entre 40 et 60 millions de barils par jour, contre 52 millions en 1979. Autant dire que l'offre de pétrole ne progressera pas au cours des vingt prochaines années.

La production des Etats-Unis pourrait tomber du niveau actuel de 10,2 millions de barils par jour à une moyenne comprise entre 7,2 et 8,5 millions de barils en 1985 et même entre 4 et 7 millions en l'an 2000. Globalement, on s'attend à une forte diminution de la production des pays industrialisés non socialistes.

L'OPEP, estiment les experts de l'OTA, maintiendrait, au cours des vingt prochaines années, sa production autour de 31 millions de barils par jour. Certes, de nouveaux pays producteurs, tels le Mexique, n'adhérant pas à l'Organisation, apparaissent sur le marché. Mais l'augmentation de leur consommation interne *absorbera une bonne part de ce surplus.*

Reste le cas des pays socialistes.

Pour l'OTA, il ne fait guère de doute que l'U.R.S.S. va devenir prochainement un importateur de pétrole. Pour le moment, tout se passe comme si le pays tirait sur ses réserves aisément exploitables. Ainsi Radio-Moscou annonçait samedi 18 octobre que la production atteindrait, en 1981, 610 millions de tonnes de pétrole brut, *soit 4 millions de tonnes* de plus que l'objectif précédemment fixé.

Mais pour les experts de l'OTA, ces chiffres devraient décliner dès le milieu des années 80. Il est peu probable que l'U.R.S.S. pourra mettre rapidement en *exploitation* les *gisements* en eaux profondes de l'Arctique, et les nouvelles découvertes, situées dans des zones d'accès difficile ou contestées (mer de Chine méridionale) ne donneraient pas de substantielle production.

L'U.R.S.S. fournit actuellement 80 % du pétrole des pays socialistes et permet à plusieurs pays occidentaux de *« faire la soudure »*. Or une réduction de sa production obligera l'U.R.S.S. et les pays du Comecon à se tourner vers le marché international et les pays de l'OPEP. Leurs achats, estime l'OTA, pourraient atteindre de 2 à 3 millions de barils-jour en l'an 2000. Une hypothèse que l'on prend en tout cas de plus en plus au sérieux *depuis quelques mois*, aussi bien au sein de l'OPEP que dans les capitales occidentales.

# OFFICIERS MINISTÉRIELS

## ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vte s/sais. Pal. Just. Evry (91) R. des Mazières, 23 oct. 1980, 14 h.

**PAVILLON d'HABITATION à IGNY**

(91) 13, rue J.-J.-Rousseau

Pavil. non total. achevé : cuis., S.M., sal. 2 ch. à l'étag. w.-c., cave, chauf., électr. Ter. dev. et der. ce pav. Pavil vétuste, constr. anc. : 3 P., cuis. Hang. en mauv. état. Cce 10 a 95 ca.

Mise à prix : 90.000 F

Consign. pour enchérir

S'dr. pr renseig. **Me DU CHALARD, avocat** à Evry (91) T. 077-15-57

---

Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Jeudi 23 Oct. 14 h. **MAISON d'HABITAT. à AVERNES (95) - Cce 1 a 1 ca**

44, GRANDE-RUE

MISE A PRIX 70.000 FRANCS

Pour tous renseignements

**Me BUISSON, av. T. 032-31-62** à Pontoise (95) 29, r. Pierre-Butin.

---

Vte s./sais. Pal. Just. Pontoise (95) 6 NOV. 14 h. **PROPR. BATIE à SEUGY**

32 RN 322 lieudit « le Mt-Griffon »

MISE A PRIX : 35 000 F.

Près Trib. Renseignements **Me BUISSON, avocat** à Pontoise (95) - T. 032-31-62.

---

Vente sur baisse de mise à prix au Palais de Justice à PARIS

LE JEUDI 6 NOVEMBRE 1980 A 14 HEURES

**ENSEMBLE INDUSTRIEL A AUBERVILLIERS**

SEINE-SAINT-DENIS

**40, rue Hémet et rue Danielle-Casanova sans n°**

Libre de location. — Contenance 1 ha, 3 a, 68 ca

**MISE A PRIX : 4.000 000 FRANCS**

S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à PARIS, 70, avenue Marceau. Téléphone 720-82-38. Me FERRARI, syndic à PARIS, 85, rue de Rivoli. Téléphone 261-55-03. — Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

---

Cabinet de Me Robert BOISSONNET, avocat, 10, av. Vauban, 83000 TOULON. Tél. : (94) 93-05-47.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE au Palais de Justice de Toulon, pl. Gabriel-Péri, le mardi 4 nov. 80, 14 h . 30

LOT UNIQUE

**UNE PROPRIÉTÉ RURALE sise au BEAUSSET (VAR)**

Quartier du Val-d'Arenc, maison de maître et communs avec rez-de-chaussée à usage de cave, bâtiments d'exploitation et terres plantées en vignes d'une superficie de 18 ha, 9 a, 53 ca.

**MISE A PRIX : 800.000 F**

---

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES (Yvelines)

LE MERCREDI 29 OCTOBRE 1980 A 10 HEURES

**GRANDE PROPRIÉTÉ à ROCHEFORT-EN-YVELINES (78)**

ROUTE DE LA PORTE D'ETAMPES NUMERO 25

superficie 35 ares 53 centiares

**MISE A PRIX : 400.000 F**

S'adresser à VERSAILLES au Cabinet de Me Xavier SALONE, avocat, 19, rue Ste-Sophie (950-01-69) ; au Cabinet de Me de GAYFFIER, avocat, 21, rue des Etats-Généraux (950-02-62 ou 950-03-28) ; au Greffe du Tribunal de Grande Instance où le cahier des charges est déposé.

---

Vente aux enchères Publiques au Palais de Justice d'EVRY (91)

Le MARDI 4 NOVEMBRE 1980, à 14 heures

**IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL A BONDOUFLE (91)**

RUE DE LA LIBERATION, NUMERO 3

**MISE A PRIX : 100.000 F**

avec faculté de baisse d'un quart puis de moitié à défaut d'enchères. Pour tous renseignements, s'adresser à Maîtres AKOUN et TRUXILLO, Avocats Ass. à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis - T. 496-14-18

---

Adj. Chambre Interdépart. Not. Paris, mardi 25 nov 1980, à 14 h 30

**IMMEUBLE A USAGE BUREAUX COMMERCIAUX**

**105, rue Réaumur, Paris-2e - Libre au 31 mai 1981**

Métro Sentier, proximité Bourse et Halles. Ascenseur à mettre en conformité, ch. urbain, Pierre de taille (à ravaler), 7 ét. et 2 ss-sols. Sup. cadastr. 492 m2 développée 3.260 m2 env. dont 780 m2 env. en ss/sol.

**MISE A PRIX : 18.000.000 F**

Prix payable à concurrence de 1 000 000 de francs dans les 45 jours de l'adj. au taux de 8.50 %, le surplus au 31 mai 1981, sans intérêt. Consignation pour enchérir : 1.800.000 F (chèque cert., ordre S.C.P.). Rens S.C.P. J. Blondet, J. Lefeuvre, J. Potellet et J.-C. Ginisty, notaires associés, 13, rue Royale, 75008 PARIS (T. 266-43-07, M. ROLLAND. Pour visiter sur place, tous les mardis et jeudis de 14 h. à 17 heures.

---

Vente sur saisie. Palais Justice Pontoise (95). Jeudi 30 octobre à 14 h.

**MAISON A USAGE D'HABITATION ET DE COMMERCE à GONESSE (95), 6, rue de Paris.**

**M. à P. 100.000 F** pr ts rens. **Me Buisson, av. Pontoise - 032-31-62**

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

## EMPRUNT DE F 500 000 000

OBLIGATIONS DE F 2 000 — EMISSION AU PAIR

| | |
|---|---|
| INTERET ANNUEL | 14,90 % |
| TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT | 14,69 % |

DUREE 12 ANS A COMPTER DU 14 NOVEMBRE 1980

AMORTISSEMENT : EN 10 ANNUITES CONSTANTES APRES 2 ANS DE DIFFERE

NOTE D'INFORMATION A LA DISPOSITION DU PUBLIC DANS LES BANQUES CHARGEES DU PLACEMENT ET AU SIEGE DE LA SOCIETE

Siège social à Paris, 6, rue Volney

S.A. au capital de 165 000 000 de francs — RCS Paris B n° 562 064 252 — APE 8905

VISA COB N° 80-139 DU 15 SEPTEMBRE 1980 — BALO DU 20 OCTOBRE 1980

## EUROPE N° 1

Pour l'exercice 1979-1980 qui vient de se terminer le 30 septembre dernier, le chiffre d'affaires hors taxes de l'activité radio du groupe s'élève à 457 380 000 F contre 365 261 000 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 25,22 %.

Cette progression annuelle est la plus élevée enregistrée depuis 1964, époque de l'introduction en Bourse du titre Europe 1 Images et Son.

On peut rappeler que la progression de l'exercice 1978-1979 par rapport à l'exercice précédent avait été de 15,02 %.

## SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Société Navale Chargeurs Delmas - Vieljeux, réuni le 16 octobre 1980 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a décidé, en application de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 18 juin 1980, d'augmenter le capital social d'une somme de 27 690 000 F pour le porter à 166 140 000 F par incorporation de réserves.

A cette occasion, il est créé 276 900 actions nouvelles portant jouissance du 1er janvier 1980 qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Cette attribution sera effectuée à compter du 10 novembre 1980 dans les banques habituelles (Banque de l'Union Maritime et Financière, Crédit Commercial de France, Banque Nationale de Paris, Banque de l'Union Européenne, Crédit du Nord, Crédit Lyonnais, Société Générale, Crédit Industriel de l'Ouest), et aura lieu :

— en ce qui concerne les titres nominatifs, par estampillage et remise de bons délivrés sur leur demande aux actionnaires désireux de négocier leurs droits d'attribution ;

— en ce qui concerne les titres au porteur, par détachement du coupon n° 42.



## CROUZET

Le chiffre d'affaires, hors taxes, de Crouzet S.A., société mère, a atteint 418 251 000 F. au 30 juin 1980, en progression de 18,8 % sur le premier semestre de 1979

Au cours de cette même période, le bénéfice net réalisé par Crouzet, après déduction de :

33 112 000 francs d'amortissement ;

7 445 000 francs de provision pour impôts sur les sociétés, s'élève à 14 100 000 francs, en augmentation de 18.2 % par rapport à celui des six premiers mois de 1979.

Au niveau du groupe Crouzet, les ventes hors taxes s'établissent, pour la même période, à 584 347 000 F, en accroissement de 16,7 %, et le bénéfice net consolidé ressort à 16 164 000 F, niveau analogue à celui du 30 juin 1979.

## SIMCO

Le montant des loyers émis par la Société au cours du troisième trimestre de l'année 1980 s'élève à F 29 256 739 contre F 25 697 343 pour le troisième trimestre 1979.

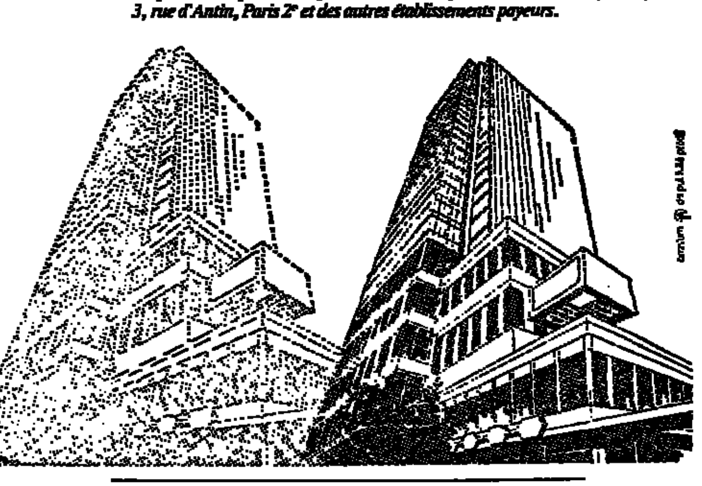
Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

## COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le résultat avant amortissements, provisions et impôts du premier semestre 1980 s'élève à 164,4 millions de francs, en augmentation de 13,5 % par rapport à celui du premier semestre de 1979 (144,7 millions de francs).







## JAEGER

A fin juin 1980, la situation du groupe se présente de la façon suivante : marge brute d'autofinancement : 45 700 000 F contre 44 380 000 en 1979 ; résultats nets : 9 870 000 F contre 13 914 000 en 1979.

Compte tenu de l'environnement dans lequel le groupe se situe dans le monde, cette situation devrait, sauf événement imprévisible, se reproduire sensiblement au cours du second semestre.

Le chiffre d'affaires, à structure comparable, devrait enregistrer, sur l'ensemble de l'exercice, une hausse de 13 à 14 % avec une marge brute d'autofinancement du même ordre que celle de l'exercice passé.

Ainsi, grâce aux orientations prises depuis quelques années, le groupe aura été en mesure de faire face à l'évolution économique actuelle.

Les filiales françaises et à l'étranger présentent, dans l'ensemble, des résultats favorables et les nouvelles filiales « Régulation thermique » ont apporté aux résultats consolidés la contribution prévue.

En ce qui concerne la société mère, il faut noter un développement conforme aux prévisions des activités aéronautiques et « industrie » ; par contre, la branche automobile subit l'évolution défavorable de la production automobile.

Les résultats nets du premier semestre 1980 s'établissent à 2 286 000 F contre 7 765 000 F fin juin 1979. Ils s'entendent sous déduction des dotations aux fonds d'amortissement et de provisions, qui s'élèvent à 18 325 000 F contre 16 300 000 F pour les six premiers mois de 1979. La marge brute d'autofinancement ressort donc à 21 305 000 F contre 24 065 000 F fin juin 1979.

Cette baisse des résultats provient essentiellement, d'une part, des perturbations sociales que la sociétés a connues au cours de cette période et, d'autre part, de la très forte augmentation du loyer de l'argent.

Lors de la réunion d'information du 3 novembre prochain, le président commentera la situation actuelle de la société et du groupe, les orientations à court terme et les objectifs de développement arrêtés pour 1981 et les années suivantes.







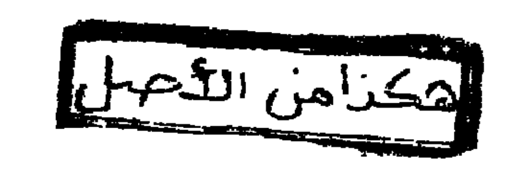












# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

20 OCTOBRE

### Hésitant

*Pour la deuxième séance de suite, les valeurs françaises s'effritent. Avant que les cotations ne soient suspendues en raison d'une alerte à la bombe, l'indicateur de tendance marquait une baisse de 0,20 %.*

*En ce début de semaine, les investisseurs se montrent hésitants. Le volume d'affaires est réduit. L'appel à la modération des prix et des salaires lancé par le premier ministre n'a pas rassuré ceux qui craignent une baisse de la compétitivité des produits français. D'autre part, la généralisation de la hausse des taux de base bancaires aux Etats-Unis n'est pas encourageante.*

*Les hausses les plus importantes sont enregistrées sur Alsacienne de Supermarchés (+ 6,98 %), Alsthom-Atlantique (+ 5,5 %), qui « casse » son plus haut de l'année, Penhoët (+ 5,1 %), qui inscrit également un nouveau cours record, D.M.C. (+ 3,63 %), La Redoute (+ 3,38 %), S.C.O.A. (+ 4,3 %).*

*Les pétroles se tassent, Elf-Aquitaine perd 0,36 %, Esso 1,66 %, C.F.P. 1,32 %.*

*Parmi les baisses les plus sensibles, on note C.E.M. (— 4,73 %), Essilor (— 3,68 %), S.A.T. (— 3,59 %), U.T.A. (— 3,40 %), Générale d'Entreprise (— 2,85 %), Crouzet (— 2,74 %), Pernod-Ricard (— 2,48 %), qui devrait être touché par la surtaxe des droits sur les alcools.*

*Sur le marché de l'or, le lingot se replie (92 000 francs contre 92 495 francs), dans le sillage du premier fixing de Londres (664,20 dollars contre 670,50 dollars). Le napoléon, en revanche, reste stable. Les emprunts indexés perdent un peu de terrain.*

**● Du fait de l'alerte à la bombe les cotations ont été suspendues vers 14 heures ce qui explique que notre cote du jour est incomplète.**

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

**DOCKS LYONNAIS.** — Restructuration du groupe Gontard. Docks lyonnais va absorber ses deux filiales Docks de Nevers et Lugdunum Industriel. Au 30 juin 1980, les résultats de Docks lyonnais sont en légère perte.

**COMPAGNIE DU MIDI.** — Pour l'exercice 1979-1980, le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 206,8 millions de francs et le bénéfice disponible à 206,89 millions de francs, auquel il faut ajouter un solde net d'impôt de plus-values de cession d'actifs de 52,3 millions de francs. Le dividende passe de 16,50 à 20 francs (+ 21 %).

**CROUZET.** — Au 30 juin 1980, le bénéfice net se monte à 14,1 millions de francs (+ 16,7 %), après 33,1 millions de francs d'amortissements et 7,4 millions de provisions pour l'impôt sur les sociétés. Au niveau consolidé, le bénéfice net progresse de 16,7 %.

**SAUPIQUET.** — Le bénéfice semestriel s'élève à 3 millions de francs (contre 1 million de francs).

**NAVALE - CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX.** — La société va distribuer une action gratuite pour cinq anciennes.

**LAFARGE.** — Le conseil d'administration a approuvé les modalités de l'accord conclu avec le groupe belge Coppée et au terme duquel il contrôlera S.I.A.S. - ORSAN (« le Monde » du 20 septembre 1980).

Lafarge va prendre le contrôle de la Compagnie Coppée de développement industriel. La rémunération des apports se fera, d'une part, contre des actions Lafarge émises à 320 francs et, d'autre part, par un paiement en espèces pour un montant de 60 millions de francs environ.

**MARTELL.** — Le groupe vient de prendre une participation minoritaire dans les Parfums Jacomo (chiffre d'affaires : 30 millions de francs).

**CREUSOT-LOIRE.** — Pour le premiers semestre 1980, le bilan présente un solde déficitaire de 56,83 millions de francs (contre 139,45 millions).

**VINIPRIX.** — Les comptes de pertes et profits se soldent au 30 juin par un résultat de 3,17 millions de francs contre une perte de 1,74 million. Le résultat net social s'élève à 582 000 F contre 5,54 millions.

**Taux du marché monétaire**

Effets privés du 20 10 .... 11 .. %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 17/10 | 20 10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens)... | 208 20 | 208 20 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 10 oct. | 17 oct. |
|---|---|---|
| Indice général | 135,5 | 138,5 |
| Assurances | 236,1 | 237,3 |
| Banq. et sociétés financ. | 98 | 97,8 |
| Sociétés foncières | 151,7 | 152,1 |
| Sociétés investiss. portef. | 135,6 | 136,5 |
| Agriculture | 170,4 | 174 |
| Aliment., brasseries, distill. | 152,9 | 153,8 |
| Autom., cycles et l. équip. | 65,8 | 65,6 |
| Bâtim., mater constr., t.P | 184,8 | 188,7 |
| Caoutchouc (ind. et comm.) | 59 | 58,2 |
| Carrières salines, charbon. | 136,3 | 136,8 |
| Constr. mécan et navales | 137,7 | 141,7 |
| Hôtels, casinos, therm. | 175 | 174,2 |
| Imprimeries, pap., cartons | 114,9 | 116,3 |
| Magas., compt. d'exportat. | 101,5 | 101,9 |
| Matériel électrique | 148,5 | 153,7 |
| Métall., com. des pr. métal. | 41,4 | 42,2 |
| Mines métalliques | 155,8 | 156,1 |
| Pétroles et carburants | 169,8 | 180,1 |
| Prod. chimiq. et él.-mét. | 161,6 | 160,6 |
| Services publics et transp. | 118,8 | 119,2 |
| Textiles | 93,3 | 89,7 |
| Divers | 152,9 | 161,7 |
| Valeurs étrangères | 172,4 | 174,3 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 200,8 | 200,6 |
| Rentes perpétuelles | 34,6 | 34 |
| Rentes amort., fonds gar. | 519,9 | 520,6 |
| Sect. indust. publ. à r. fixe | 88,7 | 88,8 |
| Sect. ind. publ. à rev. ind. | 372,5 | 368,5 |
| Secteur libre | 97,2 | 97 |
| **INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949** | | |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 351,8 | 351,5 |
| Val. franç. à rev. variable | 939 | 959,8 |
| Valeurs étrangères | 1 274,2 | 1 288,3 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 112,4 | 115,4 |
| Produits de base | 99,1 | 105,4 |
| Construction | 168 | 171,2 |
| Biens d'équipement | 118,4 | 122,9 |
| Biens de consom. durables | 77,2 | 76,8 |
| Biens de cons. non durabl. | 84,5 | 84,8 |
| Biens de consom. aliment. | 120,5 | 119,8 |
| Services | 173,2 | 174,9 |
| Sociétés financières | 117,5 | 118,1 |
| Sociétés de la zone franc expl principal à l'étr. | 219,2 | 221,8 |
| Valeurs industrielles | 102,7 | 106,6 |

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 140,8 | 142,9 |

(*) Chiffres rectifiés.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

| | 16 oct. | 17 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 113,1 | 112,7 |
| Valeurs étrangères | 124,1 | 123 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 116 | 115,4 |

## BOURSE DE PARIS - 20 OCTOBRE - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 028 10 | 0 164 |
| 5 % | 42 | 3 693 |
| 5 % 20-60 | .. .. | 3 811 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 666 |
| 4 1/4 % 1963 | 94 70 | 0 260 |
| Emp. N.Eq.6%66 | 108 10 | 0 329 |
| Emp. N.Eq.6%67 | 96 60 | 2 334 |
| Emp. 7 % 1973 | 10190 | . ... |
| Emp. 8,80 % 77 | 96 40 | 3 841 |
| Emp. 9,80 % 78 | 82 90 | 2 712 |
| EDF 7,80 % 61 | 113 80 | 5 754 |
| EDF 14,5 % 80-92 | .. | 5 184 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Ch. France 3 % | 199 .. | 198 .. |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 770 .. | 770 . |
| Ass. Gr. Paris-Vie | 2000 .. | 2000 . |
| Concorde | 348 | 348 80 |
| Epargne France | 338 | 346 .. |
| Financ. Victoire | 380 .. | 375 .. |
| France I.A.R.D. | 163 . | 163 .. |
| Gan (Sté) Centr. | 716 . | 715 .. |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| S.P.E.G. | 289 | 289 . |
| U.A.P. | 562 | 561 .. |
| Actibail | 154 | 155 . |
| — (obl. conv.) | 176 50 | |
| Alsacien. Banque | 366 | 366 |
| Banque Hervet | 207 50 | 208 10 |
| Bque Hypot. Eur. | 311 | 311 . |
| Bque Nat.Paris | 266 50 | 266 |
| B.O.I.C. | 28 40 | 28 20 |
| (Li) B. Scalb. Dup | 130 | 132 50 |
| Banque Worms | 217 50 | 215 |
| C.G.I.B. | 43 10 | 44 |
| Cie Crédit Univ. | 370 | 370 |
| C.A.M.E. | 108 | 100 |
| Créditel | 115 50 | 118 20 |
| Créd. Gén. Ind. | 260 | 265 80 |
| Crédit Lyonnais | 276 | 275 |
| Electro-Banque | 160 | 160 |
| Eurobail | 147 | 146 80 |
| Financière Sofal | 338 | 330 |
| Fr. Cr. et B. (Cie) | 147 | 145 . |
| France-Bail | 310 | 308 |
| Hydro-Energie | 19 20 | 21 20 |
| Immobail B.I.P. | 229 | 228 30 |
| Immobanque | 335 | 340 |
| Immofice | 283 | 283 . |
| Interbail | 261 | 261 |
| — (oblig. conv.) | 258 | 258 |
| Laffite-Bail | 188 90 | 189 . |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Locabail Immob. | 357 | 349 |
| Loca-Expansion | 141 20 | 141 50 |
| Locafinancière | 190 | 191 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Immoinvest | 160 | 168 |
| Cie Lyon. Imm. | 148 | 148 .. |
| UFIMEG | 113 10 | |

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

## SICAV

| | | |
|---|---|---|
| 1re catégorie | 9717 65 | 9276 99 |

| 16/10 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 166 42 | 158 87 |
| Actions Sélec. | 209 89 | 200 37 |
| Aedificandi | 247 97 | 236 73 |
| A.G.F. 5000 | 210 50 | 200 95 |
| Agfimo | 318 91 | 304 45 |
| Altefi | 149 01 | 142 25 |
| A.L.T.O. | 180 64 | 172 45 |
| Amérique Gestion | 260 54 | 248 73 |
| Bourse-Invest. | 201 04 | 191 92 |
| C.I.P. | 599 77 | 572 57 |
| Convertimo | 171 70 | 163 96 |
| Cortexa | 595 34 | 568 34 |
| Credinter | 222 87 | 212 76 |
| Croiss. Immobil. | 260 70 | 248 94 |
| Drouot-France | 195 91 | 187 03 |
| Drouot Invest. | 417 16 | 398 24 |
| Energia | 212 42 | 202 79 |
| Epargne-Croiss. | 755 32 | 721 07 |
| Epargne-Industr. | 333 71 | 318 58 |
| Epargne-Inter | 395 68 | 377 62 |
| Epargne-Oblig. | 142 88 | 136 40 |
| Epargne-Unie | 500 62 | 477 82 |
| Epargne-Valeur | 265 29 | 253 20 |
| Euro-Croissance | 247 86 | 236 62 |
| Financière Privée | 548 56 | 523 68 |
| Foncier Investiss. | 482 20 | 460 33 |
| France-Epargne | 263 52 | 251 86 |
| France-Garantie | 257 66 | 252 60 |
| France-Invest. | 237 55 | 226 78 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 345 09 | 329 44 |
| Francic | 201 56 | 192 42 |
| Fructidor | 177 47 | 169 42 |
| Fructifrance | 337 95 | 322 63 |
| Gestion Mobilière | 301 04 | 287 39 |
| Gestion Rendem. | 408 69 | 390 16 |
| Gest. Sél. France | 297 79 | 284 29 |
| I.M.S.I. | 263 07 | 251 14 |
| Indo-Suez Valeurs | 398 49 | 380 42 |
| Intercroissance | 177 35 | 169 31 |
| Interoblig. | 5764 31 | 5502 92 |
| Intersélect Fr. | 215 81 | 206 02 |
| Inter Valeurs Inc. | 326 32 | 311 52 |
| Invest. St-Honoré | 379 12 | 361 93 |
| Laffitte-France | 166 31 | 158 75 |
| Laffitte-Oblig. | 137 08 | 130 85 |
| Laffitte-Rend. | 147 90 | 141 19 |
| Laffitte-Tokyo | 389 19 | 371 54 |
| Livret portef. | 290 35 | 277 18 |
| Multi-obligations | 315 67 | 301 36 |
| Multirendement | 134 01 | 127 93 |
| Mondial Invest. | 238 85 | 228 02 |
| Natio-Inter | 489 34 | 467 15 |
| Natio-Valeurs | 400 23 | 382 08 |
| Oblisem | 135 54 | 129 39 |
| Paribas Gestion | 288 39 | 275 31 |
| Pierre Investiss. | 305 69 | 292 02 |
| Rothschild-Exp. | 467 76 | 446 54 |
| Sécur. Mobilière | 379 58 | 362 37 |
| Sélec. Mobil. Div. | 233 56 | 222 97 |
| S.P.I. Privinter | 160 69 | 163 40 |
| Sélection-Rend. | 145 83 | 139 22 |
| Sélection val. fr. | 189 46 | 181 78 |
| S.F.I. FR et ETR. | 264 67 | 252 67 |
| Sicavimmo | 407 71 | 389 22 |
| Sicav 5 000 | 167 43 | 160 28 |
| S.I. Est | 603 67 | 576 20 |
| Slivafrance | 262 21 | 250 32 |
| Slivam | 177 35 | 169 31 |
| Slivarente | 165 82 | 158 30 |
| Slivinter | 185 84 | 177 41 |
| S.I.G. | 437 07 | 416 77 |
| S.N.I. | 684 61 | 653 57 |
| Sogépargne | 262 91 | 250 98 |
| Sogevar | 526 86 | 502 97 |
| Soginco | 174 79 | 166 86 |
| Soginter | 573 46 | 547 46 |
| Soleil-Investiss. | 320 98 | 306 35 |
| U.A.P. Investiss. | 196 36 | 187 46 |
| Unifrance | 183 95 | 176 61 |
| Unifoncier | 469 14 | 447 87 |
| Unigestion | 356 21 | 340 06 |
| Uni-Hoche (Vern. | 368 .. | 349 49 |
| Uni Japon | 427 57 | 408 18 |
| UNI-M.T. (Vernes) | 1103 15 | 1053 13 |
| Uni-Obl. (Vernes) | 2229 17 | 2143 43 |
| Uniprem (Vernes) | 2337 99 | 2248 07 |
| Unirente | 1215 99 | 1176 01 |
| Unisic (Vernes) | 246 36 | 235 19 |
| Valorem | 234 18 | 223 56 |
| Worms Investiss. | 389 71 | 372 04 |

* Cours précédent.

## HORS COTE

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2653 | 4,5 % 1973 | 2525 | 2501 | 2502 | 2500 |
| 3470 | C.N.E. 3 % | 3344 | 3378 | 3380 | 3360 |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 20/10 | Aux guichets (cours des billets) : Achat | Aux guichets (cours des billets) : Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 267 | 4 217 | 4 160 | 4 370 |
| Allemagne (100 DM) | 230 670 | 231 110 | 224 | 236 |
| Belgique (100 F) | 14 418 | 14 431 | 13 900 | 14 600 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 950 | 212 920 | 206 | 217 |
| Danemark (100 krd) | 74 900 | 75 110 | 72 | 77 |
| Norvège (100 k) | 86 710 | 86 550 | 84 | 89 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 260 | 10 177 | 10 050 | 10 600 |
| Italie (1 000 lires) | 4 866 | 4 873 | 4 500 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 256 280 | 256 330 | 251 | 263 |
| Suède (100 krs) | 101 330 | 101 100 | 98 500 | 101 400 |
| Autriche (100 sch.) | 32 630 | 32 685 | 31 600 | 33 200 |
| Espagne (100 pes.) | 5 663 | 5 676 | 5 450 | 5 850 |
| Portugal (100 esc.) | 8 406 | 8 390 | 7 500 | 8 400 |
| Canada ($ can. 1) | 3 636 | 3 630 | 3 550 | 3 780 |
| Japon (100 yens) | 2 037 | 2 029 | 1 960 | 2 060 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 20/10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 92250 | 91750 |
| Or fin (en lingot) | 92495 | 92000 |
| Pièce française (20 fr.) | 799 90 | 800 |
| Pièce française (10 fr.) | 471 | 479 50 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 668 90 | 66. |
| Pièce latine (20 fr.) | 630 10 | 630 10 |
| Souverain | 800 | 805 90 |
| Pièce de 20 dollars | 3340 40 | 3350 |
| Pièce de 10 dollars | 1609 60 | 1605 |
| Pièce de 5 dollars | | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 3876 | 3850 |
| Pièce de 10 florins | 644 | 645 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 19-20 octobre 1980 a été tiré à 530 848 exemplaires.





LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

# Le chef de l'État a évoqué à Lhassa les relations « plus étroites » entre la France et « la région tibétaine de Chine »

**Attendu dans la journée du mardi 21 octobre à Changhaï, d'où il repartira pour la France, M. Giscard d'Estaing a passé les journées de dimanche et de lundi au Tibet après une escale, samedi, à Xi'an. Le chef de l'Etat a été accueilli à Lhassa par M. Tian Bao, le gouverneur du Tibet.**

**Dans la soirée de dimanche, M. Giscard d'Estaing avait été l'invité d'honneur d'un grand banquet de bienvenue offert par les autorités. Selon la radio chinoise captée à Hongkong, il a évoqué dans un toast les relations « devenues plus étroites, particulièrement dans les domaines scientifique et technologique, entre la France et la région tibétaine de Chine ».**

**Alors que le président se trouvait à Lhassa, le général de Montaudoin, son chef d'état-major particulier, a eu dimanche, à Pékin, une entrevue avec le général Yang Dezhi, chef d'état-major de l'armée chinoise, tandis que M. Peyrefitte, garde des sceaux, s'entretenait avec M. Peng Zhen, vice-président de l'Assemblée nationale populaire et principal artisan de la remise sur pied du système judiciaire chinois.**

## Au cœur du pays profond

*De notre envoyé spécial*

Xi'an. — Avant de monter sur le « Toit du monde », dans le *silence et la solitude* de l'Himalaya, puis de redescendre dans le bruit et la cohue de la ville la plus peuplée de l'univers, M. Giscard d'Estaing a fait à Xi'an, samedi 18 octobre, une visite dont il a expliqué le sens dans son allocution, au cours du banquet offert en son honneur par le gouvernement populaire de la province du Shaanxi. Il y a, a-t-il dit, « *la trace des grandes civilisations chinoises dans ce qui fut non seulement la capitale de la Chine, mais celle du monde* ». Ici, en onze ans, au troisième siècle avant J.-C., sous l'empereur Shi Huangdi de la dynastie Qin, la Chine connut « *au prix d'ailleurs de sacrifices humains énormes* », des transformations profondes. « *Ces grandes qualités d'adaptation restent celles du peuple chinois dans son effort de modernisation* », a dit le chef de l'Etat, avant de souligner que Xi'an, point de départ des caravanes pour l'Europe, était le symbole d'une Chine ouverte sur le monde extérieur.

Dans son toast en l'honneur de M. Giscard d'Estaing, « *ami bien connu de la Chine* », et des autres « *hôtes distingués français venus de l'Europe lointaine* », le gouverneur de la province avait, lui aussi, rappelé « *les contacts entre le peuple chinois et les autres peuples du monde* » à l'époque où sa ville était une étape importante sur la route de la soie.

Les premières heures de ce bref séjour à Xi'an furent consacrées à la visite des fosses où reposent quelque huit mille statues en terre cuite de guerriers et de chevaux, véritable armée, presque en grandeur nature, que le fondateur de l'empire céleste fit enterrer avec lui dans sa tombe. La première de ces fosses fut découverte en 1974 par les membres d'une commune populaire qui creusaient un puits. Les fouilles se poursuivent actuellement, seulement quelques centaines de statues, dont beaucoup doivent être restaurées, ayant été arrachées à la terre.

Comme la Cité interdite à Pékin, le tombeau de l'empereur est resté ouvert au public chinois pendant la visite de M. Giscard d'Estaing. Des jeunes filles se faisaient photographier par leur soupirant devant une statue de cheval placée à l'entrée du site pendant que les photographes professionnels essayaient de fixer sur la pellicule le face-à-face du président de la République et des généraux de l'empereur Shi Huangdi revenus à la lumière du jour après avoir passé vingt-deux siècles dans leur sépulture.

La visite du Musée provincial du Shaanxi se fit également sans protocole et dans une ambiance de sympathie. On y trouve la partie du patrimoine chinois que Tchiang Kaï-shek n'avait pas emportée à Taiwan après la défaite du Kouomintang. On y admire aussi la célèbre « forêt des stèles », aménagée au onzième siècle. Ce sont, gravées dans la pierre, sur cent quarante stèles, les archives de la dynastie Tang (huitième siècle) qu'avaient voulu conserver ainsi les Song.

Le tombeau de l'empereur étant situé à une quarantaine de kilomètres de la ville, la visite du chef de l'Etat a été aussi une promenade dans la vallée de Xi'an. Sans pompe officielle, sans motards à l'avant du cortège serpentant à travers une campagne d'automne d'une beauté exceptionnelle, M. Giscard d'Estaing a pu regarder brièvement la Chine profonde au fond des yeux. Rassemblées au bord des champs de coton, des familles assistaient au passage de cet hôte dont il est probable que beaucoup ignoraient l'identité.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

## HAUSSE DU DOLLAR

**Le dollar continue à monter en Europe occidentale et notamment à Francfort, où il valait, ce lundi matin, 1,8525 DM (contre 1,84 vendredi) et à Paris, où on le cotait 4,27 F (contre 4,24). Le franc se raffermit encore par rapport à la devise allemande qui continue à s'affaiblir (elle valait 2,3050 F). A Londres, la livre sterling se tenait à 2,4160 dollars, à Paris elle était cotée 10,31 F. Le yen reste ferme, le dollar valant à Tokyo 288 yens.**

**Les taux d'intérêt américains sont toujours orientés à la hausse — le taux de base de toutes les banques est maintenant de 14 % — alors que les autorités monétaires paraissent incapables — ou insuffisamment désireuses — de maîtriser la progression toujours forte de la masse monétaire. L'eurodollar à six mois est assorti d'un taux de 13 5/8 %. A Paris, le taux au jour le jour est resté à 11 % ce lundi.**

**Baisse de l'or sur le marché international : l'once a été cotée par opposition 664,20 dollars et était inchangée en fin de matinée sur la base de 661,5 dollars.**

## UN COLIS PIÉGÉ A LA BOURSE DE PARIS

**Un engin suspect a été découvert, ce lundi 20 octobre, peu après quatorze heures, à la Bourse de Paris. Les spécialistes du laboratoire de la préfecture de police ont entrepris de déterminer la nature exacte du produit contenu dans ce colis, qui a été désamorcé. Le palais Brongniard a dû être évacué totalement. Les cotations ont été suspendues pendant un peu moins d'une heure.**

● *Tentative d'attentat contre le siège du GRECE.* — Un cocktail Molotov dont la mèche ne s'était pas entièrement consumée a été découvert, lundi matin 20 octobre, devant la porte du siège du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), 1, square La Bruyère, à Paris (neuvième arrondissement).

● *Une valise contenant une forte charge d'explosifs* a été découverte, le jeudi 16 octobre, immergée dans la Saône à proximité de l'usine Framatome, près de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). L'enquête policière aurait, semble-t-il, pour origine un article paru dans le journal *Charlie-Hebdo* du mercredi 15 octobre où était signalée la présence de ces explosifs.

Après le versement d'une rançon de 5 millions de francs

# Le sort de M. Bernard Galle suscite de vives inquiétudes

De notre correspondant régional

Lyon. — *Quatre semaines après l'enlèvement de M. Bernard Galle, le 22 septembre, l'inquiétude est très vive à Lyon. La rançon de 5 millions de francs exigée par les ravisseurs a été versée, le vendredi 17 octobre, par Me Guy Rousseau, l'associé de l'étude notariale de Me Louis Chaine, beau-père de M. Galle. Après une première tentative de remise de la rançon, dans la nuit du dimanche 12 octobre, la famille avait décidé d'agir à l'insu de la police, alors qu'elle avait jusque-là collaboré avec les enquêteurs.*

*L'inquiétude est justifiée par le non-respect de l'engagement des ravisseurs de libérer M. Galle vingt-quatre heures après la remise de la rançon. Sept cent cinquante hommes ont tenté, en vain, de retrouver la trace de M. Galle dans l'est de l'agglomération lyonnaise. Les recherches, interrompues à la fin de la journée de dimanche, devaient reprendre ce lundi matin.*

C'est Me Guy Rousseau, l'associé de Me Louis Chaine, qui a remis, le vendredi 17 octobre, à 5 heures du matin, la rançon exigée par les ravisseurs de M. Galle, le gendre du notaire lyonnais. Le premier contact avait eu lieu à Décines, une commune de l'est lyonnais, à l'étude de Me Martin, un ami de M. Galle. Me Rousseau, qui se déplaçait à moto, n'était pas suivi par les enquêteurs. Il s'est rendu successivement à trois points de rendez-vous, en suivant les indications d'un « jeu de piste » balisé par des messages laissés sous des tuiles, à Villeurbanne et à Décines. Le troisième et dernier rendez-vous indiquait une flèche sur un panneau, rue Raspail à Décines. Après avoir parcouru 200 mètres en bordure de terrains vagues, Me Rousseau était abordé par deux hommes aux visages masqués de foulards et armés de revolvers.

La remise de la rançon s'est faite très rapidement : un des deux hommes a parlé — « *vite, vite* » —, avant de s'emparer de la clé de la moto et de la jeter au loin. Quelques secondes plus tard, tout était terminé et Me Rousseau n'a pu fournir aux enquêteurs qu'un signalement très imprécis des deux inconnus qui ont pris la fuite à bord d'une voiture, avec la sacoche contenant cent liasses de cent billets de 500 francs chacune, en coupures usagées.

La fébrilité des deux hommes, dont Me Rousseau estima qu'ils pourraient être âgés d'une cinquantaine d'années a, semble-t-il, surpris l'intermédiaire choisi par la famille.

Il semble certain que la collaboration entre la police et la famille du disparu ait été interrompue après un rendez-vous manqué dans la nuit du dimanche 12 octobre. Une lettre manuscrite de M. Galle, vraisemblablement écrite le mardi 14, a été déposée le lendemain à la mi-journée dans la boîte aux lettres d'un proche de la famille, alerté par un coup de téléphone. Cette missive — qui fixait le rendez-vous du vendredi matin chez Me Martin, — au ton très alarmiste, a entraîné la décision prise par quatre personnes de tenter une remise de rançon à l'insu de la police.

Pour sa part, le notaire lyonnais, visiblement très éprouvé, a lu aux journalistes une simple déclaration dans laquelle il a notamment indiqué : « *Personne n'ayant pu loyalement m'affirmer qu'il existait une solution sans risque, et l'avis général étant que le versement de la rançon entraînerait la libération, après vingt jours de coopération loyale, au dernier contact j'ai pris la lourde responsabilité de verser la rançon en dehors de la police. Je demande que ceux qui n'ont pas eu à faire face à une situation aussi dramatique ne portent pas de jugement sur une décision qui est vraiment du ressort de la conscience personnelle.* »

CLAUDE RÉGENT.

LE SÉISME DU 10 OCTOBRE

# El Asnam sera reconstruite sur le même emplacement

De notre correspondant

Alger. — Triste Aïd el Adha ! La célébration, dimanche 19 octobre, de la grande fête musulmane commémorant le sacrifice d'Abraham a été placée sous le signe du recueillement et de la solidarité avec les victimes de la catastrophe d'El Asnam. Nombreux sont les chefs de famille qui ont renoncé, ainsi que le demandait le Conseil supérieur islamique, à égorger l'agneau traditionnel et en ont remis le prix aux autorités pour venir en aide aux sinistrés. Après avoir assisté à la prière à la grande mosquée d'Alger, le président Chadli Bendjedid s'est rendu, pour la seconde fois, à El Asnam, où il a visité plusieurs camps de réfugiés et l'hôpital militaire.

Bien que les recherches se poursuivent encore obstinément dans quelques secteurs, les responsables ne se font plus guère d'illusions sur les chances de retrouver encore quelques survivants. Les équipes de pompiers français commencent, ce lundi 20 octobre, à regagner la France. Soixante-huit personnes ont été jusqu'à présent retirées vivantes des décombres où elles étaient emprisonnées. Ce qui est peu en regard du nombre des morts.

La dernière découverte, une fillette âgée de neuf ans, remonte déjà au 14 octobre, et les sondes des sauveteurs n'ont plus rien détecté depuis, si ce n'est un chat.

Les travaux de déblaiement ont commencé à grande échelle. En plusieurs points de la ville, bulldozers et pelleteuses sont entrés en action. La cité est prise en main par l'armée. Les autorités locales, installées dans des baraquements, s'attachent à relancer les activités administratives et économiques. L'électricité, l'eau et le téléphone ont été, en grande partie, rétablis. Sur la zone industrielle proche, l'activité a repris à la cimenterie, qui n'a pas souffert, et au centre d'enfûtage de la Sonatrach. De vastes camps de toile sont en cours de montage et abritent déjà des centaines de familles. Le nombre des tentes reste cependant très insuffisant.

La commission nationale de coordination a publié, samedi, les chiffres provisoires des victimes au 17 octobre : 3 325 morts officiellement enregistrés (1), 7 726 blessés et 331 000 sinistrés, soit près de la moitié de la population de la willaya. Les deux derniers chiffres peuvent être considérés comme significatifs. Celui des morts, en revanche, est appelé à augmenter. Il ne tient pas compte des nombreux enterrements réalisés directement par les familles. D'autre part, un certain nombre de communes périphériques n'ont pas encore fait connaître leurs chiffres. Enfin, de nombreuses victimes restent ensevelies sous les ruines. Le nombre des orphelins est estimé à 1 200 et celui des logements détruits dans la seule daïra (sous-préfecture) d'El Asnam est évalué par les autorités locales à 18 000.

Afin de fournir un toit aux sinistrés avant l'hiver, le gouvernement a décidé de mettre en place vingt mille logements préfabriqués. La production algérienne de cet équipement s'élevant à quelques centaines d'unités par an, des contacts ont été pris avec de nombreux pays, et notamment les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la R.F.A., l'Italie et la France pour acquérir, de toute urgence, ces logements, ainsi que les rations alimentaires nécessaires aux réfugiés, pour une période d'un mois.

Les établissements scolaires et les administrations seront également réinstallés dans des bâtiments préfabriqués. Cette opération est chiffrée à environ un milliards de dinars (1,2 milliard de francs). Des missions d'experts ont déjà recensé un certain nombre d'emplacements où seront installées ces cités d'urgence.

Les sinistrés, espère-t-on, pourront ainsi attendre dans des *conditions* de vie décente, la reconstruction « *dans les zones sinistrées, selon des normes de sécurité spécifiques* » de la cité martyre ainsi que l'a décidé, samedi, le conseil des ministres. El Asnam sera donc reconstruite sur le même emplacement, mais selon des modalités qui vont faire l'objet d'études approfondies. Lieu traditionnel de peuplement, elle est située au cœur d'une riche région agricole et à un carrefour de voies de communication naturelles. Il paraît donc bien difficile de choisir un autre site qui serait, d'ailleurs, disent les spécialistes, tout aussi exposé. Restera à vaincre les réticences d'une population traumatisée, que les autorités vont s'efforcer de garder sur place.

DANIEL JUNQUA.

(1) Parmi ces morts, on relève les noms de deux Français, MM. Maillet et Mallet, topographes de la société Sofratop, retirés des ruines de l'hôtel Chelif, où ils étaient de passage. Deux autres Français sont portés disparus : M. Leduc, de la société Algeco, filiale de la Sonatrach, qui déjeunait également à l'hôtel Chelif au moment du drame, et M. Revel, un retraité de quatre-vingt-quatre ans. Cent soixante Français se trouvaient à El Asnam et dans la région au moment du cataclysme. Aucun coopérant n'a été tué ou blessé. Presque tous ont été renvoyés en France, où ils sont provisoirement en vacances.















